Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16513 – 7,50 F | SAMEDI 28 FÉVRIER 1998 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



CRABTREE/REUTERS/MAXPPP

■ Londres, lieu de mode

La capitale britannique compte désormais parmi les places où s'élaborent les tendances de la couture. p. 25

■ Irrégularités dans les marchés publics

Le président de l'Union des groupements d'achats publics, chargée de passer les commandes des collectivités locales et des ministères, a été mis en examen pour favoritisme. p. 10

■ La gloire au bout de 200 mètres

Portrait de Roxana Maracineanu, la première championne du monde de natation française. p. 14

■ Régions : l'Alsace



Le Monde continue sa série de portraits des 22 régions métropolitaines. L'Alsace tente de faire entrer dans les faits une coopération transfrontalière encore trop formelle. p. 12

■ Internet traduit

Un logiciel de traduction automatique et instantané des pages Web est désormais disponible sur Internet. p. 23

■ Drogue et diplomatie

Washington a rendu publique, jeudi 26 février, la liste des pays qui satisfont aux critères américains de lutte contre la drogue. Cette liste doit plus à des considérations diplomatiques qu'à l'implication des Etats concernés contre le trafic. p. 4

■ Nouvel axe pour le fret européen

Les chemins de fer espagnols se sont ralliés, vendredi 27 février, au couloir de fret international nord-sud mis en place par la SNCF. p. 18

■ Madonna de retour au sommet

Ray of Light, le nouvel album de la chanteuse américaine, compte parmi ses meilleurs disques. p. 28

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 228 - 7,50 F

Une embellie pour l'Europe et le chômage

● Les onze pays candidats à l'euro ont réussi à respecter le principal critère, avec moins de 3 % de déficits publics ● La reprise entraîne un recul du chômage français pour le cinquième mois consécutif ● La croissance dégagerait une marge de 40 milliards de francs pour le budget 1999

L'EMBELLIE sur les fronts de la croissance, de l'emploi et de l'Europe se confirme. Vendredi 27 février, l'Insee a indiqué que, grâce à l'accélération de l'activité enregistrée en fin d'année, la croissance française aura finalement été de 2,4 % en 1997. La perspective d'une croissance de 3 % en 1998, objectif du gouvernement, s'en trouve confortée.

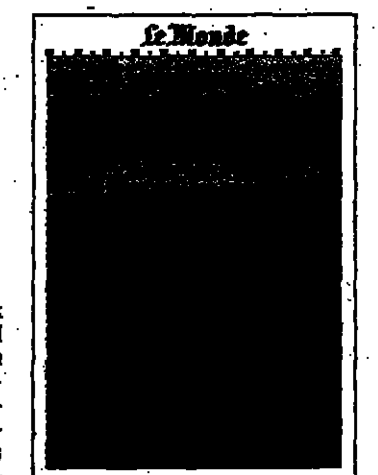
La reprise se traduit dans les *chiffres du chômage*. Après quatre mois de baisse sensible, le nombre des demandeurs d'emplois n'a cru, en janvier, que de 0,2 %. Au 31 janvier, il y avait 3 033 700 inscrits à l'ANPE. En fait, le taux de chômage (au sens du *Bureau* international du travail) a continué à diminuer en janvier : il est passé en un an de 12,5 % à 12,1 %. Le nombre des demandeurs d'emplois, dans l'ancienne définition, est à nouveau en recul en janvier. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, tablait vendredi sur 300 000 créations en 1998.

Le retour de la croissance – accompagné toutefois de manipulations budgétaires – aide aussi les pays européens à satisfaire aux critères de Maastricht. Ceux-ci *ont fait parvenir, vendredi*, à Bruxelles leurs résultats économiques pour 1997, données à partir desquelles la Commission établira le 2 mai sa sélection. Les onze pays candidats seraient admissibles : l'Allemagne et l'Italie ont annoncé avoir réussi à contenir leur déficit, en 1997, à 2,7 % de leur produit intérieur brut. La France, quant à elle, affiche 3 %.

En dépit de cette amélioration, M. Jospin reste prudent. *« Pour distribuer, il faut produire »*, a expliqué le premier ministre, jeudi sur France 3, interrogé à propos de la revalorisation des minima sociaux. Le gouvernement retrouvera, en 1999, quelques marges de manœuvre qui peuvent être évaluées, pour le budget, à un montant de près de 40 milliards de francs.

Pourtant, selon l'étude d'opinion mensuelle réalisée en collaboration par le Cecop et *Le Monde*, le singulier pessimisme *des Français perdure depuis quinze* ans au milieu d'une Europe optimiste.





Retour en Irak

UNE SEMAINE après que Kofi Annan a réussi à éviter une seconde guerre du Golfe, *Le Monde* revisite l'Irak, ce pays victime depuis sept ans de l'embargo le plus sévère de l'Histoire. Illustré par un reportage photographique inédit, notre supplément raconte l'ascension au pouvoir de Saddam Hussein et la dureté d'un régime fondé sur la terreur, revient sur les événements de 1990 et 1991, détaille les conséquences économiques et humaines de la guerre, s'interroge sur l'obsession irakienne de Washington et explique ce que sont les armes chimiques et biologiques, cette *« dissuasion du pauvre »*.

Lire notre cahier spécial

Harry Wu et le FBI piègent des vendeurs d'organes de Chinois exécutés

NEW YORK
de notre correspondante

Alertées par le dissident chinois Harry Wu, réfugié aux Etats-Unis, les autorités américaines enquêtent sur ce qui pourrait se révéler être un trafic international d'organes prélevés sur des détenus condamnés à mort et exécutés en Chine.

Selon le *New York Times*, le FBI vient d'arrêter à New York deux Chinois pris en flagrant délit d'offre de vente d'organes humains en vue de greffes. Si l'enquête aboutit, elle *confirmera les accusations formulées depuis* longtemps par les dissidents chinois, selon lesquels les exécutions de prisonniers, en augmentation constante, sont accompagnées de vente d'organes sans que les condamnés à mort ou leurs familles ne soient consultés.

Les deux suspects, dont l'un réside à New York et l'autre s'est présenté comme un ancien procureur de l'île chinoise de Hainan, ont proposé à un agent du FBI qui se faisait passer pour le responsable d'une clinique privée de vendre des reins prélevés sur des détenus et d'organiser des greffes pour des *patients américains en Chine. L'un des deux* hommes, Cheng Yong Wang, l'ancien procureur, aurait également proposé de fournir des cornées pour 5 000 dollars (30 000 francs) la paire en vue de greffes réalisables aux Etats-Unis, ainsi que des pancréas, des foies, des poumons, et même de la peau.

Le FBI avait été alerté par Harry Wu, le dissident arrivé aux Etats-Unis il y a un an après avoir passé dix-neuf ans dans les camps de *travail de Chine, et qui a depuis acquis la na*tionalité américaine. Ayant eu vent, par une connaissance commune, de l'activité de l'un des deux suspects, M. Wang, Harry Wu a dans un premier temps pris contact avec lui en se faisant passer pour le directeur d'un centre de dialyse américain et lui a donné rendez-vous dans un hôtel de Manhattan. Là, sous l'œil d'une caméra dissimulée dans une boîte, Harry Wu a discuté avec M. Wang des *conditions de fourniture de différents or*ganes et a signé avec lui un contrat aux termes duquel il s'engageait à lui verser une *commission équivalente à 25 % du prix de* chaque greffe de rein.

Selon des déclarations de M. Wu au *New York Times*, M. Wang a fait valoir au cours de leur conversation qu'une greffe de rein dans des hôpitaux chinois reviendrait à 20 000 ou 30 000 dollars, soit beaucoup moins que dans un établissement américain. Il a également contredit les dénégations des autorités chinoises, qui ont toujours affirmé que les *prélèvements d'organes sur les prisonniers* exécutés ne se faisaient qu'avec l'accord des familles : les prisonniers *« n'ont pas de droits politiques »*, aurait déclaré M. Wang, *« alors on ne leur demande rien »*.

Harry Wu a ensuite contacté le FBI, auquel il a fait le récit, preuve à l'appui, de son entrevue. Les agents fédéraux américains n'ont plus eu alors qu'à tendre leur propre piège.

Sylvie Kauffmann

Les masques du soja transgénique

MALGRÉ deux règlements européens et les demandes des associations de consommateurs, les étiquettes des produits alimentaires demeurent vierges de toute mention de la présence d'organismes génétiquement modifiés (OGM), tels que le soja transgénique, importé de plus en plus *massivement des Etats-Unis. Les* industries de l'agroalimentaire craignent que la mention d'OGM ne dissuade l'achat de leurs produits. Les experts ne sont pas d'accord sur les critères à prendre en compte. Les méthodes de contrôle, onéreuses, risquent de faire monter le prix des produits.

Lire page 9

Paysans en mal d'amour

***LES AGRICULTEURS** sont dans* la rue, mais sans fourches aux poings et sans slogans belliqueux à la bouche. Tout sourire, ils installent des tentes regorgeant de produits du terroir dans les jardins et sur les places de la capitale pour *montrer aux citadins, selon* l'expression de leur pasionaria angevine Christiane Lambert, présidente du Centre des jeunes agriculteurs, que *« la traite des vaches n'est pas contradictoire avec la modernité »* et qu'une *« agriculture bien conçue n'est pas condamnée, mais plébiscitée »* par nos concitoyens.

Pour leur part, les organisateurs de la Caravane des pâturages de France, venus à Bruxelles, après avoir traversé le pays, pour plaider la cause de l'élevage bovin à l'herbe font déguster aux commissaires européens des spécialités fleurant bon les montagnes. Le monde agricole français veut gagner en séduisant, en argumentant, en partageant, pas en revendiquant. S'estimant mal compris, souvent coupé des décideurs économiques et politiques citadins, il *entame une sorte d'offensive* de charme. L'agriculture est en mal d'amour.

Le Salon international de l'agriculture – que le président de la République, Jacques Chirac, va inaugurer dimanche 1er mars avec, comme à l'accoutumée, un gourmand plaisir – *sera une fois encore* l'occasion de célébrer la grande fête de la « ferme France » où victuailles, ripailles, cochonnailles et sonnailles chercheront à faire oublier les rudes négociations internationales, les dangers des farines animales, *les soupçons* sur les céréales génétiquement modifiées, les subventions injustifiées, les coups de gel ou les heurts des marchés. Foin de récriminations, vive la bonne humeur ! On va décliner sur tous les modes la ville et la campagne, le pays d'aujourd'hui avec ses racines. Le mot clé ? Passer un *contrat* autant sentimental que juridique entre la nation et son agriculture.

Dans son dernier livre, *La Terre, les paysages et notre alimentation* (Le Cherche-Midi éditeur), Luc Guyau, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), analyse bien ce « mal de vivre » en s'adressant nommément aux consommateurs : *« Vous semblez bien aimer les agriculteurs, les sondages le disent ! Pourtant, j'ai la conviction que l'agriculteur que vous aimez, c'est celui de votre enfance ou celui de l'enfance de vos parents, quand la société française était très largement rurale, voire paysanne. »*

François Grosrichard

Lire la suite page 16

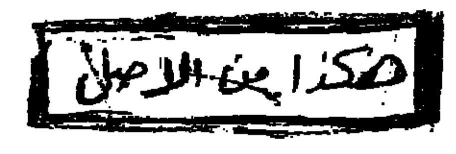
Images et mensonges



DAVID KING

GRAPHISTE et militant trotskiste, le Britannique David King a constitué la plus importante collection de photographies, hors de Russie, sur la Révolution russe et la période stalinienne. Dans un livre, *The Commissar Vanishes*, il démonte le processus de falsification des images par lequel Staline effaçait de l'histoire ceux qu'il faisait emprisonner ou assassiner.

Lire page 27



MAASTRICHT Les onze pays désireux d'adopter la monnaie unique européenne dès son lancement, le 1er janvier 1999, ont réussi à se conformer à l'objectif d'une réduction des déficits publics à moins de 3 % du produit intérieur brut. ● LES COMPTES NATIONAUX, publiés ces derniers jours par les gouvernements européens, le confirment. Ils doivent être à présent examinés par la Commission de



Bruxelles et l'Institut monétaire européen de Francfort. ● EN FRANCE, où l'engagement sur les critères de convergence avait donné lieu ces dernières années à un débat virulent, les chiffres publiés par l'Insee font apparaître des déficits publics égaux à 3 % du PIB pour 1997. *L'Italie annonce, comme l'Allemagne, un chiffre de 2,7 %.* *(Lire aussi notre éditorial page 16.)*

Les onze pays désireux d'adopter l'euro en 1999 devraient être admissibles

Ils ont rempli, en 1997, la principale condition posée par le traité , à savoir la limitation des déficits publics à 3 % du PIB. Ces résultats et leur crédibilité sur la durée doivent encore être examinés par la Commission et les Quinze

LA FRANCE, l'Allemagne et l'Italie ont à leur tour rendu publics vendredi 27 février les résultats de leurs finances publiques pour 1997. Ceux-ci confirment que les onze pays désireux de participer au lancement de l'euro au 1er janvier 1999 ont réussi à tenir le principal engagement qu'ils avaient souscrit, celui de limiter leur déficit budgétaire à un maximum de 3 % du produit intérieur brut (PIB). Le gouvernement de Lionel Jospin, arrivé au pouvoir en juin 1997 en jurant de ne pas se laisser impressionner par le fétichisme du « *Dreikommanull* » (« Trois-virgule-zéro », en allemand) imposé par le ministre des finances de Bonn, Theo Waigel, a finalement lui aussi rendu une copie dans les normes. Et les Allemands, après avoir bien cru qu'ils n'arriveraient pas eux-mêmes à respecter la discipline qu'ils réclamaient aux autres avec intransigeance, peuvent faire valoir, sans pavoiser, que leur effort est méritoire compte tenu des charges de la réunification.

La Commission de Bruxelles et l'Institut monétaire européen, qui sont les destinataires de ces chiffres, vont pouvoir maintenant se mettre à l'ouvrage pour préparer leurs rapports sur l'état de convergence des économies européennes. Ils disposent de quelques semaines, jusqu'au 25 mars, pour rendre leurs conclusions et, en ce qui concerne la Commission, faire des recommandations. En tenant compte des chiffres officiels de 1997 et des prévisions budgétaires des gouvernements pour 1998, ils devront juger de l'effort accompli par les pays signataires du traité de Maastricht pour faire converger « *dans la durée* » leurs politiques économiques et financières. Cet effort est mesuré par leur capacité à respecter les objectifs que les Quinze se sont donnés en matière de déficits publics, d'endettement, d'inflation et de taux d'intérêt.

Mis à part la Grèce, qui continue de représenter un cas à part dans l'Union, les résultats d'aujourd'hui témoignent de la volonté des gouvernements, quelle que soit leur coloration politique, de respecter les règles du jeu. C'est d'autant plus remarquable que trois des pays concernés (Grande-Bretagne, Danemark et Suède) n'ont pas l'intention, pour des raisons politiques, de se joindre dans l'immédiat à la zone euro, ce qui ne les empêche pas de suivre le mouvement général. La crise monétaire des années 1992 et 1993, qui a fortement secoué le système monétaire européen et le marché unique, est désormais du passé. Les valeurs des monnaies européennes se sont peu à peu rapprochées d'un degré de stabilité jamais atteint jusque-là et qui va permettre début mai, lorsque sera connue la liste des pays autorisés à adopter l'euro, de geler en douceur, et une fois pour toutes, les parités entre elles.

Les chiffres publiés ces derniers jours appellent un certain nombre de remarques. Tout d'abord, il devient difficile de parler d'un Nord vertueux et d'un Sud fragile. Chacun a ses problèmes. On l'a vu avec les difficultés de l'Allemagne et de la France à contrôler leurs dépenses. Les Pays-Bas connaissent actuellement un dérapage de leur inflation. La Suède et la Belgique ont elles aussi des taux d'endettement préoccupants. Il faut ensuite souligner la grande réussite de l'Espagne, du Portugal et de l'Irlande, considérés avec la Grèce comme les pays les plus défavorisés de l'Union et qui sont revenus de très loin pour se couler dans le moule général. Ils ont certes bénéficié d'une aide substantielle à travers le fonds de cohésion mis en place pour eux, mais leurs résultats ne s'expliqueraient pas sans le consensus politique existant dans ces pays sur la nécessité de l'intégration européenne. Leur réussite se mesure non seulement à leur capacité à contrôler leurs déficits publics – l'Irlande est la seule avec le Luxembourg à connaître un dépassement –, mais aussi à voir leurs taux d'intérêt rejoindre la moyenne communautaire. Ils ont connu en 1997 les taux de croissance les plus élevés des Quinze (8,3 % pour l'Irlande, 5,8 % au Portugal, 3,4 % en Espagne) et peuvent espérer petit à petit rattraper leur retard en matière de revenu par habitant et, pour l'Espagne, voir baisser son chômage record.

Les résultats de l'Union européenne en 1997

CRITÈRES DE CONVERGENCE (moyenne annuelle)	DÉFICIT BUDGÉTAIRE (en % du PIB)	DETTE (en % du PIB)	INFLATION (1) (en %)	TAUX D'INTÉRÊT À LONG TERME (2) 12 MOIS (en %)	APPARTENANCE AU SME
OBJECTIFS	– 3	– 60	2,7	7,1	2 ANS
IRLANDE *	+ 0,9	– 67	1,2	6,5	OUI
AUTRICHE	– 2,5	– 66,1	1,2	5,7	OUI
FINLANDE	– 0,9	–55,8	1,2	4,9	OUI
FRANCE	– 3	– 58	1,3	5,6	OUI
LUXEMBOURG	+1,7	– 6,7	1,4	5,4	OUI
BELGIQUE	– 2,1	– 118,7	1,5	5,8	OUI
ALLEMAGNE	– 2,7	– 61,3	1,5	5,1	OUI
ESPAGNE	– 2,8	– 68,3	1,9	5,9	OUI
ITALIE	– 2,7	– 121,6	1,9	6,6	OUI
PAYS-BAS *	– 1,5	– 72	1,9	5,8	OUI
PORTUGAL	– 2,5	– 61,99	1,9	5,5	OUI
SUÈDE *	– 1,9	– 77,1	1,9	6,6	NON
ROYAUME-UNI *	– 1,6	– 54,75	1,9	7,1	NON
DANEMARK *	+ 0,7	– 67,9	2,0	6,3	NON
GRÈCE *	- 4,2	– 108	5,4	10,8	NON

* Estimations — Source : Offices statistiques nationaux, Eurostat

« EXCELLENTE SITUATION »

Ces trois pays bénéficient en matière d'endettement public d'une situation satisfaisante par rapport à la moyenne. L'Irlande peut donner l'exemple, passée d'un ratio de dette par rapport au PIB de 96 % en 1993 à 67 % en 1997. On est loin des taux records de la Belgique et de l'Italie, qui frôlent encore les 121,6 %, ce qui fait peser en permanence une épée de Damoclès sur leur santé financière. La moindre hausse de taux d'intérêt s'y traduit par une hausse substantielle du service de la dette, et donc du déficit. C'est bien ce qui continue d'inquiéter dans le cas de l'Italie, obligée de jongler pour payer les intérêts de sa dette et qui a bien du mal à trouver les moyens de comprimer ses autres dépenses. Il reviendra à la Commission, puis aux chefs d'Etat et de gouvernement, lorsqu'ils se réuniront à Bruxelles le 2 mai pour arrêter la liste des pays admissibles à l'euro, d'estimer si les engagements pris par le gouvernement Prodi sont crédibles à long terme, si cette faiblesse ne risque pas de plonger la zone euro, à la première alerte, dans une crise de confiance.

Pour le moment, les gouvernements ont tout lieu de se féliciter des résultats affichés, qui permettent de poursuivre le dur chemin de croix en cours. « *Excellente situation, très encourageante* », commente-t-on à Bruxelles, en notant que pratiquement tous les clignotants sont au vert. La croissance, plus forte qu'attendu au second semestre 1997, a aidé à réduire les déficits publics plus nettement que prévu. Mais ces résultats flatteurs ont surtout été rendus possibles parce que les gouvernements, en dépit de la très bonne conjoncture, n'ont pas relâché leur effort.

« *Ce à quoi on assiste maintenant valide les orientations prises il y a quelques années : l'assainissement budgétaire permet d'avoir une croissance saine. L'Europe crée de l'emploi, voit son chômage diminuer. Ce n'est certainement pas le moment d'inverser le cap* », fait-on valoir dans l'entourage d'Yves Thibaut de Silguy, le commissaire chargé des affaires économiques et monétaires. Faut-il prendre au sérieux le risque de déflation agité par quelques-uns ? « *La déflation, c'est une baisse des prix et de la valeur des actifs généralisée. On n'en est pas là. Avec la croissance actuelle, la moyenne des prix ne va sans doute plus baisser. Le niveau très bas atteint en janvier dans certains pays membres, dont la France (moins de 1 % en rythme annuel), s'explique par les cours très bas de l'énergie et par les soldes* », estime un expert. Pour lui, les risques d'une détérioration de la situation conjoncturelle, notamment en raison de la crise asiatique, sont minimes, sinon inexistants, et la reprise, qui ne repose plus uniquement sur les exportations, tout à fait rassurante.

Henri de Bresson et Philippe Lemaître (avec nos correspondants en Europe)

Le compte à rebours de l'UEM

- **27 février :** remise des résultats des finances publiques pour 1997 à la Commission et à l'Institut monétaire européen (IME).
- **17 mars :** conseil économique et financier franco-allemand.
- **20/22 mars :** conseil des ministres des finances des Quinze à York.
- **25 mars :** remise des rapports de la Commission et du rapport de l'IME sur la convergence.
- **26 mars :** réunion extraordinaire de la Bundesbank consacrée à son propre rapport.
- **2/3 avril :** débat au Bundestag, qui doit se prononcer sur l'UEM.
- **1er mai :** les ministres des finances débattent à Bruxelles des recommandations de la Commission.
- **2 mai :** débat du Parlement européen, puis réunion d'un sommet extraordinaire des Quinze pour décider des participants à l'euro.
- **3 mai :** gel des parités des monnaies de la zone euro entre elles et nomination du président de la Banque centrale européenne.
- **1er janvier 1999 :** lancement de l'euro.
- **1er janvier 2002 :** remplacement des billets et pièces nationaux par des euros.

La France respecte à la lettre les critères de convergence

CE n'est assurément plus une surprise : voilà des mois que l'on sait que la France sera au rendez-vous de Maastricht. Mais l'Insee a publié, vendredi 27 février, la première estimation des comptes nationaux pour 1997, et les chiffres sont désormais officiels. Le gouvernement ne manquera pas d'essayer d'en tirer avantage, soulignant que Paris a respecté les critères de convergence du traité européen non seulement dans l'esprit mais aussi à la lettre.

La principale information apportée par l'Insee concerne évidemment les déficits publics. Des mois durant, on a pu penser que la France pourrait prendre quelques libertés avec ses engagements. En début d'année 1997, le gouvernement d'Alain Juppé craignait, en effet, que les déficits publics s'écartent sensiblement de la barre des 3 % du produit intérieur brut (PIB) fixée par le traité, pour atteindre 3,7 % (*Le Monde* du 18 avril 1997), ce qui, comme on le sait, a lourdement pesé dans la décision de dissolution prise par le chef de l'Etat. Même après avoir pris au cours du mois de juillet suivant des mesures spectaculaires de redressement, prévoyant en particulier un relèvement temporaire de 15 % de l'impôt sur les sociétés pour un montant de 22 milliards de francs, et 10 milliards de francs d'économies budgétaires, le gouvernement de Lionel Jospin a redouté de rester en dehors de l'épure. On a ainsi parlé, jusqu'à ces derniers mois, de déficits publics avoisinant 3,2 %, puis seulement 3,1 %.

Or, finalement, ce n'est pas le cas. Les mesures de redressement ont porté leurs fruits. Par ailleurs, la croissance a été, à peu de choses près, conforme à ce qui était prévu. L'Insee a ainsi révélé, dans ces mêmes comptes nationaux, que la croissance française *a finalement progressé de 2,4 %* en 1997 (*lire aussi page 6*), dont 0,8 % au quatrième trimestre.

Tous ces facteurs combinés ont conduit à l'épilogue révélé par l'Insee : les déficits publics français ont atteint, en 1997, très exactement les 3 % fixés par le traité européen après 4,1 % en 1996, 4,9 % en 1995, et 5,8 % en 1994. Malgré d'innombrables psychodrames politiques et tout autant de retournements de la conjoncture, la France a donc atteint le cap budgétaire qu'elle s'était fixé. Entre l'interprétation « *en tendance* » du traité ou l'interprétation stricte chère à la banque centrale allemande (« *Dreikommanull* », c'est-à-dire « trois-virgule-zéro »), c'est donc à la seconde que la France s'est conformée.

Des mesures de redressement efficaces

DEFICIT PUBLIC FRANÇAIS
en milliards de francs
1994 : – 423,6 ; 1995 : – 372,2 ; 1996 : – 323,4 ; 1997 : – 244,5
+3,4 ; +17,4 ; – 55,5 ; – 51 ; – 44,2 ; – 47,8
ÉTAT — COLLECTIVITÉS LOCALES — ORGANISMES DE SÉCURITÉ SOCIALE

en pourcentage du PIB
1994 : 5,8 ; 1995 : 4,9 ; 1996 : 4,1 ; 1997 : 3,0 %

PIB en milliards de francs
1994 : 7 364,3 ; 1995 : 7 624,8 ; 1996 : 7 830,4 ; 1997 : 8 096,5

Source : Insee

L'analyse détaillée des chiffres des comptes nationaux ne manque pas d'intérêt car elle révèle que, au cours de ces dernières années, l'effort de redressement a d'abord porté sur les *comptes de l'Etat, beaucoup* plus que sur ceux de la Sécurité sociale (au sens large, y compris l'assurance-chômage). Le déficit des administrations centrales (c'est-à-dire essentiellement de l'Etat) est ainsi tombé de 423,6 milliards de francs en 1994 à 244,5 milliards en 1997. Dans le même temps, les déficits sociaux, eux, ont à peine reculé, passant de 56,3 milliards de francs à encore 47,8 milliards en 1997.

Il est à noter que ces estimations sont établies selon les règles de comptabilité européenne. Elles ne recoupent donc pas les chiffres déjà connus, calculés selon des règles différentes, celles de la comptabilité nationale. L'Insee relève que, pour 1997, les déficits publics sont supérieurs de 38,6 milliards de francs dans la version de la comptabilité nationale, par rapport aux calculs autorisés par la comptabilité européenne. C'est donc le chiffre le plus bas, celui qui établit les déficits publics à 3 % du PIB, qui sera transmis aux autorités statistiques européennes d'Eurostat et qui permettra la qualification de la France pour la monnaie unique.

Les quatre autres critères de convergence du traité ne posaient pas de problème particulier à la France. C'est par exemple le cas du critère concernant l'inflation. On sait, en effet, qu'un pays respecte le critère sur la hausse des prix si son « *taux d'inflation moyen observé sur une année ne dépasse pas de plus de 1,5 % celui des trois Etats membres, au plus, présentant les meilleurs résultats* ». Or, les trois pays présentant les meilleurs résultats en moyenne pour 1997 sont l'Irlande, l'Autriche et la Finlande, avec le même taux de 1,2 %. Avec 1,3 % pour 1997 (il s'agit, là encore, d'une série harmonisée européenne qui présente quelques petites différences avec la comptabilité nationale), la France est donc qualifiée haut la main.

Pour la dette, le constat est le même, mais la tendance n'est pas forcément rassurante pour le long terme. L'Insee confirme en effet qu'avec une dette publique de 4 638,9 milliards de francs en 1997, soit 58 % du PIB, la France respecte cet autre critère, visant à ne pas dépasser la barre fatidique des 60 % du PIB.

> Le déficit des administrations centrales est tombé de 423,6 milliards en 1994 à 244,5 milliards en 1997

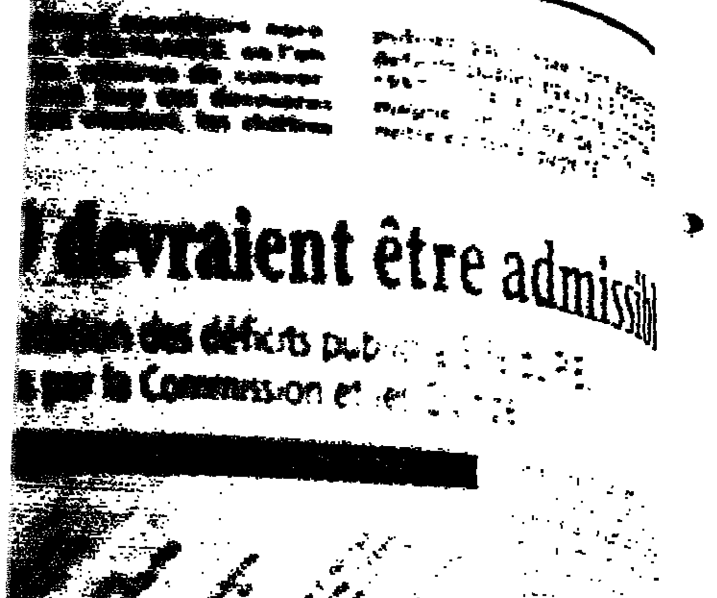
Mais qu'en sera-t-il pour les années suivantes ? Si le passé plaide pour l'avenir, c'est indéniablement de mauvais augure, puisque on est passé d'un taux de dette publique de 48,5 % en 1994 (3 572,4 milliards de francs) à 52,7 % en 1995 (4 020,9 milliards de francs), puis 55,7 % en 1996 (4 359,4 milliards de francs) et donc près de 58 % en 1997, ou à peine moins. A ce rythme, on peut se poser la question : la France dépassera-t-elle prochainement la barre des 60 % ? Ou bien le gouvernement devra-t-il affecter une partie des fruits de la croissance au désendettement ? Les chiffres de l'Insee vont, en tout cas, alimenter le débat qui vient de renaître, en France, celui sur le partage des dividendes de la reprise.

Laurent Mauduit

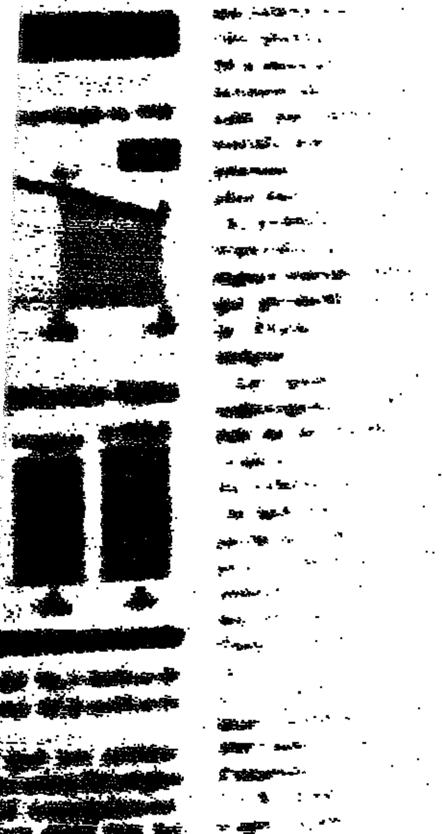
Zone d'ombre sur l'endettement

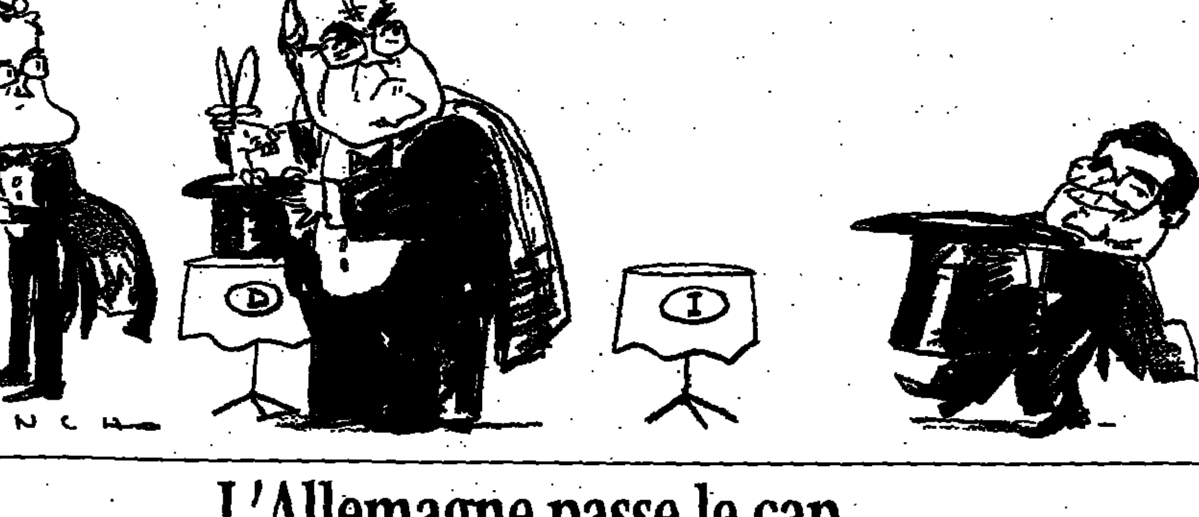
Avec un taux d'endettement public de 58 % par rapport au produit intérieur brut, en 1997, selon l'Insee, la France se rapproche dangereusement de la barre des 60 % fixée par le traité de Maastricht. Ce taux de 58 % est certes à prendre avec des pincettes. Il n'est pas exclu que pour des raisons comptables particulièrement complexes les experts de l'Insee aient pris en compte deux fois un déficit de 87 milliards de francs financé par la Cades (Caisse d'amortissement de la dette sociale) et que le taux réel d'endettement public soit, en réalité, proche de 57 % pour 1997.

Une petite subtilité qui ne change pourtant pas la tendance de fond : dans le rapport économique et financier associé au projet de loi de finances, une étude soulignait qu'avec des déficits publics de 3,6 %, le taux d'endettement dépasserait la barre des 60 % dès 1999. Avec des déficits maintenus à 3 %, la progression serait moins rapide, mais la dette continuerait d'augmenter.











L'Allemagne passe le cap

BONN
de notre correspondant

L'Allemagne respecte les critères de Maastricht. Selon les informations publiées vendredi 27 février par l'office des statistiques de Wiesbaden, elle a enregistré en 1997 un déficit budgétaire équivalent à 2,7 % du produit intérieur brut (PIB), conforme aux exigences du traité de Maastricht. Seul l'endettement public dépasse légèrement le critère de Maastricht avec un taux de 61,3 % en 1997. Le ministre des finances Theo Waigel a toutefois noté qu'en reprenant les dettes héritées de l'ancienne RDA, l'Allemagne supportait un fardeau de dettes équivalent à 12,9 % du PIB et que contrairement à des pays comme la France, l'Allemagne a repris la dette des chemins de fer (1,9 % du PIB). Sans la dette des chemins de fer, l'Allemagne aurait respecté le critère de 60 %.

C'est cependant le soulagement qui domine du côté des partisans de la monnaie unique. La pression politique et populaire était devenue telle, outre-Rhin, que le pays n'aurait pas abandonné le mark s'il avait enregistré un déficit légèrement supérieur, même de l'ordre de 3,2 % du PIB. Depuis le traité d'union, les Allemands insistent pour un strict respect des critères de Maastricht. Selon eux, faute de convergence réelle des économies des pays participants, l'euro est voué à l'échec. Cette exigence était au départ un moyen non avoué de faire l'Europe monétaire entre pays riches, les Allemands étant persuadés que les pays du sud de l'Europe, jugés incapables de remettre leurs finances en ordre, ne seraient pas au rendez-vous. L'humiliation a été sévère en 1997 lorsqu'on s'est aperçu que l'Espagne et le Portugal avaient assaini leurs finances publiques, tandis que la France et l'Allemagne ne parvenaient pas à réformer leur système social au bord du gouffre. Pour renflouer les caisses de l'Etat, M. Waigel a tenté de réévaluer le stock d'or de la Bundesbank, provoquant un tollé dans le pays et montrant au monde entier que l'Allemagne n'avait pas de leçons de vertu budgétaire à donner aux autres pays.

La guérilla politique qui opposait les pro-maastrichtiens et les eurosceptiques, emmenés par le ministre-président de Bavière Edmund Stoiber (Union chrétienne-sociale, CSU), a été stoppée presque définitivement au cours de l'été 1997, lorsque le gouvernement socialiste français a montré sa détermination à respecter strictement les accords. De son côté, Helmut Kohl s'engageait lui aussi à tenir son déficit dans les limites fixées. On jugerait sur pièces début 1998. Aujourd'hui, les critères sont respectés, le débat est clos. Hans Tietmeyer, président de la Bundesbank, devrait lever les derniers doutes le 27 mars en présentant au gouvernement de M. Kohl le rapport qui lui a été demandé.

LE COÛT DE LA RÉUNIFICATION

Les difficultés rencontrées par Bonn s'expliquent en grande partie par la réunification allemande. Depuis 1990, l'ancienne Allemagne de l'Ouest a transféré dans les régions de l'ex-RDA plus de 1 000 milliards de marks, essentiellement sous forme de prestations sociales et de subventions. Ces aides, qui représentent plus de 30 % du PIB de l'ex-RDA, équivalent à 4 % du PIB de l'Ouest ! Certains ne se privent pas de souligner que l'Allemagne a, malgré cela, une situation comparable à la France.

Le gouvernement a été aussi victime d'une baisse des rentrées fiscales. Pour inciter les particuliers à investir dans la reconstruction à l'Est, le gouvernement de M. Kohl a multiplié les déductions fiscales. Les plus fortunés, notamment les professions libérales, se sont engouffrés dans ce système généreux en investissant dans l'immobilier à l'Est. Conséquence pour le budget allemand : un manque à gagner de plusieurs dizaines de milliards de marks. Par ailleurs, les entreprises allemandes, pénalisées par leurs coûts salariaux excessifs et par la surévaluation du mark, ont accumulé les pertes à partir de la récession de 1993. En dépit du retournement actuel, elles ont des déficits qui leur permettent de ne plus payer d'impôt sur les sociétés.

Ces phénomènes devraient s'atténuer : les incitations fiscales ont été réduites, tandis que les entreprises, redevenues rentables, devraient finir par payer à nouveau des impôts. En attendant, pour sauver son budget 1997, le gouvernement allemand a dû faire des économies en bloquant à deux reprises les dépenses non obligatoires, récupérant 1,4 milliard de subventions consenties à Airbus.

Bonn a été aidé par la baisse des taux d'intérêt. S'agissant du chômage, M. Waigel a insisté sur son poids dans les finances publiques qui a, selon lui, entraîné une baisse des recettes de 14 milliards de marks et une hausse de 16 milliards des dépenses d'indemnisations. Mais la hausse des demandeurs d'emploi s'explique en grande partie par la réduction des mesures de traitement social du chômage-formation, emplois d'utilité collective – qui coûtent plus cher à la collectivité que des chômeurs.

Enfin, une bonne surprise est venue de la réforme du système de santé, entrée en vigueur au 1er juillet 1997, qui commence à porter ses fruits. Les caisses d'assurance-maladie ont dégagé un excédent de 1,1 milliard en 1997, et les dépenses se sont réduites de 7 milliards de marks par rapport à 1996 pour atteindre 265,5 milliards. Cette baisse s'explique notamment par l'augmentation du ticket modérateur sur les médicaments, la réduction du remboursement des congés maladie et des cures, tandis que la concurrence entre les caisses d'assurance-maladie a été accrue.

Les perspectives semblent plutôt bonnes pour l'année 1998 : inflation quasi nulle et croissance supérieure à 2,5 % (même si la reprise de l'investissement et de la consommation intérieure se fait toujours attendre). Les économistes tablent sur le respect des critères de Maastricht en 1998. Rassurée sur son propre sort, l'Allemagne devrait de nouveau s'intéresser de plus près aux performances de ses voisins. Des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent pour réclamer une prise en compte plus sérieuse du critère de l'endettement, passé jusqu'à présent sous silence, la Belgique et surtout l'Italie étant dans le collimateur.

Arnaud Leparmentier

La Banque de France privée de rapport

CONTRAIREMENT à ses voisins européens, comme l'Allemagne, les Pays-Bas ou la Belgique, le gouvernement français ne devrait pas demander au Conseil de la Banque de France (CPM) de rédiger un rapport sur l'état de convergence des pays européens. Une demande du gouvernement français aurait satisfait les membres du Conseil de la politique monétaire, qui se seraient ainsi vus traités au même rang que la Bundesbank. Le document rédigé par le conseil de l'institut d'émission français, bien disposé à l'égard des pays d'Europe du Sud, aurait également pu servir de contrepoids au rapport élaboré par la Bundesbank dans le cas où celle-ci déciderait de s'attaquer à la sincérité des comptes publics italiens.

Le gouvernement français n'a pas tenu compte de ces arguments. Il a estimé que les bons résultats obtenus par la France et les autres pays en matière de réduction des déficits publics se suffisaient à eux-mêmes. Certains experts gouvernementaux ont peut-être craint des réactions défavorables au sein de la majorité plurielle à l'idée qu'on confie à la Banque de France le soin d'orienter la décision des pouvoirs publics sur le choix des premiers participants à la zone euro.

L'attention des marchés financiers va donc se concentrer sur le rapport de la Bundesbank. La plupart des experts estiment toutefois que celui-ci aura une importance avant tout symbolique, puisque l'avis officiel des banquiers centraux européens sera contenu dans le document que remettra l'Institut monétaire européen (IME) le 25 mars. Les experts imaginent mal comment les conclusions de l'IME, signées par le président de la Bundesbank Hans Tietmeyer, pourraient s'éloigner de celles du rapport de la banque centrale allemande.

Pierre-Antoine Delhommais

L'Italie se prépare à de nouveaux sacrifices

ROME
correspondance

Le déficit budgétaire italien a représenté 2,7 % du PIB en 1997. L'Institut national de statistiques l'a annoncé officiellement vendredi 27 février, confirmant ainsi les prévisons avancées ces derniers temps. L'Italie a atteint son objectif de respecter le critère de Maastricht le plus important, qui semblait hors de sa portée il y a à peine un an, quand le déficit affiché était encore de 6,8 %, loin du fatidique seuil de 3 %.

L'enthousiasme est tempéré par les interrogations soulevées par ce résultat spectaculaire. En chiffres absolus, le déficit, en 1997, est passé de 130 000 milliards de lires à 52 220. La rapidité avec laquelle cette réduction a été obtenue renforce la méfiance qui a accompagné les efforts des deux derniers gouvernements italiens pour recoller au peloton de tête des pays de l'euro. La question que l'on pose à Rome un jour sur deux est toujours la même : l'Italie parviendra-t-elle à rester « vertueuse » ?

Pourtant, les chiffres sont clairs. L'inflation, même si elle a donné des signes de réchauffement ce mois-ci, semble stabilisée autour de 1,8 %, largement dans la moyenne européenne. Tout comme les taux d'intérêt à long terme. Rome a également fait un retour réussi, quoique tardif, dans le système monétaire européen.

Seul le problème de l'endettement fait que l'Italie reste toujours sous surveillance. Même si elle a commencé à baisser, la dette publique se situe encore autour de 121,6 % du PIB, soit le double du critère fixé par le traité de Maastricht. Accumulée depuis la crise pétrolière de 1973 et négligée par les gouvernements chrétiens-démocrates et socialistes qui « achetaient » ainsi la paix sociale, cette dette de plus de 2 millions de milliards de lires réduit la marge de manœuvre de l'équipe Prodi. Carlo Azeglio Ciampi, ministre du Trésor, joue le « briseur de rêves » pour refroidir l'ardeur de ceux qui, dans la majorité gouvernementale, voudraient profiter des bons résultats pour lâcher un peu de lest dans la politique de rigueur. L'ancien gouverneur de la Banque d'Italie ne l'entend pas de cette oreille. Il s'est engagé auprès de ses pairs à présenter au mois d'avril, avant le Conseil européen sur l'euro, les grandes lignes de son projet de budget pour 1999 ainsi que le document de programmation économique et financière pour les trois prochaines années.

« L'EURO SERA LE PURGATOIRE »

La carte que le ministre compte jouer est ambitieuse : réduire l'endettement de 3 points par an pendant les dix prochaines années. L'objectif étant d'arriver à respecter le critère de 60 % par rapport au PIB d'ici à 2010. Ce remède de cheval passe obligatoirement par la poursuite des sacrifices que les Italiens croyaient avoir désormais derrière eux. Les plans de rigueur pour les prochaines années seront cependant moins rudes que ceux ayant permis de faire rentrer 60 000 milliards de lires supplémentaires dans les caisses de l'Etat en 1997. Les indiscrétions parues ces jours-ci dans la presse font état d'ajustement budgétaire qui, sur trois ans, serait de l'ordre de 25 000 milliards de lires. Dans le programme prévu jusqu'ici, il se limitait à 14 000. Les privatisations devraient rapporter, elles, 10 000 à 12 000 milliards de lires de recettes par an, poursuivant ainsi dans la ligne que le ministère du Trésor considère comme sa plus grande réussite. Elles ont jusqu'ici procuré 40 000 milliards de lires au Trésor.

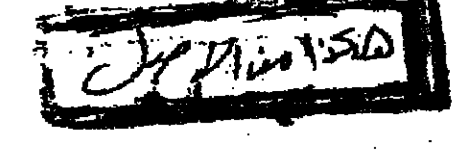
L'autre front sur lequel le gouvernement pense avoir donné d'amples gages à ses partenaires est celui des *residui passivi*, les crédits budgétaires résiduels, c'est-à-dire les sommes engagées et non dépensées qui pourraient fausser tous les comptes. Le conseil des ministres, avec des coupes dans les différents départements, s'est fixé pour objectif de parvenir à 70 000 milliards d'économies dans ce domaine. Dans les dédales du budget de l'Etat, le ministère du Trésor a en outre fait ressortir des *residui attivi*, des recettes prévues mais pas encore encaissées, qui seraient de l'ordre de 140 000 milliards de lires.

L'entreprenant Carlo Azeglio Ciampi compte beaucoup, lors de ses examens européens, sur le chiffre de la croissance. Selon les estimations, celle-ci devrait s'élever, en 1998, à 2,5 %, une reprise qui se confirme depuis le mois de septembre 1997. Ce qui fait dire aux membres de la majorité que ce n'est pas un *« pays mort »* – pour reprendre une expression favorite de l'opposition – que le gouvernement Prodi est en train de conduire en Europe.

Le débat en Italie n'est plus en effet de savoir comment entrer dans la zone euro, mais comment y rester. Plus que les critères de Maastricht, c'est désormais le pacte de stabilité qui devient la boussole de tous les pays membres, vers une rigueur financière sans retour.

Après l'examen de passage réussi dans l'euro, certains secteurs de la majorité de centre-gauche avaient envisagé une phase de relance de l'emploi et de la croissance. Le débat a vite été clos. La rigueur est la seule voie possible. Le gouverneur de la Banque d'Italie, Antonio Fazio, a trouvé l'image qu'il fallait pour mettre en garde contre un « europtimisme » trop marqué : *« L'euro sera le purgatoire, pas le paradis, il n'y a pas d'illusions à se faire. »*

Salvatore Aloise



Le président russe menace de limoger sous peu trois ministres du gouvernement

La décision de Boris Eltsine sanctionne les mauvais résultats économiques

Attendue depuis trois mois, et plusieurs fois reportée, la décision du président russe, Boris Eltsine, de limoger trois ministres du secteur économique accusés d'être responsables des difficultés subies par la population devrait intervenir très prochainement. Un limogeage qui devra respecter le délicat équilibre des pouvoirs au sein du gouvernement, tout en sanctionnant les difficultés économiques de la CEI.

MOSCOU
de notre correspondante

La grande séance de réprimandes du gouvernement russe par le « tsar » Boris, attendue depuis trois mois et plusieurs fois reportée, a enfin eu lieu, jeudi 26 février. Mais le spectacle fut incomplet : la foudre n'a pas frappé. Boris Eltsine répétait depuis la mi-novembre qu'il allait convoquer ses ministres et les *« regarder dans les yeux »* pour savoir lesquels sont *responsables des souffrances du peuple* en 1997, afin de les renvoyer. Jeudi encore, il inaugura la séance, tenue en présence de députés, en annonçant, solennel, qu'à son issue le gouvernement pourrait compter *« trois ministres de moins »*. La formule, évoquant ici un film célèbre, souleva des rires sur les bancs.

Mais, à l'étonnement général, c'est Boris Eltsine lui-même qui ne regagna pas la salle à l'issue de la première pause. La suite, dirigée par le premier ministre Viktor Tchernomyrdine, ne fut plus jugée digne d'être retransmise en direct par la télévision. L'entourage du président avança diverses raisons improbables pour expliquer son absence. Les députés en conclurent, sans s'émouvoir, qu'il s'agissait encore d'un problème de santé. Mais Boris Eltsine réapparut comme prévu dans l'après-midi pour recevoir Leonid Koutchma, qui entamait la première visite d'Etat en Russie d'un président ukrainien.

En réalité, l'exercice avait perdu beaucoup de son intérêt en janvier, quand le maître du Kremlin fit savoir que ses « jeunes réformateurs », Anatoli Tchoubaïs et Boris Nemtsov, menacés fin 1997, ne seront finalement pas livrés aux fauves, en l'occurrence les communistes, les banquiers et les médias de ces derniers. Il ne fut jamais question, par ailleurs, de remercier les divers ministres régaliens montés en grade avec la guerre en Tchétchénie. Mais il fallait trouver des victimes pour ne pas faire mentir le président.

QUATRE NOMS CITÉS

Quatre candidats furent donc cités dans le rapport lu jeudi par M. Tchernomyrdine, intouchable lui-même car « garant de la stabilité » : le premier, membre de son propre clan, est le vice-premier ministre chargé des relations avec la CEI, Valéri Serov, critiqué, ainsi que son nouvel adjoint, Adamichine ; le troisième, le ministre du commerce extérieur Mikhaïl Fradkov, se rattache de plus loin au même groupe ; le dernier, le ministre des impôts Alexandre Potchinok, est en revanche un proche de M. Tchoubaïs. L'éternelle logique eltsinienne de l'équilibre des pouvoirs se profile donc derrière ces choix. Mais certaines réalités aussi.

L'échec du pouvoir russe dans son environnement « proche » est *en effet patent, même s'il n'est pas* le seul. *« La CEI forme un ensemble régional de moins en moins intégré »*, affirme ainsi une étude du Poste économique de l'ambassade de France à Moscou. Elle souligne que le commerce intra-régional de ce qui était l'URSS, après une baisse de 10 % en 1997, ne représente plus que 27 % des importations de la CEI et 39 % de ses exportations, contre quelque 70 % en Europe occidentale et 50 % en Asie. Les voisins de la Russie, surtout s'ils ont peu de problèmes énergétiques, s'affranchissent de plus en plus. Même l'Ukraine, malgré le poids du gaz russe, suit le mouvement : elle dépend encore de la CEI à 40 % de ses exportations, mais à 23 % seulement pour ses importations. La crise institutionnelle de la CEI s'aggrave aussi, avec la naissance d'accords politiques sub-régionaux. *« Les dirigeants russes semblent s'impliquer davantage »* pour résister à cette tendance, *« mais il est encore trop tôt pour apprécier la portée de décisions récentes comme l'accord avec l'Ukraine »*, conclut l'étude.

Jeudi, M. Tchernomyrdine ne s'est écarté de son texte qu'une seule fois : pour s'indigner du *« snobisme »* des Russes qui pensent que les voisins de la CEI *« n'ont pas le choix et reviendront de toute façon vers la Russie »*. *« Ils ne reviendront pas,* dit-il, *si nous n'y travaillons pas, sur une base mutuellement avantageuse. »* M. Tchernomyrdine souligna que, pour cela, il ne fallait pas des *« bureaucrates »* (dont M. Serov est une image encore plus parfaite que le premier ministre lui-même), mais des *« politiques »*. Autre échec : l'érosion de l'excédent commercial russe, due pour beaucoup à la baisse du prix du pétrole exporté, qui n'augmente pas en quantité par manque d'investissements. Mais la faute en reviendrait plus aux « oligarches » russes, soucieux de ne pas céder de pouvoir à des partenaires étrangers, qu'au ministre du commerce extérieur. Enfin, si les impôts ne rentrent pas en Russie, c'est clairement la faute de ces « oligarches », et non celle du jeune ministre Potchinok, en lutte ouverte, quoique inégale, contre eux. M. Tchernomyrdine a expliqué qu'en parlant de trois coupables le président avait en réalité une vue *« plus large et dynamique du processus de renouvellement des cadres »*, qu'il trancherait *« demain ou dans les jours à venir »*. Dans les couloirs, on évoquait le temps où les secrétaires du parti, qui n'avaient pas encore de clans financiers à équilibrer autour d'eux, n'avaient pas non plus d'états d'âme à faire tomber le couperet publiquement lors de séances semblables, pour que nul n'oublie qui est le patron.

Sophie Shihab

Luis Roldan et Mario Conde condamnés par la justice espagnole

MADRID
de notre correspondante

Plus qu'une coïncidence, c'est presque un symbole. Quelques heures à peine après avoir *présenté des comptes en règle pour l'examen* de passage dans le futur groupe de tête de l'euro, l'Espagne vient de donner un grand coup de balai aux fantômes du passé : dans la même *journée, jeudi 26 février*, l'ex-directeur de la Guardia Civil, Luis Roldan, incarcéré à titre préventif depuis trois ans, a été condamné à vingt-huit ans de prison pour détournement de *fonds ; le flamboyant ex-banquier Mario Conde* est, lui, entré finalement en prison pour purger une peine de quatre ans et six mois, pour « malversations ». Tous deux avaient fait appel d'une précédente sentence et ont vu leurs peines légèrement réduites.

Le « cas Roldan » a certainement pesé lourd aux élections législatives de 1996, que le Parti socialiste (PSOE) a perdues, après quatorze ans de règne ininterrompu. L'affaire est énorme : Luis Roldan, cet ancien petit employé d'une entreprise de Saragosse, grandi dans l'ombre souveraine du PSOE, s'était propulsé à force d'astuce, de trafic d'influence et de faux diplômes jusqu'à la tête de la Guardia Civil, la gendarmerie, *dont il sera le premier patron « civil »*. On parlait même de lui pour devenir ministre de l'intérieur lorsque, en 1993, le journal *Diario 16* fit une enquête sur l'insolite vie luxueuse de ce *serviteur de l'Etat, qui collectionnait voitures et* résidences.

La justice découvrit qu'il avait détourné 2 milliards de pesetas (environ 80 millions de *francs), destinés, en principe, à la lutte contre le* terrorisme, mais qui avaient fini sur une quarantaine de comptes en Suisse. Ce qui vaut aujourd'hui à M. Roldan une « indemnisation » colossale à verser à l'Etat. *Luis Roldan, dont la* femme, Blanca, a été condamnée à quatre ans de prison pour « complicité », touchait sur tout : des contrats de fabrication des uniformes *à la protection de certains industriels*, auxquels il faisait croire qu'ils étaient menacés par des terroristes.

Convoqué par un juge au printemps 1994, il prit la fuite. On le retrouvera au Laos, puis en Thaïlande dix mois plus tard, où il sera arrêté. Le scandale fut tel que le ministre de l'intérieur, Antonio Asuncion, dut démissionner. De leur côté, les socialistes, englués déjà dans d'autres scandales, bien qu'ils aient réclamé un « jugement exemplaire », étaient accusés de corruption généralisée par leurs adversaires conservateurs. A peine en prison, Luis Roldan déclarait craindre pour sa vie et dénonçait ses anciens supérieurs, pour avoir ordonné les détournements effectués. Il a aussi affirmé que Felipe Gonzalez, l'ex-chef du gouvernement socialiste, aurait couvert les assassinats du GAL, ces escadrons de la mort anti-séparatistes basques.

Le cas Mario Conde est plus complexe encore. L'ex-banquier, qui était jusqu'ici en liberté sous caution, n'a pas hésité à pêcher en eaux troubles pour servir des ambitions politiques *que l'on dit démesurées. Son nom revient* souvent derrière chacun des scandales, vrais ou supposés, qu'il aurait « soufflés » à la presse, ces dernières années, pour laminer le Parti socialiste. Condamné pour avoir empoché 600 millions de pesetas, versés en 1990 par Banesto, le groupe qu'il dirigeait, à Argentia Trust, une société-écran installée aux Antilles, Mario Conde n'en a pas fini avec la justice. Il devra s'expliquer aussi sur le trou de 600 milliards de pesetas découvert dans les comptes de Banesto, ce qui avait conduit la Banque d'Espagne à mettre le groupe sous tutelle en 1993.

Marie-Claude Decamps

Washington veut réviser le système de « certification » antidrogue

WASHINGTON
de notre correspondant

En rendant publique, jeudi 26 février, à Washington, la liste des pays qui satisfont aux critères américains de lutte contre la drogue – la fameuse « certification » –, Madeleine Albright, la secrétaire d'Etat américaine, a *confirmé que l'exercice auquel le* gouvernement des Etats-Unis se livre chaque année répondait de plus en plus au souci de ménager tel ou tel pays *en fonction d'intérêts* diplomatiques. Les responsables américains ne le nient d'ailleurs plus, convaincus qu'il est *temps de revoir un processus qui* n'a pas fait la preuve de son efficacité, et peut-être d'en confier la responsabilité à une organisation multilatérale.

La politisation de la certification était déjà flagrante en 1997, lorsque les Etats-Unis, comme cette année, avaient épargné le *Mexique alors que les carences du* gouvernement de Mexico étaient spectaculairement illustrées par l'arrestation du plus haut responsable mexicain de la lutte antidrogue, *le général* Gutiérrez Rebollo, accusé de complicité avec l'un des plus importants narcotrafiquants du pays (*Le Monde* du 20 février 1997). Cette tendance s'est confirmée cette année avec l'annonce que la Colombie, pour la troisième année consécutive, n'aurait toujours pas droit au certificat, mais qu'elle bénéficierait, au nom de l'*« intérêt national »* (américain), d'une faveur spéciale : les sanctions économiques qui, habituellement, accompagnent la « décertification » ne seront, cette fois, pas appliquées à Bogota.

Alors que le mandat du président colombien, Ernesto Samper, arrive à échéance et que la Constitution lui interdit d'en briguer un autre, Washington souhaite manifestement adresser un signal à son successeur et préparer le terrain d'une coopération renforcée dans la lutte contre les narcotrafiquants. En ce domaine, l'« actuel » gouvernement colombien n'a pas manifesté une volonté politique très affirmée, a souligné Mme Albright, même si la police et les services de lutte contre les stupéfiants du général Rosso José Serrano ont obtenu quelques résultats, notamment contre le cartel de Cali.

PROCESSUS « OFFENSANT »

Trois autres pays (le Cambodge, le Pakistan et le Paraguay) sont traités comme la Colombie, alors que l'Afghanistan, la Birmanie, l'Iran et le Nigeria figurent de nouveau dans la catégorie des pays décertifiés et sanctionnés. Pour la première fois, la Syrie et le Liban sont lavés de tout soupçon. Enfin, vingt-deux pays passent le test de la certification. Ces décisions ont été critiquées par le Congrès, traditionnellement partisan d'une politique plus intransigeante envers les pays mêlés au trafic de drogue.

L'administration Clinton est consciente des déviations d'un processus de certification unanimement *qualifié d'« offensant »* par les Etats d'Amérique latine. Elle souhaiterait qu'à l'avenir ces derniers assument collectivement la responsabilité de *« noter »* les efforts des pays en lutte contre le trafic de drogue, par exemple dans le cadre de l'Organisation des Etats américains (OEA). Bill Clinton devrait faire des propositions en ce sens en avril, à l'occasion du sommet des Amériques, prévu au Chili. Les Nations unies, *qui, en juin,* doivent tenir une session spéciale sur le problème du trafic de drogue, hésitant, pour leur part, à confier une telle autorité à l'OEA.

Quelle que soit la solution retenue, une plus grande coopération multilatérale pourrait, à l'avenir, se substituer au processus strictement nord-américain d'aujourd'hui. Mais cette bataille-là n'est pas gagnée : le Congrès ne renoncera pas facilement à un mécanisme que les républicains estiment vital pour faire pression sur les pays qui, tout en bénéficiant de l'assistance financière de Washington, alimentent cependant le marché américain de la drogue.

Laurent Zecchini

Satisfaction en Colombie

La décision américaine de ne pas appliquer de sanctions à l'égard de la Colombie – qui demeure cependant sur la liste des « mauvais élèves » de la lutte antidrogue – a été accueillie à Bogota avec une évidente satisfaction. La ministre des affaires étrangères, Maria Emma Mejia, s'est immédiatement félicitée que la Colombie *« sorte de cette catégorie de décertifié, qui pose des problèmes politiques et crée une mauvaise image »*. La ministre a affirmé qu'*« il était impossible que* [l'effort de la Colombie dans la lutte antidrogue] *ne soit pas reconnu par tous les pays du monde, y compris par le pays avec lequel la Colombie avait le plus collaboré : les Etats-Unis »*. Maria Emma Mejia a aussi qualifié la délivrance de ce certificat de bonne conduite par Washington de mécanisme *« néfaste, qui divise plutôt qu'il n'unit les efforts »*. Selon une récente étude de la chambre de commerce colombo-américaine, la « décertification » a coûté en deux ans plus de 800 millions de dollars de pertes à la Colombie. – *(Corresp.)*

L'ancien chef des forces de l'ONU au Rwanda reviendra devant le TPR

ARUSHA. Le général canadien Roméo Dallaire reviendra témoigner devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPR), qui siège à Arusha, en Tanzanie. L'accusation le lui a demandé *avant qu'il ne quitte* Arusha, jeudi 26 février. A la demande de la défense, il avait été entendu la veille dans l'affaire Akayesu, la première examinée par la Cour (*Le Monde* du 27 février).

Le général devrait notamment être appelé à témoigner lors du procès du colonel Théoneste Bagosora, considéré comme le « cerveau » du génocide commis par les extrémistes hutus et l'armée rwandaise. Roméo Dallaire était en contact quasi quotidien avec le colonel Bagosora lorsqu'il était à Kigali. Avant de rejoindre le Canada, Roméo Dallaire a évoqué, ému, l'accusé, sans le nommer : *« Je sais que Dieu existe parce que j'ai rencontré le Diable »*. – *(Corresp.)*

Cessez-le-feu annoncé au Cambodge

PHNOM PENH. Le gouvernement cambodgien a ordonné, vendredi 27 février, à ses troupes d'observer un cessez-le-feu à la suite d'une annonce similaire du co-premier ministre déchu, le prince Norodom Ranariddh, selon une source gouvernementale. L'homme fort du Cambodge, le second co-premier ministre Hun Sen, s'était félicité, plus tôt dans la journée, *de la décision de son rival*, le prince Norodom Ranariddh, de proclamer un cessez-le-feu unilatéral, ajoutant que Phnom Penh allait étudier cette proposition. Le fils du roi Sihanouk, premier co-premier ministre évincé du pouvoir, a appelé les troupes qui lui sont loyales à *« déclarer un cessez-le-feu unilatéral »* à compter de vendredi minuit au Cambodge. – *(AFP.)*

EUROPE

■ ***ROYAUME-UNI : pour financer un fonds de 5,5 millions de livres,*** destiné à encourager des initiatives pour la défense des droits de l'homme, *via* les ambassades britanniques à l'étranger, le Foreign office devrait obtenir de prélever jusqu'à 2,3 millions de livres sur le budget de la défense de Grande-Bretagne en 1998, selon le quotidien *The Independent* de vendredi. Les crédits viennent des dépenses consacrées à l'entraînement des armées.

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : un attentat à la bombe contre un autocar** dans la région de Médéa, à 80 kilomètres au sud d'Alger, jeudi 26 février, a fait 10 morts et 16 blessés, selon les services de sécurité, confirmant une recrudescence *des embuscades contre les civils et les militaires depuis une* semaine. Mercredi, 13 personnes avaient été blessées, dont 2 grièvement, par *« un engin explosif »* lancé contre un bus dans le centre d'Alger, selon les services de sécurité. Deux jours plus tôt, l'explosion d'une bombe contre un train *au sud d'Alger, près de Boufarik, avait fait 21 morts et* 52 blessés, selon des bilans de presse. – *(AFP.)*

■ **COMORES : les Anjouanais ont adopté une « Constitution séparatiste »**, à une très large majorité, lors d'un référendum organisé, mercredi 25 février, dans l'île indépendantiste de l'archipel des Comores. Le projet de Constitution soumis aux Anjouanais stipule dans son dernier article que *« les lois constitutionnelles de la République fédérale islamique des Comores sont abrogées »*. – *(AFP.)*

■ **NIGERIA : Tunde Oladepo, rédacteur en chef au quotidien *Guardian***, a été tué par balles par des inconnus, jeudi matin 26 février, dans sa résidence d'Abeokuta, capitale de l'Etat d'Ogun, au sud-ouest du pays, selon la direction du journal. Tunde Oladepo, âgé de 33 ans, a été tué devant sa femme et ses deux enfants. – *(AFP.)*

■ **SIERRA LEONE : Ahmad Tejan Kabbah, président civil élu de la** Sierra Leone, renversé en mai 1997 par un putsch, a déclaré, jeudi 26 février, qu'il rentrerait le 10 mars dans son pays, libéré de la junte militaire par l'armée nigériane. M. Kabbah a annoncé son retour en quittant le Nigeria, où il se trouvait depuis lundi pour des entretiens avec le chef de l'Etat, le général Sani Abacha. – *(Reuters.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : l'armée a confirmé, vendredi 27 février**, la mort, la veille, de deux soldats et d'un officier lors d'une attaque au mortier par des combattants du Hezbollah chiite contre le poste d'observation qu'ils tenaient dans la zone dite *« de sécurité »* que l'Etat juif occupe au Liban sud. Trois autres soldats ont été blessés. L'armée israélienne a bombardé en représailles les environs de cinq villages faisant face à cette position, à l'extérieur de ladite zone. – *(AFP.)*

ASIE

■ **PAKISTAN : au moins 4 personnes ont été tuées** et plus de 30 blessées, jeudi 26 février, lorsqu'une puissante bombe a explosé dans un train de voyageurs près de la ville industrielle de Faisalabad, dans la province pakistanaise du Penjab, a annoncé la police. Une autre bombe a explosé près d'un magasin dans le bazar de la ville, blessant 7 personnes, a déclaré la police, qui a qualifié les deux déflagrations d'*« actes de terrorisme »*. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **COMMERCE : 300 représentants de l'Action mondiale des peuples** *contre le libre-échange et l'OMC (AMP)*, réunis à Genève, ont annoncé, avant de se séparer, mercredi 25 février, une série de manifestations de protestation pour marquer le 50e anniversaire de la mise en place du système commercial multilatéral, qui aura lieu en mai. Dans son manifeste, l'AMP dénonce les *méfaits du néolibéralisme* et appelle à *« la désobéissance civile non violente »* pour organiser la résistance. L'AMP regroupe des mouvements paysans d'Inde, des Philippines, d'Afrique et d'Amérique latine, les zapatistes du Mexique, des organisations de peuples indigènes et aussi divers *groupes écologistes ou féministes* d'Europe, d'Amérique du Nord et de Russie. – *(Corresp.)*

Les Etats-Unis pressent l'Indonésie de pousser les réformes économiques

WASHINGTON. Envoyé spécial du président Clinton à Djakarta, l'ancien vice-président américain Walter Mondale devrait tenter, au cours du *week-end*, de pousser le président Suharto à s'engager dans la voie des réformes afin de sortir de la crise financière. *Les pays du G7* attendent toujours que l'Indonésie respecte ses engagements à l'égard du FMI et renonce à son projet de lier sa monnaie, la roupie, au dollar. Le séjour de M. Mondale intervient sur fond d'instabilité sociale. Plusieurs milliers d'étudiants ont protesté pendant deux jours pour exiger des réformes politiques et économiques. De leur côté, les banques créancières poursuivent depuis jeudi 26 février leurs discussions avec les autorités indonésiennes pour le réaménagement de la dette extérieure privée de 73 milliards de dollars. De nombreuses compagnies éprouvent des difficultés pour rembourser leur dette en raison de la chute de la roupie. – *(AFP, Reuters.)*

L'Asie du Sud-Est craint de nouveaux nuages polluants

Les incendies repartent de plus belle à Bornéo, menaçant une nouvelle fois d'empoisonner l'air de la région

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Une recrudescence d'incendies à Kalimantan, la partie indonésienne de l'île de Bornéo, suscite l'inquiétude dans une région où le désastre de septembre et d'octobre derniers reste très présent dans les esprits. Des nuages polluants, provoqués par des feux à Sumatra et à Kalimantan, avaient alors couvert une partie de l'Asie du Sud-Est, de la péninsule malaisienne au sud de l'archipel philippin. Plus d'un millier de foyers ont été repérés depuis début février à Kalimantan, où les pluies demeurent faibles. Un changement d'orientation des vents, en principe en avril, pourrait donc rabattre, notamment sur Singapour et sur la Malaisie, une chape polluante.

A Kalimantan, selon des chiffres officiels indonésiens, généralement prudents, 4 000 hectares ont déjà brûlé, dont 2 000 dans le parc forestier de Kuti. De premiers foyers ont également été repérés à Sumatra et dans l'archipel de Riau, proche de Singapour. Dans une période de sécheresse inhabituelle, généralement attribuée à El Niño, les feux sont parfois volontaires : préparation des terres aux cultures ou dégagement de terrains fraîchement déboisés. Les Indonésiens estiment cependant qu'ils demeurent encore sous contrôle et que le risque d'une catastrophe n'est pas imminent.

Réunis mercredi 25 février à Kuching, capitale de l'Etat malaisien de Sarawak, frontalier de Kalimantan, les ministres de l'environnement de la région n'en ont pas moins lancé un appel à une assistance internationale. L'aide déjà offerte par la France, les Etats-Unis, l'Allemagne et le Canada ne suffirait pas en cas d'extension des feux. En septembre 1997, l'état d'urgence avait été décrété pendant une semaine à Kuching, l'air y étant devenu irrespirable.

Le petit sultanat voisin de Brunei, niché dans le nord de Bornéo, a été contraint, le 23 février, de célébrer le quatorzième anniversaire de son indépendance dans un stade couvert en raison d'un brouillard polluant. L'aéroport de Samarinda, chef-lieu de la province de Kalimantan-Oriental, a été fermé à plusieurs reprises depuis un mois, faute de visibilité. L'agence officielle indonésienne Antara a également rapporté que les fumées affectaient déjà la santé des populations dans plusieurs secteurs de Kalimantan.

Plus de 260 000 hectares avaient été incendiés en 1997, et l'addition s'était élevée à plus de 8 milliards de francs en soins médicaux et dégâts (cultures, tourisme..), selon une étude que viennent de publier deux organismes écologistes, l'un singapourien et l'autre indonésien. Les voisins de l'Indonésie redoutent donc que, si la sécheresse persiste, les fumées ne se replient sur leurs territoires. La Malaisie est d'autant plus préoccupée qu'elle doit accueillir, en septembre, les Jeux du Commonwealth. Si le désastre de 1997 se reproduit, a averti le *Straits Times* de Singapour, journal progouvernemental, les excuses de l'Indonésie ne pourront plus, cette fois-ci, être acceptées.

Jean-Claude Pomonti

Les mutineries de soldats mécontents s'étendent dangereusement au Niger

Une dizaine de personnalités ont été prises en otage

Plusieurs garnisons militaires se sont mutinées au Niger depuis samedi 21 février. Les soldats en colère réclament le paiement de leur solde et les fonctionnaires civils exigent le versement de six mois d'arriérés de salaire. Ils viennent d'observer une grève générale de quarante-huit heures. Le Niger, l'un des pays les plus pauvres de la planète, est éprouvé depuis une dizaine d'années par une sévère crise économique et financière.

LES MUTINERIES de soldats, qui ont commencé samedi 21 février au Niger, se sont étendues jusqu'à Zinder et Arlit, après avoir touché les régions de Diffa (extrême Sud-Est) et Agadez (centre). Une dizaine de personnalités nigériennes, civiles et militaires, étaient toujours détenues vendredi matin par les soldats nigériens. Un ressortissant français, Jean-Jacques Cattaux, directeur de production à la Société des mines de l'Aïr (Somar), qui avait été pris en otage, a été libéré jeudi.

Ces mutineries ont commencé dans deux régions où les négociations du gouvernement avec les rébellions – touarègue dans la région d'Agadez et toubоue dans la zone de Diffa – ont suscité des frustrations chez les militaires. La position d'anciens rebelles parfois mieux traités par le gouvernement que l'armée régulière et l'interdiction de poursuivre les rebelles après qu'ils ont lancé des attaques alimentent le ressentiment des soldats, qui se sont déjà mutinés dans le passé.

C'est à 1 150 kilomètres à l'est de Niamey, à Diffa, qu'a démarré la dernière vague de mutinerie. Le secrétaire général de la préfecture, le sous-préfet et le commandant de la garnison sont détenus depuis cette date par les soldats. Relâchés mercredi par leurs ravisseurs, ils ont été repris quelques heures plus tard, témoignant d'un durcissement de la situation, lié, selon les mutins, à des déclarations faites mercredi à Niamey par le ministre de la défense, Yahaya Tounkara.

Le ministre, réfutant le terme de mutinerie, avait évoqué des « *mécontentements* » et des « *mouvements d'humeur* » dont la seule cause serait imputable aux retards de paiement des soldes. A Agadez, gagnée mercredi par le mouvement, le préfet de la ville, le lieutenant-colonel Maï Manga Oumara, le commandant de la zone de défense et le commandant de la légion de la gendarmerie, ont été pris en otage par la troupe. A Arlit, la cité minière du pays et centre d'exploitation de l'uranium, située au nord d'Agadez, les militaires se sont soulevés par « *solidarité* » avec leurs collègues.

A Zinder, deuxième ville du pays, touchée jeudi, jour de marché, par la révolte des hommes en uniforme, le maire a été « arrêté ». Officiellement, le préfet de région, le colonel Abou Oumarou, se trouve actuellement à Kaduna (nord du Nigéria), où se tient une foire commerciale. La capitale, Niamey, la région de Maradi (Sud), troisième ville du pays, et Tahoua, au nord, semblent être épargnées par la mutinerie. Les départements de Dosso (Sud) et de Tillabéry (Ouest) n'ont pas de garnisons militaires.

GRAVE CRISE ÉCONOMIQUE

Le chef d'état-major de l'armée, le colonel Moussa Moumouni Djermakoye, s'est rendu jeudi à Agadez et Diffa pour s'entretenir avec les hommes du rang, alors qu'à Niamey le ministre de la défense réunissait les hauts responsables de l'armée. Les soldats réclament le versement d'arriérés de salaires et d'indemnités diverses. A Diffa, ils réclament aussi le départ « *sans conditions* » de deux officiers.

A Diffa et à Zinder (600 kilomètres à l'est de Niamey), les mutins ont imposé un couvre-feu. Ceux de Diffa ont affirmé qu'ils iraient « *jusqu'au bout pour obtenir la satisfaction de leurs revendications* ». Le ministre de la défense avait assuré, lundi, que les doléances des soldats seraient satisfaites dès le lendemain, indiquant que l'argent correspondant à un mois de solde était en train d'être acheminé.

Les agents civils de la fonction publique ont mis fin vendredi à deux jours de grève générale. Ils réclamaient le paiement de six à sept mois d'arriérés de salaires, dont ceux de décembre 1997 et de janvier 1998. Depuis près d'une décennie, le Niger, classé dernier pays du monde dans l'indice de développement humain de l'ONU, traverse une grave crise économique en raison de la chute vertigineuse des cours de l'uranium. Ces difficultés économiques sont doublées d'une crise politique qui retarde l'application des accords conclus en 1996 avec le FMI et la Banque mondiale. – *(AFP, Reuters.)*

La Chine échappe à la condamnation de l'Europe sur les droits de l'homme

PÉKIN
de notre correspondant

« *Sage décision.* » Pékin a évité le triomphe jubilatoire en saluant la décision des Européens, lundi 23 février, de ne pas s'associer à une résolution condamnant la Chine lors de la prochaine réunion, en mars, de la commission des droits de l'homme de Genève. Les autorités chinoises ont préféré avoir le soulagement discret plutôt que d'embarrasser les Quinze avec des communiqués de victoire par trop bruyants. Le succès diplomatique n'en est pas moins spectaculaire pour un régime qui n'a pas ménagé ses efforts afin de se sortir de ce guêpier rituel où s'étalaient, chaque année à Genève, ses turpitudes en matière de détentions arbitraires ou de système concentrationnaire.

Les Quinze ont donc donné raison à la position de la France qui, en 1997, avait semé la zizanie au sein de l'Union en prenant unilatéralement la décision de ne plus cautionner les « *gesticulations* », jugées « *stériles* », entourant les débats de la commission de Genève. Au grand dam des organisations de défense des droits de l'homme – Amnesty International s'insurge, en rappelant que « *des milliers de prisonniers politiques restent en détention* » –, les petits pays récalcitrants (Danemark, Pays-Bas) ont rejoint cette année les tenants de la « realpolitik » (France, Allemagne, Grande-Bretagne...). Dans une belle démonstration d'unité, les Européens ont jugé que le dialogue engagé avec Pékin avait déjà produit suffisamment de « *résultats encourageants* » pour qu'il vaille la peine d'être poursuivi.

Quels résultats ? Les experts et diplomates qui participaient, les 23 et 24 février, à Pékin, à un séminaire euro-chinois sur les droits de l'homme, étaient assez gênés pour identifier des avancées très concrètes, en dehors de la libération du dissident Wei Jingsheng – libération qui est aussi une expulsion. Leur principale satisfaction tient plutôt dans la nouvelle volonté affichée par la Chine de « *discuter* » et de « *débattre* » d'une question dont elle estimait, hier, qu'elle relevait de sa seule souveraineté. « *Il y a un changement dans l'attitude chinoise* », soulignent-ils, en précisant : « *Nous commençons à parler le même langage.* »

Le gouvernement chinois a tendu ces derniers mois quelques perches à la communauté internationale. Après avoir signé la convention des Nations unies sur les droits économiques, sociaux et culturels – document qui doit encore être ratifié par l'Assemblée nationale populaire –, il étudie de près la convention sur les droits civils et politiques, sans avoir pris un quelconque engagement à le parapher.

Une délégation de juristes français récemment de passage à Pékin a été longuement interrogée sur les obligations liées à ce texte. Pékin commence à s'intéresser à des pans entiers du droit international jusque-là ignorés. Dans le même esprit, les autorités chinoises ont ouvert leurs prisons à des experts du groupe des Nations unies sur la détention arbitraire. Enfin, le haut-commissaire des Nations unies pour les droits de l'homme, Mary Robinson, est prochainement attendu à Pékin.

GAINS DIPLOMATIQUES

La Chine a donc rompu avec l'esprit de la « forteresse assiégée » qui était le sien, notamment depuis le massacre de Tiananmen (juin 1989), qui avait contribué à mettre le pays au ban de la communauté internationale. Les autorités pékinoises ont compris qu'une active politique de relations publiques leur permettrait d'obtenir de précieux gains diplomatiques à un moment où la nouvelle direction chinoise souhaite revenir en grâce au sein du club des puissances respectables de la planète.

La nouvelle stratégie consiste donc à prêter une oreille attentive à des « *conseils* », tout en évitant de se lier les mains par des engagements juridiques contraignants. Cela n'empêche pas les arrestations arbitraires de contestataires, mais au moins l'efficacité diplomatique de cette nouvelle attitude n'est-elle plus à démontrer.

Frédéric Bobin

CONJONCTURE La croissance de l'économie française a atteint 2,4 % en 1997, selon l'Insee. Le gouvernement estime que cela valide l'estimation de croissance de 3 % pour 1998. ● LA MARGE DE MANŒUVRE sur laquelle Lionel Jospin pourrait compter pour le budget de 1999 pourrait avoisiner 60 milliards de francs. Déduction faite des engagements déjà pris, il resterait 35 à 40 milliards, dont une partie affectée à la baisse du déficit et le reste aux mesures nouvelles. ● LE CHÔMAGE a augmenté en janvier de 0,2 %, avec 3 033 700 inscrits si l'on tient compte de la nouvelle méthode de calcul. Mais selon l'ancienne, il a diminué de 1 %. Le taux de chômage, corrigé des variations saisonnières, s'élève à 12,1 %, en baisse de 0,4 point sur un an. ● LES MOUVEMENTS DES CHÔMEURS jugent insuffisantes les mesures annoncées, jeudi 26 février, par Lionel Jospin.

La croissance n'offrira que 40 milliards de francs de marge budgétaire

La reprise économique entraîne une amélioration du marché du travail pour le cinquième mois consécutif. Le gouvernement pourrait consacrer une partie des recettes fiscales supplémentaires escomptées en 1999 à une nouvelle réduction des déficits

« POUR DISTRIBUER, il faut produire. » D'une formule, Lionel Jospin a répondu, jeudi 26 février sur France 3, à tous ceux qui, dans sa propre majorité, l'ont invité ces derniers jours à répartir autrement les fruits de la croissance. Le premier ministre a ainsi suggéré qu'il ne changerait pas le cap de sa politique économique et qu'en tout état de cause les marges de manœuvre dont il pourra disposer au cours des prochains mois ne seront pas considérables.

Le chef du gouvernement n'a, certes, pas indiqué, dans le détail, ce que signifiait son propos. Il n'a ainsi apporté de précisions ni sur la conjoncture économique sur laquelle il pouvait compter, ni sur l'ampleur précise de la marge dont il pourrait user. On peut néanmoins estimer que l'enjeu du débat qui vient de s'engager sur les fruits de la reprise porte sur une somme comprise entre 35 et 40 milliards de francs.

D'où vient ce chiffre ? Il découle d'abord de l'appréciation de la conjoncture. Le gouvernement estime, en effet, que le moteur de l'économie est entré dans une phase d'accélération, et que les derniers indicateurs connus, en particulier la prévision de hausse de 10 % de l'investissement pour 1998 avancée par les industriels, valident sa prévision de croissance de 3 % pour l'année en cours. Cela étant, il estime qu'avant d'ouvrir le débat sur le partage des fruits de la croissance il faut d'abord s'assurer, selon le mot de M. Jospin, que *« cette croissance va être durable »*.

Publiés vendredi 27 février, les derniers comptes nationaux de l'Insee pourront être utilisés par les experts gouvernementaux pour justifier cette prudence. Globalement, le bilan est, certes, à peu de chose près, conforme à ce qui était prévu. La croissance a atteint 0,8 % au 4e trimestre de 1997. Au total, le produit intérieur brut (PIB) a donc progressé de 2,4 % sur l'ensemble de l'année, soit très près de l'évaluation de 2,5 % avancée par l'Insee en décembre. Après une croissance de 1,5 % en 1996, l'activité est donc en phase d'accélération, comme le montrent par ailleurs les bons chiffres du chômage. Pourtant, reste à savoir si, comme l'espère le gouvernement, la demande intérieure va prendre progressivement le relais de la demande étrangère.

PROGRESSION À CONFIRMER

Or, les comptes nationaux mettent en évidence que tout n'est pas encore joué. Sur l'ensemble de 1997, la consommation des ménages n'a ainsi progressé que de 0,9 %, après 2,1 % en 1996. Et l'investissement des entreprises a même reculé de 0,1 %, après – 0,8 % en 1996. Autre indice : pour le seul 4e trimestre de 1997, l'investissement des entreprises n'a progressé que de 0,1 %. Le gouvernement pourra y voir la preuve que, si les prévisions d'investissement pour 1998 sont encourageantes, elles demandent à être confirmées.

Quoi qu'il en soit, ces chiffres permettent de cerner ce que pourraient être les dividendes de la reprise. Dans la loi de finances pour 1998, les recettes fiscales nettes sont évaluées à 1 447 milliards de francs. On peut donc en déduire que, si la croissance se maintient en 1999 sur le rythme de 3 % escompté par le gouvernement – soit, compte tenu de l'inflation, 4 % en valeur –, et que la hausse des recettes fiscales nettes suit cette même progression de 4 %, l'Etat disposerait ainsi d'une marge de manœuvre budgétaire de près de 60 milliards de francs pour dessiner son projet de loi de finances pour 1999.

De cette somme, il faut déduire les engagements pris dans la loi de finances pour 1998 et qui auront un coût en 1999. C'est le cas du crédit d'impôt entretien pour le logement, du crédit d'impôt emploi, du système de provision pour licenciement, ou encore de la mesure annoncée pour l'impôt sur les sociétés (la majoration exceptionnelle de 15 % décidée en juillet 1997 devant être rapportée en deux étapes, dont la première en 1999). Ces mesures devraient coûter 10 milliards de francs.

RÉDUIRE LA DETTE

Par ailleurs, ce que les experts appellent « les prélèvements sur recettes », effectués au profit du budget européen et au titre des collectivités locales, pourraient être majorés de 5 à 10 milliards de francs. Enfin, il est probable que les recettes non fiscales évolueront moins favorablement que par le passé. En particulier, le gouvernement devra tenir compte du fait que les prélèvements effectués sur la Caisse des dépôts ont atteint une limite, ce qui pourrait diminuer la marge de manœuvre d'à nouveau 5 milliards de francs. Au total, on peut donc évaluer à 35 ou 40 milliards de francs, la marge pour 1999, si le scénario de croissance se confirme.

Comment le gouvernement en usera-t-il ? Si l'on se réfère au « Rapport économique et financier » publié en septembre 1997 par Bercy, une première piste est suggérée. Le ministère des finances soulignait que la dette publique, qui avoisine la barre des 60 % du PIB fixée par Maastricht, continue de progresser, même avec des déficits publics ramenés à 3 % du PIB. Pour reprendre le jargon des experts, « le solde stabilisant » se situe à près de 2 % de déficits publics.

En toute logique, le gouvernement devrait donc avoir la tentation d'affecter une partie de ces 35 à 40 milliards de francs à une poursuite de la réduction du déficit budgétaire. Combien restera-t-il donc pour les autres mesures, qu'il s'agisse de dépenses nouvelles ou d'éventuelles baisses d'impôt ? S'agira-t-il d'une vingtaine de milliards de francs, étant entendu qu'il faudra, sur ce montant, prélever le financement des hausses salariales des fonctionnaires ? On le saura cette année un peu plus tôt que prévu. Après l'envoi, en avril, des traditionnelles « lettres de cadrage », le projet de loi de finances pour 1999 devrait être examiné en conseil des ministres au tout début de septembre. En tout état de cause, on devine par avance ce que sera le message du ministère des finances : il n'y a pas réellement de magot caché...

Laurent Mauduit

Le premier ministre se garde des « emballements »

A QUOI FAUT-IL employer les fruits de la croissance ? Lionel Jospin n'a pas échappé, sur France 3, jeudi 26 février, à cette question qui commence à agiter la gauche. Lui préfère se garder des « *emballements* ». En préambule, le chef du gouvernement a rappelé ses choix de base : avoir la croissance la plus forte possible après avoir établi le bon diagnostic économique : « *Nous avons compris que les politiques menées antérieurement maintenaient le taux de croissance français au-dessous de son taux de croissance potentiel. Au fond, on la faisait fonctionner avec un moteur bridé, nous avons débridé ce moteur* », en favorisant la demande.

Le premier ministre a expliqué qu'il faut « *avoir la croissance maximum* », que cette croissance doit être « *aussi riche que possible en emplois* » grâce, notamment, aux emplois-jeunes ou à la négociation sur la réduction du temps de travail et qu'elle doit servir « *la solidarité* ». Ces préalables posés, M. Jospin a remarqué que, récemment encore, certains économistes assuraient que la crise asiatique devait empêcher d'atteindre le taux de croissance de 3 % pronostiqué par le gouvernement pour 1998, alors que, maintenant, on propose de distribuer les fruits de la croissance, sans savoir si elle sera durable.

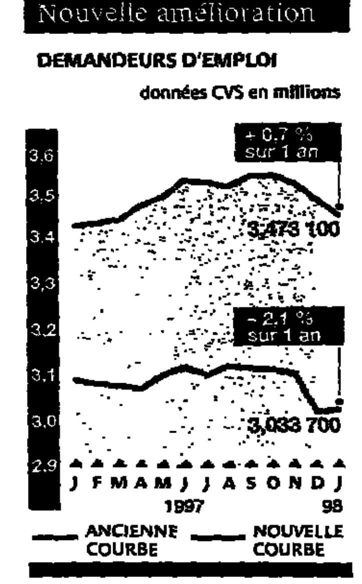
« *A la place où je suis*, a noté le chef du gouvernement, *je ne peux pas fonctionner comme ça. Je suis obligé de former ma pensée, d'examiner les faits, d'essayer de choisir avec le gouvernement la bonne politique et de la mener dans la durée.* »

« *Je ne peux pas aller d'un emballement à l'autre* », a-t-il insisté, en remarquant qu'« *un premier ministre fonctionne sur du courant continu, pas sur du courant alternatif* ». M. Jospin s'est refusé à opposer de « *façon factice* » la redistribution et les grands équilibres budgétaires. « *Si on dépasse 3 % de déficit*, a souligné le premier ministre, *on fait de la dette. Et quand on contrôle les déficits, on fait baisser les taux d'intérêt, or les taux d'intérêt qui baissent, c'est favorable à la croissance* ». « *Pour distribuer*, a-t-il conclu, *il faut produire.* »

O. B.

Le chômage continue à baisser

SUR LE FRONT du chômage, l'année 1997 s'est finie en beauté. 1998 commence bien. Après trois mois de légère baisse, le nombre des demandeurs d'emploi avait reculé de façon massive en décembre : moins 86 200 (soit – 2,8 % par rapport à novembre, – 1,7 % sur l'ensemble de l'année). Chiffres inespérés que le gouvernement avait alors simplement qualifiés d'« *encourageants* ». Comme pour se prévenir de mauvaises surprises, l'entourage de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, laissait entendre que décembre était un mois exceptionnel et que janvier pourrait marquer une rupture.



Ces inquiétudes sont aujourd'hui dissipées. Les statistiques mensuelles, publiées vendredi 27 février par le ministère de l'emploi, sont plutôt encourageantes car le premier mois de l'année 1998 n'a pas cassé la bonne orientation observée au quatrième trimestre de 1997 : certes le nombre de demandeurs d'emplois de catégorie 1 (baromètre en vigueur depuis août 1995 et qui exclut les personnes ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois) a augmenté de 0,2 % pour atteindre 3 033 700. La variation sur l'année reste cependant à la baisse : – 2,1 %.

Mais les chiffres cumulés (catégories 1 et 6), qui intègrent les personnes ayant travaillé plus de 78 heures, continuent à afficher un recul : – 1 % en janvier, après – 1 % de décembre. Le nombre de demandeurs d'emplois inscrits à l'ANPE fin janvier s'élève donc à 3 473 000, soit 35 000 personnes de moins en un mois. Cette diminution, selon ce critère, n'a toutefois pas encore compensé la forte forte augmentation du premier semestre 1997 : sur un an, l'évolution a été de + 0,7 %. Toutefois, signe de satisfaction, le taux de chômage, corrigé des variations saisonnières, et calculé selon les critères du Bureau international du travail, s'élève à 12,1 % : soit une baisse de 0,1 % sur un mois et de 0,4 % sur un an.

Dans l'entourage de Mme Aubry, on retient principalement deux chiffres : en deux mois, décembre et janvier, ce sont 80 000 personnes de la catégorie 1, et 72 000 des catégories 1 et 6 qui ont retrouvé du travail. On admet cependant que les contrats sont de plus en plus courts, de plus en plus précaires. Les mouvements observés à l'ANPE témoignent de la flexibilité des situations : en janvier les inscriptions (345 200) sont en très légère hausse (+ 1,1 %), la relative stabilité des licenciements économiques étant effacé par l'augmentation importante des fins de mission d'intérim (+ 3 %). Quant aux sorties (347 500), elles ont diminué de 1,8 %. Mais, dans le même temps, le nombre d'offres d'emploi déposées à l'ANPE a augmenté de 5 % entre décembre et janvier, soit un niveau nettement supérieur à celui de janvier 1997 (+ 16,4 % en un an en données brutes).

Tous les chômeurs ne sont pas logés à la même enseigne. Ainsi le taux de chômage des moins de 25 ans poursuit sa tendance à la décélération, même si elle est moins rapide en janvier qu'en décembre : – 1 % pour les hommes, + 0,4 % pour les femmes. Sur un an, le taux de chômage des moins de 25 ans a diminué de 10,8 %, les 40 000 emplois-jeunes créés par le gouvernement n'étant pas étrangers à cette baisse.

Deux catégories ne bénéficient cependant pas de cette amélioration du climat économique. Le taux de chômage des plus de 50 ans continue à augmenter : + 3,7 % pour les hommes ; + 5,3 % pour les femmes. De même, le nombre des chômeurs de longue durée – inscrits depuis plus d'un an à l'ANPE – s'accroît de 1,9 %. Ils représentent désormais 37,4 % (3 points de plus qu'au mois précédent) des sans-emploi. Plus de 50 ans et chômeurs de longue durée restent une population extrêmement fragile.

Le gouvernement veut rester prudent, même si nombre d'indicateurs semblent favorable. Prudence sur le chômage : « *L'évolution en matière d'emploi est relativement positive* », a simplement expliqué sur France 3 le premier ministre qui n'ignorait sûrement pas les chiffres de janvier. Prudence encore sur les prévisions d'investissement : le 19 janvier, en commentant l'enquête de l'Insee selon laquelle les industriels français tablent sur une progression de 10 % en 1998, soit un pourcentage beaucoup plus élevé que les prévisions, Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, avait certes estimé que « *le cycle vertueux de la croissance est engagé en France* ». Mais il n'en attendait, avait-il affirmé, des « *effets sensibles sur l'emploi* » qu'au deuxième semestre 1998. Les chiffres l'ont devancé.

Bruno Caussé

Lionel Jospin confirme ses engagements pour les exclus, mais refuse un « RMI-jeunes »

AU LENDEMAIN de la publication, mercredi 25 février, du rapport de Marie-Thérèse Join-Lambert, qui en avait été chargée par Lionel Jospin, le premier ministre a annoncé, jeudi, sur France 3, la mise en application de certaines dispositions préconisées dans ce document. Le chef du gouvernement a rappelé que, le 21 janvier, il avait pris « *cinq engagements* » ; mercredi, il en a dressé le bilan.

● **Indexation des minima sociaux sur le coût de la vie.** Seuls le RMI et l'allocation d'adulte handicapé bénéficiaient d'une indexation sur le coût de la vie. A partir du 1er janvier 1999, tous les minima sociaux seront indexés sur l'inflation, c'est-à-dire qu'en janvier « *on augmentera ces minima sociaux de la prévision de la hausse des prix* » ou « *de plus, si les gouvernements le décident* ».

● **Rattrapage de l'allocation spécifique de solidarité (ASS).** Cette allocation est perçue par 500 000 personnes qui sont en fin de droits et ne sont plus indemnisées par le système paritaire d'assurance chômage. M. Jospin avait annoncé, en janvier, que le rattrapage pour cette allocation serait fait intégralement. Une première revalorisation a été opérée au 1er janvier et le premier ministre a annoncé une seconde revalorisation de 6 % « *avec effet rétroactif au 1er janvier 1998* ». Cette hausse de 8 %, qui constitue un « *rattrapage intégral* », représente un coût de « *plus de 1 milliard de francs* ». L'allocation d'insertion (AI) – 15 000 personnes concernées, selon M. Jospin –, qui avait « *29 % de retard* », va enregistrer un rattrapage intégral.

● **Effort supplémentaire en faveur de chômeurs de longue durée et, éventuellement, des jeunes sans ressources.** Les chômeurs âgés de plus de 55 ans, ayant cotisé quarante ans à la Sécurité sociale, qui touchent actuellement soit l'ASS, soit le RMI, « *bénéficieront d'une augmentation de 1 750 francs par mois jusqu'à l'âge de 60 ans, c'est-à-dire qu'ils ne pourront pas toucher moins de 5 000 francs par mois* ».

En novembre 1995, le Parti socialiste avait adopté un rapport sur « l'avenir de la protection sociale » dans lequel il ouvrait la « *possibilité d'un départ anticipé à taux plein pour quarante ans de cotisations* ». Cette revendication – qui est avancée notamment par FO – était même un engagement du candidat Jospin lors de la campagne présidentielle de 1995. Lors de son face-à-face télévisé avec Jacques Chirac, entre les deux tours du scrutin, M. Jospin avait déclaré : « *J'ai proposé également que les hommes ou les femmes, souvent les hommes, qui ont travaillé dès 15 ans, qui ont déjà cotisé plus de 40 annuités, puissent partir à taux plein, lorsqu'ils sont chômeurs ou en situation de FNE* [Fonds national pour l'emploi], *avant l'âge de la retraite à 60 ans.* »

« PAS DE SOCIÉTÉ D'ASSISTANCE »

S'agissant des moins de 25 ans au chômage, le premier ministre rejette l'idée d'un RMI-jeunes. « *Pour les jeunes, ce que nous devons trouver, c'est l'emploi*, a expliqué M. Jospin, *ce n'est pas un revenu d'assistance au début de leur vie.* » « *Je ne suis pas sur cette philosophie* », a-t-il poursuivi, en soulignant qu'il est partisan d'une « *société du travail, et pas d'une société d'assistance* ». Il a précisé que le gouvernement a déjà créé 50 000 emplois-jeunes et qu'il prévoit d'en créer 150 000 en 1998.

Pour les jeunes dépourvus de ressources, le projet de loi contre les exclusions prévoira, a assuré M. Jospin, « *un nouveau dispositif d'insertion et d'accompagnement qui sera doté, au titre de l'Etat, de 700 millions de francs* ».

● **Le retour au travail.** Pour passer de l'assistance à l'insertion par le travail, M. Jospin a décidé que « *tout allocataire du RMI, ou de l'ASS, ou de l'allocation de parent isolé, qui reprend un emploi, pourra conserver son allocation, de façon dégressive, pendant un an, dans la limite, en gros, d'un SMIC* ». Pour le premier ministre, il s'agit d'une « *mesure d'incitation au travail, forte et novatrice* ».

● **Le projet de loi contre les exclusions.** Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, présentera son programme triennal d'action, au conseil des ministre du 4 mars. Le 25 mars, le projet de loi sera présenté au conseil des ministres afin d'être « *discuté et voté* », par le Parlement, avant l'été. Il sera doté de « *moyens tout à fait significatifs* », a assuré le chef du gouvernement.

Olivier Biffaud

La droite approuve, le PC hésite

LES MESURES annoncées par Lionel Jospin sont jugées décevantes par les collectifs de chômeurs, tandis que la majorité plurielle est partagée.

De son côté, l'opposition a accueilli plutôt favorablement le souhait du premier ministre de « *se garder des emballements* » sur la croissance et sur la redistribution de ses fruits.

Le secrétaire national du PC, Robert Hue, a jugé « *significatives* » les mesures sur les minima sociaux, tout en soulignant qu'« *il y a nécessité d'aller plus loin* ». Vendredi 27 février, le quotidien *L'Humanité* fait coexister un éditorial estimant que les mesures annoncées « *forment un ensemble appréciable* », et une réaction de Nicole Borvo, sénateur PCF de Paris, les jugeant « *insuffisantes* », et rappelant « *la nécessité de desserrer l'étau des critères de convergence* ».

« *Le compte n'y est pas. C'est une déception* », a déclaré, jeudi soir, François Desanti, responsable du comité national CGT des chômeurs, ajoutant que le gouvernement « *a une fâcheuse tendance à conjuguer les minima avec les minimums* ».

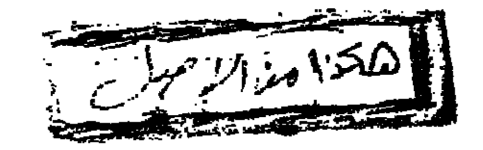
Pour Claire Villiers, porte-parole d'AC !, la revendication du mouvement des chômeurs, « *qui est l'urgence, à savoir 1 500 francs tout de suite pour le RMI et l'ASS et un vrai droit pour les jeunes, reste toujours d'actualité* ». Richard Dethyre, président de l'APEIS, a estimé que « *Lionel Jospin n'a pas répondu aux revendications du mouvement des chômeurs* ». « *Le diagnostic était bien posé, le "médecin" déçoit* », a renchéri le MNCP.

A droite, François Léotard a relevé, jeudi, deux « *choses positives* » dans les déclarations de M. Jospin : l'indexation des minima sociaux sur le coût de la vie, et la possibilité de « *cumuler* » une allocation et un salaire pendant un temps déterminé.

François Bayrou a déclaré approuver les mesures « *raisonnables* » annoncées par le premier ministre, notamment quand celui-ci « *répète qu'il est pour une société du travail et non pas d'assistance* ».

هكذا من الأصل

(Publicité)



Nouvelle-Calédonie : FLNKS et RPCR d'accord sur un calendrier de négociations

Un référendum devrait avoir lieu en décembre sur le « Caillou »

L'Etat, le FLNKS et le RPCR ont formé le vœu, jeudi 26 février, qu'un accord soit trouvé, courant mai, sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie, auquel cas un référendum local pourrait être organisé en décembre. Après les déclarations de principe, les négociations opérationnelles vont se poursuivre à Nouméa, tandis que la discussion continue à Paris sur le règlement du contentieux colonial.

COMME ATTENDU, les anciens partenaires des accords de Matignon se sont accordés, jeudi 26 février, sur un programme minimum : la définition d'un calendrier de négociation et d'une méthode. *Dès lundi 2 mars*, la délégation du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS) se retrouvera en tête à tête avec les représentants de l'Etat pour traiter du *« contentieux colonial »*.

Le FLNKS a fait une concession en ne faisant pas de cette question un nouveau préalable à la reprise des négociations politiques. Mais c'est là un sujet très sensible, à caractère identitaire, pour les indépendantistes kanaks. Ils attendent *« la dénonciation solennelle de l'acte unilatéral de prise de possession du pays kanak le 24 septembre 1853 »*, mais aussi la reconnaissance du droit *« inaliénable »* du *« peuple colonisé »* à sa souveraineté et à son indépendance.

Aussitôt après cette négociation bilatérale, qui pourrait durer deux à trois jours, *la délégation du FLNKS sera de* retour à Nouméa pour engager, sous la responsabilité du haut-commissaire en Nouvelle-Calédonie, Dominique Bur, des discussions thématiques avec le Rassemblement pour la Calédonie dans la République.

Quatre *« corbeilles »* – comme on *dit en langage diplomatique* – ont été retenues : les institutions et les relations avec la France ; le développement économique et social ; la maîtrise de l'immigration et l'emploi ; la place de la Nouvelle-Calédonie dans son environnement régional. Les discussions non officielles qui ont eu lieu, depuis deux ans, entre le FLNKS et le RPCR doivent permettre d'établir assez *rapidement ce que les deux parties* ont en commun et ce qui les divise.

L'avancée de ces discussions sera évaluée à Paris à compter du 31 mars. Selon le vœu du FLNKS, les trois partenaires ont *souhaité que, si une solution négociée* peut se dégager, elle devrait être formalisée le 4 mai, date choisie pour l'inauguration, à Nouméa, de l'important centre culturel Jean-Marie-Tjibaou, mais surtout *date anniversaire de la mort de l'ancien* responsable indépendantiste.

Selon le compte à rebours établi par le gouvernement, une longue période est en effet nécessaire pour procéder à l'« habillage juridique » d'un éventuel accord et à la réforme constitutionnelle que, vraisemblablement, celui-ci entraînerait. *Le renouvellement par* tiers du Sénat, fin septembre, risque de retarder la réunion du Parlement en congrès. Or, selon le calendrier arrêté *lors des accords de Matignon, le référendum d'autodétermination* doit être organisé avant le 31 décembre.

Parallèlement aux négociations menées ces derniers jours, le RPCR et le FLNKS ont plaidé leur cause auprès *de plusieurs responsables politiques*. Ils ont été reçus successivement, jeudi après-midi, par le directeur de cabinet du président de la République, Bertrand Landrieu. Le principe d'une visite *officielle de Jacques Chirac sur le* « Caillou » semble acquis, mais la date est, bien évidemment, fonction de l'avancée des négociations politiques.

*Les indépendantistes, qui ont me*suré le parti qu'ils pouvaient tirer de l'opinion publique métropolitaine et de la diversité de la « gauche plurielle », *ont déjà rencontré Alain Kri*vine, porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire, et François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste. *Ils devaient être reçus, vendredi 27*, au siège du RPR, par Eric Raoult, puis par le secrétaire national du Parti communiste, Robert Hue. Ils espèrent aussi pouvoir s'entretenir avec Laurent Fabius, Jean-Pierre Chevènement et Dominique Voynet.

Le premier ministre leur a, en effet, donné son accord pour traiter du contentieux colonial, mais, a-t-il précisé, il ne s'agit que de *« procéder à un examen du passé de la colonisation »*. Pour tout ce qui relève de l'avenir, et donc de la reconnaissance du droit du peuple kanak à son indépendance, Lionel Jospin a renvoyé la discussion *dans le cadre des négociations tripartites*. C'est là le premier point d'achoppement entre le gouvernement et le FLNKS. Celui-ci attend que des voix se fassent entendre, notamment au sein de la *majorité, pour soutenir sa revendication* du droit à l'indépendance.

Jean-Louis Saux

L'Assemblée a durci, en deuxième lecture, le texte sur l'immigration

La droite sans illusions, les Verts absents

LORS DE L'EXAMEN en deuxième lecture du projet de loi sur l'entrée et le séjour des étrangers, jeudi 26 février, l'Assemblée nationale a entièrement rétabli le texte que le Sénat avait vidé de son contenu (*Le Monde* du 31 janvier). Mais elle y a ajouté des dispositions proposées par le gouvernement et *visant à durcir le texte adopté par* les députés, le 17 décembre. *« C'est notre première fâcherie... »*, a déploré le rapporteur de la commission des lois Gérard Gouzes (PS, Lot-et-Garonne), qui n'a pas ménagé ses critiques à l'égard des amendements du ministre de l'intérieur.

Ainsi, devant des bancs socialistes clairsemés et en l'absence des trublions de la majorité, Verts et communistes refondateurs, Jean-Pierre Chevènement a souhaité que la carte de séjour soit attribuée à l'étranger résidant en France depuis plus de dix ans, *« sauf si, pendant tout ou partie de cette période, il a résidé en qualité d'étudiant »*. Surpris par cette soudaine *« frilosité »*, M. Gouzes a souligné que cette disposition *« rompt avec la générosité »* que la majorité a *« voulu faire prévaloir depuis le début de cette discussion »*.

« ASSOCIATIONS UTILES »

L'amendement du gouvernement a d'abord été adopté dans l'après-midi par treize voix – dont dix de droite – contre onze. Mais, après minuit, M. Gouzes a obtenu une seconde délibération qui a per*mis d'adoucir la mesure*. L'étranger devra justifier d'une durée de séjour en France depuis plus de dix ans *« ou plus de quinze ans si, au cours de cette période, il a séjourné en qualité d'étudiant »*.

Deuxième restriction apportée au texte : les associations exonérées de sanctions pénales pour avoir aidé des étrangers en situation irrégulière, seront limitées à celles qui ont une *« vocation humanitaire dont la liste est fixée par arrêté du ministère de l'intérieur, et aux fondations »*.

Cette liste *« me pose un problème de conscience »*, a souligné le rapporteur, qui a invité le ministre à préciser sa portée. Celui-ci s'est contenté de distinguer, d'une part, les *« associations utiles »*, comme le *« Secours catholique »*, le *« MRAP »*, *« France terre d'asile »*..., d'autre part, *« tel ou tel collectif inspiré par tel groupuscule »*, qui ne devrait pas bénéficier de l'immunité juridique. Thierry Mariani (RPR, Vaucluse) s'est félicité de cet amendement.

Une troisième disposition, qui impose une condition de scolarisation de cinq ans en France (depuis l'âge de dix ans), au jeune y résidant depuis au moins huit ans, et qui demande sa carte de séjour entre 16 et 21 ans, a été adoptée avec l'avis favorable de la commission des lois.

A moins de trois semaines des *élections régionales* et cantonales, la droite a continué à combattre le projet de loi, en particulier le nouveau régime de regroupement familial. *« Arrêtez de nous parler de 13 000 bénéficiaires du regroupement, c'était 40 000 avant 1993 et on va vite retrouver ce chiffre si vous restez toute la législature »*, a lancé M. Mariani. Après avoir déposé trois motions de censure (toutes rejetées mercredi), l'opposition a défendu 200 amendements. Sans illusion. *« Les jeux sont faits »*, a reconnu Claude Goasguen (UDF-FD, Paris). L'Assemblée doit solennellement adopter l'ensemble du projet de loi le 4 mars.

Clarisse Fabre

L'alliance Génération écologie-Démocratie libérale divise les écologistes

LES SONDAGES le montrent : l'électorat écologiste existe en dehors de celui des Verts, *évalué à 6 %*, selon les deux derniers sondages nationaux d'Ipsos et de la Sofres. Les anciens amis de Brice Lalonde et d'Antoine Waechter auraient préservé leur représentation régionale de 1992 *si la famille écologiste « non Verte » ne s'était pas divisée*. Les accords localement mis en œuvre par les militants de Génération écologie (GE) et du Mouvement des écologistes indépendants (MEI), présidé par Geneviève Andueza – à la suite d'une marginalisation de M. Waechter – ont volé en éclats depuis que M. Lalonde, président de GE, figure en cinquième place sur *la liste RPR-UDF d'Ille-et-Vilaine, département* dont Alain Madelin, président de Démocratie libérale (DL) est le député.

La guerre est aujourd'hui déclarée entre M. Lalonde et nombre de ses anciens amis, à commencer par l'Ile-de-France. Dominique Julien-Labruyère, conseiller régional sortant, *désigné en janvier comme tête de* liste GE dans les Yvelines, a été évincé, un mois plus tard, par M. Lalonde, qu'il accuse de *« condamner le département à n'avoir aucun élu GE »* en torpillant l'accord passé avec le MEI par la désignation d'une nouvelle tête de liste, Patrick Hardouin, secondé par deux adhérents de DL.

Laure Schneiter (MEI), conseiller de Paris, *qualifie les listes GE d'Ile*-de-France de *« fausses listes écologistes »*, en constatant les relations *entretenues, dans la capitale*, entre les adhérents de DL et ceux de GE pour les constituer.

« UN SECRET POUR PERSONNE »

« Nous avons de bonnes relations avec DL, ce n'est un secret pour personne », répond M. Lalonde, qui explique la constitution tardive de liste GE en Ile-de-France par *« une manœuvre du MEI qui prétend faire un accord avec GE dans les Yvelines pour mieux y parachuter sa présidente »*. M. Lalonde précise que le principe d'accords avec le RPR et l'UDF a été entériné lors du dernier congrès de GE à l'automne 1997. *Ces accords* ont abouti dans le Puy-de-Dôme, le Territoire de Belfort et l'Ille-et-Vilaine. *« Il y a par ailleurs beaucoup de listes d'union avec le MEI. Quand ce n'est pas possible, tant pis ! »*, poursuit-il.

« L'union se fait quand GE dispose de militants locaux suffisamment émancipés de leur président », confirme M[me] Andueza, citant la Picardie, la Bourgogne, la Lorraine. *« Sinon, partout où il en a eu les moyens, M. Lalonde a fait ses listes »*, affirme-t-elle. Quitte à recruter à l'extérieur. *Dans l'Essonne*, la tête de liste, Ghyslaine Degrave, brigue le mandat de conseiller général de Vigneux-sur-Seine au nom de l'UDF.

« Je crois à une stratégie Lalonde-Madelin visant à ancrer celui-ci sur l'ensemble du territoire national », analyse M[me] Andueza. En Rhône-Alpes, trois élus écologistes sortants s'estiment écartés du jeu par le président Charles Millon (DL), au profit *des proches de M. Lalonde, promus* têtes de liste dans six des huit départements.

A cette stratégie se superposent des situations locales. *Dans l'Oise*, GE, *menée par des candidats* issus de la droite, fait alliance avec Chasse, pêche, nature et tradition (CNPT). Dans le Nord - Pas-de-Calais et en Provence-Alpes-Côte d'Azur, les *candidats qui se pré*sentent pour GE viennent plus de la mouvance frontiste que de l'écologie, ce qui n'exclut pas un certain aspect affairiste. En *Basse-Normandie*, *une liste écologiste*, – dont l'intitulé privilégie GE au détriment et à l'insu de ses alliés – a été déposée par Jean-Claude Cherrier, une nouvelle recrue qui, selon Josette Bénard (candidate d'une liste écologiste concurrente), a le mérite de financer deux permanences et la campagne.

La même préoccupation financière se retrouve en Vaucluse, où de très récentes recrues de GE et de l'Union nationale des écologiste-Parti des animaux ont fait alliance. Ange Pavinato, en quatrième place, s'était *présenté en 1992 sous la bannière* de feu Bernard Manovelli, qui présidait les Nouveaux Ecologistes.

Pascale Sauvage

Dans « son » canton, Bernadette Chirac s'en va-t-en campagne

SARRAN
de notre envoyée spéciale

Bernadette a chaussé ses bottes Chanel à semelles de caoutchouc pour visiter les fermes de son canton de Corrèze. Bernadette sait *tous les noms*, les sombres histoires de famille, l'année où l'on a enfin obtenu les adductions d'eau. Mais Bernadette Chirac est en campagne. Alors, elle met un point d'honneur à revisiter encore les 800 maisons de son canton.

A Sarran et dans les environs, on sait bien qu'elle aurait pu se dispenser de s'installer, depuis le 15 janvier, dans son gros manoir de Bity afin, chaque jour, de faire campagne. Il y a un risque infime pour que l'epouse du président de la République soit battue. *Mais par jeu*, les fermiers hochent la tête lorsqu'elle fait mine de douter de sa victoire. De Pierre Vant, le candidat socialiste qui lui fait face, les maires de gauche du canton disent gentiment *« le pôvre »*. Et *les élus communistes accompagnent la candidate* RPR partout. Depuis dix-huit ans qu'elle est conseillère générale, Bernadette Chirac a toujours été élue au premier tour, avec des scores de plus de 60 %.

« Je ne suis pas comme les conseillers du premier étage de l'Elysée qui font des pronostics dans leur bureau, lance-t-elle, acide. *J'ai été formée par Jacques Chirac à aller sur le terrain. Je m'y tiens. »* Elle conduit donc sa petite voiture rouge dans les routes à lacets de la Corrèze, s'arrête aux barrières des maisons et lance bravement : *« Bonjour, je suis Bernadette Chirac. »* Qui lui résisterait ?

Personne, du moins lorsqu'il s'agit de sa Corrèze. Elle évoque Jean-Marie Leblanc, le directeur du Tour de France, *qui lui a consenti un contre-la-montre de* 58 km, entre Corrèze et Meyrignac-l'Eglise, deux villages. *« Mon mari m'avait dit : vous ne l'aurez jamais*, dit-elle mutine. *Il croyait que nous n'avions pas les infrastructures. Il s'est trompé : je vais toujours à l'assaut. »* Elle confie aussi que Hillary Clinton a promis de venir à Sarran les 12 et 13 mai, avant le sommet du G7 à Birmingham. Puis elle évoque sa prochaine ambition : le TGV. *« Il faudra que je le fasse savoir à Jospin »*, sourit-elle avec gourmandise.

Dans ce coin rude du centre de la France, les éleveurs font peu de cérémonie. A « M[me] la présidente », on ne réclame jamais de visiter l'Elysée. Mais on parle à Bernadette du nouveau boviduc qui permettra de faire passer les troupeaux sous la nationale. *« Que voulez-vous, c'est pour cela que ce mandat m'intéresse*, jure-t-elle, *pour obtenir des bo-vi-ducs. »*

Au fond, l'épouse du président prend une revanche sur un monde politique qui lui a longtemps *gâché sa vie privée. Elle s'amuse*, elle existe, elle s'émancipe d'un rôle qui, depuis quarante ans, l'oblige sans cesse à être discrètement derrière, *« fragile et souple »*. A l'Elysée, M[me] Chirac règle le protocole, surveille les plans de table et préside sa Fondation des hôpitaux de France. *En Corrèze*, Bernadette mange la soupe chez les fermiers, préside le Loto de la Poule au gibier et... fume en cachette des cigarettes qu'elle partage avec Sylvie, une conseillère municipale de Sarran. Ce mandat-là sera pourtant son dernier, dit-elle. Mais elle aimerait obtenir un meilleur score que ceux que Jacques Chirac a toujours obtenus.

Raphaëlle Bacqué

35 heures : M. Fourcade veut supprimer la date butoir

ALORS QUE LES SÉNATEURS s'apprêtent à examiner le projet de loi sur les 35 heures les 3 et 4 mars, la commission des affaires sociales, que préside Jean-Pierre Fourcade (RI, Hauts-de-Seine), a rendu, jeudi 26 février, ses conclusions sur le texte de Martine Aubry. Comme les députés de droite dans leur ensemble, M. Fourcade prône la suppres*sion de l'article 1[er], qui fixe la date butoir du passage aux 35 heures* à l'an 2000 pour les entreprises de plus de 20 salariés et à l'an 2002 pour celles de plus petite taille. Il propose d'élever le seuil de 20 à 50 salariés. La commission suggère également un *« reprofilage »* du dispositif de Robien. Il est possible de le rendre *« moins coûteux »* en instaurant une aide *« non pas forfaitaire »* mais *« proportionnelle aux salaires, afin de ne pas pénaliser l'emploi qualifié »*. Il faut supprimer les dispositions *« pénalisant »* le travail à temps partiel. Enfin, plutôt que d'*« entériner »* la perspective d'une extension de la réduction du temps de travail dans la fonction publique, le Sénat propose au préalable de dresser un *« état des lieux »* du temps de travail effectif dans ce secteur.

DÉPÊCHES

■ **RÉFORME DE L'ETAT : un comité interministériel sur la réforme de l'Etat** a arrêté, jeudi 26 février, un certain nombre de mesures qu'Emile *Zuccarelli, ministre de la fonction publique*, en charge de ce dossier, avait présentées dans une communication le 5 novembre 1997. Elles concernent les usagers, les services déconcentrés et la mobilité des fonctionnaires.

■ **FNESR : la Fédération nationale des élus socialistes et républicains** (FNSER), *que préside Bernard Poignant*, maire (PS) de *Quimper*, demande que le gouvernement modifie le mode d'élection des sénateurs. Dans un communiqué, jeudi 26 février, elle propose que *« le nombre de délégués des conseils municipaux soit proportionnel au nombre d'habitants »*.

■ **DÉMISSION : Pierre Goldberg, maire communiste de Montluçon, député et** tête de la liste PS-PCF aux élections régionales dans l'Allier, a annoncé, jeudi 26 février, sa décision de mettre un terme à son mandat de maire. Assuré de siéger au conseil régional, il possédera un mandat de trop au soir du 15 mars.

■ **PROVENCE : gauche et droite seraient au coude à coude dans le futur** conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, selon un sondage d'Ipsos pour *Le Point*, *La Provence* et *Nice-Matin*, réalisé du 19 au 24 février auprès d'échantillons variant, selon les départements, de 802 à 804 personnes et rendu public vendredi 27 février. Les fourchettes donnent 39 à 44 sièges à la *« gauche plurielle »*, 4 ou 5 sièges aux listes dissidentes du socialiste Lucien Weygand, 1 ou 2 sièges aux *« divers écologie »*, 42 à 45 sièges aux listes RPR-UDF, et 30 à 32 au Front national.

■ **SÉCURITÉ : François Léotard, président de l'UDF, et Jean-Marie Le Pen**, président du Front national, invités jeudi 26 février sur France 2, ont précisé leurs propositions en matière de sécurité. Pour le premier, il faut *« faire en sorte que l'on concentre l'activité de la police nationale sur les tâches nationales »*. Pour M. Le Pen, *« la sécurité dépend de la police nationale, et les polices municipales ne sont qu'un palliatif d'une carence de l'Etat »*.

■ **CHÔMEURS : incarcérés depuis quinze jours, les quatre manifestants** qui avaient participé le 11 février à une action de chômeurs, dans un magasin de dépôt-vente de Paris, ont été remis en liberté, jeudi 26 février, par la 23[e] chambre correctionnelle de Paris. Le procès a été renvoyé au 26 mars, car le parquet n'avait pas convoqué les sept policiers, responsables des interpellations.

Le maire FN de Toulon « revendique absolument la préférence familiale »

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Jean-Marie Le Chevallier a reconnu mettre en œuvre la « préférence familiale » dans les embauches de la mairie de Toulon. L'aveu a été fait lors du conseil municipal de la ville le 30 janvier. Le maire Front national était interrogé par un conseiller UDF, Henri Couilliot, sur la création de deux emplois d'ingénieurs contractuels au service informatique. Cet élu d'opposition citait une lettre de Cendrine Le Chevallier, adjointe au maire chargée de la jeunesse, datée du 4 décembre 1997 demandant que soient embauchés *« des employés sympathisants du Front national (...) ou totalement neutres »*. Le procès-verbal du conseil municipal rend compte des réponses du maire : *« Il est tout à fait normal qu'un adjoint préfère avoir une collaboratrice qui est tout à fait neutre que de prendre quelqu'un qui a eu une position politique auprès d'un ancien adversaire. Il est normal qu'on préfère recruter la fille de M. Lunardelli* [adjoint FN] *que la fille de M. Gaïa* [conseiller PS] *ou la fille de M. Mateos* [conseiller PCF], *c'est tout à fait normal, alors bien entendu, oui, effectivement la préférence nationale fait partie de notre programme, mais la préférence familiale, je la revendique absolument* [applaudissements dans les rangs de la majorité]. *A compétence égale, je préfère prendre un ami qu'un adversaire. »*

Richard Lopez, adjoint chargé du personnel, intervient à son tour. Puis Christian Goux (PS) : *« Monsieur le maire, si j'ai bien compris, à compétence égale, vous préférez un sympathisant du Front national pour cette embauche ? »*

« LES ORDURES »

M. Le Chevallier : *« Je n'ai pas dit ça, mais je dis simplement que je préfère, bien entendu à compétence égale, si je vois deux personnes au chômage qui sont candidates à un poste, je préfère quelqu'un dont je serai sûr de sa neutralité ou minimum ; ou, si j'ai un doute sur sa neutralité, je préfère prendre celle qui m'apportera effectivement une sécurité dans l'information. Je constate qu'il y a dans cette mairie beaucoup d'informations qui circulent et qui ne devraient pas circuler* [applaudissements dans la majorité]. *Il doit y avoir dans cette mairie des ramasseurs de poubelles, on a manqué pendant vingt jours de ramasseurs de poubelles* [allusion à la récente grève des éboueurs], *mais là, ici, les ramasseurs de corbeilles continuaient à fonctionner, voilà, et toutes les ordures ne sont pas à l'extérieur. »*

Michel Samson

CONSOMMATION Les associations de consommateurs veulent être informées de la présence, dans les produits alimentaires, d'organismes génétiquement modifiés (OGM) tels que le soja transgénique dont les importations en provenance des Etats-Unis augmentent. ● LES étiquettes des produits vendus en France demeurent pour l'instant vierges de toute mention de la présence éventuelle d'OGM. L'application des deux règlements de la Commission européenne est compliquée par les interrogations des experts sur les critères à prendre en compte et par les réticences des industries agroalimentaires. ● LA DÉTECTION d'ingrédients issus de plantes transgéniques demeure en outre complexe et très onéreuse. ● CHANTAL JAQUET, directrice chez Carrefour, assure qu'il est impossibles aux distributeurs *« de garantir qu'un produit transformé ne contient pas d'OGM »*.

Les étiquettes ne signalent pas la présence de produits transgéniques

Réticences de l'industrie agroalimentaire, querelles d'experts, coût élevé des contrôles : en France, les emballages de produits alimentaires demeurent vierges de toute mention d'organismes génétiquement modifiés, en dépit de deux règlements européens et des demandes des consommateurs

SUR l'étiquette des plats cuisinés Findus apparaîtra au printemps une mention qui ne devrait pas passer inaperçue : *« Contient des protéines de soja génétiquement modifié. »* Propriétaire de cette marque de produits surgelés, Nestlé, le géant suisse de l'agroalimentaire, sera ainsi le premier à oser la transparence, indiquant clairement avoir recours à des ingrédients issus de plantes transgéniques.

Cette précision devrait pourtant déjà figurer sur les emballages de nombre de produits alimentaires consommés en France. Depuis le 1er novembre 1997, les organismes génétiquement modifiés (OGM), comme le maïs ou le soja transgéniques, ainsi que les produits qui en contiennent, sont censés être étiquetés. C'est ce que prévoient deux règlements communautaires : le règlement « Nouveaux aliments » du 27 janvier 1997, entré en application en France en février 1997, et le règlement du 19 septembre 1997, en application depuis novembre 1997. Or, les dérivés du soja, par exemple, sont utilisés comme liants dans une bonne part des aliments que nous consommons. Le président de la Fédération du commerce et de la distribution (FCD), Jérôme Bédier, le reconnaît d'ailleurs sans ambages : *« Les produits à base de soja génétiquement modifié sont déjà dans nos hypermarchés. Depuis l'automne, les arrivages de soja transgénique américain sont massifs »*.

Pourquoi, dans ce cas, les emballages sont-ils jusqu'ici restés vierges de toute référence aux OGM ? Si les deux règlements de 1997 ont fixé le cadre général de l'obligation, la Commission de Bruxelles s'enlise dans un débat d'interprétation sur les modalités concrètes de cet étiquetage. Que faut-il étiqueter et comment ? Quels termes employer ? Le règlement « Nouveaux aliments » instaurait l'obligation d'étiqueter les produits bruts issus de manipulations génétiques ainsi que les produits transformés dans le cas où leur composition diffère sensiblement de l'*« équivalent »* traditionnel.

Et les experts européens de s'interroger sur ce qui met fin à cette *« équivalence »* : est-ce lorsque l'on retrouve dans le produit le gène étranger que l'on a introduit dans la plante ou la protéine produite par ce gène ? Faut-il établir une liste d'ingrédients à étiqueter systématiquement ? Peut-on se contenter de la mention *« susceptible de contenir des OGM »* ? Le 15 janvier, le comité permanent des denrées alimentaires, au sein duquel siègent tous les pays membres, n'est pas parvenu à trouver une réponse commune à ces questions.

INTERPRÉTER LES TEXTES

A la fin mars, il reviendra donc au conseil des ministres des marchés intérieurs d'adopter ou de rejeter la proposition faite par la Commission. *« Derrière ces tergiversations,* commente Eric Avril, de l'Association force ouvrière consommateurs (AFOC), *il y a l'opposition de l'Autriche, de l'Italie et du Danemark, qui ne veulent pas d'OGM sur leur territoire. »*

L'Europe n'en finit pas d'interpréter ses propres textes. La direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), tout en réaffirmant le caractère obligatoire de l'étiquetage, bute sur la difficulté des contrôles et l'inexistence de sanctions, ces dernières n'ayant pas encore été fixées par décret. Surtout, les industriels de l'alimentaire ne sont guère pressés d'étiqueter tant ils craignent la réaction des consommateurs.

« Les industriels sont tétanisés, coincés entre les menaces de boycott proférées par Michel-Edouard Leclerc s'ils n'étiquettent pas et celles des associations de consommateurs s'ils étiquettent », explique le secrétaire général de l'Association nationale des industries agroalimentaires, Benoît Mangenot, dont les consignes d'étiquetage sont restées lettre morte. Pourtant, dit-il, *« un jour ou l'autre, il y aura un scandale »*. *« On dira que des produits non étiquetés contiennent des OGM. Nous aurons beau expliquer que la réglementation est floue, cela ne pèsera pas lourd... »*

A la menace d'*« embrasement »* qu'évoque M. Mangenot, s'ajoute la difficulté qu'ont aujourd'hui les industriels à soutenir, comme ils le font depuis un an, qu'ils continuent de piocher dans leur réserve de soja traditionnel. C'est parce que ce discours n'est plus tenable que Nestlé avance à découvert avec les plats Findus, sous le regard attentif du groupe Danone qui pour l'instant se tient coi sur le sujet mais sera vite obligé d'emboîter le pas. *« Aux Etats-Unis et au Canada, les consommateurs informés par l'étiquetage ont accepté ces produits, se sont aperçus qu'ils n'étaient pas différents,* rappelle Eric Boullet, chargé de la communication de Nestlé. *Ce qui gêne les consommateurs, c'est l'irrationnel. Il disparaîtra à terme si nous informons. »* Chez les distributeurs, la situation est tout aussi inconfortable. Jérôme Bédier estime qu'il n'est *« pas acceptable que les produits contenant des OGM ne soient pas étiquetés »*. *« Si les industriels n'appliquent pas cet étiquetage obligatoire, nous ne travaillerons plus avec eux. Comme pour les additifs il y a quinze ans, il est dans l'intérêt de la filière d'informer les consommateurs. »*



« IMPUISSANCE »

Pour leurs marques propres, certaines enseignes, comme Carrefour et Casino, ont exigé de leurs fournisseurs qu'ils se passent d'ingrédients contenant des OGM... Ce que ces derniers sont bien en peine de garantir. Casino, qui le premier avait pris position contre les OGM dans ses produits de marque-distributeur, avoue aujourd'hui son *« impuissance »*.

Car contrairement à ce qui s'est mis en place pour la viande bovine, la « traçabilité » des OGM et leur étiquetage sont *« pratiquement impossibles »*, doit reconnaître Marie-José Nicoli, présidente de l'UFC-Que choisir, qui se bat pourtant avec acharnement pour la mise en place de cet étiquetage. *« 75 % de notre consommation de soja provient des Etats-Unis, auxquels l'Europe n'est pas parvenue à imposer un tri. Les fèves de soja transgéniques sont mélangées avec les autres. Or, fin 1997, l'on estimait à environ 15 % la part des sojas transgéniques. Et l'on parle de 50 % en 1998... »* Les analyses chimiques sur les produits finis sont très délicates. Autres problèmes, poursuit-elle : faudra-t-il étiqueter le poulet qui mange du maïs transgénique, les porcs nourris au tourteau de soja ?

Surtout, les additifs ne sont pas concernés par la réglementation européenne. Or la lécithine de soja, composant de base de notre alimentation, provient essentiellement des Etats-Unis. Le Conseil national de la consommation (CNC), qui réunit consommateurs et professionnels sous l'égide de la DGCCRF, devrait d'ailleurs adopter, le 19 mars, un avis prônant l'étiquetage de tous les OGM, additifs compris. Les associations de consommateurs, qui avec une belle unanimité affirmaient ne pas vouloir faire d'idéologie sur le sujet, mais simplement s'assurer que les consommateurs aient le choix, constatent que le retard pris par l'étiquetage radicalise les positions. *« Les consommateurs sont inquiets. Ils souhaitent le développement de la recherche génétique dans le domaine médical, mais n'en voient pas l'intérêt dans celui de l'alimentation »*, note la vice-présidente de l'Union féminine civique et sociale (UFCS), Françoise Guyon. Ce que confirme Marie-José Nicoli : *« Les OGM n'ont jamais été une demande des consommateurs, davantage en attente de produits de qualité bien identifiés. L'industrie chimique américaine va faire d'énormes bénéfices et nous ne sommes même pas sûrs que ces produits seront moins chers ! L'Europe a failli à sa mission de protection des consommateurs ! »*

Comme elle, l'ensemble du mouvement consumériste déplore que les produits intégrant des OGM soient sur le point de devenir l'offre standard et qu'une filière spécifique *« sans OGM »*, plus chère, doive se mettre en place – Casino, Carrefour et Nestlé y songent déjà. *« Comme pour les produits biologiques,* s'insurge Eric Avril, *ce sont les clients qui ne veulent pas de ces nouvelles technologies qui paieront plus cher ! Il faut que ce soit ceux qui mettent ces produits sur le marché qui paient la démarche de traçabilité. »* La bataille, qui alimentera bien des conversations au Salon de l'agriculture, semble mal engagée.

P. Kr.

TROIS QUESTIONS À

CHANTAL JAQUET

1 **En tant que directrice des produits frais et de marque distributeur chez Carrefour, quelle est votre attitude à l'égard des OGM ?**

Nous nous devons d'appliquer le principe de précaution. Comme nos clients, qui commencent à nous interpeller sur le sujet, nous avons été mis devant le fait accompli. Or nous ne voyons pas vraiment l'intérêt de ces nouvelles technologies pour nos clients. Par le biais de nos contrats-filières, nous œuvrons pour une agriculture raisonnée, saine. On manipule, mais la nature reprend toujours le dessus : des résistances vont se créer, on devra manipuler de plus en plus. C'est aujourd'hui qu'il faut alerter. Car s'il est possible de retirer un médicament du marché, ce sera beaucoup plus compliqué avec des OGM dispersés dans la nature et dans notre alimentation.

2 **Qu'en est-il de vos produits ?**

Au nom du principe de précaution, nous ne voulons pas d'OGM dans nos produits... mais nous ne sommes pas sûrs qu'il n'y en ait pas. Nous avons demandé cet été à l'ensemble de nos fournisseurs d'organiser la traçabilité pour éliminer de nos produits de marque Carrefour tout ingrédient transgénique. Mais pour l'instant, il nous est impossible de garantir qu'un produit transformé ne contient pas d'OGM. Nous ne saurons que fin 1998 si cela est possible.

3 **Comptez-vous développer une gamme sans OGM ?**

Il est important que le consommateur ait le choix. Cela implique de monter une filière spécifique : champs, silos, transports, production d'auxiliaires de fabrication, analyses etc. Mais nous ne voulons pas que les prix de nos produits subissent une hausse du fait des OGM. Il serait anormal que le consommateur paie un surcoût dû au contrôle prouvant que le produit ne contient pas d'OGM.

Propos reccueillis par Pascale Krémer

Des méthodes de détection complexes et onéreuses

BIEN joli de vouloir signaler aux consommateurs quels sont les ingrédients issus de plantes transgéniques et de faire figurer sur leurs emballages la mention : *« contient des OGM »*... Mais encore faut-il pouvoir s'en assurer ! Là est le cœur du problème. Non que la présence d'organismes génétiquement modifiés dans les aliments ne soit pas détectable. Elle l'est, mais au prix fort.

Mais, soja ou pomme de terre, une plante génétiquement manipulée est une plante comme les autres, à ceci près qu'a été introduit dans son génome un (ou plusieurs) gène étranger qui lui confère une caractéristique agronomique particulière (résistance à un herbicide, production d'une toxine insecticide, etc.). La plupart du temps, ce gène gouverne la synthèse d'une protéine. Les signes distinctifs d'une variété transgénique par rapport à son homologue « naturel » sont donc de deux types : soit un gène spécifique, qu'il s'agit de détecter parmi des milliers et des milliers de gènes ; soit une protéine spécifique, elle-même mêlée à des milliers de protéines. Ce qui revient, dans l'un et l'autre cas, à chercher une aiguille dans une meule de foin.

Concrètement, comment s'y prendre ? Pour débusquer une protéine, des anticorps extrêmement spécifiques peuvent suffire – à condition toutefois de connaître la nature exacte de la protéine recherchée. Pour trouver le gène correspondant, les chercheurs font appel à une autre méthode, dite PCR. Cette technique, mise au point il y a une dizaine d'années, a déjà fait ses preuves dans de multiples aventures biologiques (empreintes génétiques, analyse de gènes fossiles, etc.). Elle permet d'amplifier à volonté, et donc de repérer, n'importe quelle séquence génétique, pour peu que celle-ci ait été préalablement « pêchée » au sein du génome à l'aide d'un hameçon adéquat, plus scientifiquement appelé « sonde moléculaire ».

LE SEUIL DE PRÉSENCE D'ADN MODIFIÉ

« Actuellement, la technique PCR est celle qui assure avec le plus de sécurité la détection d'un fragment d'ADN dans un échantillon », précise Alain Coleno, chargé de mission auprès du directeur général de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et auteur d'un rapport sur les méthodes de détection des OGM en France. Selon sa sensibilité, ce test permet de détecter la présence d'un gramme de produit transgénique pour 1 à 100 kilos de produit total. Avantage supplémentaire : il permet de repérer la présence d'un gène étranger, même lorsque la nature de celui-ci n'est pas connue. Les « constructions génétiques » actuellement utilisées pour fabriquer des plantes transgéniques sont en effet toutes plus ou moins composées des mêmes « amorces », qu'il suffit de traquer pour certifier l'existence d'un intrus.

Reste à déterminer le seuil de présence d'ADN modifié (ou de protéine) à partir duquel l'étiquetage sera obligatoire. Selon ce seuil, une seule fève de soja transgénique perdue dans un wagon de soja « naturel » suffira – ou non – à classer l'ensemble des produits qui en découleront dans la catégorie « OGM »... Pour Bruxelles comme pour les pays membres de l'Union, la détermination de ce « taux de contamination » tiendra inévitablement compte du prix, prohibitif, de ces analyses. Selon le rapport d'Alain Coleno, remis au ministère de l'agriculture et de la pêche en décembre 1997, trois laboratoires publics sont aujourd'hui en mesure, en France, de détecter les OGM végétaux mis sur le marché. Pour un coût *« minimal »* de 1 500 francs hors taxes par échantillon.

A ces trois laboratoires – appartenant respectivement au Groupe d'étude et de contrôle des variétés et des semences, à l'INRA et à la Dgccrf – pourrait s'adjoindre, dans un futur proche, le laboratoire de pathologie végétale de l'Institut national agronomique. Parallèlement aux industriels de l'alimentation – dont les plus importants montent déjà leur propre laboratoire d'analyses –, ce réseau public sera chargé d'accélérer, au plan national, le développement des méthodes de détection des OGM. La direction générale de l'alimentation indiquait récemment que ce dispositif sera *« conforté dans les semaines qui viennent »*, afin de rendre ces laboratoires *« parfaitement opérationnels »*.

Catherine Vincent

L'allocation parentale d'éducation a incité plus de 200 000 femmes à quitter leur emploi

CRÉÉE en 1994, l'allocation parentale d'éducation (APE), qui permet aux mères de deux enfants de moins de trois ans de cesser de travailler ou de travailler à mi-temps, a incité de 200 000 à 250 000 femmes à se retirer du marché de l'emploi, estime l'Insee dans une étude rendue publique mercredi 26 février. Réservée, depuis sa création en 1985, aux familles de trois enfants, l'APE a été étendue à partir de 1994 aux familles de deux enfants. Cette réforme a eu un impact très important sur le nombre de bénéficiaires : de 1994 à 1997, leur nombre a triplé, atteignant plus de 500 000 personnes en juin 1997. Dans le même temps, le taux d'activité des mères de deux enfants de moins de trois enfants, qui ne cessait de croître, a nettement décru, passant de 69 % à 53 %.

Théoriquement, l'APE est censée aider les parents de jeunes enfants à concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale. En réalité, seulement 20 % des bénéficiaires ont opté pour un travail à temps partiel. Les autres n'exercent plus aucune activité professionnelle. Les arguments financiers sont sans doute déterminants : l'APE, qui s'élève à 3 000 francs en cas d'arrêt total du travail, tombe à 2 000, voire 1 500 francs, en cas d'emploi à temps partiel, et ceci sans condition de ressources. Cet abandon massif du marché de l'emploi permet à ceux qui critiquent cette allocation de souligner que l'APE a *« servi à renvoyer les femmes à la maison »*.

S'appuyant sur des statistiques fournies par la Caisse nationale d'allocations familiales, l'Insee constate que l'APE à taux réduit est fréquente chez les femmes appartenant à des catégories sociales aisées, une forte proportion d'entre elles ayant un conjoint dont les revenus sont élevés. A l'opposé, celles qui bénéficient de l'allocation à taux plein appartiennent plutôt aux classes moyennes, voire aux catégories sociales défavorisées.

ANCIENNES CHÔMEUSES

L'APE pouvant être octroyée si une femme n'a travaillé que deux ans dans les cinq années précédentes, elle a parfois été accordée à des chômeuses. *« Grosso modo,* estime l'Insee, *sur dix femmes qui ont demandé cette allocation, six ont modifié leur comportement professionnel pour la percevoir, quatre étaient déjà inactives. »* Les anciennes chômeuses qui perçoivent l'APE le font d'autant plus facilement que le droit aux indemnités chômage est simplement suspendu.

Le succès rencontré par l'APE a surpris les observateurs, qui avaient sous-évalué de 2,5 milliards de francs le coût de cette mesure (*Le Monde* du 14 octobre 1997). Cet engouement traduit l'effet d'incitation de la prestation pour des femmes confrontées à des difficultés d'insertion sur le marché du travail et à des problèmes de garde pour leurs jeunes enfants. En zone rurale ou dans de petites agglomérations, les mères ont souvent d'importants problèmes de garde d'enfants en raison de l'absence d'équipements collectifs. Elles sont donc nombreuses à bénéficier de l'APE.

Depuis le 1er janvier 1998, la mise sous condition de ressources des allocations familiales ainsi que la diminution des aides pour la garde à domicile des jeunes enfants (AGED) a sans aucun doute eu un impact sur le nombre de demandes de l'APE. Il est encore trop tôt pour chiffrer le nombre de femmes qui ont décidé de suspendre leur activité parce que l'APE est pour elles plus intéressante que la poursuite de leur activité professionnelle. Pour le travail des femmes, le danger est évident : la reprise d'un emploi après avoir bénéficié d'une telle allocation n'est pas automatique. Malgré la loi imposant à l'employeur de reprendre les personnes ayant opté pour une telle prestation, une étude de l'Insee de 1995 indiquait que six bénéficiaires de l'APE sur dix ne retrouvent pas de travail (*Le Monde* du 2 mars 1995).

Michèle Aulagnon

Le président de l'Union des groupements d'achats publics mis en examen pour favoristime

Cette mesure intervient dans le cadre de l'enquête concernant l'arsenal de Toulon

Le président de l'Union des groupements d'achats publics (UGAP), Alain Hespel, a été mis en examen, lundi 23 février, pour favoritisme. L'UGAP, qui est chargée de passer les commandes des mairies, des conseils généraux et des ministères, est accusée d'avoir contourné le code des marchés publics. Alain Hespel estime qu'il paye l'*« inadéquation entre la loi et la réalité des passations de marchés publics »*.

LE PRÉSIDENT de l'Union des groupements d'achats publics (UGAP), Alain Hespel, a été mis en examen, lundi 23 février, par le juge d'instruction toulonnais Jean-Luc Tournier, pour *« délit de favoritisme et faux ou complicité de faux en écritures publiques »*. Cette mesure lui a été notifiée par lettre dans le cadre de l'enquête sur la passation des marchés de la Direction des construction navales (DCN) de Toulon (Var) avec l'UGAP de 1995 et 1997. Organisant la gestion des appels d'offres en lieu et place de la Direction des constructions navales, l'UGAP aurait sciemment contourné le code des marchés publics à l'occasion de plus d'une centaine de marchés concernant près de deux cents fournisseurs. Le montant des transactions concernées est estimé à 450 millions de francs.

La mise en cause de M. Hespel, qui a été secrétaire général de la Cour des comptes de 1991 à 1994, intervient dans le cadre d'une procédure ouverte au mois de septembre 1996 et dans laquelle plus d'une trentaine de personnes ont déjà été mises en examen : parmi elles, dix fournisseurs représentant une vingtaine de sociétés, un intermédiaire, dix-huit agents de la Direction générale de l'armement (DGA), dont deux officiers supérieurs et deux cadres dirigeants de l'UGAP. L'« affaire de l'arsenal » a débuté avec la confession, fin 1995, d'un employé d'une entreprise travaillant pour la DCN qui avait dénoncé des pratiques de corruption. Transmis au parquet de Toulon, ces éléments ont conduit à l'ouverture d'une information judiciaire près d'un an plus tard.

Les enquêteurs ont d'abord découvert les traces d'un système de corruption au sein du service des achats de la DGA. Les entreprises versaient des pots-de-vin à certains membres des bureaux spécialisés dans les achats afin de s'arroger des marchés en trafiquant les appels d'offres, en procédant à des doubles facturations ou en maquillant des sorties d'argent derrière des prestations fictives. Les commissions versées par les entreprises prenaient la forme de voyages, de livraisons gratuites de matériaux, d'aménagement d'habitations, de construction de piscines ou de versements discrets sur des comptes bancaires.

L'objet des marchés était varié. De la papeterie à la quincaillerie en passant par des équipements électriques et mécaniques, les pièces d'armement ou les moteurs de sous-marins, de nombreux secteurs semblent avoir été touchés par ces détournements de fonds. Les gendarmes ont ainsi découvert dans un hangar des caisses abandonnées pleines de ferraille qui étaient censées contenir des ordinateurs commandés au prix fort. Une réparation de presse-plieuse facturée 100 000 francs a été réglée deux fois à quelques mois d'intervalle. En 1997, le juge a mis en examen les fournisseurs et les fonctionnaires destinataires des commissions pour *« corruption »*. Les chefs d'entreprise se sont vu reprocher des *« abus de biens sociaux »*.

RÉQUISITOIRE SUPPLÉTIF

Parallèlement à ces investigations, le magistrat toulonnais a obtenu un réquisitoire supplétif pour *« favoritisme »* au sujet de la passation des marchés par l'UGAP. La justice semble estimer à ce jour que cet établissement public important, qui avait signé en 1992 une convention avec l'arsenal de Toulon comme avec d'autres grands organismes publics, n'avait pas connaissance des pratiques en vigueur au service des achats de la DCN. Privilégiant les marchés négociés, alors que la loi lui interdisait cette pratique depuis 1995, l'UGAP, dont le chiffre d'affaires a oscillé ces dernière années entre 7 et 8 milliards de francs, a cependant contrevenu aux règles de la concurrence. L'enquête montre que, sur les cent quarante-huit marchés passés par la DGA de Toulon *via* l'UGAP, un seul a été soumis à un appel d'offres réglementaire.

Au nom de son entreprise, M. Hespel s'est d'abord constitué partie civile le 22 août 1997, avant d'être finalement lui-même mis en cause. Placé en première ligne, l'actuel président de l'UGAP devra expliquer dans les prochaines semaines au juge Tournier les mécanismes qui permettaient à l'UGAP de contourner le code des marchés publics. M. Hespel estime que cette mise en examen *« s'inscrit dans le déroulement normal de l'instruction et* [il] *attend d'être convoqué par le juge pour répondre à ses questions »*. Selon lui, à travers sa mise en examen, le juge d'instruction s'attaque à une logique administrative et politique qui dépasse de loin, sans la gommer, la responsabilité de l'établissement qu'il préside. *« Nous payons une inadéquation entre la loi et la réalité des passations de marchés publics d'autant plus injuste qu'elle a perduré avec l'assentiment de nos autorités de tutelle »*, affirme-t-il.

Jacques Follorou et José Lenzini

Le contrôle souvent défaillant du ministère des finances sur l'UGAP

ÉTABLISSEMENT public, l'UGAP emploie un millier de personnes. Chargé d'approvisionner les administrations et les collectivités, il joue le rôle d'interface entre l'acheteur et le vendeur. Du camion de pompiers aux fournitures de bureau en passant par l'équipement complet d'un hôpital, rien, ou presque, n'échappe à l'UGAP. Depuis que l'Etat lui a conféré, en 1986, le statut d'établissement public, industriel et commercial (EPIC), son chiffre d'affaires atteint, en moyenne, plus de 7 milliards de francs par an.

Dispensant ses clients de toute procédure d'achat, l'UGAP évite aux maires, aux présidents de conseils généraux ou aux ministres d'être confrontés aux difficultés du code des marchés publics. L'UGAP a, en effet, longtemps bénéficié de marchés « protégés » dont la plupart sont des marchés dits « négociés ». De tels avantages lui ont permis, à partir de 1986, de concentrer plus de 10 % de la commande publique.

A partir de 1991, la réglementation en matière de passation des marchés a été modifiée afin d'améliorer la transparence de la commande publique. Dans un premier temps, les règles de concurrence imposées aux collectivités publiques et aux administrations ont été renforcées. Sans anticiper ce mouvement qui annonçait la disparition progressive des marchés négociés, les établissements publics, dont l'UGAP, ont pourtant continué à recourir à cette procédure. Face à ces lenteurs, le contrôleur d'Etat attaché à l'UGAP alertait, en 1994, les services de l'Etat : selon lui, près de 90 % des marchés étaient irréguliers au regard des nouveaux textes sur la commande publique.

Moins d'un an plus tard, en 1995, la loi interdisait formellement aux EPIC tels que l'UGAP d'utiliser les marchés négociés. Prenant en compte cette modification, le conseil d'administration de l'UGAP décidait, en 1995, de réformer ses habitudes. *« A cette époque, nous nous étions engagés, d'ici 1998, à réaliser 80 % des achats sur appels d'offres »*, affirme aujourd'hui Alain Hespel, le président de l'UGAP. A en croire ses services, près de la moitié des achats sont toujours effectués en dehors de toutes procédures légales.

DES ZONES DE NON-DROIT

Présents au sein du conseil d'administration de l'UGAP, les tutelles de référence – la Commission centrale des marchés (CCM) et le ministère du budget – n'ont apparemment pas émis de réserves sur la lenteur de cette évolution. Principaux instigateurs de la réforme du code des marchés publics entamée en 1991, ils ont au contraire donné à plusieurs reprises leur feu vert à ces pratiques irrégulières. Sans anticiper les changements conduisant à l'interdiction définitive de 1995, le ministère des finances a, semble-t-il, laissé subsister des zones de non-droit.

Ainsi, le 27 juillet 1994, dans un courrier adressé au ministre de l'économie et des finances, le secrétaire général de la CCM, Marie-Laurence Pitois-Pujade, s'interrogeait sur la conduite à suivre pour l'achat de véhicules civils pour le ministère de la défense. *« Les marchés en cours sont des marchés négociés avec les constructeurs français. La défense n'envisage pas de modifier substantiellement le cadre dans lequel elle se fournit.* [...] *Je vous remercie de bien vouloir m'indiquer le sens dans lequel répondre à la défense. »* Le 2 août, le directeur de cabinet, Patrice Vial, répondait qu'*« il n'y avait pas d'objection à ce que soit retenue en l'espèce une solution analogue à celle qui avait été adoptée à l'époque »*. En clair, le caractère illégal de la passation du marché était validé. Mme Pitois-Pujade, qui était à la tête de l'organisme chargé au nom de l'Etat d'indiquer la marche à suivre en matière de marchés publics, entérinait ce passe-droit.

Quelques mois plus tard, dans une note confidentielle datée du 6 février 1995, Gérard Wolff, président de la commission spécialisée des marchés (CSM), critiquait la régularité de quatre marchés d'achat de voitures pour le ministère de la défense, dont une grande partie était gérée par l'UGAP, pour un montant de 3,8 milliards de francs sur cinq ans. *« Sur le plan juridique, nous sommes incontestablement dans l'illégalité* [...]. *Sur le plan financier, il n'est pas étonnant, compte tenu de l'absence de concurrence que les remises accordées par l'Etat par les constructeurs nationaux soient beaucoup plus faibles que celles obtenues par des entreprises commandant des flottes comparables.* [...] *Une sélection des projets n'eût pu, selon moi, conduire la CSM qu'à émettre un avis défavorable compte tenu de la violation caractérisée du code des marchés publics. »* Ces réticences n'empêchent pas, en 1996, le même Gérard Wolff de valider ces marchés tant décriés.

En 1997, une mission d'audit sur l'UGAP a été confiée à l'Inspection générale des finances (IGF). Elle devait être close au mois de janvier mais elle a été prolongée jusqu'en juin. « L'affaire de l'arsenal » de Toulon, dans laquelle Alain Hespel a été mis en examen pour *« délit de favoritisme »*, semble avoir suscité l'intérêt de l'IGF. Cette mission, qui a reçu des notes d'agents de la Commission centrale des marchés faisant état de *« pressions »* de leur direction lors de certains contrôles de légalité, en particulier ceux de l'UGAP, pourrait, dans son rapport final, aborder le problème des responsabilités de la tutelle.

Le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, a demandé, début décembre 1997, la cessation immédiate de la passation des marchés selon des procédures critiquables au regard de la loi. En privé, un membre de son cabinet estime que, *« s'il fallait tout remettre à plat, l'administration française ne serait plus approvisionnée pendant six mois »*. *« Alors, on laisse à l'UGAP jusqu'au 31 juillet 1998 pour remettre de l'ordre et après on verra. »*

J. Fo.

La colère des époux Mégret contre « Charlie-Hebdo »

APPAREMMENT, Catherine et Bruno Mégret n'aiment pas les bandes dessinées satiriques, surtout lorsqu'ils en sont les héros. Ils n'ont pas apprécié le dernier hors-série du magazine *Charlie-Hebdo*, intitulé *Les Mégret gèrent la ville*, diffusé en kiosque depuis le 4 février. S'estimant diffamé, le couple a engagé un référé auprès du tribunal de Paris afin d'obtenir la saisie de la bande dessinée et 100 000 francs de dommages et intérêts. L'audience, à laquelle assistait l'auteur des dessins, Rénald Luzier, plus connu sous le nom de Luz, et Cavanna, rédacteur de la préface du hors-série, s'est tenue jeudi 26 février.

Sous le trait féroce de Luz, Bruno Mégret se voit affublé du sobriquet de *« p'tit rat »* et son épouse, maire (FN) de Vitrolles, est qualifiée de *« gourde »*. Selon l'avocat du couple, Wallerand de Saint-Just, les dessins *« montrent Bruno Mégret comme particulièrement raciste et violent, désirant inculquer cela à son épouse, qui fait de son mieux, malgré son immense bêtise, pour être aussi raciste et aussi violente que son mari »*.

Une trame que Me de Saint-Just juge *« particulièrement diffamante »*. *« Les dessins, mais surtout les textes qui les accompagnent, sont faits pour les tourner en ridicule. Ils n'ont qu'un seul but, les outrager, les humilier, les rabaisser. »*

A l'appui de sa démonstration, le conseil des époux Mégret cite un certain nombre de textes tirés du hors-série. *« Allo,* lance Bruno Mégret, *la Fédé de Marseille ? Ici, Mégret, ordre de ratonnade générale, mais je les veux vivants pour demain à l'aube dans le centre de Vitrolles. »* Dans un autre dessin, il lance : *« Le jour où les Chirac et les Debré auront totalement appliqué notre programme "les bougnoules à la mer", il nous restera toujours du juif à moudre... »* Des propos que Me de Saint-Just juge *« contraires à l'honneur et à la réputation »* de son client.

« COMPTER LES POINTS »

« La haine et la violence sont du côté des époux Mégret, quand ils font de l'incitation à la haine raciale et qu'ils prétendent que les immigrés se reproduisent comme des lapins, rétorque Richard Malka, conseil de *Charlie-Hebdo*. *C'est un droit de dire qu'ils sont racistes, c'est plus que cela, c'est un devoir. »* L'avocat estime que la BD *« ne suggère aucune haine, aucune violence »*. *« Elle suscite du rire et de la moquerie féroce »*, note-t-il. Il s'étonne aussi que Bruno et Catherine Mégret aient décidé d'attaquer ce hors-série alors que la plupart des dessins qui y sont reproduits ont déjà été publiés dans Charlie-Hebdo sans provoquer de réaction de leur part.

Le représentant du ministère public, Pierre Dillange, s'est dit peu convaincu par le bien-fondé de ce référé. *« Le rôle de la justice n'est pas de compter les points du combat politique,* dit-il. *Quand on a peur des coups, on ne monte pas sur le ring. »* Une phrase adressée aux hommes politiques qui doivent, selon le magistrat, apprendre *« à supporter la critique »*. En conclusion de son réquisitoire, M. Dillange a estimé que *« la compétence du juge des référés était dépassée par le traitement au fond que mérite cette affaire »*.

Le juge rendra son ordonnance le 3 mars.

Acacio Pereira

Réquisitions de nullité contre des enquêtes du conseiller Van Ruymbeke

LE PARQUET général de la cour d'appel de Rennes a demandé l'annulation de plusieurs procédures instruites par le conseiller Renaud Van Ruymbeke. Ces réquisitions, qui remontent au mois d'octobre 1997 mais dont le contenu n'avait pas été dévoilé, visent notamment le volet nantais de l'affaire de la Sages, une officine de financement occulte proche du PS qui aurait perçu, en 1990, une commission liée au marché des tramways de la ville de Nantes. Le parquet général estime que le magistrat a outrepassé les limites de sa saisine.

D'autres demandes d'annulation ont été formulées, le 24 février, par le parquet général. Elles visent l'essentiel de l'enquête sur le marché de l'eau en Loire – dans laquelle le PDG de Saint-Gobain, Jean-Louis Beffa, avait été mis en examen –, ainsi que la procédure sur le financement des campagnes électorales de l'ancien ministre socialiste Georgina Dufoix.

Jean-Pierre Chevènement veut « faire le ménage » en Corse

DANS UN ENTRETIEN au *Figaro magazine* daté du 28 février, Jean-Pierre Chevènement, le ministre de l'intérieur, indique qu'en Corse *« l'ensemble des pouvoirs publics, le président de la République, aussi bien que le premier ministre, sont décidés à faire le ménage, et moi-même aussi au poste que j'occupe, quelles qu'en soient les conséquences »*.

Le ministre estime que *« la loi doit s'appliquer dans le domaine de la sécurité publique, mais également de l'urbanisme, du foncier, de la fiscalité, des subventions »*. *« De même, j'ai donné de fermes directives s'agissant du contrôle des listes électorales »*, ajoute-t-il.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : trois personnes, poursuivies pour injures raciales et diffamation à l'encontre de la communauté gitane** d'Ingwiller (Bas-Rhin), ont été condamnées, jeudi 26 février, à des amendes de 3 000 à 20 000 francs par le tribunal correctionnel de Saverne. Les prévenus avaient photocopié et diffusé en mars 1996 une pétition insultant les Gitans sédentarisés et réclamant un soutien moral et financier pour un villageois, Alfred Henninger, condamné à six ans de prison pour le meurtre d'un jeune Gitan (*Le Monde* du 18 février).

■ **La chambre d'accusation de Paris a annulé, mercredi 25 février, la caution de 500 000 francs** demandée à l'ancien député UDF de la Manche et ex-directeur de la DST, Yves Bonnet, par le juge d'instruction Laurence Vichnievsky. Cette caution figurait dans le contrôle judiciaire imposée à M. Bonnet, qui a été mis en examen, le 28 novembre, pour *« complicité d'escroquerie »* dans l'affaire Conserver 21.

■ **IMMIGRATION : Amnesty International estime que *« La France n'assume pas sa responsabilité de protection »*** vis-à-vis des Algériens. Dans un communiqué publié jeudi 26 février, l'association condamne les *« renvois forcés en Algérie faisant courir de graves risques aux personnes concernées »*. Après la Commission nationale consultative des droits de l'homme en octobre 1997, plusieurs associations le 17 février et le conseil européen sur les réfugiés et exilés le 19 février, Amnesty réclame à son tour un moratoire des expulsions vers l'Algérie.

■ **FAIT DIVERS : un gendarme auxiliaire a été tué d'une balle tirée par un de ses collègues**, samedi 21 février, dans les locaux de la brigade de Pontivy (Morbihan), sans que les circonstances exactes de l'incident n'aient été précisées. L'auteur du coup de feu, qui a été mis en examen pour *« violences ayant entraîné la mort sans intention de la donner »*, a été écroué et suspendu de ses fonctions.

■ **DROGUES : Elisabeth Guigou, ministre de la Justice**, a désapprouvé, jeudi 26 février, l'appel lancé par cent onze personnalités déclarant avoir déjà consommé de la drogue. *« En tant que garde des sceaux, je voudrais insister sur le fait qu'il faut donner des messages positifs aux jeunes, que les adultes doivent être responsables et qu'ils doivent faire attention aux effets des discours qu'ils tiennent »*, a-t-elle déclaré.

La sécurité dans les maternités va être renforcée

LE FEUILLETON des restructurations hospitalières risque fort de rebondir. Après les épisodes de suspension, fermeture et/ou réouverture des maternités de Bitche (Moselle), Pithiviers (Loiret), Avallon (Yonne) et La Mure (Isère), deux projets de décrets fixant les normes de sécurité liées aux seuils d'activité des maternités publiques et privées devaient être soumis pour avis, vendredi 27 février, au Conseil supérieur des hôpitaux.

Préparés par la direction des hôpitaux, ces décrets visent à améliorer la sécurité à l'accouchement. Plusieurs rapports récents ont dénoncé les conditions de la prise en charge obstétricale en France. Dans une étude intitulée « L'obstétrique en France », la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) a ainsi estimé, en septembre 1997, que 670 décès de nouveau-nés pourraient être évités chaque année et que 16 % seulement des grossesses à risque sont prises en charge dans des maternités disposant d'un service de réanimation néonatale (type III), contre *« 70 % à 90 % dans les pays européens les plus performants »* (*Le Monde* daté 7-8 septembre 1997).

Dévoilés par *Le Quotidien du médecin* du 26 février, les projets de décrets pris en application du plan périnatalité lancé début 1994 créent trois niveaux de soins : les maternités de type I accueilleront les accouchements ne posant pas de problème particulier, celles de type II seront couplées à une unité de néonatalogie permettant *« d'assurer, 24 heures sur 24, la surveillance et les soins spécialisés des nouveau-nés à risque »*, et celles de type III disposeront d'une unité de néonatalogie et d'une unité de réanimation néonatale.

La norme minimale de sécurité des établissements est fixée à 300 accouchements par an. Certaines dérogations devraient être possibles, avec la création de « centres périnatals de proximité » organisés en réseau avec les maternités de référence. La répartition des effectifs est également prévue en fonction de l'activité des maternités : dans les établissements pratiquant moins de 1 500 accouchements par an, un gynécologue-obstétricien et un anesthésiste-réanimateur devront ainsi être sur place ou en astreinte 24 heures sur 24, ainsi qu'un pédiatre expérimenté en néonatalogie.

« LISTE NOIRE »

Une enquête du mensuel *Sciences et Avenir* sur *« la liste noire »* des hôpitaux publics et privés a chiffré à 77 le nombre de maternités pratiquant moins de 300 accouchements par an (*Le Monde* du 25 septembre 1997). Les restructurations, qui se heurtent à de fortes résistances des élus locaux et des populations, vont être d'autant plus complexes à mettre en œuvre que la spécialité souffre d'une grave pénurie. Le rapport du professeur Guy Nicolas prônant une profonde réforme de l'internat a en effet prévu *« un déficit important à moyen terme »* de gynécologues-obstétriciens. On comptait 4 657 praticiens dans la spécialité au 1er janvier 1997, dont 23,5 % avaient plus de cinquante ans.

En 1994, quatre objectifs avaient été fixés à l'horizon de l'an 2000 : diminuer la mortalité maternelle de 30 %, abaisser la mortalité périnatale d'au moins 20 %, réduire de 25 % le nombre d'enfants de faible poids à la naissance et de moitié le nombre de femmes peu ou pas suivies pendant la grossesse.

Laurence Folléa

La cour d'assises examine la reconversion de l'accusé à la Libération

Secrétaire général de la préfecture de la Gironde sous Vichy, il devient, le 23 août 1944, le bras droit de Gaston Cusin, commissaire de la République. Le cas de Maurice Papon divise alors la Résistance bordelaise, que de Gaulle décrivait comme « un nid de vipères »

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Du jour au lendemain, Maurice Papon, bras droit d'un préfet de région de Vichy, est devenu officiellement celui d'un commissaire de la République de la Libération. Le 22 août 1944, Gaston Cusin, qui prend la tête de la région de Bordeaux, signe en effet un arrêté de suspension du secrétaire général de la Gironde. Le 23 août, le même Cusin élève Maurice Papon au rang de *préfet*, nommé administrativement dans les Landes, mais aussitôt mis à sa disposition, comme directeur de cabinet.

Cette reconversion sans transition est au cœur du dernier volet « historique » – l'épuration – analysé au procès de Maurice Papon. Jeudi 26 février, au pas de charge,



le président Castagnède rappelle que le général de Gaulle a confirmé, le 23 octobre 1944, la promotion du haut fonctionnaire de Vichy au rang de préfet de troisième classe. *Puis* il aborde la part d'ombre du tableau : un avis du comité départemental de la Libération (CDL), soucieux de la bonne application des règles de l'épuration administrative, émis le 24 octobre, et transmis à Gaston Cusin. *« M. Papon ne semble pas avoir eu des sentiments collaborationnistes, mais est apparu très nettement à tous les fonctionnaires dépendant de lui et à la population bordelaise comme très étroitement attaché à la politique de Pétain, qu'il a défendue à son poste de secrétaire général avec fidélité. »*

Etonné d'apprendre la nomination de M. Papon, le CDL demande que son *« dossier de résistant puisse lui être communiqué »*. L'évocation du CDL de la Gironde réveille soudain de vieilles querelles. « [Contrairement aux autres], *ce CDL ne s'était jamais réuni pendant l'Occupation »*, souligne Maurice Papon. *« Bien peu de personnes étaient qualifiées pour donner un avis d'ensemble et autorisé sur les aptitudes de postulants à des fonctions nouvelles dans l'administration*, précisait déjà Gaston Cusin, en 1988, dans sa déposition devant le magistrat instructeur. *Cela était particulièrement vrai à Bordeaux, où n'existait pas de CDL. »*

Le premier président du CDL de Bordeaux, le sénateur Caillé, avait, rappelle l'accusé, voté les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. Le second, Gabriel Delaunay, signataire de la contestation de sa promotion auprès de Gaston Cusin, est cité au procès comme témoin (*Le Monde* du 21 février). Maurice Papon demande s'il doit attendre son éventuelle comparution, dépendant de son état de santé, le 2 mars, pour évoquer certaines des actions de M. Delaunay. *« Sinon je fais son procès tout de suite ! »*, dit-il. Le prétoire rit, jusqu'au président, qui tempère : *« Je ne suis pas pour les justices expéditives... Je préfère que nous attendions. »*

Alors, le juge relate la vive réaction de Gaston Cusin. Le 10 novembre 1944, le commissaire de la République répond à Gabriel Delaunay. « [Réglementairement], *c'est le ministre de l'intérieur qui se réserve d'examiner la situation de tous les membres du corps préfectoral. Il se prononce sur l'avis motivé du CDL quant à leur attitude politique. »* Et de préciser à l'adresse du CDL : *« Je vous rappelle qu'il est un principe constant, en droit français : il n'appartient pas à l'accusé de faire la preuve de son innocence, mais à l'accusateur la preuve de son accusation. »*

Trois jours plus tard, le 13 novembre 1944, Gaston Cusin écrit au cabinet du ministre. *« J'ai pris contact avec M. Papon trois mois avant la Libération (...). Sa collaboration entière m'a été acquise sur la simple caution d'un de nos camarades des Services spéciaux qui me l'avait signalé déjà depuis plusieurs mois. Son esprit vif, sa large culture et sa finesse toute diplomatique ainsi que son caractère loyal m'ont fait apprécier plus sûrement son attachement à la République. Il a été pour moi le collaborateur le plus sûr et le plus précieux (...). Dans un pays où l'opposition se traduit par des combinaisons tortueuses, il m'a permis de dévoiler bien des pharisiens de Résistance, qui ne lui ont pas pardonné sa clairvoyance. »*

FEUILLETON

Pour parer à toute accusation, une fiche de renseignements est préparée *« au sujet de l'avis du CDL »*. *« Dénoncé comme gaulliste aux autorités d'occupation*, [Maurice Papon] *a été soumis deux fois à un interrogatoire. En mai 1943, par le Dr Stroebel* [NDLR : responsable de la Kommandantur], *en mai 1944, par Dohse* [chef gestapiste] ; *a été menacé d'arrestation lors du débarquement* (Le Monde *du 25 février). »*

Au bout du compte, le 6 décembre, sur les indications de Gaston Cusin, la commission d'épuration du ministère de l'intérieur propose *« le maintien de l'intéressé dans ses fonctions actuelles »*. Ce que le ministre accepte.

Mais le feuilleton, note le président, *n'est pas clos pour autant*. Le 27 février 1945, un nouvel avis du CDL est adressé, cette fois, directement au ministère et demande, entre autres, *« la révocation sans pension de Garat »* [NDLR : chef du service des questions juives de la préfecture jusqu'en août 1943] et la transmission de son dossier à la justice pour son action contre les juifs, ainsi que *« le déplacement avec rétrogradation de fonctions et de traitement de M. Papon »*. Toutes demandes parfaitement vaines, remarque le juge, puisqu'elles sont annulées trois semaines plus tard par le nouveau président du CDL, Roger Marcade, qui écrit de toute urgence au ministère. *« J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me retourner ces dossiers qui vous ont été transmis d'une façon irrégulière et sans être revêtus de la signature du représentant qualifié du CDL. »*

« Tout ça était le fruit d'intrigues, commente Maurice Papon. *Les rapports entre Cusin et Delaunay étaient fort délicats. Mes rapports personnels l'étaient encore plus et les entourloupettes étaient nombreuses. Ceci en était une.* [Elle a cessé] *quand les appétits de M. Delaunay ont été rassasiés par une nomination préfectorale et quand il fut remplacé par M. Marcade, un vrai résistant, lui. »* Puis, s'interrogeant sur les doutes qui pèsent quant au fait qu'il aurait échappé à l'épuration : *« Je suis presque la victime des choix dont j'ai été l'objet !* [Ma nomination auprès de Cusin] *n'a pas plu. Pourquoi ? Parce que j'avais passé deux ans sous l'Occupation à Bordeaux et je commençais à savoir qui avait fait quoi ! J'étais fort inopportun pour ceux qui cherchaient la médaille de la Résistance... Et je savais dire par exemple lequel, parmi les membres du CDL, s'était enrichi pendant la guerre... »*

Le président Castagnède s'interroge. *« Contrairement à Garat* [NDLR : finalement devenu sous-préfet de Blaye à la Libération], *on ne vous a pas fait de reproche à propos de la politique antijuive. »* *« Vous me demandez d'analyser l'opinion de l'époque, c'est une tâche difficile »*, répond Maurice Papon.

Puis, le juge remarque que le nom de Papon figure dans un *« répertoire des individus suspects et douteux »* consignés par le cinquième bureau de l'état-major. *Perplexe*, il relève cependant que *les pièces censées étayer cette* inscription sont peu probantes : le nom de Papon figure également sur une liste de *« non-collaborateurs »* établie en novembre 1943.

L'audience se poursuit ainsi, naviguant entre les informations *contradictoires. L'avocat général* Marc Robert *cite* une note du 22 janvier 1944 du Bureau central de renseignements des Alliés (BCRA) présentant Maurice Papon comme *« très dévoué au maréchal Pétain »*, puis une autre, d'une mission militaire d'août 1944, le décrivant comme *« l'homme de son patron, Maurice Sabatier »*, dont la même mission affirme qu'il *« n'aime ni Vichy ni les Allemands et ne s'y oppose pas franchement d'autant qu'il ne sait pas encore de quel côté va pencher la balance »*.

« JE LES AI REFUSÉES ! »

L'avocat général relève aussi que trois propositions de promotion ont été formulées à l'ancien secrétaire général par Vichy pendant l'Occupation : l'une comme adjoint, en zone Sud, du secrétaire général à la police René Bousquet au début 1943, une autre comme préfet du Lot en novembre 1943 et la troisième comme préfet des Landes en janvier 1944.

« Vous m'accorderez tout de même que je les ai refusées ! coupe l'accusé. *Vous ne voudriez pas me faire grief qu'on me les ait proposées ! »*

« Justement, pourquoi vous les a-t-on proposées ? », insiste le représentant du parquet général.

Jean-Michel Dumay
Dessins : Noëlle Herrenschmidt

Le mécanisme des ruminants

A moins d'une semaine de la fin des débats, qui laisseront place aux plaidoiries et au réquisitoire, les parties continuent à alimenter le dossier tentaculaire, initialement pourvu de plus de 50 000 pages. L'avocat général Marc Robert, qui a entrepris, ces derniers jours, des recherches aux archives nationales, Mes Gérard Boulanger et Michel Touzet, pour la partie civile, ont ainsi, en début d'audience, jeudi 26 février, versé des documents provoquant l'ire de Me Jean-Marc Varaut, qui y a vu le signe, chez la partie adverse, d'une *« débandade »*.

Sur les traces de son avocat, qui fustigeait *« le procédé artificiel et la malhonnêteté consistant pour les parties civiles à introduire* [au dernier moment] *des pièces que l'on possède depuis des années »*, Maurice Papon est intervenu, un soupçon sibyllin au départ : *« Si on s'exprime en termes de zoologie*, a-t-il dit, *nous sommes des mammifères. Il y a une catégorie spéciale, chez les mammifères, qui sont les ruminants. Et il y a un mécanisme semblable* [chez les parties civiles] *par lequel on ressort des aliments qui devaient être provisionnellement installés dans l'estomac. »*

L'AVENIR DES RÉGIONS

ALSACE

De la difficulté d'inventer une identité transfrontalière

La coopération entre les Alsaciens et leurs voisins rhénans, allemands ou suisses est ancienne. Mais les discours sont en avance sur la réalité. Les relations sont ambiguës et parfois teintées d'arrière-pensées, y compris lorsqu'il s'agit d'évoquer l'« Europe des régions »

STRASBOURG
de notre correspondant régional

Il en est de la coopération transfrontalière comme de l'Europe : la grande majorité des Alsaciens y est favorable, mais la réalité a encore besoin de gagner beaucoup de terrain. Pourtant, les institutions sont en place depuis assez longtemps pour attester de la volonté des Français, des Allemands et des Suisses de conduire des actions communes et d'associer étroitement les régions situées des deux côtés du Rhin. La Conférence du Rhin supérieur, pilotée par les instances étatiques, existe depuis 1975. Les élus locaux et territoriaux ont créé le Conseil rhénan début 1998. L'Union européenne apporte son soutien en octroyant des crédits au titre de son programme Interreg.

Tout cela n'empêche pas Hubert Haenel (RPR), sénateur haut-rhinois et vice-président de la région, de marquer un scepticisme : « *La coopération institutionnelle est très formelle ; on se réunit beaucoup sans grande conséquence.* » Un scepticisme auquel s'oppose le discours plus optimiste d'Adrien Zeller (UDF-FD), député bas-rhinois, président sortant de la région : « *L'action transfrontalière est de plus en plus multiforme. Elle engage des acteurs différents qui inventent, à chaque fois, la façon de faire. Il n'y a pas de recette, il y a une ouverture d'esprit.* » Et d'aligner les initiatives, notamment franco-allemandes, dans les domaines des transports, de l'environnement, de la santé ou de la culture. Seule ombre au tableau : les échanges d'enseignants ne se font pas aussi bien qu'il serait nécessaire.

Les propos engageants du président de l'assemblée alsacienne masquent pourtant mal les déceptions dues à l'attitude du partenaire allemand. La constitution du Conseil rhénan – qui regroupe l'Alsace, le Bade-Wurtemberg, la Rhénanie-Palatinat et la Suisse du Nord-Ouest – a été longtemps retardée en raison des hésitations des deux Länder allemands. Plus grave, la nature même du nouvel organe, un simple forum dépourvu de budget et d'administration. « *On se trompe si l'on croit que les Allemands veulent s'associer, travailler avec nous, en tout cas moins que les Alsaciens ne le pensent ou ne veulent le croire* », dit M. Haenel. Il ajoute : « *Le bilinguisme est unilatéral.* » Renaud Dorandeu, directeur de l'Institut d'études politiques (IEP) de Strasbourg, partage le même point de vue : « *L'enseignement du français n'est pas une priorité pour les autorités du Bade-Wurtemberg.* »

Un récent rapport de Jean-Laurent Vonau (RPR), conseiller régional, sur l'installation de nombreux foyers allemands dans le nord de l'Alsace évoque cette question. Identifié comme un phénomène de périurbanisation autour de la ville allemande de Karlsruhe, le mouvement touche des ménages aux revenus moyens (le prix du foncier étant moins cher sur la rive française du Rhin), « *ne parlant guère le français* » ; alors que le dialecte, explique M. Vonau, ne peut « *évidemment pas tenir lieu d'un véritable bilinguisme* ». Le document note cependant que les « immigrés » allemands « *ne font pas l'objet d'un rejet ou d'un mépris, comme ce pourrait être le cas d'immigrants venant de pays moins développés* ». Mais il précise que « *les problèmes de langue sont apparus comme le principal obstacle au fonctionnement d'un espace frontalier* ».

Mettre les hésitations de la coopération transfrontalière au seul compte des Allemands serait néanmoins trop facile et, pour tout dire, injuste. Il y a d'abord les réticences des Etats. Paris aurait ainsi vu d'un mauvais œil la création du Conseil rhénan. Certains désignent aussi du doigt les Alsaciens eux-mêmes, ou du moins leurs élus et certaines personnalités de la société civile. M. Haenel fait partie de ceux-là : « *On a l'impression qu'ici on veut développer un mythe autour d'une coopération qui va de soi avec les riches Badois et les riches Bâlois, alors qu'il n'y a pas de grands efforts pour mieux travailler avec les Lorrains et les Francs-Comtois* ».

Les crispations dans le nord de la région dues à l'arrivée d'habitants allemands relèvent, explique M. Dorandeu, d'une caractéristique répandue chez les Alsaciens : un « *sentiment unitaire par défaut* » qui se traduit par « *le refus de l'autre, plutôt que de se souder entre eux pour conduire des actions dynamiques* ». Le directeur de l'IEP donne deux exemples : la mobilisation pour le TGV est le fait des politiques ; le refus de l'installation des activités de fret aérien par la société DHL sur l'aéroport de Strasbourg est le résultat d'une forte mobilisation populaire. Aussi, comme beaucoup d'autres, trouve-t-il vite les limites de la coopération transfrontalière : « *Elle est essentiellement institutionnelle.* » L'universitaire nourrit d'autant plus de doutes que le Bade-Wurtemberg pèse bien trop lourd face à la « petite » Alsace.

> Mirage ou pas, les Alsaciens veulent pourtant croire à la coopération avec leurs voisins, mais intégrée dans une Europe des régions : celle-ci éviterait le tête-à-tête avec l'Allemagne

Mirage ou pas, les Alsaciens veulent pourtant croire à la coopération avec leurs voisins, mais intégrée dans une Europe des régions : celle-ci éviterait le tête-à-tête avec l'Allemagne. Tous ne sont pas d'accord sur la nature des partenaires. Ainsi, la commission permanente du conseil régional a décidé, en septembre 1996, de privilégier dans les opérations de jumelage les Etats « *culturellement les plus proches : Allemagne, Suisse, Autriche, Lichtenstein, Belgique orientale* [germanophone], *Luxembourg* ». Ici encore, les institutions se sont multipliées : celles créées par les Quinze et le Conseil de l'Europe, auxquelles s'ajoute l'Association des régions d'Europe (ARE).

Le fameux consensus alsacien prend tout son sens sur cet enjeu de la dimension régionale de l'Europe : pas un seul des dirigeants locaux n'y est opposé. M. Haenel le premier : « *C'est important pour l'avenir parce qu'il s'agit là d'un bon outil pour l'intégration européenne.* » Le sénateur haut-rhinois met tout de même deux conditions : « *Elle ne doit pas être le prétexte pour bâtir une Europe fédérale à partir des régions, et l'Alsace, pour en profiter, doit simplifier son Meccano institutionnel.* » Bernard Reumaux, président du Forum du Baggersee, lieu de débat créé en 1996 et destiné à lutter contre les dérives extrémistes et communautaristes en Alsace, véhicule une thèse comparable. Pour lui, la région doit mettre fin à ses « *nombreuses féodalités, qui, au-delà du discours, ont peur du changement parce que la situation existante est par trop confortable* ».

Le discours de M. Zeller sur l'Europe des régions est très proche de celui de M. Haenel, son concurrent pour la prochaine présidence de l'assemblée alsacienne : « *La suppression des frontières à l'intérieur de l'Union met en valeur les régions. Une accélération de cette politique communautaire donnera de l'air non seulement aux régions mais aux institutions représentant l'Etat, telles que les préfectures ou les académies.* » « *Mais il n'est pas question qu'elle se substitue à l'Europe des Etats, ce serait idiot* », tient à préciser le président alsacien.

Cette inquiétude récurrente correspond à une mise en garde contre une doctrine qui existe, mais s'exprime rarement de façon explicite, hormis chez quelques autonomistes déclarés et au sein du mouvement régionaliste Alsace d'abord, dont le fondateur, Robert Spieler, a appartenu au Front national jusqu'à la fin des années 80. Elle consiste, de la part de ses partisans, à se cacher derrière l'Europe des régions pour échapper à la République française et laïque, « *au centralisme de l'Etat jacobin* », à la solidarité nationale et coopérer avec les régions qui le méritent, c'est-à-dire celles qui sont riches. En somme, une Europe allant de Karlsruhe à Bâle...

Ce danger apparaît néanmoins mineur dans une Alsace qui, malgré ses conservatismes et ses ambiguïtés, avec l'importance du vote FN, est très majoritairement européenne et ouverte, ne serait-ce que dans les têtes – et c'est déjà beaucoup –, à la coopération frontalière. « *Ici, nous avons l'avantage de connaître les besoins et les craintes de nos voisins* », assure M. Zeller.

Marcel Scotto

Prochaine étape
MIDI-PYRÉNÉES

TROIS QUESTIONS À...

RICHARD KLEINSCHMAGGER

1 Le Rhin supérieur, de Bâle à Karlsruhe en passant par l'Alsace, recouvre-t-il une réalité géographique ?

On peut faire dire ce qu'on veut à la géographie. Ce qui est certain, c'est que le Rhin est une frontière naturelle et que des deux côtés du fleuve on ne vit pas forcément de la même façon. Il y a une raison objective à cela : la circulation et les échanges entre les deux rives restent plus limités qu'on ne l'imagine ; et en tout cas infiniment plus restreints qu'en aval, sur le Rhin inférieur. En raison de la disparition des bacs, il y a certainement moins de passages aujourd'hui sur le Rhin qu'au début du siècle. Cela dit, ces régions ont connu un remarquable développement économique comparable au XVIII[e] siècle, alors que l'Alsace était française, et à la fin du XIX[e], quand elle était allemande.

2 Le Conseil rhénan, que viennent de créer les régions riveraines, a-t-il un précédent ?

Non. Il n'y a pas d'histoire vraiment commune, tout au plus y a-t-il eu des concertations. Ces régions ont fait partie du Saint Empire romain germanique, qui était formé d'une multitude d'entités politiques de tailles et d'importances diverses. L'idée d'un espace politique dénommé Alsace naît après le traité de Westphalie de 1648, la France désirant s'ouvrir une fenêtre sur le monde germanique.

3 Reste qu'il existe un fonds germanique commun.

Certes, les dialectes des deux côtés du Rhin sont de la même famille, mais vous ne pouvez évacuer trois siècles de présence française. Si vous observez bien, la vie quotidienne des Alsaciens est certainement plus proche de celle des autres Français qu'elle ne l'est de celle des Badois ou des Bâlois. En revanche, ce qui est vrai, c'est que nous gardons en Alsace-Moselle une certaine image idyllique de l'empire allemand, transmise par nos grands-parents et redécouverte par les historiens ces dernières années, d'une période exceptionnelle à la fin du XIX[e] siècle et au début du XX[e]. L'image est d'autant plus forte que la région fut dotée d'une certaine autonomie politique en 1911 et qu'elle bénéficia d'un Parlement régional élu au suffrage universel soixante-quinze ans avant les premières élections régionales de 1986.

★ Richard Kleinschmagger est professeur à l'Unité de formation et de recherche de géographie de Strasbourg (université Louis-Pasteur).

Le Bioscope, un cadeau très convoité

STRASBOURG
de notre correspondant

La hache de guerre est théoriquement enterrée pendant la période électorale, mais le projet du Bioscope, un parc de loisirs rhénan autour de la vie et de la santé, pourrait bien être une pomme de discorde entre listes ou candidats, compte tenu de la compétition entre les dix sites potentiels recensés, du nord au sud de l'Alsace.

Le Bioscope, imaginé par une étude prospective, Alsace 2005, inspirée par le succès du Futuroscope de Poitiers, est dans les cartons du conseil régional depuis trois ans. Une association, Arbre, présidée par l'ancien maire de Strasbourg, Pierre Pflimlin (UDF-CDS), a popularisé l'idée. Et depuis quelques semaines, la région et les deux départements se sont regroupés dans un syndicat mixte pour préparer les appels d'offres. Ce syndicat, Symbio, est doté d'un budget de 2,3 millions de francs et présidé par le sénateur et vice-président du conseil régional, Hubert Haenel (RPR).

Sur le papier, le Bioscope compte 20 hectares pour l'enceinte proprement dite, avec de nombreuses animations et surtout un voyage au centre d'un immense corps humain. Au total, 100 hectares avec l'hôtellerie-restauration, les boutiques et l'espace de formation des professions de la santé que les concepteurs voudraient marier au parc. Le Bioscope emploierait 150 permanents, 500 à 700 saisonniers et table sur au moins 800 000 visiteurs dès la première année.

Les investissements de départ sont estimés à 600 millions et devraient atteindre 1,5 milliard dix ans après. Deux opérateurs ont pour l'instant montré leur éventuel intérêt : la Compagnie générale des eaux et le Parc Astérix (Oise). D'autres, plus discrets, existent, assurent les inventeurs du projet, qui multiplient les opérations de promotion en Alsace, outre-Rhin et outre-Vosges.

« SUDISTES » CONTRE « NORDISTES »

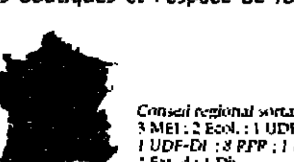
Le débat pourrait se crisper assez vite. D'une part, l'agglomération lilloise a un projet comparable et les experts ne laissent aucune chance à deux parcs concurrents. D'autre part, comme pour les projets de TGV Est et Rhin-Rhône, le conflit est latent entre « sudistes » et « nordistes ». Le pôle Mulhouse-Saint-Louis, riche de ses musées techniques et de la proximité de la chimie bâloise, conteste la candidature de Strasbourg, qui réplique avec ses 4 000 chercheurs, ses nombreux congrès scientifiques, sa vocation européenne et ses parcs d'entreprises de haute technologie. Tandis que le Centre-Alsace, autour de Sélestat et de Colmar, imagine qu'un tel projet, chez lui, pourrait contribuer au rééquilibrage de la région en dehors des deux grandes zones urbaines.

Les étiquettes politiques et même les nationalités y perdent leur signification. Les maires (PS) de Strasbourg, Roland Ries, et de Mulhouse, Jean-Marie Bocquel, veulent l'un et l'autre ce Bioscope. Celui de Colmar, le député (RPR) du Haut-Rhin, Gilbert Meyer, s'est allié aux villes allemandes proches pour plaider la cause du Centre-Alsace. Niederbronn-les-Bains, au nord, aimerait bien reporter sur le Bioscope son enthousiasme refroidi par les avatars d'un projet de thermalisme. Beaucoup dépendra du poids respectif des élus après les scrutins de mars, et notamment du pari d'Hubert Haenel, « Monsieur Bioscope » pour le grand public : il présente aux régionales une liste indépendante que le RPR national n'a pourtant pas désavouée.

Le choix du site devra être fait en 1999. Si tout va bien, les premiers visiteurs seront accueillis en 2001. Mais d'ici là l'avenir du Bioscope passe aussi par un délicat voyage à l'intérieur du corps électoral.

Jacques Fortier

Alsace



Conseil régional sortant : 7 PS ; 3 Verts ; 3 MEI ; 2 Écol. ; 1 UDF-rad. ; 9 UDF-FD ; 1 UDF-DI ; 8 RPR ; 1 MPF ; 1 Div. d. ; 6 FN ; 4 Ext. d ; 1 Div.
Président : Adrien Zeller, UDF-FD.

La population

1995 (en millions d'habitants)	1,690
PART DANS LA POPULATION MÉTROPOLITAINE	2,9 %
TAUX D'ÉVOL. ANNUEL MOYEN (1990-1994)	+ 0,84 %
DENSITÉ 1995	204 hab./km² *(106,2 km²)**
PART DES - 25 ANS	34,5 % *(33,3 %)**
PART DES + 60 ANS	17,6 % *(21,3 %)**
PROJECTIONS DE POPULATION EN 2010 (en millions d'habitants)	1,785
URBANISATION (évol. 1982-1990) :	superficie urbaine + 5,4 %, population + 4,9 %

La richesse régionale
Part des branches en 1992, en %

	Alsace
AGRICULTURE, PÊCHE	2,7
BÂTIMENT, GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE	5,8
SERVICES NON MARCHANDS	16,1
INDUSTRIE	31,0
SERVICES MARCHANDS ET COMMERCE	44,4

VALEUR AJOUTÉE BRUTE : **196,4 milliards de francs** — 2,9 % du total national

Les indicateurs économiques et fiscaux

BUDGET RÉGIONAL 1997	2 025 millions de francs (14[e] rang)
BUDGET RÉGIONAL/HAB.	1 198 francs (11[e] rang)
REVENU DISPONIBLE BRUT/HAB 1992	86 700 francs *(81 118)**
PIB 1992	203,7 milliards de francs
Part dans le PIB national	2,9 %
Part d'IMPÔT DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE prélevé par rapport au total France 1995	1,4 %

Les 20 premières entreprises

1 - Automobiles Peugeot SA
2 - GM Powertain Strasbourg
3 - Hager Electro SA
4 - INA Roulements SA
5 - Alcatel Business systems
6 - Pechiney Rhenalu
7 - Sony France SA
8 - Wurth France
9 - Mines de potasse d'Alsace SA
10 - Sew Usocome SA
11 - Rhône-Poulenc alsachimie
12 - Cie des transports strasb.
13 - Sté industrielle Roth frères
14 - Mines de potasse d'Alsace SA
15 - Conseil de l'Europe
16 - Timken Roller Bearing
17 - Kuhn SA
18 - Behr Frce
19 - N. Schlumberger et Cie
20 - Steelcase Strafor

L'environnement

INSTALLATIONS INDUSTRIELLES A RISQUES 1994 (soumises à autorisation)	1 915
Total France	*64 604*
DÉCHETS INDUSTRIELS 1990 (en % du total France)	5,1%
DÉCHETS MÉNAGERS 1993 (en % du total France)	2,3%
NOMBRE DE SITES POLLUÉS 1994	48

L'occupation des sols

SUPERFICIE DE LA RÉGION **8 330,9 km²**

Le chômage

CHÔMAGE en % de la pop. active sept. 1997 (BIT)

BÉNÉFICIAIRES DU RMI en janv. 1996 **15 500**

** les chiffres en italique correspondent à la moyenne de la France*

DISPARITIONS

■ **WILLIAM ORMOND MITCHELL**, écrivain canadien, est mort des suites d'un cancer de la prostate, mercredi 25 février. Né le 13 mars 1914, à Weyburn (Saskatchewan), il n'a publié qu'en 1947 son premier livre, *Qui a vu le vent ?* (éd. P. Tisseyre, 1974). Ce roman d'initiation a connu immédiatement un très grand succès et fait partie des « classiques » pour les écoliers canadiens : vendu à quelque 250 000 exemplaires, il raconte l'histoire d'un jeune garçon élevé dans la prairie, et qui va découvrir la vie, la mort, la liberté et la justice. Un film en a été tiré par Allan King en 1977. William Mitchell est l'auteur de nombreux autres romans comme *The Kite* (1962), *The Vanishing Point* (1973), *How I Spent My Summer Holidays* (1981), *Since Daisy Creek* (1984), *Ladybug Ladybug* (1988), *Roses Are Difficult Here* (1990) et *For Art's Sake : A Novel* (1992). Il est également l'auteur de pièces de théâtre et de séries pour la radio ou la télévision.

■ **MANCUR OLSON**, économiste américain, est mort le 19 février, d'une crise cardiaque, à l'université de Maryland, où il enseignait depuis vingt-neuf ans. Il était âgé de soixante-six ans. Mancur Olson s'était acquis une certaine renommée avec un ouvrage paru en 1965, *Logique de l'action collective* (PUF, 1987), dans lequel il élaborait une théorie sur les groupes d'intérêt et l'impact de leur action sur la croissance économique. Il y expliquait notamment que la capacité pour un groupe non soumis aux lois du marché (syndicats, organisations agricoles, groupes de pression, partis politiques, etc.) à mobiliser l'ensemble de ses membres était inversement proportionnel à sa taille. En effet, selon Olson, plus la taille d'un tel groupe augmente, plus chacun de ses membres estime que sa propre contribution devient marginale et se trouve donc peu enclin à se mobiliser. Dans un autre ouvrage important et très controversé paru en 1982, *Grandeur et décadence des nations* (Bonnet, 1983), Mancur Olson avait tenté d'expliquer les phénomènes de stagnation des économies. Selon lui, les périodes de paix et de stabilité tendent à favoriser l'émergence d'organisations dont le but est la conquête d'avantages sociaux et leur maintien, ce qui en période de crise et d'ajustements économiques exerce un impact négatif sur la croissance.

NOMINATIONS

CULTURE

Frédéric Scanvic, maître des requêtes au Conseil d'Etat, a été nommé, mercredi 25 février en conseil des ministres, directeur de l'administration générale du ministère de la culture et de la communication, en remplacement de Francine Mariani-Ducray, nommée chef du service de l'inspection générale de l'administration des affaires culturelles. **Dominique Wallon**, devenu le 19 novembre 1997 directeur du théâtre et des spectacles, a été nommé au cours du même conseil des ministres directeur par intérim de la musique et de la danse, en remplacement d'Anne Chiffert, démissionnaire. M. Wallon avait été nommé à cette direction du théâtre avec comme mission de son ministre de tutelle de *« conduire le travail préparatoire à la réunification de la direction du théâtre et des spectacles et de la direction de la musique et de la danse »*. **Anne Chiffert**, nommée inspecteur général de l'administration des affaires culturelles par un décret paru au *Journal officiel* du 24 février, devrait être prochainement portée à la présidence du conseil d'administration de la Cité de la danse, en préfiguration.

[Né le 19 novembre 1960, Frédéric Scanvic est diplômé de l'Ecole supérieure de commerce de Paris et ancien élève de l'ENA (1986-1988). Nommé auditeur au Conseil d'Etat en juin 1988, il devient maître des requêtes en juin 1991. Frédéric Scanvic a été directeur des affaires internationales d'Usinor-Sacilor de septembre 1995 à février 1997 et était, depuis juin 1997, directeur adjoint du cabinet de Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication.]

INTÉRIEUR

Catherine Delmas-Comolli, préfet hors cadre, a été nommée directrice des affaires économiques, sociales et culturelles de l'outre-mer, au secrétariat d'Etat chargé de l'outre-mer, lors du conseil des ministres du mercredi 25 février, qui a également nommé **Alain Larangé** inspecteur général de l'administration au ministère de l'intérieur. Catherine Delmas-Comolli, qui était directeur adjoint du cabinet de Jean-Pierre Chevènement, est remplacée à ce poste par **Patrice Bergougnoux**, préfet.

[Née le 22 août 1948 à Versailles (Yvelines), Catherine Delmas-Comolli est agrégée de mathématiques, diplômée de l'Ecole normale supérieure de Sèvres et de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique, ancienne élève de l'ENA (1979-1981). Elle a été notamment conseiller technique aux cabinets de Jean Auroux, secrétaire d'Etat chargé des transports (1984-1985), puis ministre de l'urbanisme, du logement et des transports (1985-1986), conseiller technique au cabinet du premier ministre, Edith Cresson (1991-1992), puis Pierre Bérégovoy (1992-1993), avant d'être nommée préfet dans le Loir-et-Cher (1993-1996). Préfet hors cadre à partir de novembre 1996, Catherine Delmas-Comolli était directeur adjoint du cabinet de Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, depuis juin 1997.]

JEUNESSE ET SPORTS

René Mabit a été nommé directeur du cabinet de Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, en remplacement de Philippe Sultan.

[Né en juillet 1941, René Mabit est diplômé d'études supérieures de physique. Il a d'abord été professeur de physique et chimie dans des lycées techniques d'enseignement agricole (1965-1975), puis directeur adjoint du lycée de Châteauroux (1975-1982), avant de rejoindre le service de l'enseignement agricole au ministère de l'agriculture (1982-1991). Il est ensuite chargé de mission au Commissariat général au Plan (1991-1995), puis rapporteur de la mission de réflexion sur l'école (commission Fauroux) en 1996. Secrétaire général du comité d'évaluation et de suivi des aménagements des rythmes scolaires de janvier à juin 1997, René Mabit était depuis lors conseiller technique au cabinet de Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 25 février sont publiés :

● **Cryptologie** : un décret définissant les conditions dans lesquelles sont souscrites les déclarations et accordées les autorisations concernant les moyens et prestations de cryptologie (technique permettant de coder des communications, notamment sur Internet) ;

– un décret définissant les conditions dans lesquelles sont agréés les organismes gérant pour le compte d'autrui des conventions secrètes de cryptologie en application de l'article 28 de la loi du 29 décembre 1990 sur la réglementation des télécommunications.

● **Terminologie** : un arrêté portant création d'une commission de terminologie et de néologie en matière juridique, présidée par Pierre Drai, premier président honoraire de la Cour de cassation.

● **DRAC** : un arrêté fixant le taux de l'indemnité de fonctions des fonctionnaires occupant un emploi de directeur régional des affaires culturelles (DRAC) ; le montant moyen budgétaire annuel est de 55 571 francs.

Au *Journal officiel* du 26 février sont publiés :

● **Justice** : une loi organique portant recrutement exceptionnel de magistrats de l'ordre judiciaire et modifiant les conditions de recrutement des conseillers de cour d'appel en service extraordinaire ; la décision du Conseil constitutionnel relative à cette loi.

● **Montagne** : un décret portant nomination au Conseil national de la montagne.

● **GAN** : un décret autorisant la société GAN International à faire procéder au transfert au secteur privé du capital de la société Targetchief plc ; un avis favorable de la commission de la privatisation.

● **Or** : un arrêté relatif à la composition et aux modalités de fonctionnement du comité consultatif de la garantie publique, chargé de rendre des avis sur toute question relative aux problèmes techniques liés au contrôle du titre des ouvrages en alliage d'or.

● **Gaz** : un arrêté portant nomination à la commission spéciale de sécurité des transports de gaz.

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de l'avenant au protocole d'accord domanial entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République tunisienne fait le 24 janvier 1959, signé à Tunis le 4 octobre 1995.

● **Conseil constitutionnel** : plusieurs décisions du Conseil constitutionnel déclarant inéligibles pour un an Michel Lefevre (PNR, Eure), Jean-Claude Malo (div. g., Guadeloupe), Jocelyne Gournelon (PNR, Seine-Maritime), Pascal Contejean (div. d., Cantal), Kamardine Mansour (RPR diss., Mayotte), Madi Ahmed (div.d., Mayotte), Abdouraquir Djounaid (div., Mayotte), Ibrahim Aboubacar (PS, Mayotte), Ahamada Salilme (Verts, Mayotte) et Christian Godot (PNR, Moselle). Ils n'ont pas déposé leurs comptes de campagne dans les conditions et délais prévus par le code électoral.

AU CARNET DU MONDE

Anniversaires de naissance

– Lyon, Paris.

Sonia,

depuis vingt-cinq ans
et pour toujours,
tes parents et tes frères t'aiment.

Heureux anniversaire.

Décès

– M. Olivier Langlois-Berthelot,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Langlois-Berthelot
et Mougard,
ont la douleur de faire part du décès de

Missia LANGLOIS-BERTHELOT,
née Denise MOUGARD,

le 19 février 1998, à Fontainebleau.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Pont-Audemer.

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, rue de l'Arbre-Sec,
77300 Fontainebleau.

– Mme Claude Blancpain,
M. et Mme François-Dominique Blancpain
et leurs enfants Timothée,
Bertrande et Rémi,
M. et Mme Francis Stobart
et leurs enfants Paul et Emma,
Les enfants et petits-enfants
de feu M. et Mme Pierre Blancpain,
M. et Mme Jean-Pierre du Bois,
Mme Bernard Blancpain,
ses enfants et petits-fils,
La baronne Jean-Bernard d'Astier de la Vigerie
et sa fille,
Les enfants et petits-enfants
de feu M. et Mme Louis Jobelot,
M. et Mme Pierre Rondeau,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Casimir Marcinkowski
et leurs filles,
Les familles Blancpain, Kimmerling, Hauert, Roethlisberger, Ormond, de Schaller, Bergeret de Frouville, de Mullenheim, Bennett et d'Astier de la Vigerie,
ont la douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Claude BLANCPAIN,
chevalier de la Légion d'honneur,

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parrain et ami décédé le 25 février 1998, à Nonan.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 28 février, à 10 heures, en l'église de Marran, suivie de l'inhumation dans l'intimité familiale.

Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes, mais des dons pour l'office familial de Fribourg, CCP 17-344-B, seront les bienvenus.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Maison-Neuve, Nonan,
CH-1753 Marran.

– Dora Kassir-Bydlowski,
sa mère,
Caroline et ses fils,
Léopold et Ferdinand,
Daphné Rolinson-Bydlowski
et ses enfants Tami et Thomas,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel BYDLOWSKI,

survenu le 21 février 1998, à Paris.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Passy, le mardi 3 mars, à 15 heures.

21, rue Shenkar,
Holon, Israël.
74, rue de la Tour,
75116 Paris.
La Mardelle-d'Orée,
Saint-Martin-d'Ordon,
89330 Saint-Julien-du-Sault.

– Jean-Marie Drot,
président de la Société civile des auteurs multimedia,

Bertrand Jérôme,
président de la commission de radio,

Les administrateurs,

Laurent Duvillier,
délégué général,

profondément peinés par la disparition de

Michel BYDLOWSKI,

saluent en lui un homme de radio talentueux.

Spécialiste des langues anciennes, il parlait le grec, l'araméen, l'hébreu ancien et moderne.

Depuis l'automne 1997, il était producteur-coordonnateur du magazine quotidien « Panorama », de France-Culture.

Ils adressent à sa famille, à ses amis et collaborateurs l'expression de leur profonde tristesse.

SCAM,
38, rue du Faubourg-Saint-Jacques,
75014 Paris.

(*Le Monde* du 25 février.)

– La direction de Leica France et du groupe Leica International ainsi que l'ensemble du personnel ont la tristesse de faire part du décès de

M. Denis FOURNIER,
responsable informatique, IT manager,

survenu brutalement le 22 février 1998, à l'âge de quarante-cinq ans.

Ses compétences professionnelles, sa gentillesse et son dévouement laisseront un grand vide à tout jamais dans l'entreprise que Denis considérait comme une deuxième famille. Nous demandons à tous ceux qui l'ont bien connu et apprécié de s'associer à notre peine.

Leica,
86, avenue du 18-Juin-1940,
92500 Rueil-Malmaison.

– Denise Hosch-Bussereau,
son épouse,
Véronique Goriatcheff,
Louis-Marie Gougelot,
sa fille et son gendre,
Yvanna Goriatcheff,
sa petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de,

M. Henri HOSCH,

survenu à Paris, le 8 février 1998, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le vendredi 13 février, en l'église Saint-Vincent de Salies-de-Béarn (Pyrénées-Atlantiques).

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Vincent de Salies-de-Béarn dans le caveau de famille.

Une messe sera dite à la mémoire du défunt le mardi 3 mars, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre-de-Chaillot, 35, avenue Marceau, 75008 Paris.

247, boulevard Jean-Jaurès,
92100 Boulogne.
9, rue Bassano,
75116 Paris.
51, rue de Saussure,
75017 Paris.

– Les présidents et les membres de Peuple et Culture,
ont la tristesse de faire part du décès de l'un des leurs,

Raymond MARIET.

Les obsèques ont eu lieu le 21 février 1998 dans sa commune de Saint-Nicolas-de-la-Grave en présence de sa famille et de ses amis.

– François et Brigitte Monnet,
Jean-Stéphane Monnet,
Olivier et Dorothée Moreau-Monnet
et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Catherine et Claude (MINH) MAUNG-MONNET,

survenu accidentellement, dans l'incendie de leur appartement, rue Richer, Paris-9e, le 22 février 1998.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris-6e, le samedi 28 février, à 9 h 30.

L'inhumation aura lieu le même jour, dans le caveau de famille, au cimetière de Vaux-sur-Mer (Charente-Maritime).

Cet avis tient lieu de faire-part.

52, rue Lhomond,
75005 Paris.
5, rue des Grands-Augustins,
75006 Paris.

– Alger-Marseille.

Sa famille, ses nombreux amis et élèves,
ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Jean SUTTER,
professeur honoraire à la faculté française d'Alger et à la faculté de médecine de Marseille,
membre correspondant de l'Académie de médecine,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

et rappellent le souvenir de son épouse,

Suzanne SUTTER,
née MEYZEN,

décédée le 25 septembre 1995.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Des dons peuvent être adressés à la Conférence Saint-Vincent-de-Paul, de la paroisse Saint-Augustin, à 13012 Marseille.

Anniversaires de décès

– Voilà dix ans,

Ghislaine COSTA,
née MERLIN,

nous quittait.

Ceux qui l'ont aimée pensent toujours à elle.

– Toulouse,
Castera-Verduzan (Gers),
Lisbonne, Alger, Strasbourg (ULP).

« Un jour... il y aura... autre chose que le jour... »
Boris Vian

– Il y a dix ans disparaissait

Daniel SOVIA.

Merci d'avoir pour lui une pensée chaleureuse et amicale.

Soutenances de thèse

– Michèle Virol a soutenu une thèse de doctorat d'histoire : *« Les Oisivetés de M. de Vauban »* à l'EHESS le 29 novembre 1997. Le jury, composé des professeurs D. Roche (Paris-I), président, R. Chartier (EHESS) directeur, Mme A.-M. Cocula (Bordeaux-III) et de M. C. Jouhaud (CNRS), lui a décerné la mention très honorable avec félicitations à l'unanimité.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Championne du monde : la vie de Roxana Maracineanu a basculé un jour de janvier, à Perth, au bout d'un 200 mètres dos gagné dans un bassin australien. La nageuse mulhousienne, fille de réfugiés roumains, est devenue une star que les médias s'arrachent, une héroïne de l'intégration vantée par les politiques, une sirène joyeuse courtisée par les publicitaires. Un vertige auquel la jeune championne entend ne pas céder, en gardant le regard fixé sur son rêve : les Jeux de Sydney, en 2000



Roxana, 200 mètres, puis la gloire...

C'EST une sorte de *vertige délicieux et ouaté*. Un tournis très léger. Comme au sortir d'une valse. Comme au sortir de l'eau, quand on vient d'arracher, devant une foule séduite, le titre envié, rêvé, fantasmé, de championne du monde. Oui, « du monde ». Comme on dirait « de la planète ».

C'est une griserie exquise, presque voluptueuse. Et qui décuple la force. Et qui donne des ailes, et l'envie de chanter, de rire, de partager. La vie est si souriante, un temps, à qui devient une star ! Il suffisait d'un rien, au fond, pour qu'elle change de couleur et se pare de paillettes comme par un coup de baguette magique : quelques dixièmes de seconde conquis *dans un bassin australien*. Un rien... Une compétition de plus pour une jolie nageuse, un 200 mètres dos pour l'éternité.

C'est un état de grâce dans lequel une jeune fille décidée et joyeuse tente de ne pas se perdre, comblée par ce succès qui fut inattendu, acclamée, courtisée. Et stupéfaite de ce qui lui arrive. *« Je n'aurais jamais imaginé à quel point ce titre allait bouleverser ma vie. »* C'est comme si... Comme si une porte longtemps barricadée s'était ouverte enfin, donnant sur des milliers d'autres portes entrouvertes. Comme si plus rien n'était désormais impossible. Comme si tout était à portée de main. La gloire, l'argent, les relations, et pourquoi pas la vie d'artiste. *« La musique, le théâtre : j'ai toujours été attirée par le spectacle. »* Tout ce qui n'était que chimère avant ce 19 janvier 1998. Rêve de nageuse alignant fougueusement les longueurs de bassin.

Il n'y eut pas de transition. Pas de préparation. Aucun indice qui permît de prévoir le triomphe. Un titre, oui : Roxana Maracineanu, la Mulhousienne, plusieurs fois championne de France, vice-championne d'Europe, était un solide espoir pour ce championnat du monde organisé à Perth. Mais pas cette déflagration. La natation n'est guère médiatique. Les champions ne deviennent que rarement des stars. A quelques exceptions près. Roxana pourrait être de celles-là. La voilà en poster dans la chambre des ados. Et devant Anne Sinclair au soir de sa nouvelle émission. La voilà face à Guillaume Durand sur le plateau de Canal Plus, puis à Europe 1, RTL, France-Info. Que Stade 2 la fête joyeusement, c'est normal, il s'agit bien de sport. Mais que Patrick Sébastien lui propose un show pour chanter avec un groupe de copines autour de sa guitare est déjà plus étrange. Les émissions de variétés la réclament, « Télé-Matin », « Thé ou café », « Célébrités »... Robert Laffont, le premier, lui propose d'écrire un livre... sur sa vie, que *Paris-Match*, bien sûr, a déjà décortiquée, grâce aux photos de sa petite enfance qu'un personnage indélicat a arrachées aux parents le soir même de la victoire. Avant que les prix ne s'envolent.

Les équipementiers sportifs se bousculent au portillon pour l'honneur de la vêtir et lui proposent des contrats courant jusqu'aux Jeux de Sydney. Des marques de produits capillaires sont aussi sur les rangs, et nombre de produits alimentaires. On lui propose, en famille, des vacances aux Maldives. Elle ne sait pas encore en échange de quoi. Elle saura. L'agence des plus grandes stars du sport la prend désormais sous son aile afin de gérer son « accessibilité ». Cela la fait rire, elle, si spontanée, si aventureuse, et jusqu'alors si disponible.

Le collège de Blois où elle fit un passage lui demande de pouvoir baptiser la piscine à son nom, tandis que des dizaines de manifestations réclament son parrainage : compétitions sportives, fêtes de village, Salons... *« J'espère qu'on me jugera avec indulgence ; je n'ai envie ni de me mettre une armure ni de me laisser livrer à toutes les sauces. Etre utile, oui. Mais pas question de jouer les potiches. »* Le samedi 7 février lui posait un dilemme : donner le coup d'envoi du match de Coupe de France de foot Auxerre-Mulhouse ou celui du match de rugby France-Angleterre ?

Le vertige. Car la machine s'emballe, boulimique, insatiable. Car la machine exige, courtise, promet, sûre d'avoir trouvé en Roxana l'un de ces visages frais et neufs qu'affectionne le public : une héroïne moderne, dotée d'une belle histoire. Parce qu'à l'image maintes fois diffusée qui émut toute la France – ce visage hors de l'eau scrutant intensément le panneau des résultats, traversé de doute, d'incrédulité puis de joie – s'ajoute un beau parcours au parfum d'épopée : celui d'une Roumaine de neuf ans que des parents épris de liberté emmenèrent avec son petit frère de trois ans dans leurs bagages de réfugiés. De quoi bâtir une légende.

Le président Jacques Chirac lui a écrit avant de la féliciter de vive voix puis d'évoquer, dans une interview à *L'Equipe*, le *« beau visage »* de cette championne venue d'ailleurs qui *« donne une magnifique image de la France »*. Et de conclure : *« Quel bel exemple d'intégration ! »* Mais le thème, développé à longueur de colonnes, avait déjà inspiré tous les commentateurs. Les élus locaux, le maire de Mulhouse en tête, avaient, dans un élan unanime, qualifié d'*« exemplaire »*, de *« réussie »* l'intégration de la famille Maracineanu. Au point que le quotidien *L'Alsace* avait ironisé : *« Faut-il donc être championne du monde de natation pour réussir son intégration à Mulhouse ? »* Absurde, a pensé Roxana, excédée par ce flot de commentaires sur l'origine de sa famille, et allergique à toute perspective de récupération. Trop facile ! Démago !

AU fond, c'est génial pour les hommes politiques ! Une championne du monde leur arrive toute prête sur un plateau, et qui plus est, une immigrée ! Fabuleux ! Ils n'ont plus qu'à rebondir et ajuster un discours qui servira leurs intérêts. Du genre : c'est bien la preuve qu'un bon immigré peut s'en sortir, vous voyez bien qu'on leur donne leur chance ! Je ne comprends pas qu'on fasse des amalgames et qu'on mélange mes performances sportives et mon histoire personnelle. Le fait d'être une bonne nageuse n'a rien à voir avec le fait d'être née en Roumanie ! On n'a pas à évoquer mes origines, encore moins à s'en servir pour se glorifier. J'ai beaucoup travaillé. On ne m'a rien facilité. Tout ce que j'ai obtenu, je ne le dois qu'à moi, à mon club, à mon entourage. Pas aux hommes politiques. »

Elle ne mâche pas ses mots, cette Roxana si volontaire, qui fronce les sourcils sur un regard clair planté bien droit dans celui de son interlocuteur. Elle est limpide, directe, indépendante. D'emblée, elle prévient : qu'on ne compte pas sur elle pour jouer les modèles et les alibis. Et qu'on cesse de la *« bassiner »* sur sa *« si parfaite »* intégration. *« Je ne me suis pas dit tous les jours : intègre-toi ! C'était bien plus naturel. Je voulais être comme les autres enfants. Et puis, en travaillant mes R, j'ai perdu mon accent... L'intégration n'est pas un problème. On se trompe en l'associant systématiquement au malaise des banlieues. Le fait d'être né ailleurs n'a jamais conduit à casser des voitures. »*

> « On ne nage pas pour de l'argent. C'est ce qui est mystérieux et magnifique dans la natation. Rien n'est écrit à l'avance, rien n'est assuré. C'est un cheminement fait de création et de risques personnels »

Le problème, dit-elle, ce sont les quartiers à l'abandon, les difficultés économiques, le chômage, la pénurie de propositions et d'attention pour les jeunes. *« Le sport pourrait tellement leur apporter. Mais ça, les politiques n'ont pas l'air de l'avoir compris, vu la place ridicule qu'on lui accorde dans la société ou l'éducation françaises. Alors, qu'ils ne fanfaronnent pas en criant :* "Ça y est ! Nous voilà une supernation sportive !" *dès que surgit un champion. Ce serait complètement faux ! Il n'y a ni moyens ni considération pour les sportifs ! »*

Considération ? Comme elle y va, la sirène à qui la France entière fait aujourd'hui les yeux doux ! Chirac, Jospin, Tiberi, Bockel... *« Oui, les louanges pleuvent le jour de la victoire ! Mais il faut les faire, les champions ! Il faut les aider, les soutenir, les aiguillonner, montrer qu'on croit en eux. Et les valoriser. C'est pendant l'entraînement et avant d'être champion qu'on a besoin d'encouragements. Cela aiderait tellement de jeunes de savoir appréciés, reconnus à leur juste valeur leur travail et leur sens de l'effort. Mais en France, on ne nous laisse pas la chance de penser que, l'important, c'est de participer. On n'intéresse que si on gagne. »*

ELLE a gagné. Et elle entend bien continuer. Non pas, comme l'ont suggéré certains, dans l'esprit d'une quelconque revanche, ou *« pour remercier la France »* – comme le titrait *Le Figaro Magazine* – et prouver qu'elle est une bonne Française. *« Pourquoi aurais-je à le prouver plus qu'une autre ? »* Elle rêve des Jeux de Sydney. Elle a, reconnaissent les spécialistes, tellement d'atouts. *« Physique, technique, mental... Elle est la plus forte en tout »*, affirme Lionel Horter, son entraîneur, plusieurs fois champion de France, qui se souvient d'avoir été impressionné le jour où il la vit nager – sur le dos – pour la première fois.

C'était il y a dix ans, elle en avait tout juste douze et se présentait au club en débarquant à Mulhouse, où son père, Vasil, ingénieur en bâtiment, venait de trouver un emploi. *« Je voyais soudain ce que je sentais dans mes rêves de nageur sans pouvoir ni le vivre ni l'exprimer. Une aisance, un rythme, une sensation de plaisir et de glisse plus forte que la notion d'effort. Elle faisait quelque chose que je ne comprenais pas. »* Douée, certainement. Mais aussi accrocheuse, bosseuse, infatigable. *« Elle est plus exigeante avec elle-même que quiconque. Si une séance d'entraînement s'avère décevante, elle reste dans l'eau, discute, analyse. Elle ne laisse jamais un problème s'installer. »*

Roxana, reconnaissent tous ses proches, est toujours en quête d'excellence.

Un petit tour dans la banlieue de Mulhouse, où habitent les parents Maracineanu, le confirme. Elena, la maman, a gardé tous les bulletins scolaires de sa fille depuis son arrivée en France. *« Regardez*, dit-elle : *19 en français, 19 en maths, 19,5 en latin, 20 en allemand. Là, en 1990, un certificat régional d'excellence en anglais. Vous voyez ce qu'écrivent les professeurs ? Excellent travail. Félicitations. Elève vivante... En Roumanie, on disait :* "Premier en sport, premier en classe". *Cela va ensemble. »* Roxana sourit, s'efface, taquine sa mère sur son manque de modestie : *« Arrête, on a compris !*

– Mais je constate, ma fille. Tenez : voici la lettre de félicitations du directeur de son école de Blois qui ne l'a pas oubliée et qui lui avait fait sauter la classe de CM2...

– Maman !

– Il y avait la classe et la piscine, c'était crevant. Et dans sa chambre, la lumière était allumée très tard. Une nuit, je l'ai prise en photo, sans qu'elle s'en aperçoive, effondrée de sommeil sur ses cahiers, le crayon à la main...

– Maman !

– Elle a hérité de bons gènes, c'est sûr...

– C'est ça ! [rires] *Tu y es donc pour quelque chose ! »*

LA première fan de Roxana est sa maman. Combien de fois n'a-t-elle pas photocopié les carnets scolaires de sa fille pour les envoyer à la famille restée en Roumanie ainsi qu'à tous les amis rencontrés au cours de leur périple en France ?

« Comment oublier cette petite fille appliquée et joyeuse, demandent Job et Nénette Tanguy, ce couple de Bretons resté en relation étroite avec la famille Maracineanu depuis leur bref passage au centre des demandeurs d'asile de Riec-sur-Belon. *Roxana a toujours eu une telle soif de bien faire. Parler, étudier, tout essayer, tout connaître. A leur premier réveillon de Noël passé loin de la Roumanie, elle nous avait chanté plusieurs chansons en français, alors que deux mois plus tôt elle ignorait la langue ! Elle voudrait tant faire plaisir à ses parents... »*

« Ne pas les décevoir », admet-elle. Et puis les remercier. D'avoir pris des risques. D'avoir donné priorité à l'avenir de leurs enfants. De ne pas les avoir coupés de leurs racines. *« Ils ont continué à nous parler en roumain, à suivre l'actualité et la culture de la Roumanie. Jamais d'expression d'amertume. Jamais de phrases offensantes ou définitives sur le régime qu'ils avaient fui, malgré l'angoisse liée au sort du reste de la famille. C'est grâce à eux que j'ai aujourd'hui l'impression d'avoir deux pays, d'être riche de deux cultures. C'est un plus, vous savez... »*

Alors, que faire de cette notoriété qui comble sa famille restée en Roumanie – le président Iliescu et Petre Roman lui ont tressé des louanges – et bouleverse ses parents, un peu tourneboulés ? Quel cap désormais adopter ? *« S'entraîner »*, répond, sans hésiter, la nageuse qui finit une maîtrise de traduction scientifique et technique. Et préparer Sydney. Son club mulhousien la porte et la stimule. Mais la maman voudrait bien que sa fille, cette fois, pense à son avenir.

« Regarde le mal que tu te donnes, tes cheveux sans cesse mouillés, toutes ces heures d'entraînement, et compare ce que cela te rapporte avec ce que gagnent les footballeurs ou les joueurs de tennis ! Pense un peu à gagner de l'argent !

– Maman ! On ne nage pas pour de l'argent. C'est ce qui est mystérieux et magnifique dans la natation. Rien n'est écrit à l'avance, rien n'est assuré. C'est un cheminement fait de création et de risques personnels. On a la foi, on ne sait trop en quoi. C'est comme une course après le sens. Et ça n'est ni l'argent ni la gloire. C'est gratuit dans l'esprit.

– Roxana ! Fais un livre, au moins. Puisque tu chantes bien, enregistre un CD. Tu es connue dans le monde entier. Vois ce courrier que tu reçois. Ça marcherait, Roxana. Tout le monde achèterait !

– Et tu as la formule pour rester une nageuse de haut niveau en me dispersant ainsi ?

– Tu sais très bien t'organiser. Profite de ce moment, Roxana. Sinon tu regretteras. Ton avenir, je le voudrais grandiose.

– Maman ! Tu es dangereuse ! C'est ainsi qu'on se perd. Mon objectif reste sportif. Je suis une nageuse ! »

Annick Cojean

Photo : Olivier Roller pour « Le Monde »



هكذا من الأصل

Quinze ans de déprime française au milieu d'une Europe optimiste

Le singulier pessimisme des Français perdure, comme l'espoir trompeur que l'amélioration du moral collectif puisse favoriser le retour de la croissance

EN matière d'analyse des opinions publiques, l'Europe est et restera encore longtemps plurielle. Sur ce terrain marqué par les contrastes, les Français cultivent une singularité remarquable : leur forte propension au pessimisme économique, ou peut-être au pessimisme tout court, et leur tentation, depuis une vingtaine d'années, de « broyer du noir ».

L'examen attentif et comparé du moral des Européens, la multiplicité des facteurs qui structurent notre exception nationale, la corrélation avec des traits originaux sans lien direct avec la sphère économique, permettent d'élucider la nature profonde de ce phénomène. Le baromètre européen réalisé par Ipsos pour la banque Sofinco auprès de consommateurs européens de sept pays (18 000 entretiens réalisés entre décembre 1996 et novembre 1997) montre de très nets mouvements d'optimisme économique : spectaculaires au Royaume-Uni, significatifs en Italie et en Espagne, sélectifs en Allemagne. Ils sont en France restés très marginaux.

A la fin de l'année 1997, la France est le seul de ces pays où une large majorité de consommateurs (61 %) déclarent être pessimistes sur l'évolution de leur niveau de vie. Cette anxiété financière touche particulièrement les personnes âgées de plus de 45 ans et les classes moyennes.

L'exception française prend toute sa dimension lorsqu'on oppose ce constat à la situation de l'opinion allemande : interrogés dans le cadre de la même enquête, une proportion équivalente de consommateurs allemands affirment, *a contrario*, un sentiment de confiance personnelle dans l'avenir de leur situation financière, alors que le pays est frappé par un niveau de chômage historique. Cette conviction est d'autant plus méritoire qu'elle semble résister à leur vision très inquiète en ce qui concerne l'horizon économique et social du pays. Cette préoccupation pour l'avenir de l'Allemagne, qui pèse lourdement sur l'image de la future monnaie unique, s'est installée dans les années qui ont suivi la réunification allemande, après une période faste, celle des années 80, marquée par des indices de confiance exceptionnels.

En France, l'anticipation négative sur le pouvoir d'achat va de pair avec le pronostic négatif sur l'avenir du pays. Ainsi, près d'un Français sur deux (46 %) cumule les anxiétés, à la fois pour lui-même et pour son pays. Ce pessimisme dédoublé touche 37 % des Italiens, atteint 27 % en Espagne, 32 % outre-Rhin et concerne seulement 19 % de la population en Grande-Bretagne.

Les enquêtes de l'*Eurobaromètre*, réalisées pour la Commission européenne, situent à 1984 le début de cette déprime française. L'ancienneté du phénomène explique qu'il soit difficile d'inverser la tendance. Depuis plusieurs années, on observe quelques phases significatives d'amélioration du moral des ménages. Jamais pourtant, elles ne se sont inscrites dans la durée. L'absence de cycles stables de confiance économique depuis plus de vingt ans pèse sur le champ de perception des Français. De moins en moins nombreux sont ceux qui, en âge aujourd'hui de travailler, ont connu une ère de croissance susceptible d'avoir fait progresser sensiblement leur niveau de vie. Pour de nombreuses générations d'actifs, aujourd'hui la « mémoire de crise » remplace ce qui fut pour leurs aînés « une mémoire de prospérité ».

C'est aussi la frustration de consommation qui semble être au coeur de ce mécanisme. Les Français se singularisent encore lorsqu'ils déclarent, dans le baromètre Sofinco, *« avoir envie de consommer mais ne pas en avoir les moyens »* dans des proportions très supérieures à celles constatées en Allemagne ou en Grande-Bretagne (65 % contre respectivement 49 % et 45 %). Le décalage entre le désir et les moyens progresse en 1997 parmi les catégories où il était déjà élevé : les foyers à revenus modestes ou faibles. Alors qu'en 1997, le moral des foyers modestes a tendance à progresser dans les différents pays européens, celui des Français stagne.

Pour comprendre les mécanismes psychologiques qui conduisent les Français à un tel niveau de pessimisme, il faut compléter ce tableau. Même s'il apparaît toujours sensible à la conjoncture électorale par des sursauts ponctuels au lendemain des alternances politiques, l'état d'esprit des consommateurs semble, dans ses tendances lourdes, de plus en plus autonome par rapport au champ politique. La victoire de la gauche française au printemps 1997 n'a pas modifié en profondeur les réflexes des catégories les plus frappées par la crise.

Pour confirmer cette thèse, on notera que les niveaux exceptionnels en Grande-Bretagne du « moral de la nation », mesuré par l'Institut Mori, ont pris leurs racines au printemps 1996, période déjà marquée par l'impopularité de John Major. Tony Blair remporte les élections du 1er mai 1997 dans un climat *« d'euphorie de consommation »* qui l'a précédé et perdure avec lui.

A travers l'analyse des enquêtes européennes de climat social menées par Ipsos depuis la fin de l'année 1996, on relève plusieurs traits originaux des humeurs françaises : le lien étroit entre l'anticipation négative de l'avenir économique et la sensibilité aux problèmes d'exclusion et de pauvreté, la propension sans cesse plus élevée des salariés français à *« vouloir soutenir un grand mouvement de contestation sociale »*. Cette sorte de radicalité hexagonale connaît ces dernières années des expressions sociales marquées et originales en Europe : puissance protestataire, mouvements venus de tous horizons, presque systématiquement soutenus par l'opinion publique.

De fait, on ne peut ignorer la variable de contexte politique. Les échecs successifs des gouvernants sur le front économique et social, l'incapacité à résoudre le problème majeur du chômage contribuent à fabriquer un état de scepticisme collectif. Il résiste aujourd'hui aux discours politiques raisonnables qui parlent de reprise de la croissance, il facilite l'ancrage politique des forces protestataires. La France est ainsi l'un des rares pays d'Europe où la vision du XXIe siècle suscite parmi ses habitants autant ou même plus d'angoisse et d'inquiétude que d'espérance ou de confiance.

Au-delà des réflexes conjoncturels, c'est le sentiment individuel, largement partagé par les classes moyennes, sur l'incapacité de la société française à faire progresser le niveau de vie de génération en génération, qui explique cette attitude. Pour une majorité de Français, elle s'illustre également à travers le sentiment collectif d'appartenir à un ensemble dont le rang est, à terme, menacé, alors que d'autres nations européennes, l'Italie ou l'Espagne par exemple, parviennent à tirer vers le haut le moral de leurs opinions publiques grâce à la perspective visible d'une Europe synonyme, pour elles, de progrès et de renforcement de la puissance nationale. La singularité de l'humeur économique des Français est en réalité un bon indice d'une forte interrogation exprimée au sein d'une société ancienne, complexe, qui exprime plus nettement qu'ailleurs ses besoins de sécurité et de protection face à la nécessité du changement.

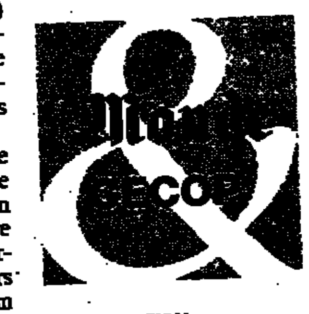
***Pierre Giacòmetti** est directeur général d'Ipsos Opinion.*

Pessimisme : l'exception française

LE NIVEAU DE PESSIMISME SUR L'ÉVOLUTION DU NIVEAU DE VIE ET DU POUVOIR D'ACHAT DANS LES PROCHAINS MOIS

en %

PAYS-BAS	24
G.B	33
ESPAGNE	37
ALLEMAGNE	38
ITALIE	47
BELGIQUE	48
FRANCE	61



COORDINATION
Gérard Courtois
Jérôme Jaffré

L'humeur influence beaucoup la politique, peu l'économie

PLUSIEURS économistes célèbres, à commencer par John Maynard Keynes, ont insisté sur l'importance de la psychologie en économie, tant pour expliquer les comportements d'investissement des entrepreneurs que les choix de consommation des ménages. Le moral, tel que l'appréhendent les sondages, est-il une bonne mesure de cet état psychologique des agents économiques ? A ce titre, peut-il servir à prévoir, avec quelques mois d'avance, l'évolution économique générale ? Ces questions sont d'autant plus importantes que les médias et de nombreux responsables politiques ont tendance à interpréter les améliorations sondagières du moral de la population comme l'annonce d'un retour de la croissance économique.

En soi, l'idée que *« quand le moral va, tout va aller mieux, y compris l'économie »* est parfaitement défendable : des consommateurs ayant bon moral augmenteront plus volontiers leurs achats et travailleront avec plus d'ardeur. De même, des chefs d'entreprise optimistes seront certainement prêts à prendre plus d'initiatives, à investir et à embaucher. Cependant, en sens inverse, l'économie dépend de tant d'autres facteurs, notamment extérieurs, que la part intrinsèque du « moral » dans l'activité économique risque d'être insuffisante pour en faire un indicateur avancé réellement fiable.

Pour étudier cette question, il faut mettre en parallèle un indicateur économique – ici, le taux de croissance du produit intérieur brut trimestriel à prix constant – et un indicateur du moral des Français. Dans ce dernier cas, on retiendra le pourcentage des « optimistes », c'est-à-dire des personnes qui estiment que *« les choses vont en s'améliorant »* dans le sondage effectué chaque mois, depuis les années 70, par la Sofres.

L'observation des deux courbes correspondantes permet de constater qu'il existe un parallélisme général. Mais les différences entre certains mouvements de court terme sont parfois très sensibles. La corrélation statistique entre les deux variables est d'ailleurs très faible (0,11 sur données trimestrielles entre 1976 et 1996, sachant que la valeur oscille entre 0 [absence de corrélation] et 1 [corrélation parfaite]). De plus, pour que le moral soit un bon instrument de prévision de la croissance économique, il faudrait que ses variations précèdent celles de l'économie. Apparemment, il n'en est rien, puisque la corrélation décroît régulièrement lorsque l'on décale la variable « moral » dans le temps (quand on étudie le lien entre le moral en t – 1 [t = trimestre] et la croissance en t, puis entre le moral en t – 2 et la croissance en t, etc.). En définitive, le moral des Français n'annonce pas à lui seul, et de loin, les évolutions de l'économie.

Si, au lieu d'essayer d'expliquer la croissance future par le moral actuel, on fait l'inverse – c'est-à-dire expliquer le moral par la croissance passée –, les résultats obtenus sont beaucoup plus satisfaisants. Tout d'abord, quand on applique ce que les économètres appellent des « tests de causalité » aux deux variables qui précèdent (la croissance économique et le moral), il apparaît très nettement que la croissance économique a de bien plus fortes chances d'être la cause du moral plutôt que l'inverse (79 % de chances dans le premier cas, contre seulement 36 % dans le second). Ensuite, on s'aperçoit, en utilisant les méthodes statistiques appropriées, que notre indicateur du moral dépend assez étroitement du rythme de croissance observé, à condition de tenir compte de la structure des décalages. On constate que ceux-ci sont répartis sur quatre trimestres, avec un profil en cloche : 1 % de croissance trimestrielle en plus crée 1,3 % d'optimistes en plus en t, puis 1,6 % en t + 1, puis 2 % en t + 2, puis 1,2 % en t + 3. L'indicateur de moral augmentera donc d'un montant total de 6 points de pourcentage au bout d'un an, ce qui est considérable. Et quand on sait que le moral et la popularité du gouvernement sont étroitement liés, on comprend pourquoi les dirigeants politiques souhaitent si ardemment un retour rapide de la croissance et redoutent tant la récession.

Si le moral n'a pas l'effet immédiat sur l'économie, cela ne signifie pas que, par des canaux un peu plus complexes, son influence ne puisse pas être parfois déterminante sur la politique économique. On sait que, dans une société ouverte sur l'extérieur, où l'information est abondante et se diffuse quasi instantanément, les « anticipations » jouent un rôle décisif. Si les consommateurs ou les chefs d'entreprise n'ont pas confiance, si les mesures prises ne leur paraissent pas crédibles, l'efficacité de l'action économique du gouvernement peut être gravement hypothéquée.

On a pu montrer que les anticipations des agents économiques, au moins dans le cas français, s'appuient plus sur les prévisions officielles des gouvernements lorsque ceux-ci étaient populaires. En période d'impopularité, en revanche, elles ignorent complètement ces prévisions au profit de celles des organismes privés (et des organismes internationaux) ou d'une simple extrapolation des tendances passées. Ce constat a pour conséquence directe qu'un gouvernement qui bénéficie d'un fort appui politique peut agir plus efficacement sur les anticipations économiques, et donc mettre plus facilement en oeuvre sa politique économique.

Comme moral et popularité sont liés, les gouvernements ont donc tout intérêt à surveiller les indicateurs de moral avant de décider, d'annoncer et d'appliquer une politique économique.

Ce lien entre moral, popularité politique et formation des anticipations est à l'origine d'un curieux paradoxe. En effet, c'est surtout lorsque la situation économique est mauvaise que les gouvernements ont besoin d'agir sur les anticipations. Mais c'est précisément à ce moment-là que le moral de la population est bas et qu'ils sont politiquement impopulaires. Inversement, quand la situation économique est bonne, le moral est élevé, les gouvernements sont généralement populaires et il est facile d'agir sur les anticipations. Mais, parce que la situation est bonne, elle ne nécessitera généralement pas de fortes interventions. En fait, c'est seulement pendant les périodes intermédiaires, ni trop bonnes ni trop mauvaises, que l'on a le plus de chances de rencontrer des gouvernements qui sont à la fois capables d'agir sur les anticipations et qui ont réellement besoin de le faire.

On peut se demander si le pouvoir actuel ne se trouve pas précisément dans une telle situation intermédiaire. Le moral des Français n'est plus aussi élevé qu'il y a quelques mois mais il l'est encore suffisamment pour laisser des marges d'action sur les anticipations.

***Jean-Dominique Lafay** est professeur à l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne.*

Aux législatives de 1997, le moral des Français a pesé sur leur vote

EN % DES EXPRIMÉS

MORAL TRÈS BAS (notes de 0 à 2) : 45 % ; 19 % ; 32 % ; 4 %

MORAL ASSEZ BAS (notes 3 et 4) : 57 % ; 29 % ; 13 % ; 1 %

MORAL ASSEZ ÉLEVÉ (notes 5 et 6) : 41 % ; 44 % ; 13 % ; 2 %

MORAL TRÈS ÉLEVÉ (notes de 7 à 10) : 37 % ; 48 % ; 12 % ; 3 %

GAUCHE + ÉCOLOGISTES ; DROITE MODÉRÉE ; FRONT NATIONAL ; DIVERS

Si le moral n'annonce pas des changements économiques, il pèse fortement sur les comportements politiques. Ainsi, aux législatives de 1997, le vote des Français est étroitement lié à leur moral. Parmi les pessimistes, un sur trois a voté pour le Front National. Parmi les plus optimistes, près d'un sur deux pour la majorité sortante. Quant à la gauche, elle recueille massivement les suffrages de ceux qui ont un moral médiocre. La note moyenne du moral des Français était à cette date de 43 sur 100. Une note un peu plus élevée, comme c'était régulièrement le cas tout au long des années 80, aurait suffi à sauver la majorité RPR-UDF.

Mesurer le moral

LES INSTITUTS de sondage mesurent le moral des Français selon deux axes principaux : la dimension du temps, la dimension individuelle ou collective. Dans le temps, les questions posées peuvent porter sur le passé (*« comment les choses ont-elles évolué depuis un an ? »*), sur le présent (*« comment vont les choses actuellement ? »*) ou sur l'avenir (*« comment les choses vont-elles évoluer dans l'année à venir ? »*). Sur la dimension individuelle ou collective, les questions porteront soit sur la situation personnelle ou familiale de l'intéressé, soit sur la situation du pays considéré globalement.

En règle générale, les résultats des mesures du moral sont d'autant plus faibles que la mesure est collective et porte sur la situation présente. Par exemple, dans le dernier baromètre BVA, le jugement des Français sur la situation économique actuelle est lourdement négatif puisque l'écart entre réponses positives et réponses négatives est de – 49. A l'inverse, la mesure du moral atteint son plus haut niveau lorsqu'elle porte sur l'évolution de la situation individuelle. Ainsi, selon le dernier baromètre trimestriel d'Ipsos, l'optimisme l'emporte de 8 points sur le pessimisme quand on interroge les Français sur l'évolution de leur niveau de vie personnel dans l'avenir. Pour apprécier le moral et ses effets politiques et économiques, les spécialistes privilégient l'appréciation collective axée sur les anticipations plutôt que les appréciations individuelles ou portant sur la situation passée ou présente.

Pour en savoir plus

● **Les indicateurs sociopolitiques aujourd'hui**, sous la direction d'Elisabeth Dupoirier et de Jean-Luc Parodi, L'Harmattan, 1997. L'ouvrage passe en revue les différents indicateurs, en particulier l'indicateur d'humeur des Français et les indicateurs d'économie domestique et de changement politique.

● **La politique macroéconomique**, Aristomène Varoudakis, Dunod, 1994, est consacré à la question des anticipations et de la politique économique. Sur l'influence respective des prévisions publiques et privées sur les anticipations des ménages, se reporter à l'article de Daniel Goyeau « The Impact of Official Forecasts on Private Expectations : The Paradox of Manipulation », *European Journal of Political Economy*, 1985, vol. 1.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Une hypothèque sur l'euro

L'EUROPE avance, mais elle peut encore trébucher. En dépit des analyses pessimistes qui avaient cours il y a encore un an, l'euro est sur les rails et semble bien parti. D'après les premiers carnets de notes ramassés le 27 février par la Commission de Bruxelles en vue de l'examen de passage du 2 mai, onze pays candidats seront en état de satisfaire, pour 1997, aux critères de convergence de Maastricht. Onze pays – dont l'Italie – pourront donc se doter, ensemble, de la monnaie unique à compter du 1er janvier 1999. Hélas, un détail peut parfois provoquer le déraillement, même d'un train bien engagé. Aujourd'hui, la question de la présidence de la Banque centrale européenne (BCE) pourrait être ce petit caillou.

Les critères de Maastricht (sur les prix, sur le déficit et la dette publics surtout) ont alimenté depuis des mois des débats sans fin dans chacun des pays de l'Union. Ici ou là, ils ont provoqué des spasmes politiques plus ou moins violents (une crise gouvernementale en Italie, une dissolution en France, etc.). Ils ont failli faire renaître de vieilles querelles, certains dirigeants européens n'hésitant pas à tenir des propos peu amènes à l'égard de leurs partenaires – les Allemands sur les pays du « Club Med » (Italie, Espagne et Portugal) par exemple. L'interprétation des critères (stricte ou en tendance) a aussi donné lieu à moult exégèses.

A deux mois de l'examen final, il s'avère donc que onze pays au moins satisfont grosso modo à ces fameux critères, affichant un déficit public inférieur ou égal à 3 % de leur production. La reprise économique a facilité l'exercice. Comme le recours par tous – par l'Italie surtout mais par les Allemands aussi – à quelques manipulations budgétaires. C'est surtout la volonté politique qui y a contribué. Pour l'Europe, pour l'euro, mais aussi en vue d'assainir leurs économies, tous les dirigeants européens – même et surtout ceux du Sud – ont adopté une politique de discipline monétaire et budgétaire. Le résultat est là. Quand on veut, on peut.

Cet obstacle surmonté, une nouvelle difficulté naît de la polémique autour de la nomination du président de la Banque centrale européenne. L'affaire peut sembler anodine en apparence. Ce n'est, diront certains, qu'une simple question d'hommes, entre Wim Duisenberg, le candidat des banquiers centraux, et Jean-Claude Trichet, celui de la France, deux personnalités finalement assez proches. Il n'en est rien. On vient de voir, avec l'échec du rapprochement entre les deux géants de la pharmacie, Glaxo et SmithKline, que les plus grandes fusions du monde, même les mieux préparées, peuvent échouer faute d'accord sur un organigramme. Derrière les hommes et au-delà des individus, il peut y avoir des différences de conception, des divergences de fond.

En désignant rapidement le futur patron de la BCE, les Onze doivent lever cette hypothèque, l'une des dernières mais peut-être l'une des plus dangereuses qui pèse encore sur l'euro.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA *Le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs.
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Un pétrolier nommé « Saône »

À DUNKERQUE, le pétrolier de 15 200 tonnes *Saône* a été lancé hier. Lorsque la coque, traînant derrière elle les paquets d'énormes chaînes qui freinaient son élan, eut achevé sa glissade et flotta parmi les débris de son ber, les Dunkerquois eurent un sourire de victoire : *Saône* est pour eux tout un symbole.

Le pétrolier avait été mis en chantier le 30 mai 1939, quinze jours après son *sistership Seine*, dont la coque couleur de rouille se dresse encore auprès de la cale maintenant vide de *Saône*. De l'enfer de 1940, les deux bâtiments sortirent à peu près sans dommages. Les Allemands décidèrent de les terminer. Jamais navires ne furent construits avec une aussi déconcertante lenteur : direction et personnel firent si bien tarder les choses qu'en septembre 1944 *Seine* et *Saône* attendaient toujours leur lancement. Il faillit bien ne jamais avoir lieu. Enfermé dans Dunkerque, l'ennemi fit sauter les deux bâtiments avant de se rendre. Les experts se trouvèrent en face de deux coques trouées par une brèche énorme, reposant en porte-à-faux sur des cales et des bers à demi écrasés. Les deux navires se virent condamnés à la ferraille. Les ingénieurs, heureusement, ne voulurent pas désespérer et, soulevant grâce à des vérins hydrauliques ces coques qui pesaient 6 000 tonnes, reconstituèrent sous elles l'appareil de lancement.

Dunkerque, où *Seine* rejoindra bientôt, hérésie géographique, *Saône* dans la mer du Nord, reprend avec une rapidité prodigieuse une des premières places parmi les ports français.

J. P.

(28 février 1948.)

Après l'Irak, l'Amérique attendue sur Israël

« ET MAINTENANT ? », s'interroge à l'unisson le monde arabe. Forts de leur incontestable victoire commune sur le régime irakien, les cinq « grands » de l'ONU, et d'abord les Etats Unis, vont-ils se décider à amplifier, ne serait-ce qu'un peu, la pression diplomatique sur l'autre puissance régionale qui viole systématiquement les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies depuis trente ans ? Israël, puisque c'est de ce pays qu'il s'agit, sera-t-il encore longtemps autorisé à coloniser chaque jour un peu plus des territoires militairement occupés sans encourir ne serait-ce qu'une condamnation du Conseil de sécurité ?

Et les Arabes, dans leur presse, leurs commentaires et les conversations diplomatiques de citer les principales résolutions restées lettre morte. La 242 d'abord, adoptée par le Conseil de sécurité le 22 novembre 1967 après la deuxième guerre israélo-arabe, qui *« soulignait »* dès son préambule cette règle d'or internationale de *« l'inadmissibilité de l'acquisition de territoires par la guerre »*. La 338 ensuite, votée cinq ans après par le même Conseil au lendemain de la troisième guerre israélo-arabe et qui invitait, le 22 octobre 1973, les parties en cause à *« commencer immédiatement l'application de la résolution 242 »*. La 425 enfin, tout aussi prétendument « contraignante », votée par le même quintet de puissances le 19 mars 1978 après l'invasion du Liban, et qui invitait fermement Israël *« à retirer sans délai ses forces de l'ensemble du territoire libanais »*.

QUATRE ANS DE FAUSSE PAIX

Cisjordanie, bande de Gaza, Golan syrien, Liban sud : plusieurs décennies après, l'armée israélienne occupe toujours ces territoires arabes et, à l'exception du dernier, continue d'y enraciner tranquillement la présence d'Israël dans l'exploitation et la colonisation. « Où est la justice ? », demandent les Arabes. « Rien à voir, répliquent en substance les gouvernements israéliens successifs, nous gardons ces territoires pour des raisons de sécurité uniquement. » De fait, à partir de l'été 1992, sous la houlette d'Itzhak Rabin et Shimon Pérès, Israël a manifesté sa volonté de restituer au moins une partie de ces territoires à leurs propriétaires en échange de solides garanties de sécurité.

De longues et difficiles tractations se sont engagées entre toutes les parties et ce furent, dans un premier temps, les accords d'Oslo avec les Palestiniens. L'arrivée au pouvoir de Benyamin Nétanyahou et la mise en place du gouvernement le plus à droite de l'histoire d'Israël ont tout bouleversé. Depuis deux ans, plus aucune négociation n'a lieu avec la Syrie et le Liban. Depuis deux ans, les accords intérimaires d'Oslo, qui devaient conduire les Palestiniens à prendre, en cinq ans, le contrôle de la majorité de leurs territoires avant de s'engager avec Israël dans une négociation sur le statut définitif des terres restantes, Jérusalem-Est comprise, ne sont plus appliqués. En deux ans, Benyamin Nétanyahou, violant l'engagement solennellement pris à Washington par le gouvernement précédent de procéder à trois retraits territoriaux supplémentaires avant mars 1998, n'a retiré son armée que du cinquième de la ville arabe d'Hébron, à peine 0,5 % de la Cisjordanie occupée.

Quatre ans et demi après la poignée de mains historique de la Maison Blanche entre Itzhak Rabin et Yasser Arafat, celui-ci ne contrôle en propre qu'un peu plus de 6 % des terres palestiniennes conquises en 1967. Moins de 400 kilomètres carrés – un cinquième de l'agglomération parisienne – sur les 6 000 occupés. Encore s'agit-il de territoires morcelés en huit enclaves urbaines séparées les unes des autres par des dizaines de kilomètres de routes et de collines contrôlées par les soldats d'Israël, qui appliquent régulièrement des *« bouclages de sécurité »*, lesquels, selon l'Union européenne, *« empêchent tout développement économique des Palestiniens »*. De fait, en quatre ans de fausse paix, le niveau de vie palestinien moyen, déjà vingt fois inférieur à celui de l'Israélien moyen, a baissé d'environ 40 %.

« La fenêtre d'opportunité » créée par la guerre du Golfe et l'effondrement de l'URSS, dans laquelle s'était engouffré Itzhak Rabin pour essayer de résoudre dans la sécurité le problème arabe d'Israël, *« est en train de se refermer rapidement »*, constatait le quotidien *Haaretz* mercredi 25 février. Sur ce point, tous les éditorialistes israéliens, de droite comme de gauche, sont d'accord. L'Amérique, puisqu'il est convenu par les Européens eux-mêmes *« qu'elle seule »* est en mesure d'obtenir d'Israël le respect de ses propres engagements, va-t-elle tenter d'améliorer sa réputation, bien écornée dans le monde arabe, en accroissant la pression sur Benyamin Nétanyahou ?

Depuis l'accord entre Kofi Annan et Saddam Hussein, Yasser Arafat et tous ses alliés arabes le demandent, mais sans trop y croire. Beaucoup, à gauche de l'échiquier politique israélien, le souhaitent ouvertement. *« Si elle veut retrouver une crédibilité diplomatique*, estime ainsi Shlomo Ben-Ami, l'un des nouveaux « princes » travaillistes, *l'Amérique va devoir se montrer aussi décisive avec nous qu'elle l'a été dans l'affaire irakienne. »* Nul ne songe évidemment à envoyer la 6e flotte dans les eaux de Tel-Aviv. Même si Benyamin Nétanyahou se plaignait, en janvier à Washington, d'être présenté par la presse internationale comme *« le Saddam Hussein de l'Ouest »* du Proche Orient, chacun sait bien qu'Israël continuera longtemps d'entretenir avec son allié américain *« une relation spéciale et forte »* que rien, au fond, ne peut entamer dans un avenir prévisible.

LES ÉTATS-UNIS EXCÉDÉS

Pour autant, nul n'ignore non plus que, du président Clinton jusqu'aux experts du département d'Etat pour la région en passant par leur bouillante patronne, Madeleine Albright, la diplomatie américaine est excédée par les revirements et les atermoiements de Benyamin Nétanyahou. L'intéressé lui-même ne l'ignore pas. *« D'où*, selon un ministre très proche de Yasser Arafat, *la reprise de contact intervenue mardi à Jéricho entre les négociateurs israéliens et les nôtres sur les questions intérimaires non résolues depuis quatre ans. »* Aucune avancée n'a été enregistrée.

La tactique de Benyamin Nétanyahou consistant à entamer les négociations finales sur le statut définitif des territoires, sur celui de Jérusalem-Est et sur le sort des trois millions de réfugiés palestiniens extérieurs avec un partenaire le plus faible possible, son idée d'un nouveau « Camp David » a été repoussée par Yasser Arafat comme *« un piège grossier »*. D'accord pour négocier l'ensemble du problème, dit en substance le chef de l'OLP, mais honorez d'abord vos engagements intérimaires et, notamment, les *« trois redéploiements militaires supplémentaires »* prévus par les accords signés. « Bibi » refuse.

Il annonce publiquement qu'en *« aucun cas »* Israël ne concédera, au final, plus de 35 à 36 % de la Cisjordanie aux 2 millions de Palestiniens qui l'habitent aujourd'hui en compagnie de 150 000 colons juifs. Si Yasser Arafat accepte le « Camp David » proposé, et à cette condition seulement, il envisagerait d'ordonner un retrait supplémentaire, et un seul, à concurrence, selon les fuites de la presse locale, de 9 % seulement du territoire. Ce serait le solde de tous comptes intérimaires. Arafat refuse, l'impasse est totale.

Madeleine Albright a elle aussi réclamé, en vain, une *« suspension »* de la colonisation israélienne. On lui prête maintenant l'intention de rendre public un nouveau « plan américain » qui contournerait les accords d'Oslo et obligerait M. Nétanyahou à restituer 13 % supplémentaires de la Cisjordanie à l'Autorité autonome de M. Arafat en échange de l'ouverture, sous la houlette de Washington, des négociations finales. Et notre ministre palestinien de se demander avec ironie : *« Est-ce là vraiment tout ce que "la grande Amérique" qui vient de faire plier Saddam peut faire pour nous ? »*

Patrice Claude

L'apprenti sorcier *par Sajtinac*



Paysans en mal d'amour

Suite de la première page

Tout se passe comme si le pays souffrait d'un double décalage : les Français ont du mal à s'habituer aux lois de la mondialisation, les agriculteurs et les néoruraux sont distancés par le rythme de la civilisation urbaine.

Autant que par la diminution rapide de leur nombre (de 30 000 à 40 000 par an) et par l'influence grandissante des industriels de la transformation et de la grande distribution par rapport aux producteurs, les agriculteurs sont déstabilisés par les procès qui leur sont intentés. L'interminable feuilleton de la vache folle, les affaires de trafic d'anabolisants, la pollution des rivières, des nappes phréatiques et des côtes maritimes bretonnes par les effluents des porcs et des volailles élevés dans des usines comme on produit ailleurs en continu de l'acier ou du papier, la mise sur le marché de fruits immatures sans saveur, ont jeté un trouble justifié chez les consommateurs. Les paysans visés ont d'ailleurs reconnu leur part de responsabilité dans ces dérives. De même ont-ils eu tort, sous la pression des lobbies les plus productivistes, de trop longtemps revendiquer le droit de prélever quasi gratuitement d'énormes quantités d'eau dans des zones vulnérables (Aquitaine, Beauce) pour produire des graines servant elles-mêmes à nourrir essentiellement des animaux, pas toujours de la meilleure qualité, générateurs *in fine* de pollution des eaux potables.

Le retour du balancier vers une agriculture liée davantage à la qualité qu'au grand négoce, moins gaspilleuse et plus respectueuse de la nature, marque cette volonté de rompre avec un modèle macroéconomique où les « agromanagers » ont supplanté, dans les méthodes et les esprits, les paysans. Il ne s'écoule désormais pas de semaine sans que le *Journal officiel* ne publie un décret, signé du premier ministre, annonçant le classement d'un vin, d'un miel ou d'un haricot dans les appellations contrôlées.

Autant certaines critiques adressées au monde agricole sont pertinentes, autant d'autres, dans une sorte d'amalgame flattant la mode environnementaliste, sont injustement blessantes. Ce n'est tout de même pas la faute des éleveurs si le lait, à proximité d'incinérateurs d'ordures, est chargé de dioxine ! Faut-il jeter la pierre aux cultivateurs de légumes ou de betteraves si leurs terres ont été choisies depuis des lustres comme champs d'épandage des boues urbaines par les sociétés d'épuration ? Doit-on rendre responsables les artisans-fermiers du Sud-Ouest si des conserveurs sans scrupules introduisent dans des préparations *« à la périgourdine »* des foies de volaille israéliens ou hongrois ?

Mais cette reconquête d'une légitimité sociale et politique serait plus facile si trois conditions au moins étaient réunies. Jadis taboue, la question de la répartition plus équilibrée des généreux soutiens, nationaux et européens, est désormais mise au grand jour et le cours de la réforme irréversible. Quand le revenu d'un éleveur de la Creuse est vingt fois inférieur à celui d'un viticulteur de l'Aube et lorsque perdure un mécanisme européen qui proportionne les aides à la taille des exploitations, il y a là des anomalies flagrantes que pourtant les chambres d'agriculture et le principal syndicat, la FNSEA, bien que taraudé par plusieurs fédérations régionales, refusent de corriger nettement.

De même les contribuables seraient-ils en droit d'attendre que les subventions soient au moins en partie fonction du nombre d'emplois – directs, induits ou temporaires, publics, privés ou coopératifs – proposés aux jeunes dans les métiers agricoles ou pararuraux. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. Troisième condition, et non des moindres : l'appareil syndicalo-professionnel apparaît divisé en lobbies égoïstes, innombrables chapelles, camps et bastions arcboutés sur des avantages acquis. La Confédération paysanne ne manque jamais une occasion de dénoncer le *« double langage »*, *« l'hypocrisie »* ou *« la mascarade »* de la FNSEA, il est vrai secouée au sommet par des forces contraires, celles du mouvement et celles du confortable *statu quo*. Pour se faire aimer quand on devient minoritaire, il vaudrait mieux montrer le front de l'unité.

François Grosrichard

Contre le sida : l'ingérence thérapeutique

par Bernard Kouchner

IL se prépare un immense massacre. Le virus du sida contamine chaque jour 16 000 personnes dans le monde. Aujourd'hui, 30 millions de patients vivent avec le VIH. Ils seront 40 millions en l'an 2000, presque tous dans les pays démunis.

La démesure rend ces chiffres abstraits. Ils représentent pourtant, un par un, des visages et des corps, entourés de ceux, multiples, qui partagent la souffrance et les angoisses des malades qu'ils aiment.

Comptez dix habitants dans une grande cité d'Afrique : vous croisez le chemin d'une personne séropositive. Caressez un nouveau-né au Zimbabwe : dans plus d'un cas sur deux la mère est mourante. En Zambie, le VIH augmente d'un quart le taux de mortalité des nourrissons.

De l'Asie, on ne connaît pas tous les chiffres, mais l'épidémie y prend des proportions dramatiques. En Inde, les estimations admettent 5 millions de séropositifs.

La marée épidémique submerge les pays en voie de développement alors que le reflux s'amorce en terres plus riches. Nous commençons à maîtriser le mal chez nous, les Blancs occidentaux, mais la mort va frapper plus loin, à plein continent. Que faire ? « *Fermer vite la porte* », entend-on dans les enceintes policées des nations confortables. Pouvons-nous dresser les herses à nos frontières ? « *On ne peut faire que de l'information* », affirment certains experts. Ceux-là condamnent à mort les pauvres de la planète.

Notre égoïsme est incohérent. Faut-il que la peur nous aveugle, ou que nous ayons la conscience assoupie ? Lutter partout, contre le sida, c'est favoriser, demain, notre développement et notre prospérité. Combattre une épidémie liée à la communication, aux échanges économiques et au mouvement des hommes exige la mondialisation des fraternités.

La France propose un projet à l'Europe, celle des institutions et surtout celle des peuples. A la présidence du Comité du développement du Parlement européen, nous avons fait accepter, en 1996, alors que la trithérapie commençait de transformer le diagnostic de l'affection à VIH, le principe d'une solidarité thérapeutique. Lors de la conférence internationale sur le sida qui s'est tenue à Abidjan, en décembre 1997, le président de la République, Jacques Chirac, en a fait l'idée de la France. Au sommet de Luxembourg, Lionel Jospin, avec le président, l'a inscrite comme une décision européenne.

Je sais les doutes et les réticences. J'entends les ordinateurs des institutions internationales : ils construisent les courbes de coût-efficacité, de coût-bénéfice et autres schémas d'opportunité, et font invariablement tomber le même jugement : hors de la prévention, point de salut économique !

A ces gardiens du temple d'une santé publique gestionnaire, nous répondons main tendue et traitement. Au nom de l'efficacité, bien sûr, mais aussi de l'éthique. Moralement, peut-on se résoudre à passer par pertes et profits les 30 millions d'humains que tue le VIH, au seul motif qu'ils sont impécunieux, peu éduqués et que notre argent serait mieux placé ailleurs ? Qui osera répondre oui et signer son texte ?

> **Peut-on se résoudre à passer par pertes et profits les 30 millions d'humains que tue le VIH, au seul motif qu'ils sont impécunieux, peu éduqués et que notre argent serait mieux placé ailleurs ?**

La priorité, pour maîtriser cette pandémie, reste la prévention. Nous en connaissons tous l'immense nécessité. Elle passe par l'éducation, par la mise à disposition de moyens pour se préserver de la contamination ; par la réduction des vulnérabilités socio-économiques et culturelles. Le sida, s'il est parfois cause de la pauvreté, en est aussi la conséquence. Enfin, il faut s'acharner à la recherche sur le vaccin : seul vrai futur remède.

Mais on ne peut se limiter à la prévention au nom de l'efficacité. Il est illusoire de penser qu'une politique de prévention puisse donner des résultats si elle ne s'articule pas avec une espérance de salut par le traitement.

Je sais aussi les réticences de chercheurs, de nombreux « experts » et de certaines associations qui veulent que les efforts soient maintenus aux mêmes endroits, à leur profit. Cette douteuse prudence ne me convainc pas face aux yeux des enfants squelettiques et aux douleurs des familles décimées. A quoi sert donc la politique si elle n'impose pas une morale et une stratégie de santé publique contre les conservatismes ?

Il ne s'agit nullement de rendre tous les traitements immédiatement accessibles pour l'ensemble des personnes touchées dans chaque pays en voie de développement. Nous sommes des utopistes ; qu'on ne nous prenne pas pour des idiots ! Notre intervention sera progressive. Il faut, bien sûr, tenir compte, en fonction de leur infrastructure de santé, des capacités d'absorption des pays bénéficiaires. L'objectif demeure de renforcer les systèmes de santé de ces pays. Dans un premier temps, le fonds servira à faciliter l'accès aux soins d'un nombre limité de patients, dans un nombre limité de pays. Je sais que l'eau est souillée, mais elle permettra quand même d'avaler les comprimés qui sauvent la vie. Et, en plus, on soignera les dysenteries, grâce à notre intervention. Médecins et associations de ces régions, en attente mortelle, crient vers nous.

Est-il acceptable de ne proposer ces traitements qu'à une fraction de ceux qui en ont besoin ? Ce souci d'égalité pousserait à ne soigner aucun malade sous prétexte qu'on ne peut les traiter tous. A ces critiques abstraites et paralysantes, opposons la stratégie de la brèche, celle qui, peu à peu, permet, parfois au prix d'une apparence d'injustice initiale, que se fassent les évolutions et s'opèrent les prises de conscience, que changent les habitudes, et que les certitudes meurtrières s'effondrent.

Souvenons-nous des débuts de Médecins sans frontières et de Médecins du monde. De beaux esprits nous critiquaient sous prétexte qu'il ne serait jamais possible de prendre en charge des nécessiteux que dissimulaient les souverainetés d'Etat. Déjà nous répondions : « *Et si ce malheureux était ton père ?* » Cela s'est appelé ingérence. Pas l'ingérence d'une armée, ni le retour du colonialisme, mais celle des techniques salvatrices, au nom du refus de la fatalité et de l'impuissance imposée en dessous d'un certain niveau de PNB. L'ingérence du cœur et des consciences. Il ne s'agit pas d'autre chose dans la création du Fonds de solidarité thérapeutique international.

S'appuyant d'abord sur les associations de malades et les médecins du tiers-monde, il convient que la demande de traitement s'impose partout, de plus en plus forte, de plus en plus impérieuse. Que l'on évolue de l'invraisemblable au possible, du possible au faisable, puis à l'accessible. Que l'on passe de l'interdit à l'évident.

Quel mécanisme inventer ? Quels fonds créer ? Nous avons commencé d'y travailler, avec l'Elysée et Matignon, avec Pierre Moscovici, ministre des affaires européennes, et Charles Josselin, ministre de la coopération, avec les industriels, les banquiers, les associations, les médecins. Un groupe d'action est en place. Nous avons déterminé cinq axes qui seront méthodiquement et résolument explorés.

Le premier souhaite inscrire l'accès aux traitements au rang des priorités de l'Union européenne, des grandes institutions (Banque mondiale, FMI, etc.) et des fondations internationales. Le second entend créer les conditions d'une véritable solidarité entre les peuples d'Europe au travers de leurs systèmes de soins et de prise en charge. Pour chaque traitement administré dans les pays riches, une petite fraction sera versée au fond pour une prise en charge ailleurs. Les responsables de la CNAM, chez nous, en ont accepté le principe. Le troisième s'attache à mobiliser les laboratoires pharmaceutiques. Les plus grands y ont répondu positivement. Le quatrième veut tout faire pour convaincre les grands titulaires de fonds de pensions, les organisateurs des mouvements financiers, les banquiers et les donneurs d'ordres, d'accepter un versement, à titre volontaire, sur chaque transaction bénéficiaire. Le dernier axe s'appuie sur des mécanismes de conversion ou d'annulation de la dette.

Cette idée de la France, demain de l'Europe, est déjà inscrite au menu du G 8. Elle s'inscrit dans une dynamique commune, qu'à mes yeux les Nations unies sont seules à pouvoir assurer à travers leur programme de coordination ONU-sida que dirige Peter Piot. Il va de soi qu'un indispensable comité de sages veillera sur l'éthique et sur la bonne allocation des fonds. Seuls des projets validés et suivis recevront de l'argent.

Des obstacles considérables se dressent devant nous. Le plus terrible d'entre eux se nomme scepticisme. Une mobilisation politique et militante sera seule en mesure de lever ce doute mortifère.

Faisons de la France l'avocat résolu de cette utopie, de cet idéal : ne pas laisser mourir les plus pauvres. Alors, cette mondialisation tant redoutée, tant décriée, deviendra solidarité. Les victimes réclament un droit d'ingérence thérapeutique. Les innombrables partisans des démarches humanitaires et les combattants du racisme exigent ce sursaut nécessaire. D'innombrables volontaires souhaitent déjà nous rejoindre. Encourageons-les.

Ce combat devrait donner du souffle à l'Europe. Je n'en connais pas l'issue. Il serait intolérable de ne pas l'entreprendre.

***Bernard Kouchner** est secrétaire d'Etat à la santé.*

AU COURRIER DU « MONDE »

DÉPORTÉ DE PÈRE EN FILS

De la nouvelle philosophie à l'histoire reconstituée, il n'y a qu'un pas, celui de la « nouvelle psychiatrie ». Ainsi, Serge Klarsfeld, à force d'obliger les responsables français à reconnaître leurs responsabilités dans la déportation des juifs, serait devenu fou... A cette aune-là, je dois confesser que je le suis aussi. Contrairement à l'affirmation d'Alain Finkielkraut (*Le Monde* du 3 février), on est effectivement déporté de père et de mère en fils, hélas... On l'est même jusqu'à la mort. Le procès Papon arriverait trop tard, mais à qui la faute ? Certainement pas à Serge Klarsfeld, qui remue ciel et terre depuis plus de trente ans pour essayer de faire rendre justice aux victimes. Ce retard n'est-il pas plutôt imputable aux hommes politiques qui, depuis cinquante ans, ont occulté cette période et banalisé le comportement de l'administration et de ses chefs ? Il n'est jamais trop tard pour lever un coin de la chape qui pèse sur l'histoire et ses « détails ». Trop de gens ont encore intérêt au silence et à l'oubli ; que de « grands esprits » soient leurs complices est infiniment douloureux pour les rescapés, à en devenir fou...

Armand Guilberg
Paris

DÉFENSE DES CHASSEURS

L'autre jour, à Paris, ils étaient des milliers et des milliers de chasseurs à manifester. Dans le plus grand calme – détail qui mérite, en effet, d'être souligné – et avec beaucoup de bonhomie. Certes, des banderoles ne faisaient pas mystère du peu de sympathie dont Mme Voynet jouit auprès de nos modernes disciples de Nemrod, mais, à la vérité, celle-ci ne l'avait-elle pas un peu cherché ? Pour ma part, n'étant pas moi-même un manipulateur de la gâchette, je me sens tout à fait à l'aise pour exprimer un avis. Notamment pour m'étonner de voir un ministre ne tenir aucun compte du point de vue de gens dont le sens civique n'est certainement pas inférieur au sien, et dont le nombre, par ailleurs, dépasse largement le million d'individus. Et même de beaucoup si l'on compte également les pêcheurs, auxquels, en effet, de nouvelles contraintes seront probablement bientôt imposées. [...] N'y aurait-il pas lieu de s'interroger également à propos du ton fortement suffisant, quand il n'était dédaigneux, sur lequel nos chaînes publiques ont cru devoir rendre compte de la manifestation des chasseurs. Bravo l'objectivité !

Robert Planchard
Bizanos
(Pyrénées-Atlantiques)

TRANSPORTS La SNCF et les chemins de fer espagnols ont signé, vendredi 27 février, un accord sur le transport de marchandises. Le corridor de fret ferroviaire créé en janvier avec plusieurs partenaires, pour relier plus rapidement le nord de l'Europe au sud, sera prolongé en mai jusqu'à Barcelone et Valence. ● LA COOPÉRATION entre opérateurs traditionnels est privilégiée par Louis Gallois, le président de la SNCF, tandis que la Commission européenne souhaite ouvrir le transport de marchandises à la concurrence. ● UN CORRIDOR concurrent est en cours de création sur l'axe nord-sud, à l'initiative des chemins de fer allemands, selon un schéma plus conforme aux vues de Bruxelles : n'importe quel opérateur pourra le traverser en s'acquittant d'un péage pour l'utilisation des voies. ● LES ÉCHANGES de marchandises par fer (15 % du trafic total) devraient s'accroître grâce à ces différentes initiatives.

La SNCF accélère son développement européen dans le fret

Les chemins de fer français et espagnols s'allient sur un axe nord-sud. Italiens et Belges font tandem pour traverser la France. Le président de la SNCF, Louis Gallois, veut promouvoir une vision coopérative de l'Europe face au libéralisme de la Commission européenne

APRÈS la Belgique, le Luxembourg, l'Italie et la Grande-Bretagne, Louis Gallois rallie l'Espagne à sa vision de l'Europe ferroviaire. Le président de la SNCF a signé, vendredi 27 février, avec Miguel Corsini, son homologue de la RENFE (chemins de fer espagnols) un accord de prolongation du corridor de fret ferroviaire nord-sud jusqu'à Barcelone et Valence. Le corridor existant, qui relie le port belge d'Anvers à Lyon, Turin, Gênes et Gioia Tauro (sud de l'Italie), inauguré le 12 janvier, aura une branche sud-ouest à partir du 24 mai, en même temps qu'un embranchement vers Marseille.

Dans quelques semaines, un accord définitif devrait être signé avec l'anglais English Welsh & Scottish Railways, filiale de l'américain Wisconsin (*Le Monde* du 10 février) pour l'ouverture d'une branche vers la Grande-Bretagne, via le tunnel sous la Manche. Et des extensions vers le port du Havre et vers la frontière allemande, puis les pays d'Europe de l'Est, sont à l'étude. *« Nous voulons démontrer que la stratégie de la coopération entre les réseaux de chemins de fer peut être plus efficace et plus rapide que leur simple mise en concurrence pour développer le trafic »*, explique au *Monde* M. Gallois.

DEUX CONCEPTIONS

Depuis son ouverture, le corridor nord-sud a fait gagner deux heures aux clients du fret sur les 800 kilomètres du parcours entre Anvers et Lyon, grâce à la coordination des horaires de passage entre les chemins de fer associés. Les trains roulent désormais à une vitesse moyenne de 65 kilomètres/heure, en comptant les franchissements de frontières et les changements de motrice. Sur les 17 sillons (créneaux horaires) dégagés sur ce nouveau couloir de fret, trois sont déjà occupés quotidiennement. *« Il s'agit de nouveaux clients qui utilisent principalement des wagons isolés »*, explique M. Gallois.

Deux conceptions de l'Europe ferroviaire s'affrontent. La Commission européenne, soucieuse de promouvoir le chemin de fer par rapport au transport routier, voulait, au départ, la création de *freeways*, axes ferroviaires ouverts à tous les opérateurs. Une compétition censée améliorer le service et faire revenir les marchandises dans les trains.

La Commission a trouvé des alliés dans les chemins de fer allemands, hollandais, autrichiens et italiens, ces derniers ayant finalement décidé de rallier les deux causes. Ces réseaux ont annoncé, le 5 janvier, la création de leur propre couloir de fret ferroviaire européen nord-sud, ouvert à la concurrence, contrairement à celui auquel participe la SNCF. Ils pourraient être rejoints par le Danemark et la Suède. En théorie, n'importe quelle compagnie peut emprunter ce couloir de fret moyennant le versement de péages aux propriétaires des voies, sans avoir besoin de l'accord des pays traversés, et sans partager les recettes. Mais des problèmes techniques de coordination retardent son démarrage.

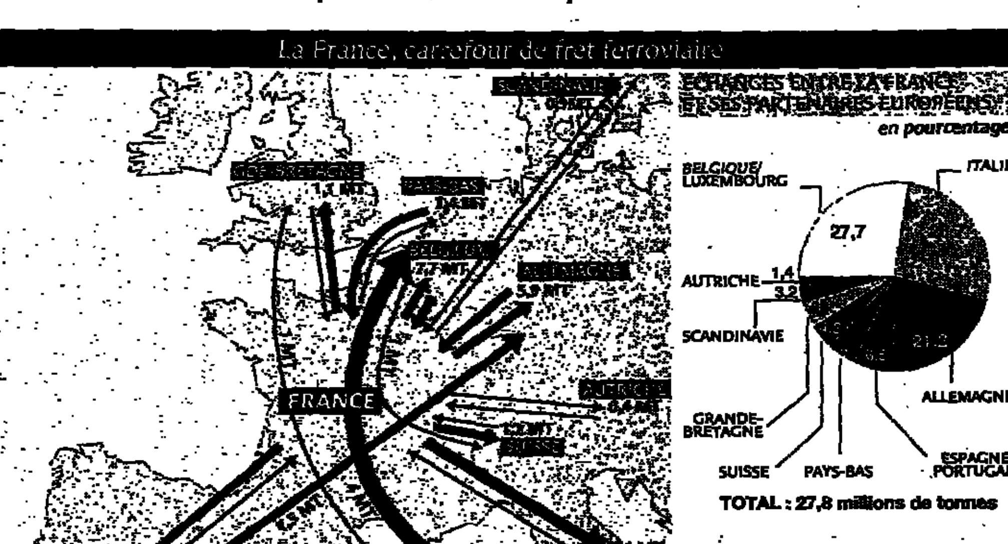
La France, qui s'oppose à la vision libérale de Bruxelles, a réussi à prendre de vitesse cette initiative en multipliant les accords frontaliers. Ses couloirs de fret ne sont pas ouverts aux tiers et sont exploités à partir d'un guichet unique de réservation des sillons situé à Luxembourg, en coopération entre les différents réseaux.

La Commission européenne jugera ces expériences *« à l'aune de leurs performances »*, explique un proche de Neil Kinnock, le commissaire européen chargé des transports. Mais le but recherché sera atteint : l'émulation devrait doper les échanges de marchandises par fer, qui ne représente que 15 % du trafic total. Sur le plan idéologique, la compétition est entrée dans les moeurs. *« Nous nous y préparons, bien sûr, mais nous pensons pouvoir faire mieux en privilégiant la coopération »*, estime M. Gallois.

Même dans le corridor français « coopératif », la concurrence va bientôt être à l'oeuvre. Discrètement, les chemins de fer belges et italiens viennent de créer une filiale commune, Belitalia, chargée de commercialiser les nouveaux trains sans frontières qui circuleront, entre la Belgique et l'Italie, sur le couloir de fret ouvert le 12 janvier, alors même que ce corridor a été défini en coopération avec les Français. Cette alliance commerciale belgo-italienne est importante, car ces deux pays réalisent à eux seuls 50 % du trafic de transit européen, grâce aux ports de la mer du Nord et de la Méditerranée.

La SNCF va-t-elle devoir se contenter de regarder passer ces trains ? La directive européenne 91-440 est claire : rien ne peut s'opposer au passage d'une alliance de deux compagnies européennes. Certes, la SNCF fournira sur le territoire français des prestations de traction et de triage pour les trains de Belitalia. Si M. Gallois y voit encore *« une application coopérative de la directive »*, les recettes commerciales ne seront partagées qu'entre les réseaux belges et italiens. *« Notre objectif est de renforcer la compétitivité des voies françaises pour éviter les détournements de trafic »*, estime M. Gallois qui parie sur le développement du trafic international. L'an dernier, le transit européen à travers la France a fait un bond de 13 %, quand le total du fret progressait de 8,5 %.

Christophe Jakubyszyn



La SNCF espère profiter de la position géographique de la France pour développer le transport de marchandises par fer, qui ne représente actuellement que 15 % du fret en Europe.

Des péages très faibles sur les corridors français

Claude Martinand, président du Réseau ferré de France, propriétaire des voies depuis la réforme de 1997, a indiqué qu'il envisageait un relèvement des péages sur les chemins de fer français lors d'une audition devant la commission de la production de l'Assemblée nationale, jeudi 26 février. Il est, selon lui, *« nécessaire de clarifier le niveau des péages, car leur extrême modestie constitue une subvention de fait aux étrangers »*.

***« Sur les corridors de fret, alors qu'en France le péage d'un train/kilomètre est de 2 francs, il est respectivement de 6,50 francs aux Pays-Bas, de 18 francs en Italie, de 28,50 en Suisse, de 36 francs en Allemagne et de 45,50 francs en Autriche »*, a-t-il affirmé. Il a, par ailleurs, indiqué qu'*« il convient de s'interroger pour savoir si l'utilisateur accepterait de payer des redevances plus substantielles en échange de sillons intéressants »*. M. Martinand a estimé qu'*« il est certain qu'à une augmentation des péages devrait correspondre un accroissement équivalent de la subvention à la SNCF »*.**

Redistribution des cartes dans le téléphone espagnol

LA DIRECTION de l'opérateur téléphonique espagnol Telefonica a bien des difficultés à conduire une politique d'alliances cohérente et stable sur le long terme. Jeudi 26 février, le groupe a enregistré la défection de son allié britannique BT, qui a annoncé renoncer à toute coopération avec son homologue espagnol.

Ce divorce n'est guère surprenant. La direction de Telefonica semble tout juste avoir été prise de vitesse par celle de BT : elle avait elle-même laissé entendre, ces derniers jours, qu'elle s'apprêtait à renoncer à s'allier avec le groupe britannique.

Car cette association battait de l'aile depuis novembre 1997, date de l'éclatement du projet de fusion entre BT et l'opérateur américain MCI. Ce dernier s'était laissé convaincre par les arguments financiers déployés par son compatriote WorldCom.

Telefonica avait choisi de se rapprocher de BT-MCI en avril 1997. Notamment parce que, dans ce duo, MCI lui offrait des compléments importants sur les marchés du téléphone en Amérique latine et une ouverture sur les fortes communautés hispanophones installées aux Etats-Unis. Telefonica avait, pour l'occasion, rompu avec le consortium européen Unisource, créé par les opérateurs suédois Telia, néerlandais KPN et suisse Swiss Telecom, deux ans après avoir rejoint ce groupe.

Aujourd'hui, la direction de Telefonica espère pouvoir nouer une alliance avec le nouveau couple MCI-WorldCom, avec toujours à l'esprit l'idée de se développer encore plus sur les marchés hispanophones d'outre-Atlantique. Mais rien n'est encore conclu. Et l'alliance MCI-WorldCom n'est pas encore elle-même totalement acquise : elle reste soumise à l'aval des différentes autorités américaines de régulation et de contrôle de la concurrence.

NEUTRALISATION

En attendant, Telefonica peut se satisfaire de l'autre décision annoncée par BT le 26 février : le britannique ne sera pas candidat en Espagne pour l'obtention d'une licence nationale de téléphonie fixe, que doit accorder cette année le gouvernement.

Car, pour Telefonica, l'alliance avec BT-MCI visait aussi à neutraliser le britannique en Espagne. Sur ce marché, BT assure vouloir se concentrer sur les activités de téléphonie mobile de sa filiale Airtel – le numéro deux des mobiles en Espagne – et sur les services de télécommunications pour les entreprises, via sa filiale BT Telecommunicaciones.

En revanche, France Télécom pourrait bien, lui, réussir son entrée sur le marché espagnol à l'occasion de l'attribution de cette licence. Jeudi 26 février, l'opérateur français a officiellement indiqué qu'il déposera une demande à travers la société Lince, créée avec l'opérateur de télévision câblée espagnol Cableuropa, dont il possède la majorité du capital.

France Télécom avait échoué une première fois, lors de la privatisation de Retevision. Cette société – l'équivalent espagnol de Télédiffusion de France – a été vendue au groupe d'électricité espagnol Endesa, associé à l'italien Telecom Italia. Premier concurrent de Telefonica, Retevision a démarré ses services en janvier.

Philippe Le Cœur

L'industrie de l'or sud-africaine s'enfonce dans la crise

Un nécessaire rattrapage des salaires a coïncidé avec la chute des cours

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Vague de licenciements, menace de grèves, baisse de la production : l'industrie de l'or d'Afrique du Sud, numéro un mondial, s'enfonce dans la crise. Le constat n'est pas nouveau. Mais il donne lieu aujourd'hui à une véritable mobilisation nationale avec la tenue, depuis jeudi 26 février, d'un « sommet de l'or » réunissant syndicats, patronat et gouvernement.

Objectif : apaiser le climat de confrontation sociale engendré par les suppressions d'emplois massives décidées dans les sociétés minières. De l'Anglo American à Gold Fields, tous les grands producteurs sud-africains réduisent leurs effectifs pour résister à la concurrence nord-américaine et australienne, provoquant la colère des syndicats. *« Un jour de grève représente 125 millions de pertes de francs. L'industrie ne peut pas se le permettre »*, affirme Dennis Woolley, analyste minier à la Bourse de Johannesburg. *« Nous nous battrons contre chaque licenciement »*, a prévenu, de son côté, Gwede Mantashe, le responsable du NUM, le puissant syndicat des mineurs, qui regroupe la presque totalité des salariés du secteur.

L'industrie aurifère – qui représente 20 % des exportations – a perdu 50 000 emplois en 1997 et pourrait encore en supprimer le double selon les estimations du syndicat. L'or ne fait plus travailler que 300 000 personnes contre 500 000 au milieu des années 80 : cette évolution accompagne la baisse de la production inférieure, depuis 1996, à 500 millions de tonnes par an. Les mines sud-africaines fournissent désormais 23 % du total mondial, moitié moins qu'en 1984.

MOUVEMENT DE CONCENTRATION

Parallèlement, les coûts de production, eux, ne cessent d'augmenter. Jusqu'au début des années 80, ils étaient parmi les plus bas au monde. Désormais, c'est l'inverse. Ce phénomène s'explique par l'ancienneté et la profondeur des mines sud-africaines. La plupart, exploitées depuis plus de 50 ans, vont jusqu'à plus de 3 000 mètres sous la surface, ce qui rend l'extraction difficile et coûteuse. L'exploitation de la main d'œuvre noire – gage de compétitivité de l'industrie sud-africaine – a pris fin avec l'abolition du régime de ségrégation raciale. Le salaire de misère des mineurs (à peine 1 000 francs par mois pour les moins qualifiés) augmente maintenant à un rythme de 10 % par an.

Ajouté à la baisse constante du prix de l'or sur le marché international, le rattrapage des salaires a considérablement réduit la marge bénéficiaire des sociétés sud-africaines. Ces dernières ont lancé un programme de formation et d'incitation au rendement afin d'améliorer la productivité des ouvriers. *« Les mines sud-africaines ont toujours connu un problème de rendement. Aujourd'hui, avec la crise, elles sont obligées de réagir en essayant de développer de nouvelles relations avec les mineurs »*, souligne Dennis Woolley. Sur dix-neuf mines d'or en exploitation, un tiers enregistre des pertes. La valeur de leurs actions à la Bourse de Johannesburg a chuté de 30 % à 70 % en un an.

Pour réduire leurs coûts et séduire de nouveau les investisseurs, les sociétés sud-africaines se sont engagées dans un mouvement de concentration de leurs capitaux et de leurs sites de production. Gold Fields a initié le mouvement, il y a quelques mois, en annonçant la fusion de ses activités aurifères avec le groupe diversifié Gencor pour former Goldco, présenté alors comme le plus grand producteur d'or du monde. Mais l'Anglo American pourrait bientôt le détrôner. Le conglomérat minier a dévoilé son intention de regrouper ses actifs dans le domaine de l'or en une seule compagnie indépendante baptisée Anglogold. La nouvelle société devrait disposer d'un capital de 25 milliards de francs et produire 5,7 millions d'onces par an.

Cette stratégie répond aussi à une volonté de diversification géographique des activités. Confrontées à une production de plus en plus coûteuse dans leur pays, les sociétés sud-africaines cherchent à développer leur présence à l'étranger. *« Le projet Anglogold consiste à mettre sur pied un producteur d'or d'envergure internationale, solidement implanté en Afrique mais disposant de compétences et de relais mondiaux »*, affirmait Ogilvie Thompson, le président de l'Anglo American, en présentant l'opération.

La création de Goldco s'inspire de la même logique : en combinant les avoirs de Gold Fields et de Gencor, il s'affirme comme un poids lourd en Afrique de l'Ouest et dispose d'un programme d'exploration en Amérique du Sud.

Frédéric Chambon

Les places financières asiatiques affichent des rebonds spectaculaires depuis deux mois

Les hausses des marchés boursiers dépassent souvent 40 %

Le rejet systématique par les investisseurs de tout ce qui était estampillé « Asie » a fait place à la *recherche, cahoteuse* mais réelle, de la vraie valeur des actifs. Les mécanismes de contagion régionale, par lesquels la dette des groupes coréens faisait plonger la Bourse de Hongkong, disparaissent. Les marchés obéissent aujourd'hui davantage aux problèmes locaux qu'à des mouvements régionaux.

HONGKONG
correspondance

Le pire est-il passé en Asie ? Pour les marchés financiers, la réponse à cette question semble bien aujourd'hui être affirmative. Depuis deux mois, les Bourses asiatiques, comme les monnaies de la région, ont réalisé un rétablissement spectaculaire, même s'il fut jalonné de nombreux à-coups. *L'indice de référence de Hongkong,* le Hang Seng Index a regagné 39 %. La Bourse de Djakarta a bondi de 41 %, celle de Manille de 43 %, et la grande place de Singapour, de 48 %. Mieux : la Bourse de Kuala Lumpur a pris 52 %, tout juste dépassée par celle de Bangkok (54 %) et de Séoul qui affiche une performance de 59 %.

Les monnaies de la région avaient encore perdu pied lors des premières semaines de janvier, sous l'effet de l'aggravation de la crise indonésienne, mais elles semblent, elles aussi, avoir amorcé leur remontée. Depuis fin janvier, le peso philippin a gagné plus de 6 %, le ringgit malais 11 %, la roupie indonésienne 16 %, et le baht thaïlandais plus de 23 %.

On est, certes, encore très loin des niveaux de juin 1997, à la veille de la crise qui a ravagé toute la région. Mais qui eût cru, à la mi-janvier, que ce rebond serait si prompt ? Certainement pas les analystes locaux, qui, depuis le début de la crise, se sont toujours trompés. Les marchés ne feraient-ils tout de même pas preuve d'un peu trop d'optimisme ? Les inquiets ne manquent pas de souligner que le cours des obligations rebondit trop vite, que les faillites d'entreprises étranglées par la hausse des taux d'intérêt se multiplient, et que l'économie réelle des pays asiatiques commence seulement à entrer dans la crise. *« La consommation locale, l'investissement et même les exportations sont beaucoup plus faibles que ce que les économistes avaient anticipé »,* observe Christopher Tinker, l'économiste régional de ING Barings Securities. Ce qui amène aujourd'hui les gouvernements locaux comme les économistes des grandes banques à réviser fortement à la baisse leurs prévisions d'activité pour cette année.

Cette prise de conscience générale de la propagation de la crise à l'économie réelle n'a pas empêché un changement de climat sensible sur les marchés. Depuis peu, les mécanismes de contagion régionale, par lesquels la Bourse de Hongkong plongeait parce que les groupes coréens n'étaient plus capables de payer leurs dettes, sont en train de disparaître.

Rebond des places de Séoul et de Hongkong

En deux mois, les Bourses de Séoul et de Hongkong ont regagné respectivement 56 % et 39 %.

OBJECTIFS RÉAMÉNAGÉS

En dépit de l'aggravation de la crise en Indonésie, la Bourse de Manille ne cesse de grimper sous l'afflux de fonds étrangers ; le baht thaïlandais remonte, tiré par un réaménagement des objectifs fixés par le FMI dans un sens plus réaliste ; et le ringgit malais oscille au gré des déclarations et contre-déclarations des dirigeants locaux sur l'ouverture du capital des entreprises locales aux investissements étrangers. Les monnaies comme les Bourses obéissent à présent davantage aux problèmes locaux qu'à des mouvements régionaux.

« En janvier, on craignait le pire des scénarios, bâti sur un moratoire généralisé des dettes indonésiennes et une hyperinflation dans ces économies », explique Russel Napier, le stratège du Crédit lyonnais Securities Asia à Hongkong. *« Puis, diverses mesures de libéralisation adoptées en Corée du Sud, en Thaïlande, et même en Indonésie ont convaincu les investisseurs que le scénario catastrophe ne se produirait pas. » « Nous sommes passés d'une phase où plus personne ne voulait entendre parler de l'Asie, à une phase où les investisseurs les plus audacieux recherchent les actifs de qualité à bas prix »,* ajoute Bruno Boussard, trésorier de la BNP à Hongkong.

Du coup, les Bourses retrouvent un certain volume d'échanges pour les plus belles valeurs, dont les cours remontent très vite. Et les marchés des changes, hier totalement asséchés, retrouvent une certaine liquidité, à l'exception de la roupie indonésienne figée par les coups de théâtre successifs sur l'instauration d'une nouvelle parité fixe avec le dollar. *Mieux : à Hongkong,* Singapour et Taïwan, les entreprises, qui jusqu'en janvier, avaient procédé à des opérations de couverture de leurs recettes et actifs en monnaie locale, dénouent depuis quelques jours leurs positions.

S'il est trop tôt pour diagnostiquer le véritable point de retournement, une chose est sûre : les marchés ont changé de nature. Au rejet systématique de tout ce qui était estampillé « Asie » succède une recherche cahoteuse mais réelle de la vraie valeur des actifs.

Valérie Brunschwig

Les nouveaux indices boursiers européens ont du succès

JEUDI 26 FÉVRIER, les *représentants* de la SBF Bourse de Paris, de la Deutsche Börse AG, de la Bourse suisse et de la société américaine Dow Jones & Company ont officiellement lancé la nouvelle gamme d'indices boursiers européens (*Le Monde* du 12 février). Cotés en continu de 8 heures à 17 h 45, ces derniers ont progressé de 0,5 % en moyenne pour leur première séance.

Deux indices larges, le Dow Jones Stoxx (264,86 points) et le Dow Jones Euro Stoxx (261,6 points), serviront de référence aux gérants de portefeuilles européens. Plus réduits, le Stoxx 50 (3 000,35 points) et l'Euro Stoxx 50 (2 875,61 points) servent déjà de support à des *produits dérivés* d'actions ou de taux. Un *marché qui pourrait se révéler rapidement lucratif.* Dès le premier jour de cotation, dix institutions financières françaises et étrangères ont émis des produits dérivés sur ces indices réduits, moyennant le paiement de licences (le forfait annuel peut dépasser 160 000 écus) à Stoxx limited, la société regroupant les quatres promoteurs des indices Stoxx.

La firme américaine Dow Jones a apporté son savoir-faire centenaire, mais également son réalisme commercial. A ceux qui se sont étonnés de voir les Bourses continentales faire appel à une compagnie américaine pour promouvoir des indices européens, Reto Francioni, membre du *comité exécutif* de la Deutsche Börse, justifie le procédé par la volonté de créer des instruments crédibles dans la compétition qui oppose les différents indices (Stoxx, Eurotop et MSCI). De plus, la notoriété de Dow Jones est un bon atout pour séduire les investisseurs anglo-saxons. Mais le choix des valeurs composant les indices et les éventuelles futures modifications relèvent de la compétence de l'ensemble des partenaires. La société Stoxx limited assume donc ses choix, même s'il semble surprenant que des groupes tels que Volkswagen, Total ou SAP ne figurent pas dans les indices réduits.

Enguérand Renault

La Pan Am fait de nouveau faillite

PAN AM, la compagnie aérienne américaine créée en 1927 et qui avait fait son retour sur le marché intérieur en septembre 1996 après cinq ans de banqueroute, s'est de nouveau déclarée en faillite jeudi 26 février. *Les deux filiales de Pan Am Corp.,* Pan American World Airways et Pan American Airways, *ont cessé toute activité à compter du 27 février.* Elles se sont placées sous la protection de la loi sur les faillites, qui empêche les créanciers de réclamer immédiatement leur dû. La maison mère, elle, veut *« continuer à chercher des sources extérieures de financement, ou une fusion, afin de tenter de ressusciter la compagnie aérienne dans un avenir proche ».*
Le 19 février, la Pan Am avait annoncé qu'elle clouait au sol ses deux derniers gros porteurs Airbus A-300, dans une ultime tentative de réduction de coûts. La compagnie avait également supprimé des vols. Avec ses 1 250 *derniers employés, elle assurait 44 vols quotidiens sur* 14 destinations aux Etats-Unis et vers Puerto Rico.

DÉPÊCHES

■ **RYANAIR : la compagnie aérienne irlandaise** ouvrira deux lignes sur la France à partir de l'aéroport londonien de Stansted : une ligne desservira Saint-Etienne à partir du 7 mai, l'autre Carcassonne le 4 juin. Les prix pratiqués seront très bas, a annoncé Ryanair.

■ **BRITISH AIRWAYS : la compagnie britannique a été attaquée en justice** jeudi 26 février par sa concurrente Easy Jet. Celle-ci enjoint BA de cesser de subventionner indirectement sa nouvelle compagnie à bas tarifs, baptisée Go, en garantissant pour elle, notamment, la location d'appareils pour lui permettre d'obtenir des prix très avantageux.

■ **SABENA : la compagnie aérienne belge a fortement réduit ses pertes** en 1997, ramenées à 2,5 milliards de francs belges, contre 8,8 milliards en 1996. Sabena, dont le chiffre d'affaires a progressé de 16 %, à 72 milliards de francs belges, table sur un retour à la rentabilité en 1998.

■ **MONDIAL TOURS : le liquidateur judiciaire** du voyagiste en faillite a cédé l'hôtel-club Baobab, au Sénégal, au groupe hôtelier Accor, et la marque Rev'vacances au groupe turc Teker, qui contrôle notamment le voyagiste Pacha Tours et est l'un des candidats à la reprise de Jet Tours, la filiale tourisme d'Air France.

■ ***RAIL RESTAURATION* : le mouvement de grève,** lancé mercredi 25 février par les *syndicats de la filiale* de restauration ferroviaire du groupe *Wagonlit* dans les *gares* parisiennes *Montparnasse, Lyon, Austerlitz et Saint-Lazare, devait se poursuivre* vendredi, les *réunions tenues jeudi* avec la direction n'ayant pas débouché sur un accord.

■ **GIAT INDUSTRIES : le groupe public d'armement investira 110 millions** de francs en 1998 pour la réorganisation de son site de Roanne (Loire), spécialisé dans la fabrication du char Leclerc, a annoncé jeudi 26 février la direction du site.

■ **DÉLIT D'INITIÉ : le financier américain Michael Milken** est parvenu à un accord avec la Securities and Exchange Commission (SEC), la COB américaine, pour mettre fin au dernier différend qui l'opposait à elle. M. Milken remboursera 286 millions de francs, l'équivalent des commissions touchées pour deux opérations, accrues de 5 millions de dollars d'intérêts.

■ **CRÉDIT LYONNAIS : Sir Brian Pitman, le président de Lloyds TSB,** la plus rentable des banques anglaises, a déclaré dans un entretien au *Figaro* du vendredi 27 février : *« j'aimerais bien acheter le Crédit lyonnais »,* en précisant toutefois que l'environnement économique et règlementaire français lui paraissait être un obstacle à un tel projet.

■ **BNP : en achetant 27 % du capital de la Banque du Caire et de Paris,** *créée en 1977,* à la *Banque du Caire, établissement nationalisé,* la *banque française est devenue majoritaire* à 77 % *dans* le *capital de* sa *filiale égyptienne, qui compte six* agences.

■ **HOECHST : le chimiste et pharmacien allemand** a annoncé vendredi 27 février un bénéfice avant impôts de 3,16 milliards de DM (10,5 milliards de francs), en net recul par raport à 1996 où il s'élevait à 5,15 milliards de marks. Le chiffre d'affaires a progressé de 2,3 %, à 52,1 milliards de marks.

■ **L'ORÉAL : le numéro un mondial des cosmétiques** a réalisé en 1997 un résultat net consolidé part du groupe de 4,21 milliards de francs, en progression de 12,8 % par rapport à 1996.

■ **METRO : le groupe allemand de distribution** va acquérir la chaîne Allkauf, qui réalise 4,7 milliards de marks de chiffre d'affaires et possède 86 hypermarchés, 91 magasins de photo en franchise et 152 agences de voyage.

■ **TOYS « R » US : le géant américain du jouet change de patron,** avant d'annoncer des résultats moins bons que prévus pour 1997. Robert Nakasone, jusqu'ici directeur général, devient PDG à la place de Michael Goldstein, nommé président du conseil d'administration.

ABN-AMRO vante l'atout social de son offre sur le CIC

AMSTERDAM
de notre correspondant

Faire preuve de confiance sans donner l'impression de vendre la peau de l'ours. Tel est le délicat exercice auquel s'est livré Jan Kalff, lors de la présentation des résultats de la banque qu'il dirige. Sans être aussi forte que la performance de 1996 (un bénéfice net en hausse de 26,3 %), la croissance du bénéfice net d'ABN-AMRO l'an dernier n'en reste pas moins honorable : 16,7 %, à 3,85 milliards de florins (11,43 milliards de francs), pour un total de bilan en hausse de 39,6 %, à 836,4 milliards. Mais ce n'est pas dans l'explication des chiffres que se présentait la difficulté majeure pour Jan Kalff. *Il* a dû faire preuve d'une *grande diplomatie* dans le dossier CIC. La première banque néerlandaise est l'un des cinq candidats à la reprise de la banque française privatisée.

SEUL CANDIDAT ÉTRANGER

Elle est aussi le seul établissement étranger. Le PDG a donc reconnu que le rachat du CIC marquerait une étape importante dans la croissance du groupe. A l'étroit sur son marché intérieur, et confronté à l'arrivée de l'euro, ABN-AMRO se cherche un « second marché domestique ». *Premier* établissement étranger en France (grâce à de multiples *acquisitions, dont* la *banque* commerciale NSM), *mais ne* disposant pas encore d'une banque de détail bien implantée sur le territoire, l'ABN-AMRO voit dans le CIC l'opportunité qu'elle recherche dans un grand pays d'Europe.

Silencieux sur le montant de son offre, le Néerlandais n'a livré qu'une piste concernant la politique sociale de la banque si elle emportait le CIC. Il considère qu'il s'agit là d'un de ses atouts majeurs. *« Au contraire des autres candidats, nous n'avons qu'une vingtaine d'agences en France, ce qui éviterait les doublons. En outre, notre expérience en matière de banque de détail nous incite à penser que nous pouvons réduire partiellement les charges, mais surtout accroître les revenus du CIC. »*

Alain Franco

Fusion géante dans les services pétroliers

LES NUMÉROS 2 et 3 mondiaux du secteur parapétrolier, les américains Halliburton et Dresser, ont annoncé jeudi 26 février leur fusion. L'opération, qui se fera par échange de titres, est estimée à 7,7 milliards de dollars (46 milliards de francs). Elle donnera naissance au leader du secteur, qui emploiera 100 000 personnes dans le monde, aura un chiffre d'affaires *de 16,3 milliards de dollars* et sera *doté* d'un carnet de commandes de 13 milliards de dollars.

Le nouvel ensemble, qui conservera le nom d'Halliburton, ravira la première place au groupe franco-américain Schlumberger (10,6 milliards de dollars de chiffre d'affaires). La transaction a été approuvée par les conseils d'administration des firmes installées toutes deux à Dallas, au Texas. *Elle* nécessite encore *l'accord des actionnaires, mais aussi des autorités américaines* et *européennes. William E.* Bradford, 63 ans, président de Dresser, sera le président du nouveau groupe. La direction générale en reviendra au patron d'Halliburton, Dick Cheney, 57 ans. Les quatorze membres du conseil comprendront neuf représentants d'Halliburton et cinq de Dresser.

Le nouvel ensemble réalisera plus de la moitié de ses activités dans le forage pétrolier, le reste se répartissant entre l'ingénierie et la construction (30,6 %) et les équipements (17,8 %). *Depuis deux ans, Halliburton* a renforcé ses positions dans le forage en consacrant 1 milliard de dollars à l'acquisition de firmes spécialisées dans l'interprétation sismique. Les industriels du secteur profitent depuis plusieurs années de la relance des investissements des compagnies pétrolières dans l'exploration-production.

D. G.

Premier groupe audiovisuel européen, CLT-UFA bute sur le numérique

Les difficultés de Premiere, en Allemagne, ont contribué à alourdir la facture de lancement des nouvelles chaînes comme RTL Klub ou Channel 5. Un an après sa fusion, CLT-UFA se prépare donc à vendre certains actifs, comme Talk Radio, et à nouer de nouvelles alliances capitalistiques

QUAND la fusion a été officiellement ratifiée, le 14 janvier 1997, entre la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) et son homologue allemand UFA, la filiale audiovisuelle de Bertelsmann, ce nouveau leader européen de l'audiovisuel a vu le jour sous de bons auspices. La nouvelle entité, qui représentait une chiffre d'affaires de 16 milliards de francs et rassemblait dix-neuf télévisions et vingt-trois radios dans dix pays, affirmait vouloir dégager, à terme, un bénéfice équivalant à 5 % de son chiffre d'affaires, soit 800 millions de francs. Pourtant, le chemin est long pour y parvenir. Le groupe, qui avait déjà une première fois revu sérieusement ses ambitions financières à la baisse en juin, a annoncé, dans la foulée du conseil d'administration du 19 février, un déficit net non audité de 464 millions de francs (contre un bénéfice de 528 millions de francs uniquement pour la CLT, un an plus tôt). Comment cette nouvelle entité, issue de la fusion de deux groupes historiquement profitables, a-t-elle pu tomber dans le rouge ?

La direction d'Audiofina, le holding de CLT-UFA, explique ce résultat essentiellement par deux facteurs : d'une part, le démarrage d'opérations nouvelles, comme le lancement de la chaîne RTL Klub en Hongrie, qui s'ajoute au démarrage de Channel 5 – dont CLT-UFA est actionnaire à hauteur de 29 % – en Grande-Bretagne et à celui de RTL 7 en Pologne. Autre explication officielle donnée sur le déficit du groupe : le retard pris par la commercialisation du bouquet numérique de Premiere (codétenue avec Kirch) en Allemagne.

Ce coût est évalué, selon Audiofina, à 144 millions de francs, simplement pour deux mois d'exploitation en 1997. Qui plus est, ce n'est pas la première fois que la CLT a fait les frais d'un lancement avorté de bouquet numérique outre-Rhin. Déjà, en septembre 1996, le groupe avait tiré un trait sur une première aventure, baptisée Club RTL, qui lui avait coûté à la fois quelque 680 millions de francs et la mise en œuvre d'un premier plan de licenciements.

La facture prévue pour Premiere en Allemagne est telle que la CLT-UFA vient de procéder à des arbitrages et de céder, pour 395 millions de francs, sa participation de 20 % dans le bouquet numérique TPS en France à deux coactionnaires alliés du bouquet français. Le groupe a reclassé ses parts au sein de sa « famille », M 6 (dont CLT-UFA détient 34 %) et Suez-Lyonnaise des eaux (dont Albert Frère, l'homme fort de la CLT, est l'un des actionnaires incontournables) (*Le Monde* du 22-23 février). « *Cette situation est d'autant plus surréaliste pour Albert Frère que le financier belge hypothèque sa participation directe dans un bouquet numérique qui décolle, TPS en France, pour rester une nouvelle fois bloqué en Allemagne, cette fois-ci dans le bouquet Premiere, qui n'est pas commercialisé et dont le sort sera tranché le 1er juin prochain par la Commission de Bruxelles* », résume un observateur.

CESSIONS D'ACTIFS À L'ÉTUDE

Ces dérapages budgétaires inhérents aux problèmes de Premiere ne sont pas vraiment du goût d'Albert Frère. Il avait clairement refusé, en décembre dernier, d'avaliser un projet de budget de CLT-UFA pour l'année 1998 qui prévoyait 1,8 milliard de francs de déficit. La perte globale sur 1998 ayant été ramenée à 1,28 milliard de francs, ce budget a finalement pu être adopté à l'unanimité. Rémy Sautter, directeur général de CLT-UFA, ne cache pas qu'il « *passe en revue son portefeuille d'actifs* ». Ainsi, la chaîne RTL 9, basée en Lorraine, a été repositionnée pour diffuser presque exclusivement des films et de la fiction, ce qui a entraîné à la fin de l'année dernière une réduction de près de moitié des effectifs de la société de production RTL TVI. « *La recherche de nouveaux partenaires se poursuit* », concède le PDG de RTL 9, Christophe Chevrier. L'hypothèse d'une cession de la radio anglaise Talk Radio est aussi envisagée. En revanche, les rumeurs récurrentes de cession du pôle radio français (RTL, RTL 2 et Fun) sont totalement démenties par Rémy Sautter. Depuis des mois, des négociations seraient aussi en cours pour tenter de céder les participations dans la chaîne allemande Vox. Sans succès jusqu'à présent. De plus, l'idée de rétrocéder à Disney une participation supplémentaire dans la chaîne thématique Super RTL serait aussi évoquée. L'hypothèse, un temps envisagée, de regrouper toutes les chaînes de télévision allemandes appartenant au groupe dans un même holding semble bloquée, essentiellement pour des raisons fiscales.

A ce grand Monopoly s'ajoutent les difficultés inhérentes à chaque fusion. Le rapprochement des deux groupes, le luxembourgeois CLT et l'allemand Bertelsmann, qui ont longtemps été rivaux – quitte à se livrer par tribunaux interposés des batailles homériques pour le contrôle des télévisions allemandes –, prend obligatoirement du temps. Une direction bicéphale en fonction des zones géographiques, si elle permet une émulation, risque aussi de porter en elle des germes de schizophrénie.

Les grandes manœuvres capitalistiques ne sont peut-être pas terminées. A côté de la récente alliance conclue entre AOL, sa maison mère Bertelsmann, Canal Plus et Cegetel (Générale des eaux) pour contrer l'offensive de France Télécom dans le multimédia, l'idée d'un échange capitalistique entre le groupe de Jean-Marie Messier et la CLT-UFA, via Electrafina, séduit toujours certains analystes.

Nicole Vulser

Réduction d'effectifs au sein de la holding d'IP

LA VENTE, par le groupe Havas, de la régie publicitaire IP au groupe CLT-UFA devrait recevoir, dans les jours qui viennent, le feu vert de la Commission de Bruxelles. Pour procéder à cette acquisition, le groupe germano-luxembourgeois doit débourser 860 millions de francs (*Le Monde* du 4 octobre 1997), et la vente devrait être effective fin mars. D'ores et déjà ce transfert de la régie s'est traduit par une réduction d'effectifs au sein de la holding d'IP, Havas Intermédiation. Ayant perdu la gestion de vingt-huit filiales IP dans le monde à la suite de cette transaction, le holding, qui comptait près d'une cinquantaine de salariés en décembre, ne devrait plus en garder qu'une dizaine fin mars. Des propositions de réintégration au sein d'Havas ont été effectuées dans la mesure du possible. Comme Havas Intermédiation a aussi cédé l'Office spécial de publicité (OSP), régisseur des *Journaux officiels* et des magazines distribués dans les compagnies aériennes à une autre filiale d'Havas, Havas Média Communication, il lui restera finalement uniquement deux régies, Adways et Peaktime.

« LE RÉSEAU RISQUE D'ÊTRE DÉMANTELÉ »

« *Toutes les diversifications menées au niveau international par IP depuis des années pourraient ne pas être gardées. Le réseau risque d'être démantelé* », redoute un ancien cadre. Il semble désormais acquis que les régies locales d'IP seront intégrées dans les chaînes de télévision du groupe CLT-UFA. De même, il est fort probable que les régies créées dans des pays où la CLT-UFA n'est pas présente puissent être cédées à plus ou moins long terme. C'est en tout cas un scénario sérieusement envisagé pour certains pays de l'Est ou encore pour l'Espagne et le Portugal. Voire en Inde ou en Chine.

Renaud Vieljeux, directeur général d'IP France, se veut confiant : « *Même si elle change d'actionnaire, la régie poursuit sa politique de développement et vient de signer en France des nouveaux contrats en télévision avec Fox Kids et MTV, qui s'ajoutent à ceux de RTL 9 et de La Cinquième. En radio, domaine dans lequel IP a la charge de la régie du groupe RTL, nous venons également de renouveler notre contrat avec Sud Radio.* » A la suite du transfert du pôle presse de la CLT (*Télé Star* et *Top Santé*) au groupe britannique Emap, IP France a déjà subi l'an dernier un plan de suppression de 67 postes sur un total de 243. « *Il n'est pas prévu de compresser les effectifs dans les régies quand elles seront intégrées dans les chaînes de CLT-UFA* », affirme pour sa part Rémy Sautter, directeur général de CLT-UFA.

N. V.

Les Messageries lyonnaises de presse accentuent leur concurrence avec les NMPP

ISSUES d'une ancienne filiale des Messageries Hachette implantée en zone libre pendant la seconde guerre mondiale, les Messageries lyonnaises de presse (MLP) ont été créées en août 1945. Cette antériorité historique n'empêche pas les Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP), nées en 1947 et contrôlées à 51 % par des coopératives d'éditeurs et à 49 % par Hachette, d'être plus connues que son aînée.

Il est vrai que le poids respectif de ces deux sociétés de messageries diffère aussi : les NMPP génèrent un chiffre d'affaires vente de plus de 19 milliards de francs, alors que les MLP ont annoncé, mardi 24 février, un chiffre d'affaires vente de 2,5 milliards de francs, en hausse de 30 % par rapport à l'année précédente.

Depuis les années 70, les MLP se sont volontairement consacrées à la distribution des périodiques (les mensuels représentent 41 % des 1 320 titres distribués, à côté de bimensuels, trimestriels, etc.), alors que les NMPP, en plus d'un important portefeuille de magazines, distribuent aussi quotidiens et hebdomadaires d'actualité, soit plus de 3 000 journaux, ce qui leur garantit une notoriété sans pareille.

Le succès de la presse magazine en France, deuxième pays au monde en matière de création et de consommation de magazines, a toutefois permis aux MLP d'asseoir leur spécificité, en jouant aussi sur leur plus petite taille et leur souplesse : alors que les NMPP emploient par exemple quelque 2 600 salariés, les MLP en ont 343. « *La typologie de nos publications et les effets d'échelle nous permettent d'être très compétitifs* », souligne Patrick André, président des MLP, qui ne manque pas d'insister sur le fait que les MLP « *distribuent chaque année des résultats à ses éditeurs-sociétaires* ».

La concurrence entre les deux sociétés ne peut que s'accentuer. Comme la plupart des nouveaux titres de presse qui se lancent sont souvent des mensuels, l'attrait des MLP s'en trouve renforcé. D'autant que la bataille tarifaire joue aussi son rôle : ainsi, en 1997, sur 592 nouveaux magazines pris en compte par les MLP, 510 correspondaient à des lancements mais 82 à des titres périodiques qui avaient décidé de quitter les NMPP pour rejoindre la bannière des MLP. Un choix fondé en grande partie sur la tarification : Le barème éditeur des MLP est moins élevé de 2 % que celui des NMPP, et ces dernières consentent divers avantages, comme des abattements en matière d'invendus.

DISTRIBUER DES HEBDOMADAIRES

Les MLP, qui ont radicalement transformé leur conseil d'administration en juin 1997 – la plupart des anciens administrateurs ont été remerciés par les éditeurs-actionnaires de la société –, ont décidé de se faire davantage connaître et, le cas échéant, de s'ouvrir à de nouveaux secteurs de presse. Elles continuent à dépendre partiellement des NMPP pour tout ce qui est du réseau des grossistes-dépositaires de presse et diffuseurs, mais elles ont conquis leur autonomie en reprenant aux NMPP la diffusion de leurs titres en région parisienne, il y a cinq ans, puis à Paris, il y a deux ans.

Souvent critiquées pour leur lourdeur, les NMPP gardent des atouts décisifs – leur capacité à traiter des gros volumes, leur aspect international, leur système d'information commerciale, etc. –, renforcés par le plan de modernisation lancé par sa direction. Mais les MLP entendent bien continuer à jouer les aiguillons. « *En distribuant des encyclopédies qui représentent 17 % des MLP, c'est une manière de vérifier notre capacité à distribuer des hebdomadaires* », souligne Patrick André, qui précise cependant ne « *pas être en mesure de diffuser des quotidiens* ».

Yves-Marie Labé

« Psychologies magazine » veut faire émerger un nouveau marché

IL Y A trente et un ans, Jean-Louis Servan-Schreiber lançait le bimensuel *L'Expansion*. En même temps qu'il transformait en magazine un centre d'intérêt (l'économie au sens large), sujet nouveau pour des lecteurs qui ne disposaient alors que de la rubrique des quotidiens et de rares titres spécialisés en Bourse, patrimoine ou finances, il créait un nouveau marché de presse. Le « créneau » de la presse économique est aujourd'hui occupé par une vingtaine de titres.

En lançant une formule radicalement nouvelle de *Psychologies magazine*, Jean-Louis Servan-Schreiber aborde son treizième lancement ou relance de journal et souhaite faire émerger un nouveau marché. Il a racheté le mensuel il y a un an à la société Loft International, ses propriétaires ayant décidé de céder leurs parts après que leur appartenance à une secte eut été révélée (*Le Monde* du 20 février 1997). M. Servan-Schreiber juge que, de nos jours, « *la psychologie intéresse plus le public que l'économie ; les gens se penchent sur leur existence et veulent être plus heureux* », cet appétit « *représentant une immense chance pour le journal* ».

Le but est d'abord d'élargir le lectorat actuel de *Psychologies magazine*, établi à 640 000 lecteurs, à 70 % féminin, et de porter la diffusion payée de 78 000 exemplaires à 100 000 et les recettes publicitaires de 6 à 10 millions de francs. Le premier numéro de la nouvelle formule dotée d'un logo-titre redessiné a été tiré à 200 000 exemplaires. Débutant par un portrait-entretien avec une personnalité (Emmanuelle Béart), ce mensuel propose désormais un grand dossier d'une vingtaine de pages (« *Aimer, ça s'apprend* » dans le numéro de mars) et diverses rubriques, liées à la santé, à la thérapie, à la psychologie, etc. La pagination a été accrue et le prix est passé de 30 à 25 francs. Le budget promotionnel consacré à cette relance est de l'ordre de 2 millions de francs.

Y.-M. L.

DÉPÊCHES

■ **CINEMA : le film de Robert Guédiguian, *Marius et Jeannette*,** pourra bénéficier des subventions liées aux entrées que le film a réalisé en salles (entre 5 et 10 millions de francs) après avoir remboursé celles, bien plus modestes, dont il a bénéficié au titre de la forme originelle de téléfilm (*Le Monde* daté 4-5 janvier). Produit et destiné à être diffusé par Arte, ce film est sorti directement en salles. Dans la future réforme de l'agrément de production des films, le ministère de la culture a décidé de créer des passerelles entre les deux types de subventions.

■ **AUDIOVISUEL : après l'Association de défense des actionnaires minoritaires, la Compagnie générale des eaux a** demandé, jeudi 26 février, à la Commission des opérations de Bourse d'ouvrir une enquête sur « *les rumeurs et les informations diffusées (...) qui perturbent le marché normal du titre et ne sont pas conformes aux intérêts de ses actionnaires* ».

■ **PRESSE : l'Association des journalistes des médias et de la communication** a manifesté sa « *stupéfaction* » à propos du licenciement d'un de ses membres, Véronique Richebois, journaliste au *Figaro*, qui couvrait le secteur de la publicité. L'association « *s'interroge sur les raisons avancées pour justifier* » cette mesure. De plus, François Boissarie, secrétaire général du Syndicat national des journalistes (SNJ), s'est déclaré « *indigné d'une mesure de licenciement qui n'a été précédée d'aucun avertissement* » et a affirmé que la « *direction de la rédaction du* Figaro *avait été totalement écartée de la procédure* ». Selon lui, « *dans la communication, des pressions du milieu publicitaire ne s'exercent pas toujours de façon subtile* ».

■ **LE DOLLAR était en légère hausse face au mark et au franc, vendredi matin, à respectivement 1,8140 mark et 6,0837 francs et baissait face au yen à 126,80 yens.**

■ **LA BOURSE DE TOKYO a terminé en hausse de 2 % vendredi, dans l'attente du prochain plan de relance du gouvernement qui devrait comprendre des mesures fiscales.**

■ **LE PRIX DU BARIL de pétrole brut de référence light sweet crude, pour livraison la plus rapprochée en avril, a perdu 10 cents à 15,35 dollars jeudi à New York.**

■ **WALL STREET a conquis un nouveau sommet terminant sur une hausse de 0,38 % jeudi, grâce à une vague d'achats tardive centrée sur les valeurs pétrolières et minières.**

■ **L'OR a ouvert en hausse vendredi 27 février sur le marché international de Hongkong à 293,80-294,30 dollars l'once, contre 292,70-293,10 dollars la veille à la clôture.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Paris sur sa lancée

VENDREDI 27 février, la Bourse de Paris continuait sur sa lancée. Les investisseurs semblant vouloir terminer la semaine en beauté malgré la faiblesse du billet vert, en repli à 6,06 francs. Imperturbable, l'indice CAC 40 progressait de 0,41 %, à 3 411,36 points, à la mi-séance. Les volumes étaient toujours aussi importants avec 5,7 milliards de francs de capitaux échangés.

Les valeurs parapétrolières françaises, délaissées depuis l'automne dernier, ont brusquement renoué avec la hausse. Le rapprochement des groupes américains Halliburton et Dresser a donné des idées aux investisseurs français. Les actions Géophysique, Technip et Coflexip ont grimpé respectivement de 7,2 %, 4,7 % et 1,1 % dans l'espoir d'une concentration du secteur. Cette éventuelle opération a naturellement profité à l'action Isis (+ 4,4 %), une holding détenant des participations dans les trois sociétés citées. Par ailleurs, l'action Cap Gemini, considérée comme chère par les observateurs, a continué sa progression à 694 francs, après avoir brièvement dépassé le cap des 700 francs. Délaissée, l'action Legrand a reculé de 2,8 %, après une hausse de 4,7 % la veille. Les titres des deux groupes de spiritueux LVMH et Rémy-Cointreau ont baissé de 1,8 % et 1,7 %.

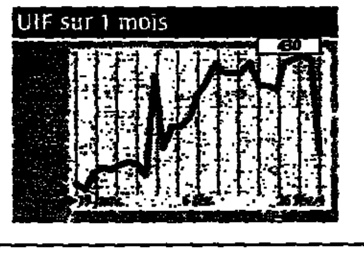
Indice CAC 40 sur un an

CAC 40 5 jours

UIF, valeur du jour

L'ACTION Union immobilière de France (UIF) a enregistré, jeudi 26 février à la Bourse de Paris, la plus forte baisse de la séance sur le marché à règlement mensuel, avec un recul de 7,56 %, à 430 francs, dans un marché d'un peu plus de dix mille titres. L'UIF a publié, jeudi, ses comptes pour l'exercice 1997, qui se soldent par un résultat net de 87,9 millions de francs, en repli sensible par rapport aux 191 millions de 1996. Le résultat courant avant impôts est aussi en recul, à 106,6 millions, contre 123 millions en 1996. Depuis le début de l'année, la valeur a baissé de 1,6 %. Elle avait gagné un peu plus de 3 % l'an dernier.

UIF sur 1 mois



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 27/02	Var. % 26/02	Var. % 31/12
Géophysique	666	+9	−13,50
Credit Lyonnais CI	424	+6,63	+35,46
Technip	693	+5	+9,13
ISIS	623	+4,78	−5,60
BIC	485	+4,52	+10,40
Moulinex #	149,30	+4,48	+0,40
Olipar	64,95	+3,92	−3,05
Metaleurop	62,30	+3,83	+0,97
S.E.B.	885	+3,62	+5,48
Cap Gemini	695	+3,57	+40,83
BAISSES, 12h30			
Legrand	1409	−2,49	+17,51
Gaz et Eaux	2565	−2,47	−1,15
Sat	2135	−2,96	+28,61
Eurafrance	2860	−2,85	+16,73
Nord-Est	120,50	−2,83	+0,41
L'Oreal	2714	−3,08	+15,24
Ingenico	145,90	−3,25	+23,95
DMC (Dollfus Mi)	135,20	−3,67	+26,35
S.I.T.A	1280	−3,58	+11,30
Synthelabo	852	−3,50	+13,29

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	27/02 Titres échangés	Capitalisation en F
AGF-Ass.Gen.France	1356258	447583862,90
Eaux (Gle des)	401388	380032401
Alcatel Alsthom	432904	338282538
Elf Aquitaine	481895	328206246
Paribas	528735	308620920
Axa	382571	231008480
France Telecom	756057	222529405,90
L'Oreal	79846	218408106
Total	324131	212496125
Carrefour	48205	176533157

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 27/02	Var. % 26/02	Var. % 31/12
Rubis #	160,90	+10,58	+21,89
Cardif SA	1165	+5,90	+9,38
Cerg-Finance SA	398	+5,29	+22,83
ICOM Informatique	375,60	+4,97	−29,13
Nomai #	127,90	+4,66	−4,48
BAISSES, 12h30			
LVL Medical Gpe #	695	−4,79	−4,79
Desquenne Giral	106	−3,63	+24,55
Sport Elec SA	67,50	−3,58	−16,66
B I M P	110	−3,50	+14,58
Cascades #	23,20	−3,33	−1,27

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	26/02	25/02	Var. %
Ind. gén. SBF 120	2315,72	2283,71	+1,40
Ind. gén. SBF 250	2196,33	2167,50	+1,33
Ind. Second Marché	2048,23	2034,51	+0,67
Indice MidCac	1728,66	1710,32	+1,07
Valeurs Indus.	2419,78	2379,63	+1,69
1 - Energie	2690,10	2573,88	+4,53
2 - Produits de base	2049,88	2020,87	+1,45
3 - Construction	2018,30	2020,37	−0,10
4 - Biens d'équip.	1789,75	1754,88	+1,99
5 - Automobile	2818,34	2756,47	+2,25
6 - Biens consom.	4086,19	4047,07	+0,97
7 - Indus. agro-alim.	1808,45	1810,93	−0,14
Services	2468,38	2425,63	+1,76
8 - Distribution	4583,25	4505,31	+1,73
9 - Autres services	1617,02	1588,67	+1,79
Sociétés financières	1762,39	1764,48	−0,12
10 - Immobilier	827,91	826,90	+0,12
11 - Services financ.	1863,50	1871,23	−0,41
12 - Sociétés invest.	2020,21	2000,94	+0,96

Indice SBF 250 sur 3 mois

Indice second marché sur 3 mois

Indice MidCac sur 1 mois

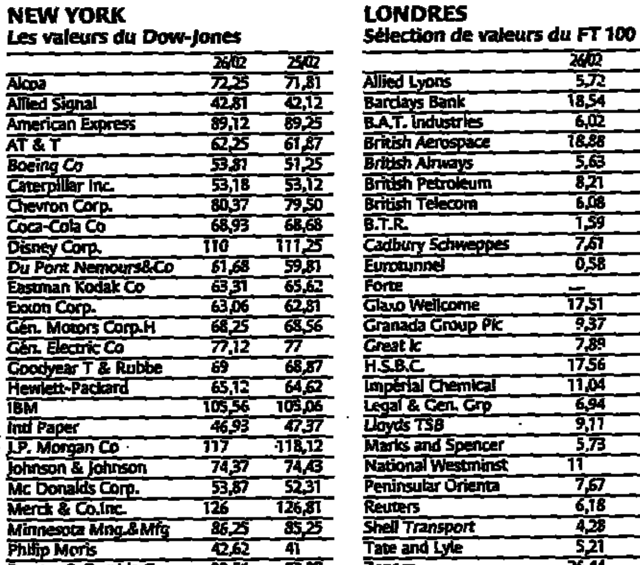
Forte hausse à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé en hausse de 2 % vendredi, dans l'attente du prochain plan de relance du gouvernement qui doit comprendre des mesures fiscales. Le marché a accentué sa progression en fin de séance, même si les investisseurs étaient réticents à trop pousser les cours à la hausse, dans la peur d'une rechute lundi, ont-ils précisé. L'indice Nikkei a gagné 329,97 points pour finir à 16 831,67.

La veille, Wall Street avait conquis un nouveau sommet terminant sur une hausse de 0,38 %, grâce à une vague d'achats tardive centrée sur les valeurs pétrolières, minières et la grande distribution. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 32,89 points à 8 490,67. Il a brièvement crevé le plafond des 8 500 points en séance, avant de réduire ses gains en clôture. L'indice général du Nasdaq, la Bourse électronique sur laquelle sont cotés un grand nombre de titres technologiques, a également affiché son deuxième record consécutif à 1 777,15 en hausse de 10,67 points (+ 0,6 %) et le Standard and Poor's 500 a atteint un nouveau sommet à 1 048,65 en hausse de 5,75 points (+ 0,55 %).

INDICES MONDIAUX

	Cours au 26/02	Cours au 25/02	Var. en %
Paris CAC 40	3374,14	3348,20	+0,77
New-York/DJ indus.	8444,08	8457,98	−0,16
Tokyo/Nikkei	16501,70	16360,60	+0,86
Londres/FT100	5760,80	5745,10	+0,27
Francfort/Dax 30	4692,03	4635,82	+1,20
Frankfort/Commer.	1514,02	1498,28	+1,04
Bruxelles/Bel 20	3347,48	3347,48	—
Bruxelles/Général	2738,45	2738,34	+0,01
Milan/MIB 30	1156	1156	—
Amsterdam/Gé. Cbs	704,30	698,70	+0,80
Madrid/Ibex 35	765,89	765,39	+0,07
Stockholm/Affarsal	2382,66	2382,66	—
Londres FT30	3488,20	3469,09	+0,54
Hong Kong/Hang S.	11224,80	10886,70	+3,01
Singapour/Strait t.	1594,95	1583,22	+0,74

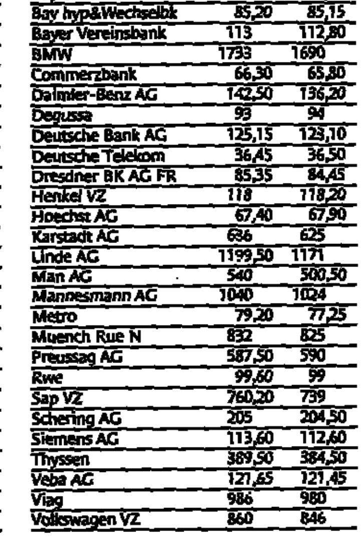


NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	26/02	25/02
Alcoa	72,25	71,81
Allied Signal	42,81	42,12
American Express	89,12	89,25
AT & T	62,25	61,87
Boeing Co	53,81	51,25
Caterpillar Inc.	53,18	53,12
Chevron Corp.	80,37	79,50
Coca-Cola Co	68,93	68,68
Disney Corp.	110	111,25
Du Pont Nemours&Co	61,68	59,81
Eastman Kodak Co	63,31	65,62
Exxon Corp.	63,06	62,81
Gén. Motors Corp.H	68,25	68,56
Gén. Electric Co	77,12	77
Goodyear T & Rubbe	69	68,87
Hewlett-Packard	65,12	64,62
IBM	105,56	105,06
Intl Paper	46,93	47,37
J.P. Morgan Co	117	118,12
Johnson & Johnson	74,37	74,43
Mc Donalds Corp.	53,87	52,31
Merck & Co.Inc.	126	126,81
Minnesota Mng.&Mfg	86,25	85,25
Philip Moris	42,62	41
Procter & Gamble C	83,56	83,37
Sears Roebuck & Co	54	54,81
Travelers	55,87	55,93
Union Carb.	46,68	45,87
Utd Technol	89,93	87,75
Wal-Mart Stores	47,25	47,68

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	26/02	25/02
Allied Lyons	5,72	5,66
Barclays Bank	18,54	18,92
B.A.T. Industries	6,02	6,08
British Aerospace	18,88	19,20
British Airways	5,63	5,66
British Petroleum	8,21	8,04
British Telecom	6,08	6
B.T.R.	1,59	1,59
Cadbury Schweppes	7,61	7,62
Eurotunnel	0,58	0,59
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	17,51	17,33
Granada Group Plc	9,37	9,22
Great Ic	7,89	7,94
H.S.B.C.	17,56	17,05
Impérial Chemical	11,04	10,78
Legal & Gen. Grp	6,94	7,04
Lloyds TSB	9,11	9,31
Marks and Spencer	5,73	5,76
National Westminst	11	10,96
Peninsular Orienta	7,67	7,74
Reuters	6,18	6,18
Shell Transport	4,28	4,18
Tate and Lyle	5,21	5,19
Zeneca	26,44	26,35



FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	26/02	25/02
Allianz Holding N	580,50	578,50
Basf AG	64,75	63,55
Bayer AG	77,80	77,67
Bay hyp&Wechselbk	85,20	85,15
Bayer Vereinsbank	113	112,80
BMW	1733	1690
Commerzbank	66,30	65,80
Daimler-Benz AG	142,50	136,20
Degussa	93	94
Deutsche Bank AG	125,15	123,10
Deutsche Telekom	36,45	36,50
Dresdner BK AG FR	85,35	84,45
Henkel VZ	118	118,20
Hoechst AG	67,40	67,90
Karstadt AG	636	625
Linde AG	1199,50	1171
Man AG	540	500,50
Mannesmann AG	1040	1024
Metro	79,20	77,25
Muench Rue N	832	825
Preussag AG	587,50	590
Rwe	99,60	99
Sap VZ	760,20	739
Schering AG	205	204,50
Siemens AG	113,60	112,60
Thyssen	389,50	384,50
Veba AG	121,65	121,45
Viag	986	980
Volkswagen VZ	860	846

New York: Dow Jones sur 3 mois

Londres: FT100 sur 3 mois

Francfort: Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

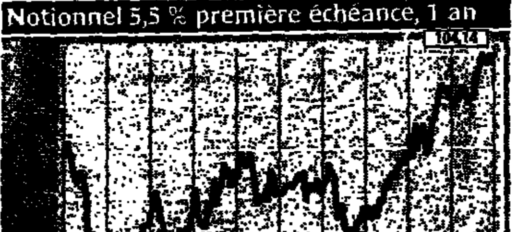
Progression du Matif

LE MARCHÉ obligataire français a ouvert en hausse, vendredi 27 février. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 12 centièmes, à 104,26 points. Les opérateurs ont bien réagi à la publication des déficits publics en France, en Allemage et en Italie, tous conformes aux critères de Maastricht.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 4,96 %, soit 0,03 % au-dessus du rendement du titre allemand de même échéance.

La veille, les obligations américaines avaient terminé la séance en baisse, les opérateurs étant déçus que le président de la Réserve fédérale, dans ses deux discours devant le Congrès, n'ait à aucun moment évoqué l'éventualité d'une baisse des taux. Le rendement du titre à 30 ans s'était inscrit à 5,94 % en clôture.

Notionnel 5,5 % première échéance, 1 an

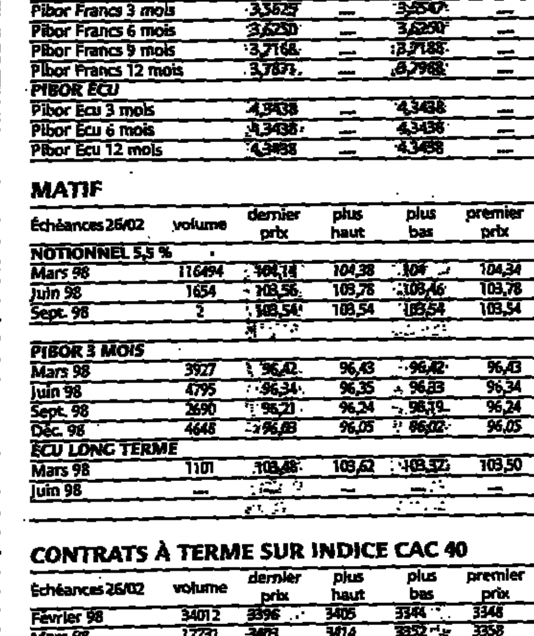


LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 26/02	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,39	4,94	5,47	1,78
Allemagne	3,40	4,92	5,49	1,80
Grande-Bretagne	7,06	6,04	5,85	2,80
Italie	6,19	5,36	5,87	2,68
Japon	0,40	1,80	NC	8,50
Etats-Unis	5,81	5,62	5,92	2,38

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 26/02	Taux au 25/02	Indice (base 100 fin 97)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'État 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'État à TME	−1,95	−1,96	98,28
Fonds d'État à TRE	−2,18	−2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	−2,20	−2,03	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14



LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,55 %)

	Achat 26/02	Vente 26/02	Achat 25/02	Vente 25/02
Jour le jour	3,3750	—	3,5750	—
1 mois	3,41	3,51	3,42	3,52
3 mois	4,05	4,17	3,47	3,57
6 mois	3,51	3,61	3,50	3,60
1 an	3,72	3,87	3,78	3,82
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,5176	—	3,5059	—
Pibor Francs 3 mois	3,5625	—	3,5547	—
Pibor Francs 6 mois	3,6250	—	3,6250	—
Pibor Francs 9 mois	3,7168	—	3,7188	—
Pibor Francs 12 mois	3,7871	—	3,7988	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,3438	—	4,3438	—
Pibor Ecu 6 mois	4,3438	—	4,3438	—
Pibor Ecu 12 mois	4,3438	—	4,3438	—

MATIF

Échéances 26/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 5,5 %					
Mars 98	116494	104,14	104,38	104	104,34
Juin 98	1654	103,56	103,78	103,46	103,78
Sept. 98	2	103,54	103,54	103,54	103,54
PIBOR 3 MOIS					
Mars 98	3927	96,42	96,43	96,42	96,43
Juin 98	4795	96,34	96,35	96,33	96,34
Sept. 98	2690	96,21	96,24	96,19	96,24
Déc. 98	4648	96,03	96,05	96,02	96,05
ÉCU LONG TERME					
Mars 98	1101	103,48	103,62	103,32	103,50
Juin 98	—	[illegible]	—	[illegible]	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 26/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Février 98	34012	3396	3405	3344	3348
Mars 98	17731	3403	3414	3352	3358
Avril 98	76	3384	3384	3362	3362
Juin 98	—	[illegible]	—	[illegible]	—

LES MONNAIES

US/F ↗ 6,0950 | US/DM ↗ 1,8145 | US/¥ ↘ 127,2400 | DM/F ↗ 3,3526 | £/F ↗ 10,0080

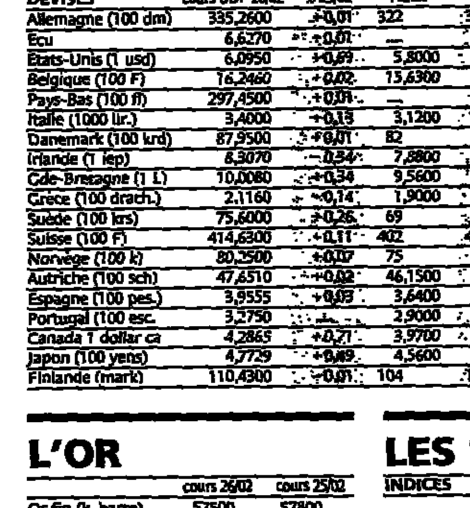
Recul du dollar

LE DOLLAR s'inscrivait en légère baisse, vendredi matin 27 février, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il cotait 1,8110 mark et 6,0755 francs.

La veille, Edgar Meister, membre du conseil de la Bundesbank, avait estimé qu'un dollar compris entre 1,76 et 1,84 mark mettait l'économie allemande « *à l'aise* ». Son collègue Ernst Welteke avait pour sa part estimé qu'un dollar autour de 1,80 mark, son niveau approximatif depuis un mois, n'avait rien d'inquiétant.

Le billet vert reculait encore de façon plus sensible, vendredi matin, face à la monnaie japonaise, à 126,52 yens. La devise nippone était soutenue par les espoirs de plan de relance économique dans l'archipel.

Le franc était stable, vendredi matin, face à la monnaie allemande, à 3,3532 francs pour un deutschemark.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 26/02	% 25/02	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	335,2600	+0,01	322	346
Ecu	6,6270	+0,01	—	—
Etats-Unis (1 usd)	6,0950	+0,69	5,8000	6,4000
Belgique (100 F)	16,2460	+0,02	15,6300	16,7300
Pays-Bas (100 fl)	297,4500	+0,01	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4000	+0,13	3,1200	3,6200
Danemark (100 krd)	87,9500	+0,01	82	92
Irlande (1 iep)	8,3070	−0,34	7,8800	8,7200
Gde-Bretagne (1 L)	10,0080	+0,34	9,5600	10,4100
Grèce (100 drach.)	2,1160	+0,14	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	75,6000	+0,26	69	79
Suisse (100 F)	414,6300	+0,11	402	426
Norvège (100 k)	80,2500	+0,07	75	84
Autriche (100 sch)	47,6510	+0,02	46,1500	49,2500
Espagne (100 pes.)	3,9555	+0,03	3,6400	4,2400
Portugal (100 esc.	3,2750	[illegible]	2,9000	3,6000
Canada 1 dollar ca	4,2865	+0,71	3,9700	4,3700
Japon (100 yens)	4,7729	+0,49	4,5600	4,9180
Finlande (mark)	110,4300	+0,01	104	115

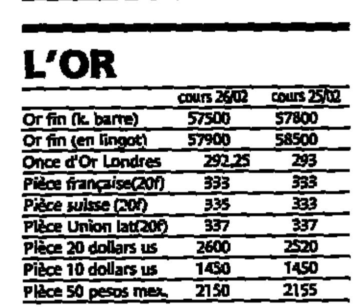
PARITES DU DOLLAR	27/02	26/02	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,8145	1,8097	+0,26
TOKYO : USD/Yens	127,2400	128,1700	−0,73

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	6,0945	6,0935	6,0430	6,0355
Yen (100)	4,7558	4,7513	4,7491	4,7438
Deutschemark	3,3537	3,3532	3,3521	3,3516
Franc Suisse	4,1482	4,1447	4,1459	4,1417
Lire ital. (1000)	3,3992	3,3958	3,3959	3,3942
Livre sterling	9,9974	9,9915	9,9527	9,9433
Peseta (100)	3,9559	3,9545	3,9547	3,9527
Franc Belge (100)	16,250	16,243	16,253	16,226

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,44	4,11	3,57
Eurodollar	5,53	5,59	5,62
Eurolivre	7,40	7,44	7,47
Eurodeutschemark	3,46	3,39	3,56



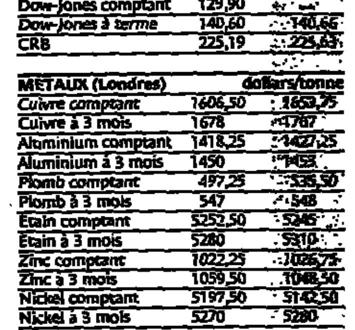
L'OR

	cours 26/02	cours 25/02
Or fin (k. barre)	57500	57800
Or fin (en lingot)	57900	58500
Once d'Or Londres	292,25	293
Pièce française(20f)	333	333
Pièce suisse (20f)	335	333
Pièce Union lat(20f)	337	337
Pièce 20 dollars us	2600	2520
Pièce 10 dollars us	1450	1450
Pièce 50 pesos mex.	2150	2155

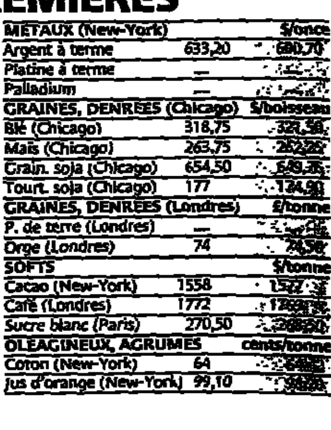
LE PÉTROLE

En dollars	cours 27/02	cours 26/02
Brent (Londres)	13,95	14,02
WTI (New York)	15,27	15,74
Light Sweet Crude	15,52	15,32

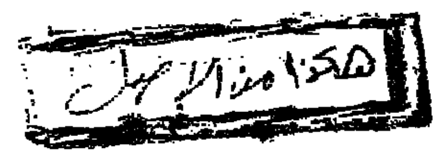
LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	27/02	26/02
Dow-Jones comptant	129,90	[illegible]
Dow-Jones à terme	140,60	140,66
CRB	225,19	225,63
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	1606,50	1650,75
Cuivre à 3 mois	1678	1707
Aluminium comptant	1418,25	1427,25
Aluminium à 3 mois	1450	1458
Plomb comptant	497,25	535,50
Plomb à 3 mois	547	548
Etain comptant	5252,50	5245
Etain à 3 mois	5280	5310
Zinc comptant	1022,25	1026,75
Zinc à 3 mois	1059,50	1048,50
Nickel comptant	5197,50	5142,50
Nickel à 3 mois	5270	5280



METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	633,20	680,70
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	—	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	318,75	321,50
Maïs (Chicago)	263,75	262,25
Grain. soja (Chicago)	654,50	649,75
Tourt. soja (Chicago)	177	184,90
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	74	74,50
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1558	1577
Café (Londres)	1772	1789
Sucre blanc (Paris)	270,50	268,50
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	64	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	99,10	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 27 FÉVRIER

Liquidation : 24 mars
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS **+0,38 %** CAC 40 : 3409,82

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	989	985	- 0,40	1000
Cr.Lyonnais(T.P.)	928	928	—	1000
Renault (T.P.)	2006	2014	+ 0,39	1000
Rhone Poulenc(T.P)	2530	2529	- 0,03	1000
Saint Gobain(T.P.)	1250	1285	+ 0,39	1000
Thomson S.A (T.P)	960	—	—	1000
Accor	1407	1403	- 0,28	100
AGF-Ass.Gen.France	330	330	—	30
Air Liquide	983	983	—	70
Alcatel Alsthom	778	783	+ 0,64	40
Atos CA	938	968	+ 3,19	10
Axa	603	598	- 0,82	60
Bail Investis	885	900	+ 1,69	100
Bazar Hot. Ville	632	630	- 0,31	50
Bertrand Faure	418,50	416	- 0,59	5
BIC	464	485	+ 4,52	25
BIS	582	580	- 0,34	30
B.N.P.	370,10	374	+ 1,05	25
Bollore Techno	672	671	- 0,11	50
Bongrain	2600	2636	+ 1,38	50
Bouygues	854	853	- 0,11	50
Bouygues Offs.	234,50	242,30	+ 3,32	10
Bull#	58,40	58,90	+ 0,85	10
Canal +	1242	1250	+ 0,64	20
Cap Gemini	671	695	+ 3,57	40
Carbone Lorraine	1894	1880	- 0,73	50
Carrefour	3664	3649	- 0,40	100
Casino Guichard	368,90	366,10	- 0,75	10
Casino Guich.ADP	261,80	261,20	- 0,22	10
Castorama Dub.(Li)	820	820	—	25
C.C.F.	459,90	455,50	- 0,95	25
Cegid (Ly)	840	860	+ 2,38	25
Cerus Europ.Reun	34,45	34,20	- 0,72	40
CGIP	2540	2570	+ 1,18	100
Chargeurs	360	355	- 1,38	100
Christian Dalloz	772	780	+ 1,03	10
Christian Dior	736	729	- 1,21	52
Ciments Français	315	312	- 0,95	25
Cipe France (Ly) #	214	218	+ 1,86	10
Clarins	576	578	+ 0,34	50
Club Mediterranee	448,80	449,20	+ 0,08	25
Coflexip	618	625	+ 1,13	10
Colas	978	980	+ 0,20	40
Comptoir Entrep.	14,20	14	- 1,40	10
Comptoirs Mod.	3199	3250	+ 1,59	100
CPR	474,50	476	+ 0,31	50
Cred.Fon.France	95,95	96	+ 0,05	100
Credit Lyonnais CI	398	424	+ 6,53	100
CS Signaux(CSEE)	254	257	+ 1,18	100
Damart	3701	3800	+ 2,67	50
Danone	1213	1218	+ 0,41	10
Dassault-Aviation	1519	1560	+ 2,69	50
Dassault Electro	651	643	- 1,22	80
Dassault Systemes	248	249,50	+ 0,60	5
De Dietrich	296,90	295	- 1,30	25
Deveaux(Ly)#	911	908	- 0,32	20
Dev.R.N-P.Cal Li #	51,50	52	+ 0,97	100
Dexia France	784	780	- 0,51	100
DMC (Dollfus Mi)	137,50	135,20	- 1,67	75
Dynaction	168	168	—	25
Eaux (Gle des)	923	952	+ 3,14	100
Ecia	1440	1430	- 0,69	25
Eiffage	334	330	- 1,19	50
Elf Aquitaine	669	682	+ 1,94	50
Eramet	254	255	+ 0,39	20
Eridania Beghin	1084	1085	+ 0,09	65
Essilor Intl	1873	1862	- 0,58	20
Essilor Intl.ADP	1723	1720	- 0,17	20
Esso	543	540	- 0,55	50
Eurafrance	2920	2860	- 2,05	200
Euro Disney	8,70	8,75	+ 0,57	5
Europe 1	1225	1237	+ 0,97	100
Eurotunnel	5,80	5,75	- 0,86	—
Fimalac SA	630	625	- 0,79	140
Finextel	109	108,70	- 0,27	100
Fives-Lille	363	369	+ 1,65	50
France Telecom	295,10	294	- 0,37	25
Fromageries Bel	4400	4430	+ 0,68	50
Galeries Lafayette	3980	3930	- 1,25	100
GAN exdt sous	150,20	150	- 0,13	10
Gascogne (B)	540	540	—	80
Gaumont #	435,10	441,90	+ 1,56	50
Gaz et Eaux	2630	2565	- 2,47	50
Geophysique	611	666	+ 9	10
G.F.C.	552	551	- 0,18	100
GrandVision	223	224	+ 0,44	10
Groupe Andre S.A.	675	678	+ 0,44	50
Groupe GTM	385,60	391	+ 1,40	50
Gr.Zannier (Ly) #	167	170	+ 1,79	10
Guilbert	958	958	—	10
Guyenne Gascogne	1980	1978	- 0,10	100
Hachette Fili.Med.	1430	1460	+ 2,09	20
Havas	470,10	475,50	+ 1,14	15
Havas Advertising	910	906	- 0,43	50
Imetal	739	754	+ 2,02	50
Immeubl.France	400,20	400,20	—	50
Infogrames Enter.	239	242	+ 1,25	20
Ingenico	148,50	145,90	- 1,75	10
Interbail	182	182	—	100
Intertechnique	1430	1437	+ 0,48	100
ISIS	595	623	+ 4,70	50
Jean Lefebvre	387	389	+ 0,51	50
Klepierre	930	928	- 0,21	100
Labinal	1736	1740	+ 0,23	100
Lafarge	434,10	440,70	+ 1,52	25
Lagardere	222,90	221,10	- 0,80	40
Lapeyre	370	383	+ 3,51	10
Lebon	282,20	287	+ 1,70	50
Legrand	1445	1409	- 2,49	10
Legrand ADP	905	904	- 0,11	10
Legris indust.	240	238	- 0,83	20
Locindus	839	837	- 0,23	150
L'Oreal	2764	2714	- 1,80	10
LVMH Moet Hen.	1211	1193	- 1,48	10
Marine Wendel	845	855	+ 1,18	100
Metaleurop	60	62,30	+ 3,83	25
Metrologie Inter.	14,20	14,10	- 0,70	10
Michelin	383	379	- 1,04	12
Moulinex #	143	149,30	+ 4,40	10
Natexis	370	370	—	100
Nord-Est	123	120,50	- 2,03	50
Nordon (Ny)	416	412	- 0,96	70
NRJ #	1080	1085	+ 0,46	10
Olipar	62,50	64,95	+ 3,92	60
Paribas	575	577	+ 0,34	50
Pathe	1181	1185	+ 0,33	100
Pechiney	262	264,90	+ 1,10	100
Pernod-Ricard	389	392,50	+ 0,89	20
Peugeot	854	866	+ 1,40	35
Pinault-Print.Red	4018	4024	+ 0,14	100
Plastic Omn.(Ly)	805	803	- 0,24	20
Primagaz	517	520	+ 0,58	10
Promodes	2677	2698	+ 0,78	20
Publicis #	665	665	—	25
Remy Cointreau	107	106	- 0,93	10
Renault	202,40	208,50	+ 3,01	25
Rexel	2058	2053	- 0,24	20
Rhone Poulenc A	276,80	279,30	+ 0,90	25
Rochette (La)	23,85	23,80	- 0,20	10
Rue Imperiale(Ly)	6300	6250	- 0,79	200
Sade (Ny)	227,70	227,40	- 0,13	100
Sagem SA	3782	3745	- 0,97	50
Saint-Gobain	845	849	+ 0,47	100
Salvepar (Ny)	481,50	482	+ 0,10	50
Sanofi	696	700	+ 0,57	25
Sat	2180	2135	- 2,06	100
Saupiquet (Ns)	515	518	+ 0,58	50
Schneider SA	373,50	376	+ 0,66	50
SCOR	315	313,20	- 0,57	25
S.E.B.	854	885	+ 3,62	20
Sefimeg CA	375	376	+ 0,26	100
SEITA	260,50	265	+ 1,72	50
Selectibanque	77,50	79	+ 1,93	100
SFIM	1093	1091	- 0,18	160
SGE	181	182,20	+ 0,66	85
Sidel	422	420	- 0,47	15
Silic CA	945	941	- 0,42	100
Simco	478,80	477	- 0,37	100
S.I.T.A.	1300	1280	- 1,53	50
Skis Rossignol	119,80	119,30	- 0,41	25
Societe Generale	917	923	+ 0,65	30
Sodexho Alliance	3925	3916	- 0,22	100
Sogeparc (Fin)	401,50	402,90	+ 0,34	50
Sommer-Allibert	235,80	236,90	+ 0,46	5
Sophia	260	257,10	- 1,11	75
Spir Communic. #	478	471,30	- 1,40	20
Strafor Facom	471	470,90	- 0,02	25
Suez Lyon.des Eaux	792	806	+ 1,76	60
Synthelabo	865	852	- 1,50	10
Technip	660	693	+ 5	20
Thomson-CSF	206	206,60	+ 0,29	20
Total	652	658	+ 0,92	50
UIF	430	445	+ 3,48	100
UIS	224,10	224,90	+ 0,35	25
Unibail	650	652	+ 0,30	100
Union Assur.Fdal	826	835	+ 1,08	10
Usinor	90,50	92,55	+ 2,26	20
Valeo	516	520	+ 0,77	20
Vallourec	408,90	417	+ 1,98	100
Via Banque	189,70	188	- 0,89	100
Worms & Cie	379,50	378	- 0,39	12
Zodiac ex.dt divid	1320	1354	+ 2,57	10
Elf Gabon	1045	1048	+ 0,28	17

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Nominal (1)
ABN Amro Hol.#	135,60	137,50	+ 1,40	2
Adecco S.A.	1973	1971	- 0,10	10
Adidas AG #	940	955	+ 1,59	5
American Express	542	543	+ 0,18	—
Anglo American #	255,10	257,60	+ 0,98	—
Amgold #	247	243	- 1,61	1
Arjo Wiggins App.	16,50	16,50	—	—
A.T.T. #	376	379,80	+ 1,01	1
Banco Santander #	278	278	—	250
Barrick Gold #	111	114,60	+ 3,24	—
B.A.S.F. #	218	220,70	+ 1,23	5
Bayer #	261,30	258,90	- 0,91	5
Crown Cork ord.#	322	320,80	- 0,37	5
Crown Cork PF CV#	303,50	310	+ 2,14	41
Daimler Benz #	482	500	+ 3,73	5
De Beers #	121,90	120,20	- 1,39	—
Deutsche Bank #	417,20	417	- 0,04	5
Diageo PLC reg.	62,30	61,75	- 0,88	—
Dresdner Bank	285,10	281	- 1,43	5
Driefontein #	38	39,40	+ 3,68	—
Du Pont Nemours #	363	374,60	+ 3,19	—
Eastman Kodak #	394,50	385,30	- 2,33	2
East Rand #	1,32	1,34	+ 1,51	1
Echo Bay Mines #	12,05	12,35	+ 2,48	—
Electrolux #	480	477	- 0,62	25
Ericsson #	281,70	281	- 0,24	2
Ford Motor #	336,50	336,10	- 0,11	1
Freegold #	28,45	29,25	+ 2,81	—
Gencor act.regr.	10,20	10,45	+ 2,45	—
General Elect. #	469,90	470	+ 0,02	—
General Motors #	414,50	414	- 0,12	[illegible]
Gle Belgique #	717	710	- 0,97	—
Hanson PLC reg.	28,40	30	+ 5,63	2
Harmony Gold #	18,80	20	+ 6,38	—
Hitachi #	45,60	45,20	- 0,87	50
Hoechst #	226	236,50	+ 4,64	5
I.B.M #	640	641	+ 0,15	—
I.C.I #	109	110,90	+ 1,74	1
Ito Yokado #	324,10	330	+ 1,82	50
Kingfisher plc #	106	106,50	+ 0,47	—
Matsushita #	87	89	+ 2,29	50
Mc Donald's #	316,70	328	+ 3,56	—
Merck and Co #	772	765	- 0,90	—
Mitsubishi Corp.#	46,20	46,60	+ 0,86	50
Mobil Corporat.#	423	425,90	+ 0,68	1
Morgan J.P. #	720	714	- 0,83	2
Nestle SA Nom. #	10550	10620	+ 0,66	10
Nipp. MeatPacker #	73,40	78,40	+ 6,81	50
Nokia A	612	610	- 0,32	5
Norsk Hydro #	270	270	—	20
Petrofina #	2077	2080	+ 0,14	—
Philip Morris #	255,90	259	+ 1,21	—
Philips N.V #	475	478	+ 0,63	10
Placer Dome Inc #	71,55	75,05	+ 4,89	—
Procter Gamble #	509	509	—	—
Quilvest	325	—	—	—
Randfontein #	11,45	11,85	+ 3,49	—
Rio Tinto PLC #	79,80	83,60	+ 4,76	—
Royal Dutch #	327,70	332,90	+ 1,58	1
Sega Enterprises	114	118,10	+ 3,59	50
Schlumberger #	460,90	462,80	+ 0,41	—
SGS Thomson Micro.	476,40	468	- 1,76	13
Shell Transport #	43,10	43,25	+ 0,34	—
Siemens #	377	376,90	- 0,02	5
Sony Corp. #	547	542	- 0,91	50
Sumitomo Bank #	72	73,80	+ 2,50	50
T.D.K #	472,70	472	- 0,14	50
Telefonica #	209,80	210	+ 0,09	500
Toshiba #	26,70	27,60	+ 3,37	50
Unilever act.Div.#	394	393,70	- 0,07	1
United Technol. #	535	547	+ 2,24	5
Vaal Reefs #	252	256,50	+ 1,78	—
Volkswagen A.G #	3942	3985	+ 1,09	50
Volvo (act.B) #	161,10	163,90	+ 1,73	6
Western Deep #	117	124	+ 5,98	2
Yamanouchi #	143	146	+ 2,09	50
Zambia Copper	14,60	14,25	- 2,39	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 27 FÉVRIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	2,959
CEPME 9% 89-99 CA#	106,55	4,858
CEPME 9% 92-06 TSR	—	6,263 o
CFD 9,7% 90-03 CB	122,25	0,718
CFD 8,6% 92-05 CB	122,20	0,518
CFF 10% 88-98 CA#	103,65	3,644
CFF 10,25%90-01CB#	115,25	9,941
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,58	6,827
CNA 9% 4/92-07	—	7,496 ↑
CRH 8,6% 92/94-03	117,55	5,843 o
CRH 8,5% 10/87-65#	104,20	8,477
EDF 8,6% 88-89 CA#	108,20	0,401
EDF 8,6% 92-04 #	119,25	7,752 d
Finansder 9%91-06#	127,60	2,416 ↑
Finansd.8,6%92-02#	113,92	0,848
Floral9,75% 90-99#	107,65	5,957
OAT 9/85-98 TRA	100,25	1,965 ↓
OAT 9,50%88-98 CA#	101,78	6,559
OAT TMB 87/99 CA#	99,97	0,365 ↓
OAT 8,125% 89-99 #	104,84	6,300
OAT 8,50%90/00 CA#	108,50	7,941
OAT 85/00 TRA CA#	102,70	2,605 ↓
OAT 10%5/85-00 CA#	112,25	7,699
OAT 89-01 TME CA#	100,70	0,456 ↑
OAT 10% 90-01 ecu	115,90	0,164
OAT 7,5%7/86-01CA#	109,45	4,562 d
OAT 8,5% 91-02 ecu	113,95	8,244
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,07	2,305 ↓
OAT 8,50% 89-19 #	138,77	3,027
OAT 8,50%92-23 CA#	141,65	7,289
SNCF 8,8% 87-94CA	106,04	8,723 o
Suez Lyon.Eaux 90	965	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel ◆	49	49
Baccarat (Ny) ◆	602	602
Bains C.Monaco	636	650
Bque Transatlant. ◆	219	219
B.N.P.Intercont.	1000	999
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) 7,60	—	
Centenaire Blanzy	511	503
Champex (Ny) ◆	19,20	19,20
CIC Un.Euro.CIP	482,30	483,60
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2700	2700
Generali Fce Assur	1305	1378
Continental Ass.Ly	529	529
Darblay ◆	496	480
Didot Bottin	776	776
Eaux Bassin Vichy	3090	2975
Ent.Mag. Paris ◆	1390	1390
Fichet Bauche	42,50	42,50
Fidei	35	35
Finalens ◆	280	280
F.I.P.P. ◆	265,50	265,50
Fonciere (Cie)	750	751
Fonc. Lyonnaise #	810	810
Foncina #	551	551
Francarep	318,80	319,50
France S.A. ◆	1385	1385
From. Paul-Renard ◆	1050	1050
Gevelot ◆	1220	1220
G.T.I (Transport)	299,10	300
Immobail	193	196
Immobanque	715	715
Lucia ◆	60	60
Monoprix	359	352
Metal Deploye ◆	380	380
Mors	5,40	5,40
Navigation (Nle)	118	116,50
Optorg	355	355
Paluel-Marmont ◆	420	420
Exa.Clairefont(Ny)	911	911
Parfinance	252	260
Paris Orleans	287	287
Promodes (CI)	1975	1975
PSB Industries Ly	537	537
Rougier #	317,50	317
Saga	140	141
S.I.P.H. ◆	300	300
Sofragi	4890	4900
Taittinger	3435	3400
Tour Eiffel ◆	295	295
Vicat	523	522
Caves Roquefort	1900	1850
Elyo ◆	317,50	317,50
Finaxa	478	505
Gaillard (M) ◆	1550	1550
Givaudan-Lavirotte ◆	1290	1280
Grd Bazar Lyon(Ly)	210	210
Gd Moul.Strasbourg ◆	2001	2001
Hotel Lutetia ◆	361	361
Hotels Deauville	644	645
Immeubl.Lyon (Ly) ◆	547	547
L.Bouillet (Ly) ◆	299,30	299,30
Lloyd Continental ◆	9030	9020
Matussiere Forest	52,20	52,80

SECOND MARCHÉ

Une sélection *Cours relevés à 12 h 30*
VENDREDI 27 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	47	49
AFE #	669	665
Algle #	440,20	440,50
Albert S.A (Ns) ◆	150	150
Altran Techno. #	2739	2662
Arkopharma#	386	400,50
Montaignes P.Gest. ◆	2100	2100
Assystem #	208	208
Bque Picardie (Li) ◆	780	780
Bque Tarneaud(B)#	385,10	395
Bque Vernes ◆	150,30	150,30
Beneteau CB#	1620	1612
B I M P	114	110
Boiron(Ly)	417	416,10
Boisset (Ly) #	322,10	322,20
But S.A.	295	295
Cardif SA	1100	1165
C.E.E #	58	90
CFPI #	450	450
Change Bourse (M)	235	234,80
CNIM CA#	214	215,10
Codetour #	380	383
Comp.Euro.Tele-CET	318	316
Conflandey #	285	285
C.A. Hte Normandie	335	335
C.A. Paris IDF	850	845
C.A.Ille & Vilaine	293	294
C.A.Loire Atl.Ns #	292	292
C.A.Pas de Calais	550	551
C.A.du Nord# (Li)	513	510
C.A. Oise CCI	321,50	321,50
C.A. Somme CCI	338,50	338,50
C.A.Toulouse (B)	415	415
Devanlay	620	620
Devernois (Ly)	605	596
Ducros Serv.Rapide ◆	22,50	22,50
Emin-Leydier (Ly)#	384	388
Europ.Extinc.(Ly)	488,70	483
Expand s.a	885	915
Factorem	650	650
Faiveley #	224	228
Finacor	64	66
Fininfo	740	740
Assur.Bq.Populaire	661	660
Gautier France	275	274,90
Gel 2000	42	42
GEODIS #	394	394,90
GFI Industries #	1439	1467
Girodet (Ly) # ◆	26	26
GLM S.A.	230	229,90
Gpe Guillin # Ly	250,10	250
Kindy #	165	165
Guerbet	215	214
Hermes internat.1#	467	473
Hurel Dubois	721	775
ICBT Groupe #	186,90	183
I.C.C.#	176	173,90
ICOM Informatique	357,80	375,60
Idianova ◆	67,30	67,30
Int. Computer #	59	61
IPBM ◆	61,50	61,50
M6-Metropole TV	678	675
Manitou #	853	860
Manutan	517	511
Marie Brizard #	589	594
Maxi-Livres/Profr#	36,50	36,85
Mecelec (Ly) ◆	73	70
MGI Coutier #	325	332
Monneret Jouet Ly#	132	130,10
Naf-Naf #	88,25	91,50
Norbert Dentres.#	742	746
NSC Groupe Ny	815	815
Onet #	884	885
Paul Predault	128,50	130
P.C.W. 19	—	
Petit Boy # ◆	89,10	89,10
Phyto-Lierac #	220	225
Pochet	761	795
Poujoulat Ets (Ns)	218	218
Radiall #	720	709
Robertet #	1150	1155
Rouleau-Guichard ◆	275	275
Securidev #	99	100
Smoby (Ly)#	553	540
Sofco (Ly) ◆	8,10	8,10
Sofibus ◆	365	365
Sopra #	913	920
Steph.Kelian # ◆	83	83
Sylea	725	712
Teisseire-France	181	185
TF1	665	660
Thermador Hol. #	366,90	366,90
Trouvay Cauvin #	113,70	115,50
Unilog	1249	1285
Union Fin.France	723	730
Viel et Cie #	161	165
Vilmorin et Cie #	500	500
Virbac	560	545

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 27 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	35	31,50
Belvedere	929	923
BVRP	235	231
Coil	166	167,50
Electronique D2	385	383,20
FDM Pharma n.	125	134
Genset	492	505
Guyanor action B	9	8,50
High Co.	177	173,10
Infonie	102,10	103
Joliez-Regol	79	80
Mille Amis	34,05	34,05
Naturex	63	65,95
Olitec	895	896
Picogiga	199	200
Proxidis	19	19,50
R21 Santé	420	419,90
Stelax	5,70	5,70

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 27 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI. ◆	850	850
Générale Occidentale ◆	160	160
Sté lecteurs du Monde ◆	165	165
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication *catégorie 3; ◆ cours précédent*; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ *demande* réduite; # contrat d'animation.

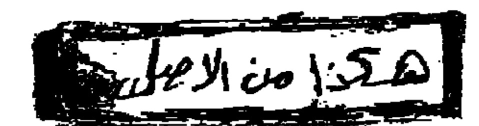
SICAV et FCP

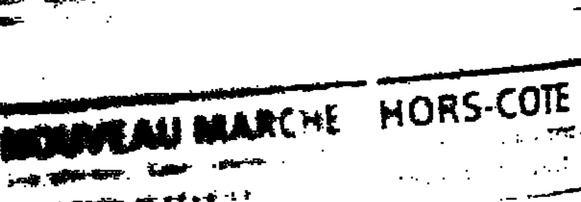
Une sélection
Cours de clôture le 26 février

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	154,34	146,99
Agipi Actions (Axa)	137,57	131,02
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2430,16	2394,25
BNP — 3615 BNP		
Natio Court Terme	14472	14472
Natio Epargne	2272,19	2249,69
Natio Oblig. M.T. C/D	887,89	879,10
Natio Ep. Croissance	3773,83	3699,83
Natio Ep. Patrimoine	158,58	155,47
Natio Epargne Retraite	183,40	179,80
Natio Epargne Tresor	11556,14	11533,07
Natio Euro Valeurs	1240,89	1216,56
Natio Euro Oblig.	1063,33	1052,80
Natio Euro Opport.	1245,24	1220,82
Natio Inter	1147,23	1124,74
Natio Opportunités	218,72	214,43
Natio Revenus	1125,93	1114,78
Natio Sécurité	11361,01	11361,01
Natio Valeurs	1574,80	1545,92
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	94253,08	94253,07
Oblig. tres cate.	237,52	283,27
CDC-GESTION		
Livret Bourse Inv. D PEA ◆	960,70	952,72
Nord Sud Develop. C ◆	2669,90	2664,57
Nord Sud Develop. D ◆	2522,77	2517,75
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	320,56	314,27
Patrimoine Retraite D	310,86	304,76
Sicav Associations C ◆	2459,12	2459,12
CDC TRESOR		
Fonsicav C	20046,13	20046,13
Mutual. dépôts Sicav C	19680,81	19661,15
CAISSE D'EPARGNE		
Écur. Act. Futur D PEA	332,27	325,75
Écur. Capitalisation C	265	265
Écur. Expansion C	84722,02	84722,02
Écur. Géovaleurs C	3951,25	3873,77
Écur. Investis. D PEA	263,43	258,25
Écur. Monepremiere	11551,43	11551,43
Écur. Monétaire C	13243,87	13243,87
Écur. Monétaire D	12275,66	12275,66
Écur Trésorerie C	325,01	325,01
Écur. Tresorerie D	304,74	304,74
Écur. Trimestriel D	2065,25	2065,25
Eparcourt-Sicav D	197,84	197,84
Géoptim C	13522,15	13322,32
Géoptim D	12420,65	12237,09
Horizon C	2587,21	2536,46
Prevoyance Ecur. D	139,26	139,26
Sensipremiere C	14103,35	14068,18
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremiere C	12408,57	12384,20
Écur. Sécuripremière C	12251,91	12239,67
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM		
Ampleia	121919,24	121919,24
Atout Amerique	210,03	204,91
Atout Asie	91,16	88,94
Coexus	2024,06	1990,25
Dieze	2418,58	2378,15
Elicash	968709,33	968709,33
Eurodyn	3153,48	3051,44
Indicia ◆	2067,53	2021,61
Monej C	12149,74	12149,74
Monej D	11509,72	11509,72
Oblifutur C	577,20	567,65
Oblifutur D	553,17	545,92
Oraction	1456,35	1450,10
Revenu-Vert	1203,65	1183,53
Sévéa ◆	118,14	115,26
Synthésis	19500,75	19155,92
Uni Associations	119,98	119,98
Uni-Foncier	1627,10	1587,41
Uni-Garantie C	1984,57	1951,44
Uni-Garantie D	1419,77	1396,04
Uni-Régions	1803,81	1759,81
Univar C	314,88	314,88
Univar D	301,76	301,76
Univers Actions	280,11	273,28
Univers-Obligations	262,20	257,82
CIC BANQUES		
Francic	173,99	168,92
Francic Pierre	156,48	153,86
Europe Regions	270,10	262,23
CIC PARIS		
Associc	1093,96	1093,96
Cicamonde	1729,31	1703,75
Converticic	440,27	433,76
Ecocic ◆	1846,99	1793,19
Mensuelcic ◆	10140,66	10040,26
Oblicic Mondial	4135,51	4074,39
Oblicic Régions	1234,33	1216,09
Rentacic	165,36	162,94
CRÉDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité ◆	1401,24	1387,37
Lion 20000 C	17435,75	17435,75
Lion 20000 D	16312,69	16312,69
Lion-Associations C	11310,93	11310,93
Lion-Associations D	10719,41	10719,41
Lion Court Terme C	26925,45	26925,45
Lion Court Terme D	23721,61	23721,61
LionPlus C ◆	1644,90	1612,65
LionPlus D ◆	1569,07	1538,30
Lion Trésor ◆	2584,53	2558,94
Oblilion ◆	2300,76	2277,98
Sicav 5000 ◆	833,09	816,75
Slivafrance	1435,99	1407,83
Slivam	646,91	634,23
Slivarente ◆	260,10	255
Slivinter	918,19	900,19
Trilion ◆	5200,50	5133,76
Crédit Mutuel		
Avenir Alizes	2566,45	2516,13
CM Option Dynamique	154,47	150,34
CM Option Equilibre	288,54	282,19
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	177,06	172,32
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	944,45	944,45
Créd.Mut.Ep.Ind.C	170,33	165,77
Cred.Mut.Ep.J	23332,80	23332,80
Créd.Mut.Ep.Monde	1917,58	1866,26
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1948,95	1910,74
Créd.Mut.Ep.Quatre	1102,37	1080,75
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	108	105,88
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	586,06	560,84
Saint-Honoré Capital	20949,58	20539,80
St-Honoré March. Emer.	713,26	682,55
St-Honoré Pacifique	655,73	627,49
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1660,33	1660,33
Stratégie Actions	1235,17	1187,66
Stratégie Rendement	2094,61	2028,67
LA POSTE		
Amplitude Amérique C	133,42	130,17
Amplitude Europe C	199,39	194,53
Amplitude Europe D	196,06	191,28
Amplitude Monde C	1160,23	1131,93
Amplitude Monde D	1106,87	1079,87
Amplitude Pacifique C	94,97	92,56
Élanciel D PEA ◆	213,38	208,18
Émergence Poste D PEA	170,47	166,31
Géobilys C	697,62	687,31
Géobilys D	660,04	650,29
Kaléis Dynamisme C	1219,26	1195,35
Kaléis Equilibre C	1146,14	1123,67
Kaléis Sérénité C	1085,56	1074,81
Latitude C	151,02	151,02
Latitude D	137,58	137,58
Oblitys D	655,48	645,79
Plénitude D PEA	236,65	230,88
Poste Gestion C	15153,26	15153,26
Revenus Trimestr. D	5268,03	[illegible]
Solstice D	2384,01	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	38662	38662
Actimonétaire D	30630,39	30630,39
Cadence 1 D	1071,98	1061,37
Cadence 2 D	1060,15	1049,65
Cadence 3 D	1062,76	1052,24
Capimonétaire C	417,44	417,02
Capimonétaire D	376,65	376,27
Sogeoblig C/D	9627,64	9532,32
Interoblig C	7872,89	7794,94
Intersélection France D	824,06	807,90
S.G. France opport. C	2401,50	2354,41
S.G. France opport. D	2273,28	2228,71
Sogenfrance C	2299,92	2254,82
Sogenfrance D	2088,04	2047,10
Sogepargne D	305,28	302,26
Soginter C	2735,01	2681,38
Sogeliance D	1759,79	1740,37
Sogenfrance Tempo D	279,61	278,15

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

La traduction
éléphant
...logistes britanniques
Le Monde À LA TÉLÉVISION ET À LA RADIO
Le lisier tueur





TECHNOLOGIE Les firmes française Systran et américaine Digital Equipment viennent d'installer le premier service gratuit de traduction en ligne sur Internet. ● LES LOGICIELS de traduction sont en plein développement. Aux Etats-Unis, certains fournisseurs d'accès proposent directement ce service. Les traducteurs numériques peuvent aussi être intégrés aux programmes de navigation. ● TRÈS RAPIDES, ils sont capables de traduire une page en quelques secondes. La transcription suffit à comprendre le sens général d'un texte, mais reste hésitante ou hasardeuse. Ces programmes à la mémoire d'éléphant sont néanmoins en progrès perpétuel. ● DU CHINOIS et du japonais au français ou à l'arabe, ils proposent des langues nombreuses. Elles sont généralement jumelées à l'anglais, mais ce dernier perd du terrain au profit d'un multilinguisme généralisé.

La traduction en ligne lève les barrières linguistiques sur Internet

La multiplication des échanges culturels et commerciaux sur le réseau mondial entraîne le développement de logiciels multilingues. Encore largement perfectibles, ces interprètes numériques permettent néanmoins aux langues nationales de résister à l'hégémonie de l'anglais

L'HORIZON n'est sans doute plus très lointain où la langue ne constituera plus un obstacle à la libre circulation sur le réseau télématique mondial. Un pas de géant a été accompli dans ce sens, voilà quelques semaines, avec le lancement par Digital Equipment, gestionnaire de l'un des moteurs de recherche les plus utilisés sur Internet – AltaVista – et par la société Systran, pionnière de la traduction automatique, du premier service gratuit de traduction en ligne des pages de la Toile : AltaVista Web Translation.

Les performances de cet interprète numérique sont impressionnantes, même si le résultat est loin d'être parfait. Il suffit à l'internaute, après avoir sélectionné un document à l'aide du moteur de recherche, de cliquer sur la fonction *« Translate »* pour voir s'afficher sur son écran, quasiment en temps réel, une traduction du texte – parfois approximative, mais le plus souvent intelligible – dans la langue de son choix, parmi les cinq couples proposés : de l'anglais vers le français, l'allemand, l'espagnol, l'italien ou le portugais et vice-versa. La mise en page est respectée, avec ses images et ses graphiques éventuels, et les liens « hypertextes » conservés, ce qui permet de naviguer sur le Web dans la langue désirée.

D'autres documents que ceux obtenus à l'aide du moteur de recherche, par exemple un courrier électronique, un article de journal ou un texte créé par l'utilisateur lui-même, peuvent être traduits de la même façon. Seule restriction : la taille du fichier est limitée à 2 000 octets, soit environ une demi-page. Pour des textes plus longs, l'opération peut être renouvelée autant de fois que nécessaire, mais elle finit toutefois par se révéler fastidieuse.

Ce nouveau service est offert *« à titre expérimental »*, précisent les deux partenaires. Ceux-ci ne sont pas des philanthropes. L'américain Digital, dont l'index de recherche contient plus de 100 millions de pages, met dans les mains de ses 18 millions d'utilisateurs réguliers un outil propre à les fidéliser, à en séduire de nouveaux et à drainer vers son site un volume de publicité accru.

VITRINE FLATTEUSE

De son côté, la société française Systran y gagne en « visibilité ». Le système de traduction par ordinateur, qu'elle exploite sous son propre nom, a été développé dans les années 60 aux Etats-Unis et reste le plus usité dans le monde, notamment par les services de l'Union européenne. La traduction en ligne constitue une vitrine flatteuse pour ses logiciels destinés aux réseaux internes des entreprises, ainsi que pour son propre serveur, Systranet.

Sur celui-ci, l'éventail des langues doit être élargi dans les semaines à venir aux couples anglais-japonais et anglais-coréen, dans les deux sens, ainsi qu'à la transposition du chinois en anglais et de l'anglais en arabe. Le catalogue devrait, par la suite, s'enrichir de nouvelles paires d'idiomes européens. La taille des fichiers n'est ici plus plafonnée, mais cet avantage a un prix : la prestation est facturée 1 cent américain (0,06 F) le mot, soit entre 12 et 18 francs la page.

Curieusement, l'offre de traduction automatique sur Internet reste encore assez restreinte. La société américaine Globalink commercialise, depuis bientôt un an, un programme Web Translator qui, installé sur le disque dur d'un ordinateur connecté à Internet, s'intègre au navigateur et traduit, à volonté, les pages des sites étrangers. Outre-Atlantique, certains fournisseurs d'accès à Internet ont couplé à leur serveur ce programme et proposent directement ce service qui, aux paires de langues basiques, ajoutera bientôt le russe et le chinois.

Softissimo, une jeune PME française de 10 personnes, a fait, pour sa part, sensation au récent salon Expolangues, en présentant Webview, le premier logiciel qui associe au navigateur Explorer de Microsoft une fonction de traduction de l'allemand vers le français et, dans les mois qui viennent, du russe vers le français. L'américain Neocor-Tech, de son côté, propose un programme de traduction en ligne de l'anglais vers le japonais. Et la société belge Lernoult et Hauspie, qui compte parmi ses actionnaires Microsoft, est elle aussi sur les rangs.

On peut parier, sans grand risque, que les acteurs vont rapidement se multiplier, poussés par le développement du trafic sur le réseau mondial et les formidables enjeux, culturels et commerciaux, qui l'accompagnent. L'essor de la Toile génère en effet une « floraison » linguistique sur le cyberespace, qui grignote peu à peu l'hégémonie de l'anglais et engendre, sous peine de virer à la cacophonie, d'immenses besoins de communications multilingues. Depuis sa mise en service, AltaVista Web Translation enregistre près de 1 million de requêtes par jour, dont 23 % de l'anglais vers le français, 17 % de l'anglais vers l'espagnol, 13 % de l'anglais vers l'allemand, 12 % de l'allemand vers l'anglais et autant du français vers l'anglais, annonce Dimitrios Sabatakakis, PDG de Systran. L'anglais est aujourd'hui présent dans tous les couples de traduction, mais il n'en sera probablement plus, à court terme, un pivot obligé.

Sans doute les systèmes actuels, dont l'un des atouts est la vitesse d'exécution – de quelques secondes à quelques dizaines de secondes par page – sont-ils largement perfectibles. La qualité de la transcription reste souvent hasardeuse et nécessite, si une publication est prévue, un sérieux travail de révision. Aussi Digital et Systran déconseillent-ils de recourir à leur traducteur pour des documents juridiques ou médicaux, qui ne souffrent pas l'à-peu-près. Mais ces logiciels philologues sont capables d'apprentissage : certains sont dotés de mémoires évolutives qui leur permettent de reconnaître les séquences déjà rencontrées et, si leur utilisateur a pris la peine de corriger leurs erreurs, de ne pas les reproduire.

« Loin d'être un instrument d'uniformisation linguistique, Internet constitue un espace plurilingue en formation, au sein duquel les langues nationales peuvent demeurer des outils de communication efficaces », se réjouit Pierre Oudart, chargé de mission à la délégation générale à la langue française. La traduction en ligne constitue, pour voyager sur ce nouveau territoire, un précieux sésame.

Pierre Le Hir

Des mémoires d'éléphant

Les premiers systèmes de traduction par ordinateur, imaginés au début des années 60, effectuaient une transposition mot pour mot qui a très vite révélé ses limites. Plus évolués, les systèmes actuels – dits « à transfert » – réalisent trois opérations successives. Ils procèdent d'abord à une analyse syntaxique et sémantique de chacune des phrases du texte, dont ils produisent une représentation en forme d'« arbre » grammatical ; ils transfèrent ensuite cette représentation dans la langue-cible ; enfin, ils génèrent les phrases correspondantes dans la langue recherchée.

Pour réussir cette prouesse, les logiciels puisent dans des dictionnaires multilingues contenant des centaines de milliers de termes, mais aussi d'expressions et de règles, que complètent des index thématiques dédiés à des vocabulaires spécialisés (médical, industriel ou informatique). En dépit de leurs mémoires d'éléphant, les systèmes les plus doués ne sont à l'aise qu'avec des textes simples, ou qui font appel à un lexique spécifique. On n'imagine pas aujourd'hui qu'un ordinateur, si puissant et si rapide soit-il, puisse traduire de façon satisfaisante une page de Racine, de Brecht ou de Tchekhov.

L'internationalisation de la Toile

DISTRIBUTION MONDIALE DES SERVEURS RELIÉS À INTERNET en milliers

TOTAL 12 881 (juil. 1996) – TOTAL 19 540 (juil. 1997)

ÉTATS-UNIS – CANADA – UNION EUR. (sauf la France) – FRANCE – AUTRES

RÉPARTITION PAR PAYS DES SITES EN FRANÇAIS en %

FRANCE 62 – CANADA 24 – BELGIQUE 6 – SUISSE 4 – AUTRES 3,5 – LUX. 0,5

Janvier 1998

De juillet 1996 à juillet 1997, le nombre de serveurs reliés à Internet a augmenté de 52%. Ce taux marque un ralentissement de la croissance du réseau (+94% au cours des douze mois précédents), principalement aux Etats-Unis. La part des É.U. reste prépondérante, mais décroît au profit de l'Europe et, surtout, du reste du monde, le Japon arrivant en seconde position. Parmi les nations «émergentes» figurent la Corée, Singapour, la Russie et plusieurs pays de l'Est, tandis que la Chine demeure très largement sous-représentée. L'estimation de la place du français sur Internet varie, selon les études, de 1,5% à 3% du nombre total de sites, la France représentant un peu moins des deux tiers de cet ensemble.

Des biologistes britanniques découvrent un lichen stockeur d'uranium

COLONISATEURS de l'extrême, spécialistes des hautes altitudes et latitudes, puisqu'ils s'accrochent aussi bien à la toundra arctique qu'aux sommets des massifs alpins, les lichens sont des coriaces, des durs à cuire. Rien de bien étonnant, *a priori*, à ce qu'une équipe de quatre biologistes britanniques ait retrouvé des *Trapelia involuta*, représentants d'une espèce courante, sur un terril de Cornouaille. La couleur brun foncé, inhabituelle, de ces végétaux d'ordinaire roux a cependant attiré l'oeil des chercheurs. Précision : la montagne de gravats qu'ils escaladaient était constituée de minéraux contenant, notamment, de l'uranium...

Après analyse, les scientifiques britanniques se sont aperçus que la pigmentation foncée était due à la présence de mélanine dans les parois externes du lichen, qui contenaient aussi de fortes concentrations d'uranium. Cette découverte confirme ce que des études expérimentales avaient déjà souligné, à savoir la capacité qu'a la mélanine d'absorber l'uranium. Les auteurs de cette étude, parue dans la revue *Nature* du 12 février, suggèrent que la mélanisation inhabituelle de ces plantes est une réponse protectrice aux effets toxiques de l'uranium : en piégeant cet élément dans ses parois externes, *Trapelia* l'empêcherait de pénétrer plus avant dans son organisme et protégerait ainsi ses organes reproducteurs. Les chercheurs britanniques souhaitent désormais mieux comprendre ce mécanisme naturel afin de l'adapter au nettoyage des zones contaminées. Pour Marie-Agnès Letrouit-Galinou, directeur de recherches au CNRS, de plus amples recherches sur ces plantes qui associent, dans une symbiose fort efficace, une algue et un champignon, sont absolument nécessaires avant même de penser à une exploitation industrielle. *« Il existe près de 20 000 espèces de lichens dans le monde, dont 4 000 en France*, rappelle-t-elle, *mais les recherches sur ces végétaux ne menant à rien en termes de carrière scientifique, on ignore encore beaucoup de choses sur eux. D'autant plus qu'on ne peut pas les faire pousser en laboratoire. »*

Ces lacunes n'empêchent cependant pas les scientifiques de considérer ces plantes à croissance lente, qui tirent leurs nutriments de l'eau de pluie et de l'air, comme d'excellents indicateurs de pollution ou de radioactivité. Les lichens ont en effet la faculté de stocker à des concentrations importantes les métaux et radionucléides présents dans l'environnement. *« Du temps de la guerre froide*, se souvient Marie-Agnès Letrouit-Galinou, *nous ramassions les lichens dans la forêt de Fontainebleau pour savoir si les Etats-Unis ou l'URSS procédaient à des explosions atomiques dans l'atmosphère. »* Les retombées de la catastrophe de Tchernobyl, en 1986, ont aussi été mesurées suivant la même technique.

En raison de leur métabolisme très lent et actif toute l'année, les lichens constituent les bio-indicateurs de pollution atmosphérique les plus performants pour les tendances de fond, explique Richard Lallemant, maître de conférences à l'université de Nantes. D'autres plantes, comme le glaïeul, réagissent immédiatement et présentent des nécroses foliaires le lendemain même des pics de pollution, mais ne sont pas fiables sur le long terme.

« A l'inverse des feuilles d'arbres, dont les stomates se referment en cas de pollution, le lichen ne dispose pas de protection, précise ce chercheur enseignant. *Il est organisé pour absorber le maximum d'eau, et ce rapidement, puisque, n'ayant pas de racines, il ne tire rien du substrat sur lequel il se trouve. Quand l'eau s'évapore, les microparticules qu'elle contenait en arrivant sont retenues. »* Prises au piège dans les mailles d'un filet gélatineux, ces particules s'accumulent au fil du temps et se retrouvent à des concentrations parfois 3 000 fois supérieures à celles mesurées dans l'air.

Il ne faut pas pour autant croire que les lichens sont immunisés contre les produits toxiques. A de trop fortes concentrations, ceux-ci finissent par tuer la plante la plus résistante, comme cela s'est produit à Paris à la fin du siècle dernier, où le dioxyde de soufre (SO_2), issu notamment de la combustion du charbon et du fioul, a privé Paris de ses lichens. Ceux-ci ne sont réapparus, sur les arbres du jardin du Luxembourg, qu'en 1990, plusieurs années après l'entrée en vigueur d'une réglementation réduisant les émissions de SO_2.

Pierre Barthélémy

Le lisier tueur

Alerté par des médecins des Côtes-d'Armor qui s'interrogeaient sur les émissions nauséabondes dues au lisier dans ce département où l'élevage porcin est important, Richard Lallemant est allé, en 1996, demander aux lichens s'ils étaient incommodés. Après 60 journées passées à recenser les espèces les plus courantes sur 1 000 km², la réponse fut on ne peut plus claire. Dans les communes les plus touchées, les lichens autochtones ont complètement disparu, probablement en raison de la présence d'ammoniac dans l'air, et ont laissé la place à une espèce nitrophile rarement présente d'ordinaire, *Diploicia canescens*. Cette dernière recouvre, par endroits, jusqu'à 80 % des troncs de chêne. Richard Lallemant a ensuite mené une étude comparative en Vendée, dans le Morbihan et dans la Loire-Atlantique, départements également atteints par la pollution mais dont les lichens ne sont pas aussi décimés que dans les Côtes-d'Armor.

DÉPÊCHES

■ **MÉTÉOROLOGIE : l'Europe et la Chine** ont signé, mardi 24 février, un accord de coopération scientifique. L'Organisation européenne pour l'exploitation de satellites météorologiques (Eumetsat), qui regroupe 17 pays et exploite 3 satellites, et l'Administration météorologique de Chine (CMA), l'un des plus importants services au monde dans ce domaine, disposant de 2 satellites, sont convenues de *« partager leur expérience en matière d'applications, de méthodologie de traitement des données satellitales et de formation »*. A plus long terme, elles envisagent de coopérer à la mise au point de nouveaux instruments.

■ **RECHERCHE : le conseil des ministres de la recherche européens** a revu à la baisse les propositions pour le financement du cinquième programme-cadre de recherche pour la période 1998-2002. Sous la pression de la France, épaulée par l'Allemagne, l'Autriche et la Suède, ces propositions sont passées d'un peu plus de 16 à 14 milliards d'écus (92,7 milliards de francs). Juste un peu plus que ce que réclamait la France, en faveur d'une reconduction pure et simple des crédits.

■ **ENERGIE : la Russie a décidé de relancer des recherches sur** l'utilisation de l'énergie nucléaire dans l'espace. Cette annonce, qui intervient juste après le 20e anniversaire de la chute dans le Grand Nord canadien d'un satellite de type Cosmos équipé d'un réacteur nucléaire, vise à concevoir d'ici 2010 des générateurs nucléaires d'une dizaine de kilowatts destinés à alimenter des installations spatiales civiles et militaires. – *(AFP.)*

En Coupe de France, le FC Bourg-Péronnas étalonne ses ambitions professionnelles

Le club amateur bressan rencontre le FC Metz en huitième de finale

Vainqueur surprise de Montpellier au tour précédent, le FC Bourg-Péronnas s'attaque à un ténor de la première division du championnat de France de football, le FC Metz, en huitième de finale de la Coupe de France, samedi 28 février au stade de Gerland, à Lyon. Pour ce petit club qui évolue dans le championnat amateur CFA 1, une telle rencontre servira de repère en vue de l'accession à un niveau supérieur.

BOURG-EN-BRESSE
de notre correspondant

Joseph Cuocci, le président du Football Club de Bourg-Péronnas, avait rêvé de Monaco, *« qui convient mieux au style des Bressans »*, et surtout pas d'un club moins huppé, contre lequel il aurait craint de *« finir en anonyme »*. A défaut des Princes, l'équipe, qui a créé la sensation en sortant Montpellier de la Coupe de France au tour précédent, a hérité, avec Metz, d'une autre grosse pointure. Cette rencontre, disputée samedi 28 février, sera l'un des matches-phares des huitièmes de finale de la Coupe de France, avec le choc au sommet entre Monaco et Marseille.


FOOTBALL

Pour garder les pieds sur terre, Joseph Cuocci, quarante-quatre ans, légèrement enveloppé dans son complet couleur SNCF, lunettes fines et petite moustache, déguste avec gourmandise ce parfum d'aventure instillé dans une région où, longtemps, le rugby – et aujourd'hui le basket-ball – a, beaucoup plus largement que le football, conquis le terrain d'honneur médiatique et le cœur des spectateurs. *« Montpellier, c'était un peu notre finale de la Coupe de France. Metz, c'est notre tour européen. Dans trente ans, on en reparlera encore ! »*

Désormais le ballon rond va et veut compter à Bourg-en-Bresse. Que le club porte l'étendard de la toute proche banlieue ne semble plus avoir d'importance : happée par le succès, l'agglomération, un peu plus grande qu'Auxerre, fait désormais corps avec son équipe et ne lui ménage ni son attention ni ses égards. Lorsqu'elle joue à domicile, l'équipe fanion, qui évolue avec talent, équilibre et réussite aux avant-postes du championnat de France amateurs (CFA 1), après avoir conquis le titre national de CN3 la saison dernière, draine un public de plus en plus vaste, avec l'espoir de voir le FCBP réussir le pari qu'il s'est fixé : l'arrivée en deuxième division dans les cinq ans qui viennent.

LA QUESTION DU STADE

Joseph Cuocci et son équipe de bénévoles passionnés, arrivés en 1992 à la tête d'un club dont l'équipe première évoluait en division d'honneur régionale, ont encore du mal à y croire. *« Nous sommes là où nous le souhaitions,* dit simplement le président. *Nous allons travailler pour mettre en place les moyens nécessaires. »*

Si la Coupe de France agit *« comme un accélérateur de prise de conscience »* (le FCBP s'est déjà signalé en mars 1993 en tenant tête au prestigieux FC Nantes), l'objectif principal du club, qui compte aujourd'hui 420 licenciés, 50 dirigeants, 20 éducateurs, et qui engage une trentaine d'équipes, reste l'enracinement dans son environnement, ses valeurs et son terroir. Outre la nécessité de réunir auprès des partenaires (40 aujourd'hui) le budget indispensable (le club dispose de 3,2 millions de francs, dont 60 % affectés à l'équipe première), le principal souci du FCBP est de trouver des emplois à ses joueurs, qui ont le statut amateur, ou encore de leur permettre de se recycler après leur fin de carrière. Il doit aussi mettre en place un centre de formation des jeunes.

Il restera à régler la question du stade puisque l'équipement actuel, ceinturé de palissades en parpaings plats, ne peut accueillir qu'un peu moins de 5 000 spectateurs. En fonction de la montée en puissance de l'équipe, la balle va bientôt arriver dans le camp des collectivités locales. En attendant, c'est dans le stade de l'Olympique lyonnais que le FC Bourg-Péronnas veut faire briller, samedi 28 février, ses couleurs, bleu et blanc. Le match a été déplacé de Bourg-en-Bresse à Gerland pour des raisons de retransmission télévisée. En effet, le stade Verchère, à Bourg-en-Bresse, où joue habituellement l'équipe de rugby locale, est dépourvu d'éclairage. Or les diffuseurs de la retransmission en direct du match imposent que la rencontre débute à 20 h 30.

A Gerland, le FCBP retrouvera le souvenir de ceux qu'il a formés et qui sont partis faire carrière sous le maillot de l'équipe de France et des plus grands clubs de l'Hexagone : Yves Chauveau, gardien international de l'Olympique lyonnais (OL), André Guy, meilleur buteur de première division, passé à Lyon et Saint-Etienne, Jacky Faivre, Fanfan Chevat et Georges Prost, entraîneur du centre de formation de l'Olympique de Marseille. La jeune bande à Pierrot Mauron, entraîneur perfectionniste, qui vit chacune des séances de préparation hebdomadaires comme un véritable match, a-t-elle les moyens de meubler, par un nouvel exploit, la vitrine aux trophées qui attend de trouver sa place dans la petite salle, claire et modeste, réservée à l'accueil des parraineurs sous la tribune du stade d'honneur ?

A l'ombre de la Tréfilerie, qui a fourni ses câbles au pont de Tancarville, le capitaine David Curci et ses dix-sept coéquipiers répètent, avec enthousiasme et application, les combinaisons de leur entraîneur. Sans se faire beaucoup d'illusions, le FCBP aimerait bien passer par la Lorraine.

Laurent Guigon

Les rencontres du week-end

● **Vendredi 27 février.**
– 20 h 30 :
Pau (CFA)-Paris-SG (D1)
Cannes (D2)-Mulhouse (D2)
Sochaux (D2)-Caen (D2)

● **Samedi 28 février.**
– 17 h 00 :
Monaco-Marseille
– 20 h 30 :
Bourg-Péronnas (CFA)-Metz (D1), à Lyon
Argentan (CFA2)-Lens, à Caen
Istres (National)-Lyon (D1)
Guingamp (D2)-Toulon (D2)

National, CFA, mode d'emploi

Différentes refontes des championnats de France situés en dessous de la deuxième division professionnelle ont été opérées, ces dernières années. L'ancienne D3 s'appelle aujourd'hui le National. On y trouvait en début de saison vingt clubs, répartis en une seule poule : ils ne sont plus que dix-huit après les dépôts de bilan de l'Olympique de Charleville-Mézières et du Football-Club de Bourges. Les clubs y participant peuvent avoir, ou non, le statut professionnel.

L'échelon situé en dessous s'appelle le Championnat de France amateur (CFA) : il se compose de quatre poules de dix-huit clubs ; on y retrouve notamment les réserves des équipes de première division, mais celles-ci n'ont pas le droit d'accéder à la division supérieure. Le dernier échelon à vocation nationale, enfin, est le CFA2. Il est constitué de sept groupes de seize clubs et un de quinze.

Magny-Cours attend le retour du Grand Prix de formule 1

PLUS RIEN, désormais, ne s'oppose à la réintégration du Grand Prix de France au championnat du monde de formule 1. Mercredi 25 février, l'Assemblée nationale a définitivement adopté la proposition de loi Migaud qui fixe notamment les règles de retransmission télévisée lors des grands événements sportifs (*Le Monde* du 20 décembre et du 6 février). Cela fait près de six ans que la Fédération internationale de l'automobile (FIA) demandait au gouvernement français de modifier la réglementation en vigueur – en l'occurrence l'article 18 de la loi Bredin du 13 juillet 1992 relatif au libre accès des journalistes dans les enceintes sportives. D'abord présenté sous forme de décret, puis de projet de loi, après être passé devant le Conseil d'Etat, devant l'Assemblée nationale et le Sénat, le texte est là.

DEUX CAS DE FIGURE

Si l'on s'en tient à sa logique, la FIA devrait donc prochainement se pencher à nouveau sur le cas de l'épreuve française qu'elle avait fini par retirer du calendrier afin d'accélérer le processus de modification de la loi. La réintégration du Grand Prix de France pourrait être officialisée le 18 mars, jour de la prochaine réunion du Conseil mondial de l'automobile, à moins que Max Mosley, président de la FIA, décide d'organiser un vote d'urgence, par fax. Quelle que soit la procédure, les vingt-quatre membres du Conseil mondial auront, à cette occasion, à se prononcer sur un autre dossier auquel le sort du Grand Prix de France sera peut-être lié : le remplacement ou non du Grand Prix du Portugal. Initialement programmé en octobre, celui-ci est définitivement rayé du championnat du monde.

Deux cas de figure. Soit la FIA décide de faire disputer dix-sept épreuves dans la saison : le Grand Prix de France retrouverait du coup sa place en juin; la Chine, ou plus certainement l'Afrique du Sud, récupérerait alors le strapontin laissé libre à l'automne. Seconde hypothèse, la FIA en reste à seize Grands Prix, et une autre question se pose dans la foulée : le Grand Prix de France restera-t-il à la date initialement prévue, quitte à souffrir de la concomitance de la Coupe du monde de football ? Deux huitièmes de finale sont en effet au programme du 28 juin, dont celui de l'équipe de France, si celle-ci se qualifie.

L'idée d'un déplacement en octobre du Grand Prix de France a fait son chemin. Pourtant, à Magny-Cours, Roland Hodel, président de la société d'économie mixte en charge de la gestion du circuit nivernais, ne veut pas imaginer une telle éventualité. *« Le Grand Prix de France aura lieu en juin ou n'aura pas lieu,* affirme-t-il. *Cette manifestation est ancrée sur une date, et son public y est fidèle. Avoir la certitude de pouvoir organiser le Grand Prix au même moment d'une année sur l'autre est très important pour nous. A Silverstone ou sur les circuits allemands, les billets sont vendus dans le trimestre qui suit l'édition de l'année précédente. Cet apport en trésorerie rassure automatiquement l'organisateur. »*

OCCASION RÊVÉE

De son point de vue de promoteur local, Roland Hodel est loin de jeter l'anathème sur la Coupe du monde de football. Au contraire. Les supporteurs de football allemands, anglais et italiens qui seront présents en France cet été auront, selon lui, l'occasion rêvée de se transformer en fans de Michael Schumacher, de Damon Hill ou de l'écurie Ferrari. Des efforts dans ce but ont été produits auprès de tour-opérateurs étrangers. D'où qu'ils viennent, en tout cas, que les spectateurs attendus se rassurent : sitôt la remise des prix effectuée, les écrans géants de Magny-Cours basculeront sur le stade Bollaert de Lens, théâtre du huitième de finale de Coupe du monde programmé à 16 h 30.

Pour l'heure, le circuit des environs de Nevers, objet de nombreuses polémiques depuis son rachat par le conseil général de la Nièvre, en 1986, attend seulement de récupérer son épreuve-phare. Ce qui serait un moindre mal en cette année 1998, qui va voir, d'ici à quelques semaines, l'écurie d'Alain Prost (ex-Ligier) quitter les lieux pour s'installer sur des terres plus propices à son développement, en région parisienne. Preuve que Magny-Cours croit aujourd'hui au retour de son Grand Prix : des tarifs promotionnels sont proposés (jusqu'au 20 mars) aux personnes voulant réserver des places. Pour le mois de juin, évidemment.

Frédéric Potet

Alain Prost reprend le volant

Alain Prost devrait prochainement effectuer une quarantaine de tours de circuit au volant de la formule 1 qui porte son nom. *« Nous avons eu, avec Peugeot, un problème de télémétrie,* précise le patron de l'écurie Prost-Peugeot dans *L'Équipe* du 27 février. *Brutalement, je n'ai plus eu mes repères habituels pour m'aider à traduire ce que nous disaient Olivier Panis et Jarno Trulli. Face à l'impossibilité d'analyser les graphiques, je me suis senti totalement dépourvu. Alors je me suis dit que dans quelques semaines, après les trois Grands Prix extra-européens, quand la pression sera un peu retombée, je me glisserai derrière le volant.* (...) *Le règlement a imposé de nouvelles F1, très différentes de celles que j'ai pilotées. La structure des pneus, la façon d'harmoniser les réglages, tout a changé. Mon but sera de comprendre comment se comportent ces voitures, de savoir si le moteur est souple. »*

DÉPÊCHES

■ **RUGBY : le comité directeur de la Fédération française de rugby (FFR) a tranché,** jeudi 26 février, en faveur d'un championnat de France organisé en deux poules de huit clubs dont les quatre premiers seront directement qualifiés pour les quarts de finale. Prévue pour la saison 1998-1999, cette formule a été retenue pour *« privilégier la préparation du XV de France en vue de la Coupe du monde 1999 »*, selon le président de la FFR, Bernard Lapasset. Ce choix devrait raviver la fronde des clubs, hostiles à un championnat qui réduit le nombre de matches, et donc de recettes.

■ **Les villes françaises qui accueilleront des matches de la Coupe du monde 1999** de rugby ont été officiellement désignées, jeudi 26 février. Des rencontres de la première phase seront disputées à Béziers, Bordeaux et Toulouse, une rencontre de barrage, qualificative pour les quarts de finale, sera jouée à Lens, et un quart de finale sera disputé au Stade de France, à Saint-Denis.

■ **Phil Vickery, le pilier du XV d'Angleterre qui avait été suspendu 30 jours** pour avoir donné un coup de poing au troisième ligne gallois Colin Charvis, samedi 21 février à Twickenham, a gagné en appel et pourra jouer le prochain match du Tournoi des cinq nations, le 21 mars à Murrayfield contre l'Ecosse.

■ **BASKET-BALL : la Yougoslavie a pris sa revanche sur l'équipe de** France de basket, battue de justesse (69-67) au terme d'un match très physique, jeudi 26 février à Dijon.

■ **VOILE : *British-Yacht-Silk-Cut* s'est retiré de la Whitbread,** course au tour du monde avec escales et en équipages, jeudi 26 février. Skippé par Lawrie Smith, le monocoque, qui se trouve à 1 000 milles de l'arrivée à Sao Sebastiao, avait dû utiliser son moteur après un démâtage et risquait une disqualification. Victime d'un démâtage, *EF-Education* s'est arrêté à Ushuaia. L'équipage de Christine Guillou est huitième et dernier.

Entre luxuriance et pénitence, la mode parade à Londres

Avec une cinquantaine de défilés, du 21 au 26 février, la capitale anglaise a ouvert la chasse aux futurs grands de la couture

LONDRES
de notre envoyé spécial

Studieuse à Milan, blasée à Paris, la mode s'amuse à Londres. Pointée depuis quatre ans sur le circuit des acheteurs, la capitale anglaise met à ses collections le même enthousiasme élitiste qu'elle déploie dans sa vie nocturne.

Organisés à South Kensington dans le redoux qui baigne cette dernière semaine de février, sous des tentes dressées contre le musée néo-byzantin d'histoire naturelle ou en d'autres lieux du centre de la capitale (boîtes de nuit, entrepôts...), les défilés de mode féminine automne-hiver 1998-1999 ont multiplié les shows spectaculaires. Ils n'ont lésiné sur rien : ni sur les effets spéciaux – torches en feu, rideaux de flammes –, ni sur les mystifications – la fausse arrivée de Madonna, un sosie de Michael Jackson à la place d'honneur –, ni sur les aboiements des appariteurs, qui cornaquaient d'interminables files enchaînées par des attentes de plusieurs heures.

Dans cette *party* à répétition, les photographes de mode se changeaient en paparazzi pour capter, au milieu d'un public frémissant, quelque altesse locale (la duchesse de Kent) ou éminence du moment, comme Isabella Blow, qui trônait, suivant les soirs, ceinte d'un obi japonais ou coiffée d'une énorme langouste...

Les arbres fruitiers des jardins privés qui constellent la ville de fleurs jaunes et rouges donnaient le ton de la saison, marquée par le retour des broderies et celui, plus brutal, d'une luxuriance aux accents « couture » – concrétisée par une profusion de vêtements du soir – qui donne à penser que le destin d'un Galliano et d'un McQueen, engagés par d'opulentes maisons parisiennes, suscite ici des émules. Julian McDonald n'a-t-il pas réalisé, durant plusieurs saisons, la maille de Chanel ? Le *Sunday Times* du 1er février spéculait sur les chances d'Anthony Price, le couturier des rock-stars, d'officier chez Versace.

La presse britannique peut déplorer la fuite de ses créateurs, découragés par la défiance des banques et les carences du textile anglais. C'est sous le titre « Semaine de chasse aux grands noms » que le *Times* recense dans les défilés treize acheteurs du grand magasin new-yorkais Bergdorf-Goodman, quatre journalistes de *Vogue*, etc. Source de créativité présumée intarissable, Londres craint aujourd'hui d'être pillée.

La couronne de la mode valsant avec les saisons, chacun prend des paris sur le prochain « grand ». Matthew Williamson, dont la presse encensait, il y a six mois, les vêtements *« simples et frais »* présentés par des amies célèbres (Kate Moss, Jay Jagger, Naomi Campbell), n'a montré – en petit comité – qu'une dizaine de robes impeccables et faciles, *dans des alliances laiteuses bleu ciel et noisette. La prouesse est passée presque inaperçue, dans le feu roulant de collections somptueuses inspirées par le retour au style décoratif des années Poiret*, transfigurées par l'excentricité *anglaise*.

DIVA DE LA MAILLE

Diva de la maille, l'Irlandaise Lainey Keogh en fournit le morceau de bravoure avec des peignoirs années 20 scintillant de vrais fils d'or portés par des Walkyries sanglées de ceintures brodées, des manteaux de dignitaire perse, des filets d'amazone endossés sur des fourreaux pourpres, des chemisiers composés d'écheveaux qui recréent la Grèce antique, avec l'or de l'Egypte.

Dans un concert strident de serins échappés d'une Brocéliande factice, Julian MacDonald répliquait avec des coordonnés en maille pourpre et or brodés de chenilles, des « tailleurs Chanel » gansés de pourpre, des pourpoints à col fourrure, tout un univers de luxe véhément, vaguement « ballets russes », dramatisé par des couleurs acides et ponctué par les souliers de Christian Louboutin (ainsi que par les bijoux d'un autre Français, Erik Halley). *« J'ai montré*, avoue le maître, *que l'on peut faire de la couture avec de la maille. »*

Entre *féerie et vulgarité*, entre Folies-Bergère et Dame à la licorne, ce bestiaire néo-médiéval culmina dans les bibis fous de Philip Treacy, parures de guerre qui tenaient tantôt du masque – un serpent rose lové autour des yeux –, tantôt de la corne – plantée comme une aigrette –, tantôt du tétrodon – poisson hérissé de pointes –, osant même une envolée d'anneaux planétaires, en orbite autour du visage. De quoi subjuguer les états-majors de la mode – le chausseur Manolo Blahnik, Alexander McQueen... – qui fleurissaient son public de Londonien endurci.

Déjà sacrés meilleurs jeunes designers, Suzanne Clements et Inacio Ribeiro n'ont payé, cette fois, qu'un tribut symbolique à l'extravagance, préférant raffiner leur palette et parfaire leurs coupes. En dépit de broderies « hussard », *l'accent est mis sur l'austérité. Cette tendance, complémentaire de la précédente, est professée sans états d'âme par Sonja Nutall, qui drape ses garçonnes dans de vastes robes et pantalons noirs* coupés au cordeau. *Paul Smith, lui*, ayant plus radicalement choisi d'habiller ses modèles en hommes !

Combie de l'intégrisme, Hussein Chalayan, le Bob Wilson de la mode, fit défiler, dans une lointaine galerie d'art, une procession de coryphées en gris et noir, armés de gros cubes. Ses robes en maille étaient d'une perfection jamais ennuyeuse, tant abondaient les clins d'œil de coupe : plis saillants comme des couronnes, décolletés bouffants, minerves en maille, pans détachés et flottant librement, etc. Jadis destructuré, hier déconstruit, le vêtement se rebâtit, *cette saison, sur des contresens aux parfums de scandale. Pour imposer leur logique, il y faut le talent* d'un Chalayan. *Ou*, mieux encore, d'un Alexander McQueen.

Chaque saison, le grand couturier de Givenchy revient jouer le rôle que les Londoniens attendent : celui du *bad boy* qui brutalise la *fashion*. Les modèles qui défilaient sous sa propre griffe dans un entrepôt constituaient un bréviaire de l'irrévérence stylée (robe ultra-longue à col haut, *défendue par* une infinité de boutons, robes-filets, vestes trouées à l'arrière, vestes à ailerons, etc.), émaillé de tout simples manteaux dont la perfection sent son Savile Row. Façon de rappeler qu'extravagance, ici, rime avec élégance.

Jacques Brunel

Un modèle de la collection Lainey Keogh

BIG PICTURES



Les rendez-vous du luxe griffé

Porté par la double euphorie de la mode et du succès économique, Londres a intégré les *openings* (ouvertures de boutiques) dans son calendrier de fêtes. Simultanément à la naissance d'une boutique Joseph pour hommes (trois étages à South Kensington avec une collection masculine étoffée), Gucci a ouvert, en septembre dernier, un nouvel et vaste espace *« moderne, clean et sexy »* sur Sloane street, la *rue marchande du Belgravia résidentiel, non loin de l'annexe londonienne du chausseur parisien Christian Louboutin.*

***New Bond Street, l'autre artère du luxe londonien, se trouve à* Mayfair. Ce mois-ci, trois *grandes marques sont venues y poser leurs* griffes aux côtés de Lalique, Sotheby's, Hermès, Armani... *C'est le* chausseur milanais Miù-Miù qui a vu sa boutique dévalisée en quelques jours. Ce sont surtout, presque en face, les 900 m² où Calvin Klein propose désormais l'intégrale de ses produits – homme, femme, maison –, selon un concept rôdé aux quatre coins de la planète. Enfin, Louis Vuitton met à profit le lancement de sa ligne vestimentaire pour offrir aux fétichistes du monogramme 800 m² dédiés au voyage (de luxe), toujours dans New Bond Street.**



AFP

Un chapeau de Philip Treacy

Central Saint Martins College : à l'école du succès

« JE CROISE dans l'école une telle concentration de talents que j'en ai les cheveux hérissés », dit Louise Wilson, directeur des études au département de dessin de mode. Le croit-elle ? Peu importe, puisque ce credo réussit aux élèves... Hormis Paul Smith – et quelques autres –, *« la mode anglaise est issue du Central Saint Martins College »*. John Galliano, Hussein Chalayan, Rifat Özbeka, Stella McCartney, Matthew Williamson, Oswald Boateng, la Française Martine Sitbon, les artistes Gilbert&George, etc.

Même Anita Pallenberg en fut. Longtemps compagne de Keith Richard, le guitariste des Rolling Stones, *et mère de ses enfants, cet ancien mannequin qui fut l'égérie d'Andy Warhol et l'héroïne de Barbarella* – le film culte des années 60 – aux côtés de Jane Fonda, passe pour l'une des extravagantes les plus adulées de son temps.

Aujourd'hui, c'est avec émotion qu'elle retrouve, inchangés, les murs gris du vieux bâtiment de Charing Cross Road, où elle suivit, de 1990 à 1994, une formation de dessin de mode, *« dans la même classe*, précise-t-elle, *qu'Antonio Berardi... Alexander McQueen était plus avancé d'un an et nous l'aidions beaucoup : bien des choses ici reposent sur l'esprit de groupe »*.

Mais la réputation de cette école, qui a crû au même rythme que la mode anglaise, *jusqu'à passer*, aujourd'hui, pour l'une des deux meilleures au monde, a bien d'autres raisons.

Louise Wilson reconnaît au quartier de puissantes vertus stimulantes : le Saint Martins College siège à Soho, sorte de Quartier latin fourmillant de galeries, de cafés et de cinémas, où l'étudiant se nourrit de mille informations. Durant ses trois ou quatre années de cours, celui-ci va laisser voler sa créativité et mener ses projets à terme, en profitant des bibliothèques, des ateliers, des tissus abondamment fournis par les sponsors (*« Les Français*, souligne Louise Wilson, *sont très généreux ! »*) et, enfin, de l'assistance des professeurs, qui exercent tous, par ailleurs, un autre métier dans la mode.

« CRITIQUÉ VICIEUSEMENT »

Mais l'année d'étude coûtant 10 000 francs – et 59 500 francs pour les candidats n'appartenant pas à l'Union européenne –, cette extraordinaire liberté est tout entière tendue vers un but : le succès. *« Tous les six mois, le book où l'élève note ses idées et l'avancée de ses projets est soumis à examen »*, explique Louise Wilson, qui précise : *« Nous le critiquons vicieusement. »* C'est à ce prix que les 60 élèves, sélectionnés par concours sur une centaine de candidats, mènent toutes leurs études jusqu'au terme finalement concrétisé par les grands défilés qui réunissent, deux fois par an, 700 spectateurs.

Parmi eux, une foule d'émissaires aux aguets, chargés de recruter les meilleurs pour les maisons de mode. Kenzo, Donna Karan, Cerruti – liste non close – ont trouvé là du sang neuf. D'autres firmes étrangères y guettent leurs compatriotes : car si les effectifs de l'école ont doublé en trois ans, le pourcentage des sujets britanniques y est désormais minime !

J. B.

D.R.

Neige de Printemps

Dans les années 60, le blanc rimait avec lumière, espace, an 2000 à la Courrèges. Dans les années 80, il forma avec le noir le couple le *plus graphique* d'une décennie en *quête de signes. Ecartelée entre le bien et le mal*, blanches *colombes et* « blanchiment » de l'argent sale, jamais *une couleur n'aura été si caméléon*. Nette, hygiéniste, elle combat les *idées* noires. Une envolée papillonnée de *Koji* Tatsuno, un chapeau de Stephen Jones, un sac de Comme des garçons et bien d'autres angéliques surprises : tandis que Colette expose les créations réalisées par des célébrités du chiffon à partir d'une pièce de coton blanc, le Printemps se met à la page.

Le blanc ? Jamais un grand magasin ne lui avait déroulé un tel tapis rouge : avec « Think White », le Printemps célèbre du 26 février au 14 mars le blanc sur 1 000 mètres carrés et de cinq manières : zen, vif, poétique, ethnique, couture. Entre les vitrines sur le blanc interprétées par des créateurs de mode comme Martin Margiela, Issey Miyake, Martine Sitbon, Jeremy Scott, des gourmandises blanches imaginées par Ladurée, et toute une mise en scène des collections nouvelles, la quinzaine s'annonce colorée.

***Symbole de pureté et d'innocence, couleur de la « deuxième aube », selon Le Clézio*, le blanc *sera consacré* roi le 14 mars, avec *des vitrines vivantes*, avec *funambules, petits rats et maîtres de taï-chi en démonstration*.**

***La veille, le vendredi 13 mars*, Jeremy Scott, un jeune Américain de Paris, révélation de l'été 1998, *dont les anges rebelles et leurs camisoles blanc Prozac* décapsulent la mode, défilera au Printemps Haussmann. Enfin, du 9 au 28 mars, Christian Lacroix mettra en scène ses objets maison, ses robes de couture et de mariée au premier étage. Pour le grand magasin, qui a bénéficié, sous l'impulsion du groupe Pinault Printemps Redoute, de 200 millions de francs d'investissements, le blanc s'impose comme la couleur d'une renaissance : 20 000 mètres carrés rénovés entre 1996 et 1998. Un blanc venu s'ajouter au traditionnel « blanc de janvier » (20 % du chiffre d'affaires), ou encore au non moins conventionnel « blanc mariage» : avec 7 500 listes de mariage ouvertes en 1997 à la Boutique Blanche, le Printemps reste dans ce domaine leader des grands magasins en Ile-de-France.**

Ce troisième « blanc » se veut *définitivement plus individualiste, aimantant les désirs de cocon ou de séduction : étoles frangées en soie et coton* (299 F), sac au *crochet en micromaille ananas* (199 F), bracelets de *résine ivoire, chaussettes japonaise à pouce* (120 F), capeline Whiteley *de plumes immaculées* (799 F), *collier en pistils de paillettes* d'Anne Claustre (695 F). Attention aux chèques en blanc...

Laurence Benaïm

★ Printemps Haussmann, « Think White » du 26 février au 14 mars. Animations principales le 14 mars. Renseignements au téléphone : 01-42-82-48-95.
★ Colette, « Coton blanc » 213, rue Saint-Honoré. 75001. Tél : 01-55-35-33-90.

Pluie au nord

UNE VASTE dépression est située au nord des îles Britanniques, et dirige un flux d'ouest perturbé sur le nord de l'Europe. Un front froid aborde la Manche et traversera le nord de la France samedi.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Il pleuvra le matin, puis l'après-midi, le ciel restera très nuageux, avec des averses près des côtes. Le vent d'ouest à nord-ouest soufflera à 80 km/h en rafales. Il fera plus frais, avec 8 à 11 degrés l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le temps sera couvert et pluvieux le matin, puis l'après-midi il y aura des averses, localement orageuses. Le vent de sud-ouest à ouest soufflera à 60 km/h en rafales dans l'intérieur. Les températures maximales avoisineront 6 à 10 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le ciel restera couvert, avec de la pluie, surtout l'après-midi. Il neigera en montagne, au-dessus de 800 mètres en fin de journée. Il fera 7 à 10 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les nuages resteront nombreux une bonne partie de la journée, mais il fera beau en montagne, sur les Pyrénées. Quelques pluies arriveront par le Poitou en fin de journée. Les températures maximales avoisineront 10 à 13 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le ciel sera couvert le matin, avec quelques pluies faibles, puis l'après-midi les nuages resteront nombreux. De nouvelles pluies faibles arriveront par le nord en fin de journée. Le soleil restera prédominant sur les Alpes jusqu'en début d'après-midi. Il fera 9 à 12 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil brillera largement sur l'ensemble des régions. Le vent d'ouest soufflera à 70 km/h en rafales sur le littoral varois. Les températures maximales avoisineront 16 à 19 degrés.

28 FÉVRIER 1998
Prévisions vers 12h00

Ensoleillé – Peu nuageux – Brèves éclaircies – Couvert – Brume brouillard – Averses – Pluie – Orages – Neige – Vent fort

METEO FRANCE

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ALLEMAGNE.** Selon une étude de l'Office fédéral de l'aviation, près de 90 % des avions de compagnies étrangères desservant l'Allemagne ou y faisant escale ne respectent pas les normes de sécurité internationales. Sur 806 charters et autres appareils contrôlés entre mai 1996 et décembre 1997 sur les aéroports allemands, seuls 104 répondent aux normes de sécurité fixées par l'Organisation internationale de l'aviation civile (ICAO). L'étude précise encore que 262 appareils *« nécessitent des améliorations »*, 375 *« remplissent partiellement »* les normes et 59 autres ne les remplissent pas.

■ **SCANDINAVIE.** La compagnie aérienne SAS met en service, le 2 mars à 12 heures, deux nouvelles lignes téléphoniques pour les réservations : le 0-801-25-25-25 pour le public, le 0-801-117-117 pour les agences de voyages.

PRÉVISIONS POUR LE 28 FEVRIER 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. *S : ensoleillé ; N : nuageux ;* C : couvert ; P : pluie ; * : neige.

				PAPEETE	26/32 P	KIEV	4/8 S	VENISE	5/12 N	LE CAIRE	12/19 N
				POINTE-A-PIT.	22/29 S	LISBONNE	11/18 S	VIENNE	8/15 N	MARRAKECH	10/22 S
				ST-DENIS-RÉ.	26/29 N	LIVERPOOL	1/6 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	15/26 N
				EUROPE		LONDRES	-3/6 P	BRASILIA	19/30 N	PRETORIA	20/27 P
				AMSTERDAM	0/8 P	LUXEMBOURG	-2/6 P	BUENOS AIR.	13/25 S	RABAT	11/20 S
FRANCE métropole		NANCY	4/9 P	ATHENES	7/16 S	MADRID	6/17 S	CARACAS	24/29 N	TUNIS	9/19 N
AJACCIO	5/15 S	NANTES	4/10 N	BARCELONE	10/17 S	MILAN	6/17 S	CHICAGO	4/11 N	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	6/13 C	NICE	7/18 S	BELFAST	-2/2 *	MOSCOU	-3/2 C	LIMA	25/30 C	BANGKOK	25/36 S
BORDEAUX	6/12 C	PARIS	4/9 P	BELGRADE	7/19 S	MUNICH	2/10 C	LOS ANGELES	10/18 S	BOMBAY	18/30 S
BOURGES	5/10 P	PAU	3/13 C	BERLIN	1/8 P	NAPLES	9/17 S	MEXICO	9/23 S	DJAKARTA	26/31 P
BREST	5/8 N	PERPIGNAN	6/17 S	BERNE	2/8 C	OSLO	-6/4 S	MONTREAL	0/3 N	DUBAI	16/26 S
CAEN	5/9 N	RENNES	3/10 N	BRUXELLES	1/8 P	PALMA DE M.	8/18 S	NEW YORK	5/9 C	HANOI	17/21 C
CHERBOURG	6/8 P	ST-ETIENNE	4/11 N	BUCAREST	1/15 S	PRAGUE	2/10 N	SAN FRANCS.	9/15 S	HONGKONG	16/20 C
CLERMONT-F.	4/12 C	STRASBOURG	4/10 P	BUDAPEST	7/15 N	ROME	7/16 S	SANTIAGO/CHI	15/32 S	JERUSALEM	10/17 N
DIJON	5/10 P	TOULOUSE	6/13 C	COPENHAGUE	-1/4 P	SEVILLE	9/21 S	TORONTO	0/6 N	NEW DEHLI	11/24 S
GRENOBLE	1/13 N	TOURS	5/10 P	DUBLIN	-2/3 P	SOFIA	4/16 S	WASHINGTON	9/17 N	PEKIN	-5/9 S
LILLE	3/7 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	1/8 C	ST-PETERSB.	-3/3 *	**AFRIQUE**		SEOUL	5/9 P
LIMOGES	5/11 N	CAYENNE	26/30 P	GENEVE	3/12 C	STOCKHOLM	-1/3 *	ALGER	5/20 S	SINGAPOUR	27/34 N
LYON	3/11 N	FORT-DE-FR.	22/29 S	HELSINKI	-3/0 *	TENERIFE	15/20 S	DAKAR	21/29 S	SYDNEY	18/23 C
MARSEILLE	7/16 S	NOUMEA	24/29 S	ISTANBUL	3/11 S	VARSOVIE	6/10 C	KINSHASA	23/31 P	TOKYO	5/11 P

Situation le 27 février à 0 heure TU

Prévisions pour le 1er mars à 0 heure TU

METEO FRANCE

SPORTS D'HIVER

Glisses extrêmes et balisées

PERCHÉES à haute altitude, les aires de jeux, souvent baptisées du nom anglais *snowboard park*, réservées à toutes sortes d'acrobaties à surf ou à ski, ont été aménagées dans de nombreuses stations.

Aux Deux-Alpes, deux espaces accessibles avec le forfait « *ski* » : le Snow Park, à 2 600 m, et le Ski Park, à 2 100 m (avec secouristes et conseillers sur place). Prêt de matériel chaque mercredi. En mars, le forfait 6 jours, donnant accès à 60 remontées mécaniques et 330 km de pistes, coûte 908 F (ou 180 F par jour). Un appartement à louer pour quatre est commercialisé autour de 2 000 F la semaine. Un établissement 3 étoiles facture la demi-pension autour de 450 F. *Office du tourisme, tél. : 04-76-79-22-00.*

A Val-d'Isère, le Snowboard Park couvre 35 hectares en haut de Bellevarde. Des stages d'entraînement variés y sont proposés aux adultes comme aux juniors (Altimania, Evolution, Snow Fun, Ski Cocktail, Ecole du ski français). Initiation gratuite chaque dimanche de 14 à 16 heures (avec Hors Limites). Forfait ski *« Espace Killy »* 6 jours : 1 000 F. Centrale de réservation Val Hôtel : 04-79-06-18-90.

A Courchevel, les deux Snowrides, des Verdons et du Plantrey sont libres d'accès avec le forfait ski. Du 14 mars au 4 avril, on bénéficie de *« Semaines blanches »* (de 1 320 F à 1 860 F), une formule associant *« appartement et ski »* dans la vallée de Courchevel. Office du tourisme, tél. : 04-79-08-00-29.

Les Arcs, station pionnière en la matière, affiche la *« Glisse en fête »* du 28 février au 6 mars, semaine durant laquelle les essais seront gratuits et les accès aux stades *« réservés »* également, notamment ceux de vitesse, *snowpark*, bosses et slalom (Office du tourisme, tél. : 04-79-07-12-57).

Egalement *« Nouvelles Glisses »* à Avoriaz, du 28 mars au 4 avril (*Office du tourisme, tél. : 04-50-74-02-11*), station qui a inauguré cette année un *Carvpark*.

A Isola 2000, les formules *« Nouvelles glisses en liberté »* (à partir de 2 800 F, *tél. : 04-93-23-29-29*) s'appliquent hors vacances scolaires et incluent un toit (la résidence des Adrets pendant 7 jours), les remontées, le matériel et l'initiation en surf, ski parabolique ou monoski.

Fl. E.

Les hauteurs de neige dans les stations

VOICI LES HAUTEURS d'enneigement au jeudi 26 février. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires et stations françaises de sports d'hiver, qui diffusent aussi ces renseignements sur répondeur au 08-36-68-64-04, par Minitel sur le 3615 En montagne, ou le 3615 Corus, et sur Internet : htt:// www.skifrance.fr.

Le premier chiffre indique, en centimètres, la hauteur de neige en bas des pistes ; le second, en haut des pistes.

DAUPHINÉ-ISÈRE
Alpe-d'Huez : 79-240 ; Alpe-du-Grand-Serre : 40-120 ; Auris-en-Oisans : 30-90 ; Autrans : 50-100 ; Chamrousse : 70-110 ; Le Collet-d'Allevard : 55-120 ; Les Deux-Alpes : 70-280 ; Lans-en-Vercors : 10-70 ; Meaudre : 20-90 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 00-110 ; Les Sept-Laux : 40-140 ; Villars-de-Lans : 50-125

HAUTE-SAVOIE
Avoriaz : 20-160 ; Les Carroz-d'Araches : 15-210 ; Chamonix : 70-209 ; Châtel : 25-100 ; La Clusaz : 15-105 ; Combloux : 25-115 ; Les Contamines-Montjoie : 05-190 ; Flaine : 64-210 ; Les Gets : 15-100 ; Le Grand-Bornand : 65-110 ; Les Houches : 45-110 ; Megève : 05-80 ; Morillon : 05-200 ; Morzine-Avoriaz : 15-165 ; Praz-de-Lys-Sommand : 40-100 ; Praz-sur-Arly : 40-140 ; Saint-Gervais : 35-110 ; Samoëns : 10-150 ; Thollon-les-Memises : 50-60

SAVOIE
Les Aillons : 15-100 ; Les Arcs : 93-180 ; Arèches-Beaufort : 15-130 ; Aussois : 40-50 ; Bonneval-sur-Arc : 70-115 ; Bessans : 80-90 ; Le Corbier : 56-165 ; Courchevel : 15-114 ; La Tania : 32-125 ; Crest-Voland-Cohennoz : 40-80 ; Flumet : 35-120 ; Les Karellis : 75-145 ; Les Menuires : 60-140 ; Saint-Martin-Belleville : 30-140 ; Méribel : 50-110 ; La Norma : 20-80 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 35-120 ; La Plagne : 115-210 ; La Rosière 1 850 : 70-170 ; Saint-Francois-Longchamp : 70-160 ; Les Saisies : 20-160 ; Tignes : 102-170 ; La Toussuire : 60-80 ; Val-Cenis : 50-100 ; Val-Fréjus : 30-130 ; Val-d'Isère : 98-220 ; Valloire : 40-145 ; Valmeinier : 40-150 ; Valmorel : 65-150 ; Val-Thorens : 80-250.

ALPES-DU-SUD
Auron : 70-170 ; Beuil-les-Launes : n. c. ; Isola 2000 : 110-140 ; Montgenèvre : 100-160 ; Orcières-Merlette : 55-175 ; Les Orres : 80-180 ; Pra-Loup : 30-135 ; Puy-Saint-Vincent : 70-200 ; Risoul 1850 : 100-130 ; Le Sauze-Super-Sauze : 45-190 ; Serre-Chevalier : 70-215 ; Superdevoluy : 40-190 ; Valberg : 50-100 ; Val d'Allos/Le Seignus : 60-150 ; Val d'Allos/La Foux : 120-210 ; Vars : 100-130.

PYRÉNÉES
Ax-les-Thermes : 20-60 ; Cauterets-Lys : 80-120 ; Font-Romeu : 60-90 ; Gourette : 35-100 ; Luz-Ardiden : 50-90 ; La Mongie : 35-80 ; Peyragudes : 50-90 ; Piau-Engaly : 35-110 ; Saint-Lary-Soulan : 20-75 ; Luchon-Super-Bagnères : 20-120.

AUVERGNE
Le Mont-Dore : 25-90 ; Besse/Super-Besse : 25-90 ; Super-Lioran : 10-80.

JURA
Métabief : 05-25 ; Mijoux-Lelex-la-Faucille : 10-60 ; Les Rousses : 10-80.

VOSGES
Le Bonhomme : 40-40 ; La Bresse-Hohneck : 20-30 ; Gérardmer : 05-15 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 00-10 ; Ventron : 10-20.

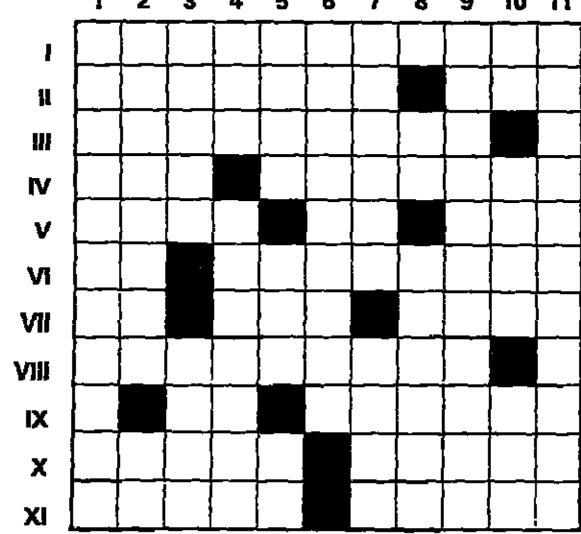
■ **BOSSES À MEGÈVE.** *Les Championnats de France de* bosses se dérouleront du 19 au 22 mars, avec entraînements le premier jour. On choisit un hébergement en s'adressant à la centrale de réservation de la station (tél. : 04-50-21-29-52). Compter 1 600 F la semaine pour un appartement à partager à deux, 500 F pour une chambre double avec petits-déjeuners dans *un 2 étoiles, 800 F avec un* confort 3 étoiles.

■ **CINÉMA À CHAMONIX.** Deuxième édition du 24 au 29 mars des avant-premières de *la station phare du Mont-Blanc.* Une dizaine de films inédits, français et américains, seront présentés au cinéma Vox de Chamonix. A l'affiche, notamment : *Sphère* de Barry Levinson, avec Dustin Hoffman et Sharon Stone et *Big Lebowski* de Joël et Ethan Coen, avec Steve Buscemi (Berlin 98). Pass pour entrée libre : 250 F. Les forfaits ski-hébergement s'appliquent du 4 mars au 3 mai. Soit pour 6 jours de ski : 2 765 F (2 étoiles, demi-pension) ou 1 580 F dans un deux-pièces que l'on partage à quatre ; et 1 770 F pour 4 jours de ski (1 125 F en location). *Office du tourisme*, centrale de réservation, tél. : 04-50-53-23-33.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98051

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Toujours prêt à apporter sa pierre à l'édifice. – II. Perdent leur queue en grandissant. Son école est ouverte à tous. – III. Retourne à l'envoyeur. – IV. Mesure agraire. Protégée contre l'oxydation. – V. Porteur de bois. Rivière du Nord. Ville de Serbie. – VI. Personnel. Adoucit sa tisane. – VII. Indique la qualité. Bref signal sonore. Le père a énormément de travail ce jour-là. – VIII. Apportait de grands changements. – IX. Donne la fièvre. Fixées solidement – X. Dessin préparatoire. Dada, il rejoignit les surréalistes. – XI. Fatigue à la longue. Sa côte est appréciée quand elle passe à table.

VERTICALEMENT

1. Difficile à vivre pour les autres. – 2. Qui entraine des frais. Possessif. – 3. Apprécier le travail. Gourmandises félines. – 4. On peut compter dessus. Bons vivants et même bons viveurs. – 5. Echange de bons procédés. Possessif. A la fin de la dictée. – 6. Mettre en valeur les moulures. – 7. Finirai par lasser. Baie en désordre. – 8. Dans la gamme. Exalte. – 9. Bougent en douceur. – 10. Voyelles. Son boulot, c'était du vent. Point de départ. – 11. Partisan du regroupement.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98050

HORIZONTALEMENT

I. Porte-parole. – II. Avenue. Oran. – III. Rapt. Rase. – IV. Lit. Pène. BA. – V. Eradication. – VI. Métal. Stria. – VII. Inepte. Ti. – VIII. Néo. Rua. Cil. – IX. Tond. Israël. – X. El. Genièvre. – XI. Relatée. Ase.

VERTICALEMENT

1. Parlementer. – 2. Ovaire. Eole. – 3. Reptation. – 4. TNT. Dan. DGA. – 5. Eu. Piler. Et. – 6. Perec. Puiné. – 7. Anastasie. – 8. Rosette. Ré. – 9. Ore. Ir. Cava. – 10. La. Boitiers. – 11. Encanaillée.

PHILATÉLIE

L'abbé Franz Stock

GEORGE WASHINGTON en 1927 ; François de Tassis, Chopin, Van Gogh en 1956 ; Copernic en 1957 et 1974 ; Michel-Ange, Cervantès, Rembrandt, Newton, Mozart, Goethe en 1957 ; Beethoven, Mazzini, Verhaeren, Mayrisch en 1963 ; Hansen en 1973 ; Franklin en 1956 et 1976 ; Luther en 1983 ; Pershing en 1987 ; Adenauer en 1988 ; Brel en 1990 ; Simenon en 1994 : la liste des timbres français à l'effigie de personnalités étrangères n'est pas bien longue. Elle va s'enrichir d'une unité avec la mise en vente générale, lundi 2 mars, d'un timbre à 4,50 F consacré à la mémoire de l'abbé Franz Stock (Neheim, Allemagne, 1904 – Paris 1948). Ce prêtre, proche des mouvements pacifistes, milite pour le rapprochement franco-allemand. Ayant la charge de la paroisse allemande catholique de Paris depuis 1934, l'abbé Franz Stock devient aumônier des prisons de la Wehrmacht en 1940 à Fresnes, à la Santé et au Cherche-Midi. Il assiste les supplicés, résistants ou otages. A la Libération, il choisit de rester pour partager le sort des prisonniers allemands. Ses cendres reposent en France, à Chartres.

Le timbre, au format vertical 22 × 36 mm, dessiné et gravé par Marie-Noëlle Goffin, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

P. J.

★ Vente anticipée les 28 février et 1er mars : à Paris, au bureau de poste « premier jour » ouvert à l'Institut national des jeunes sourds, 254, rue Saint-Jacques, 15e ; à Chartres, au bureau de poste doté d'un timbre à date sans mention « premier jour », ouvert à la Maison pour tous, quartier de Rechèvres. Souvenirs philatéliques : enveloppe et carte postale (15 F plus port 6,70 F l'unité), commandes et règlements à Roger Joly, 12, rue de la *Grenouillère*, 28000 Chartres.

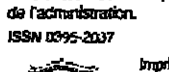
EN FILIGRANE

■ ***L'Argus des timbres de France.*** Avec une édition en couleurs, *L'Argus des timbres de France* fête son 25e anniversaire. Diffusé en kiosque, *L'Argus* offre la particularité de donner la « vraie » valeur des timbres de France qu'il répertorie, puisque son éditeur annonce clairement le prix auquel il rachète les timbres référencés (112 pages, 48 F, diffusé par La Bourse du timbre, 7, rue Drouot, 75009 Paris).

■ **La Philatélie française.** Le mensuel édité par la Fédération française des associations philatéliques (FFAP, 47, rue de Maubeuge, 75009 Paris), *La Philatélie française*, profite de la Journée du timbre pour présenter le type *Blanc*, choisi, cette année, pour illustrer le timbre émis à l'occasion de cette manifestation nationale. Et Marc Frey y termine une étude sur la poste aux armées (1980-1997) qui s'intéresse à la poste navale et aux missions des forces françaises opérant sous mandat de l'ONU.

■ **Ventes.** La vente à prix nets de février de La poste aux lettres (tél. : 01-47-70-74-57) disperse plus de 1 000 lots, dont un ensemble de marques postales du Jura et deux manuscrits relevant de la poste aux armées de 1703 et 1709 décrits comme uniques par le vendeur.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037

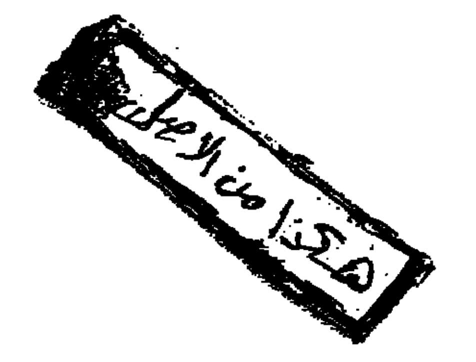


Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE



PHOTOGRAPHIE Graphiste britannique et militant trotskiste, David King a constitué à partir des années 70 la plus importante collection de photographies sur la révolution russe et la période stalinienne hors de Russie. Elles concernent aussi bien Lénine, Staline et Trotski que les anonymes disparus dans les caves de la Loubianka ou les camps du Goulag. ● « THE COMMISSAR VANISHES » (« Le Commissaire disparaît »), son dernier ouvrage, montre avec précision comment les censeurs de Staline s'employaient, à coups de ciseaux et de pinceaux, à faire disparaître de l'histoire officielle du régime les éléments considérés comme ennemis de la révolution. ● ARCHIVISTE PATIENT, David King est parvenu à reconstituer l'itinéraire d'une photographie, démontant les différents mécanismes de falsification et retrouvant les personnalités gommées.

Comment Staline jetait ses ennemis dans les poubelles de l'Histoire

Collectionneur obstiné d'images prises pendant l'ère soviétique, le Britannique David King détaille dans son livre « The Commissar Vanishes » les processus de falsification photographique qui permettaient au « Petit Père des peuples » de faire disparaître ses opposants et de se glorifier

LA PHOTO, inédite, représente Staline debout ; à sa droite, Nicolaï Antipov, à sa gauche, Sergueï Kirov, Nicolaï Chvernik et Ivan Akoulov, quatre dirigeants soviétiques de premier plan. Il existe quatre versions de ce cliché pris en 1926, montrant les différentes étapes de sa falsification. Elles sont reproduites sur la couverture du livre de David King, *The Commissar Vanishes* (« Le commissaire disparaît »), dont le sous-titre, « La falsification de la photographie et de l'art dans la Russie stalinienne », résume bien l'ambition.

On ne connaissait de cette photo que la version peinte par Isaak Brodsky en 1929 qui a beaucoup servi dans les ouvrages de glorification du « Petit Père des peuples ». David King a d'abord retrouvé une photo représentant Staline avec Kirov, assassiné en 1934, dont le fond paraissait repeint. Il a ensuite découvert une version sur laquelle un troisième personnage était ajouté, Chvernik, l'un des fidèles de Staline jusqu'à sa mort en 1953. Enfin, alors qu'il achevait son livre, David King exhumait un cliché avec cette fois quatre protagonistes. L'énigme semblait résolue : le décor était naturel et la falsification n'était plus évidente. Mais, depuis la publication du livre, David King a reçu d'un ami de Budapest une nouvelle version de la même photo avec un cinquième homme qu'il a identifié comme étant Akoulov, fidèle de Staline, chef de la Cour suprême éliminé en 1937.









DAVID KING COLLECTION

La photographie de 1926, avec Antipov, Staline, Kirov, Chvernik, Akoulov et les différentes étapes de sa falsification.

L'ALBUM DE RODCHENKO

Certains des documents présentés par David King sont connus mais la présentation de leurs différentes versions permet de reconstituer leur parcours. Tous sont des icônes de la Russie stalinienne. Dans l'original de la célèbre photo de Lénine seul haranguant la foule le 5 mai 1920 devant le Bolchoï, on peut voir Trotski et Kamenev au pied de la tribune. Un cliché officiel présente Gorki et Lénine à Petrograd en 1920, lors du deuxième congrès de l'Internationale communiste. Les deux hommes sont seuls ; en fait, ils étaient entourés de Zinoviev, Boukharine, Radek, Pechkov, tous assassinés.

Les retoucheurs staliniens poursuivaient deux objectifs : faire disparaître les « ennemis du peuple » – ce qui est devenu de plus en plus complexe car ils étaient toujours plus nombreux ; magnifier le rôle de Staline dans les premières années de la révolution. David King démonte tous les mécanismes de la falsification avec le talent d'un spécialiste de l'image, expert des techniques de propagande. Ce jeu des sept erreurs, souvent tragique, parfois comique, est présenté de manière pédagogique par des systèmes de légendes explicites. Dans le cas le plus simple, l'intrus, l'ennemi disparaît. Dans des cas plus complexes, un proscrit peut être gommé avant d'être remplacé. Mais la manipulation peut être très sophistiquée. Ainsi des clichés de Staline au côté de Lénine en 1922 ; dans les premiers, les deux hommes regardent le photographe, à égalité. Au fil des années, Staline devient de plus en plus dominant, d'abord assis, puis debout.

Il arrive aussi que les ciseaux des censeurs hésitent. Une photo représente sept dirigeants de Républiques soviétiques en 1935 autour de Kalinine, président de l'URSS. Trois ans plus tard, six d'entre eux auront été éliminés. Une photo existerait de cette scène sur laquelle Faizulla Khodjaev, le chef ouzbek, est affublé d'une barbe le rendant méconnaissable car les censeurs n'étaient pas certains de son sort et devaient faire vite. David King est toujours à la recherche de cette pièce à conviction.

Un des apports les plus émouvants du livre concerne Alexandre Rodtchenko. Il montre comment la censure se glissait jusque dans le secret des bibliothèques et des consciences. En 1984, David King se rend à Moscou. Rue Kirov, il sonne à la porte de l'appartement où le peintre et photographe constructiviste habitait jusqu'à sa mort en 1956. Peu de choses ont changé ; la famille du maître vit toujours au milieu de ses toiles. La bibliothèque est couverte de poussière. En feuilletant l'exemplaire de *Dix Ans d'Ouzbékistan*, dont Rodtchenko a réalisé les photos et la maquette, David King découvre ce qu'il appelle *« un terrible crime »*. Trois ans après la publication de cet album, en 1937, une purge a décimé la direction ouzbèke. L'artiste a rendu les visages des proscrits méconnaissables en les peignant en noir, leurs noms aussi ont été occultés. Son petit-fils voulait jeter le livre à la poubelle mais David King a réussi à le convaincre de le laisser photographier ce témoignage. La traque de l'image interdite était si féroce que la possession de la photo d'un proscrit entraînait automatiquement l'arrestation. C'est donc jusque dans l'intimité des albums familiaux qu'il fallait caviarder avec sauvagerie les photographies litigieuses pour montrer que l'on partageait la haine des traîtres.

Les censeurs n'imaginaient certainement pas qu'ils allaient créer parfois des images au comique involontaire. Ainsi, cette photographie représentant Kalinine, chef de l'Etat, flanqué des généraux Boudienny et Vorochilov en 1937. Ils sont entourés d'officiers de l'Armée rouge dont le visage à été recouvert par des traits de pinceaux verticaux faisant irrésistiblement penser à une cérémonie du Klu Klux Klan.

Parmi les photos inédites du livre, sous le titre « Les assassins », David King présente un cliché qu'il a trouvé au mur d'une petite librairie en 1990 à Moscou. Il représente la cour de la Loubianka, le siège de la police politique à Moscou, où posent, en 1934, 228 fonctionnaires du NKVD entourant Andreï Vychinski, le procureur général du Soviet suprême qui sera le grand organisateur des purges et des procès.

L'efficacité des retoucheurs était aussi implacable que celle des policiers quand il s'agissait de faire disparaître les traces des clichés originaux. Quand elle n'y suffisait pas, peinture et sculpture prenaient le relais de la photographie pour donner l'image voulue. Les artistes constructivistes comme Rodtchenko, Stepanova, Lissitsky ou Klucis, qui avaient inventé les techniques modernes de la propagande, ont été progressivement remplacés par les peintres du réalisme socialiste. Cet art officiel fera longtemps des dégâts, comme le montre David King en terminant son livre par une pirouette. Il présente un tableau de 1947 montrant Lénine proclamant la République des soviets ; derrière lui se tiennent Staline, Dzerjinski et Sverdlov. Dans la version de 1962, sous Khrouchtchev, ces trois-là sont à leur tour effacés par l'histoire soviétique pour être remplacés par des miliciens anonymes.

Michel Lefebvre

★ *The Commissar Vanishes*, de David King, Canongate Books à Londres et Metropolitan Books à New York, 192 p., 250 F.

Les recherches patientes d'un graphiste militant

LONDRES
de notre envoyé spécial

Dans le bureau de David King, un buste de Karl Marx de 1 mètre de haut surveille la pièce, décroché du fronton de l'immeuble du Parti communiste anglais. C'est un des rares objets de la maison qui ne viennent pas de l'ex-Union soviétique. A l'étage en dessous, une bibliothèque contient des milliers de livres sur la révolution russe. Les couloirs sont couverts d'affiches originales et de tableaux. Pour les visiteurs russes, qui viennent ici chercher des documents sur l'histoire de leur pays, cette maison du quartier d'Islington, à Londres, est le véritable musée de la révolution bolchevique, celui de Moscou n'étant qu'une annexe.

Une pièce est remplie de boîtes métalliques rouges qui contiennent les 250 000 photos impeccablement classées de la David King Collection, la plus importante collection de photographies sur la révolution russe et la période stalinienne hors de Russie. Sur les étiquettes, Lénine, Trotski, Staline, bien sûr... Il y a aussi les anonymes de la révolution, ceux qui ont disparu au fil des années dans les geôles de la Loubianka ou dans les camps du Goulag. En trente ans, David King a reconstitué la mémoire de la révolution russe que les retoucheurs de Staline ont tenté de faire disparaître.

David King évoque Léon Trotski : barbichette, lunettes cerclées ; il a fini par ressembler à l'homme dont il a contribué à restaurer l'image. Quand il commence sa collection, dans les années 70, il est directeur artistique du *Sunday Times* et militant trotskiste. Il cherche des documents sur l'ère bolchevique. Ce qu'il trouve est très pauvre. Ni les militants ni les institutions ne se soucient alors de conserver les livres, les brochures ou les photographies de cette période disponibles à l'Ouest. C'est dans les poubelles des archives de son journal, *« nettoyées »* régulièrement des photos inutiles par les responsables du service photo, que David King va trouver ses premiers documents. *« Tout ce qui était politique n'intéressait personne, j'ai commencé un travail d'archéologue*, explique-t-il. *Les libraires aussi jetaient ce matériel invendable qui se retrouvait dans leurs stocks par des chemins détournés.* » Lors de ses voyages en Europe et aux Etats-Unis, David King rencontre les familles exilées, obtient ou photographie de nombreux documents.

A partir de 1970, il se rend régulièrement en Union soviétique, à la recherche de survivants. Cette quête devient bientôt sa principale activité et sa collection prend de l'ampleur. Il n'a de cesse de la faire connaître en publiant des livres sur Trotski ou les purges staliniennes. Depuis des années, il travaille sur la falsification des images, découvrant toujours de nouvelles malversations, d'autant que son travail est aujourd'hui connu dans les pays de l'Est et que certains documents lui parviennent désormais par la poste, quelquefois de manière anonyme.

Graphiste et militant, David King se considère comme un historien de l'image, un témoin. Et rien ne l'étonne plus que de voir les collectionneurs s'arracher les photos ou les affiches de la révolution d'Octobre qui étaient méprisées il y a trente ans. *« C'est étrange de voir de riches Américains acheter à grands frais dans les galeries chic de New York des tirages originaux de Rodtchenko sur l'Armée rouge ou des affiches originales de Klucis à la gloire de Staline. »*

M. Le.

Maquettiste, archiviste et biographe de Trotski

David King est né en 1943. Après des études de design au London College of Printing, il est directeur artistique au *Sunday Times*, de 1965 à 1975, avant de devenir maquettiste indépendant. L'administration et la commercialisation de sa collection de photographies soviétiques, connue sous le nom de David King Collection, est aujourd'hui sa principale activité. Il s'est fait une spécialité de la réalisation de livres où l'iconographie tient une grande place et dont le graphisme s'inspire du constructivisme russe.

Il a publié trois biographies photographiques de Léon Trotski, la première avec Francis Wyndham (Penguin Books, 1972), la deuxième avec Pierre Broué (EDI, 1979 édition française) et la dernière et la plus complète seul (Basil Blackwell, 1986). Il a également publié *Caricatures from the 1905 Revolution* (Jonathan Cape, 1983) et *The Great Purges*, avec Isaac Deutscher (Basil Blackwell, 1984). Son livre *The Commissar Vanishes* est paru en octobre 1997 à New York et à Londres. Il s'est vendu à 20 000 exemplaires.

Louise Ciccone touchée par une lumière rédemptrice

Avec « Ray of Light », Madonna troque le racolage pour le dépouillement

L'ÉLÉGANCE *n'avait jamais été* l'atout essentiel de Madonna. Même habillée par Jean-Paul Gaultier, l'Italo-Américaine a joué des images et des rythmes avec une *exubérance laissant peu de place à* la finesse. Ce qui ne signifie pas que le personnage manque de complexité. Il a toujours été assez fascinant d'observer ce que cette Rastignac de la pop laissait transparaître *comme vraie émotion et per*sonnalité à travers des changements d'identité formatés pour la foule. Sa détermination d'acier, son professionnalisme capable d'assumer tous les racolages se sont souvent mêlés à un goût de la confession. Généralement trop mis en scène pour vraiment toucher, ces rêves de gamine jouant à Marilyn, ces fantasmes de femme libérée, ces lueurs de doute existentiel sont tout à la fois les failles et l'armure. On ne devient pas une star sans calcul, on ne dure pas quinze ans au sommet de la popularité (Louise Ciccone aurait vendu à ce jour 100 millions d'albums dans le monde) sans livrer un peu de soi.

Cette ambivalence s'expose une fois de plus dans son nouvel album, *Ray of Light*, son neuvième, l'un de ses plus réussis. Pour habiller cette production, la dame a choisi *William Orbit*, *pionnier de l'électro*nique britannique, respecté pour le raffinement de créations croisant entre house et ambient. On pourrait parler du vampirisme, de l'opportunisme d'une vedette en quête de *crédibilité*. *Notons* d'abord que, *enfant de la génération disco*, Madonna n'a pas attendu la révolution techno pour conquérir les *dance floors*. L'ancienne danseuse de Patrick Hernandez (à l'époque de *Born To Be Alive*) s'est toujours affirmée une *nightclubber* convaincue, dont les premiers tubes – *Holiday*, *Into The Groove*... –, produits par des as de la dance music de l'époque, Jellybean Benitez ou Niles Rogers, *résonnent encore comme* des hymnes au défoulement corporel.

REGRETS ET EAU BÉNITE

Nouvelles, par contre, la sobriété, la légèreté avec lesquelles ces boucles et ces rythmes ornent les chansons. Plus qu'un producteur dont le travail serait d'accoucher passivement des idées de l'artiste, William Orbit est un alchimiste qui impose en douceur son univers. Il cosigne d'ailleurs comme compositeur la moitié du disque. L'Anglais avait pour Madonna deux avantages. Depuis le début des années 80 – d'abord au sein du groupe Torch Song, puis en solo sous le nom de Strange Cargo –, il expérimente rêveries synthétiques et danse en apesanteur célébrées par un milieu underground. Mais ce remixeur hors pair a su aussi s'adapter, sans se renier, aux exigences commerciales et mélodiques des pop stars. Ces collaborations passées avec Prince, Depeche Mode, Human League, Seal, Peter Gabriel et déjà Madonna (le temps d'un *single*) auront préparé le terrain de *Ray of Light*.

L'album profite la plupart du temps de ce compromis. On retrouve bien quelques-uns des tics les plus célèbres de la Ciccone. *Candy Perfume Girl* drague à coups d'œillades vulgaires les michetons de passage. *Skin* ou *Nothing Really Matters* sont chantés comme une collégienne du Midwest lirait son journal intime en machant un chewing-gum. Parfois, les trouvailles d'Orbit, ses « beep beep » intersidéraux, ses clins d'œil à la *trance* techno et à l'Orient font passer des refrains trop lourdement aguicheurs (*Ray of Light*, *Sky Fits Heaven*).

La plupart des chansons pourtant suggèrent des qualificatifs qu'on avait jusqu'à présent peu l'habitude d'employer pour l'œuvre de Madonna : grâce, charme, subtilité... Le dépouillement prôné par William Orbit se retrouve en phase avec une voix qui a évolué. On pourra dater de son rôle dans *Evita*, le film d'Alan Parker, cette gravité nouvelle, cette façon d'évacuer enfin de son timbre les accents les plus racoleurs.

D'autres interpréteront cette maturité comme l'apport d'une récente maternité (Lourdes Maria est née en octobre 1996). Plusieurs morceaux sont d'ailleurs ouvertement inspirés par sa fille et un sentiment de rédemption. *Little Star* fait tendrement miroiter son amour sur fond de *breakbeats* aériens. *The Power of Goodbye* emballe un bouquet de fleurs bleues dans le contretemps d'un reggae électronique.



MARIO TESTINO

Madonna revendique une maturité, une gravité nouvelles.

L'aquatique *Drowned World/Substitute For Love* baigne ses regrets (« *J'ai eu beaucoup d'amants qui se sont installés uniquement pour jouir de ma lumière* ») dans l'eau bénite.

Cette sérénité peut virer au mysticisme de pacotille (*Shanti/Ashtangi*, chanté en hindi, vénère « *les pieds de lotus du gourou* » sur de l'*asian-dub*), mais des restes de trouble et de vertige magnifient les trois plus belles chansons de l'album. *Swim*, marqué par le duel lancinant d'une guitare et d'une boîte à rythmes, *Mer Girl*, prière instable qu'on croirait empruntée à Björk, et *Frozen*, ballade gothique arrangée par Craig Armstrong (protégé de Massive Attack), premier single d'un disque où Madonna joue l'un de ses meilleurs rôles.

Stéphane Davet

★ *Ray of Light*, 1 CD Maverick 9362-46847-2. Distribué par Wea.

Bob Dylan et son fils Jakob remportent cinq Grammy Awards

LE CHANTEUR AMÉRICAIN Bob Dylan et son fils Jakob, leader du groupe The Wallflowers, ont gagné cinq des prix décernés lors de la 40e cérémonie des Grammy Awards, récompenses de l'industrie musicale américaine, mercredi 25 février à New York. Le père a obtenu celles de meilleur album de l'année et meilleur album folk pour *Time Out of Mind* et de meilleur chanteur rock pour l'extrait *Cold Irons Bound*. Le fils a été récompensé comme meilleur compositeur et pour la meilleure chanson interprétée par un groupe.

Les autres lauréats sont : R. Kelly (trois prix, dont celui de meilleur album de rhythm'n'blues), Shawn Collins (meilleurs enregistrement et chanson pour *Sunny Came Home*), Paula Cole (meilleure nouvelle artiste), Sarah McLaughlin (meilleure chanteuse pour *Building a Mystery*), Elton John (meilleur chanteur pour *Candle in the Wind 1997*), Jamiroquai (meilleur groupe pour *Virtual Insanity*). Puff Daddy, Alison Krauss et Erykah Badu ont chacun obtenu deux Grammy. Le prix de meilleur album classique de l'année est revenu à *Premieres*, concertos pour violoncelle enregistrés par Yo-Yo Ma. La mezzo-soprano italienne Cecilia Bartoli a remporté le titre de meilleur album vocal classique pour *An Italian Songbook*. Les 92 Grammy Awards sont décernées par 9 000 membres de l'Académie nationale (américaine) des arts et des sciences du disque. – (*AFP*.)

Les meilleures ventes d'albums en France

	ARTISTE OU GROUPE	Rang de la semaine précédente	TITRE	MAISON DE DISQUES
1	BANDE ORIGINALE DU FILM	1	Titanic	SONY
2	VÉRONIQUE SANSON	E	Indestructible	WEA
3	ANDREA BOCELLI	3	Romanza	POLYDOR
4	FLORENT PAGNY	4	Savoir aimer	MERCURY
5	LARA FABIAN	6	Pure	POLYDOR
6	JOHNNY HALLYDAY	2	Ce que je sais	MERCURY
7	JANET JACKSON	9	The Velvet Rope	VIRGIN
8	ANDRÉ RIEU	13	Valses	PHILIPS
9	CÉLINE DION	5	Let's Talk About Love	COLUMBIA
10	PASCAL OBISPO	12	Superflu	EPIC

Période du 15/02 au 21/02 inclus
Résultats obtenus par le comptage à la sortie des caisses de cent magasins représentatifs des circuits de distribution

Indestructible, de Véronique Sanson, entre à la deuxième place, derrière une bande originale de *Titanic* qui a atteint le cap des 600 000 exemplaires vendus en France en cinq semaines d'exposition. Après sa Victoire de la musique, Lara Fabian, déjà dans les Top, gagne une petite place. Louise Attaque, qui avait boudé la cérémonie et la télévision en général, se porte très bien au 13e rang. Hallyday et Bashung chutent. Pour les compilations, la machinerie commerciale qui sous-tend la progression des *Dance Machine* (cette fois, le quatorzième volume) relègue Sting et Police au second plan. La campagne de promotion de Madonna commence à porter ses fruits : *Frozen*, le single sorti avant l'album prévu pour le 27 février, passe de la 24e place à la 6e.

SÉLECTION DISQUES

HECTOR BERLIOZ
Roméo et Juliette
Catherine Robbin (mezzo), Jean-Paul Fouchécourt (ténor), Gilles Cachemaille (basse), Monteverdi Choir, Orchestre révolutionnaire et romantique, John Eliot Gardiner (direction).

Berlioz n'a publié ses partitions qu'après les avoir soumises à l'épreuve du feu et amendées. Il existe donc, pour chacune, des versions antérieures, désavouées par l'auteur mais passionnantes à connaître. En sus de la *Symphonie dramatique*, on découvrira ici la version, plus austère, plus unie, du prologue choral, un autre prologue – à mi-parcours de l'œuvre, habilement orchestré par Oliver Knussen (mais sur quelles bases ?) –, *Le Convoi funèbre*, augmenté d'un beau *Requiem aeternam*, et le finale *originel, un peu plus développé*. Gardiner, qui ne craint pas de mettre son nom en balance avec celui du compositeur, n'a que le tort de brouiller les pistes en proposant « sa » version en continu, obligeant l'auditeur à programmer son écoute pour rester fidèle à Berlioz. L'interprétation est bonne, un peu appliquée cependant. Les plans sont équilibrés, les basses bien présentes, les couleurs instrumentales moirées, et l'engagement des jeunes chanteurs ajoute un atout précieux. *Gérard Condé*

★ 2 CD Philips 454 454-2.

LORENZO IL MAGNIFICO
Trionfo di Bacco (chants de carnaval 1449-1492)
Doulce Mémoire, Denis Raisin-Dadre (direction).

En ce début de carême, il n'est meilleur remontant que ce nouveau disque de l'ensemble Doulce Mémoire. Fêtant saint Jean, le patron *de la cité des lys*, *comme le retour* du printemps, le *Calendimaggio* florentin est affaire de masques, de cortèges et de chansons. D'une veine populaire aux antipodes de la réflexion savante des cercles pétrarquisants, cette fête devient un enjeu politique pour Laurent de Médicis qui veut en faire un événement artistique qui concerne toute la ville. Signant lui-même certains *canti carnascialeschi*, il réhabilite la valeur poétique du toscan *contre le latin*, *en démagogue avisé*. Denis Raisin-Dadre sait tout cela et, ce qui est plus extraordinaire, le rend évident avec cette invitation à la fête colorée, d'une éblouissante vitalité. L'expression rythmique, la malice parodique de certains chants, la virtuosité des bombardes, sacqueboute et chalémie rendent la folie carnavalesque contagieuse.

Philippe-Jean Catinchi

★ 1 CD Astrée-Auvidis E 8626.

FRANÇOIS CORNELOUP TRIO
Jardins ouvriers

Dans la Compagnie Lubat ou chez Texier, François Corneloup, c'est le grand jeune homme au physique de cinéma et de rugby. Une carrure. Des années que l'on reconnaît sa sonorité entre mille (sax baryton), généreuse, ample, toujours portée au-delà. Un goût illimité du lyrisme et d'une certaine douceur de puissance. Ce qui rend son cédé à lui, *Jardins ouvriers*, enregistré sous son nom et sa responsabilité, d'après ses compositions, au soprano et au baryton, passionnant. D'abord parce qu'il constitue un trio parfaitement lié (Claude Tchamitchian à la basse et Eric Echampard à la batterie) : lié dans l'esprit, dans la débauche d'énergie, dans le feu de l'action. Ensuite parce qu'au fil des pièces se dégage une conception de la musique dont on voit l'origine (le free, les grands souffleurs européens), mais dont l'originalité saisit. *Jardins ouvriers* avec son titre programme, est d'une fraîcheur et d'une intensité qui font un réel plaisir. Attention, les temps ont déjà changé... *Francis Marmande*

★ ICD EVCD 824

GUY LAFITTE ET PIERRE BOUSSAGUET
Crossings...

Guy Lafitte, saxophoniste ténor né à Saint-Gaudens (1927), et Pierre Boussaguet, né à Albi (1962), donnent avec *Crossings...* une œuvre superbe en duo. Boussaguet se balade avec un son profond, un entrain de contrebasse qui vole, la justesse imprenable et tout ce qu'exige la science des rythmes. *Crossings...* joue le jeu. Les onze compositions sont gravées d'une traite. Passer de *Three Little Words* (Kalmer et Ruby) à *Teemoo*, est un métier digne de Giotto. La surprise, c'est l'entrée des compositions de Boussaguet : *Talma* et *Julie*.

Pas un instant, on ne quitte ces 64 minutes de musique. L'effet de beauté est un éclair qui dure. Ce cédé est très finement composé. En cascade : une interprétation rare de *It Might as Well Be Spring* (thème de Rodgers, très facile à jouer mal) et une méditation songeuse sur un air impossible, immortalisé depuis trente ans par une réclame pour bas et collants. *The Fox* (de Lalo Schifrin).

KB19, la composition la plus ambitieuse de Boussaguet, la plus aboutie, *enchaîne sur The Days of Wine And Roses* (Mancini et Mercer) et *Blues For Ike*, de Django (beaux accords, superbe solo de la basse). Grand art. Venons-en à la rareté : une improvisation *a capella* de Lafitte, *Matisse*, d'une force, d'une plénitude de ton exceptionnelles. Lors du *do* final de Boussaguet à l'archet qui rattrape la force de l'âge par la joie de la maturité, on sait que l'on touche une sorte de vérité. Suit alors un calypso – le *France Dimanche* de Charles Trenet, à *parfums de Saint-Thomas*, pour achever le plaisir. *F. M.*

★ 1 CD *Crossings...* 128, av. Albert-Thomas, 81000 Albi, 05-63-60-72-05, IJMGLP8 97.

GÉRALD TOTO
Les Premiers Jours

A trente ans, le Martiniquais Gérald Toto, remarqué aux côtés de Mathieu Chedid ou Faudel, décide enfin de présenter ses compositions. *Les Premiers Jours* reflète l'éclectisme des amours de ce bassiste aux lignes de pleins et de déliés : son inspiration puise dans les racines noires, soul nature, incursions en territoire reggae et rythmique funky ; blanches aussi, *via* la Louisiane et un lit de percussions qui évoque par endroits les productions de Daniel Lanois. Toto unifie ce brassage en privilégiant les textures acoustiques et place, entre deux frottements de guitare, une voix fragile et suave sur de langoureuses ballades. A l'exception d'une complainte à la mémoire des métis des Amériques, *Le Vrai Sauvage*, trop de paroles sont naïves au point d'en être décoratives, mais la musique est portée avec suffisamment de chaleur et d'assurance pour que son auteur, *culotté*, se lance dans une réinterprétation de *If 6 was 9*, monument hendrixien.

Bruno Lesprit

★ 1 CD Wea 3984 21864 2

NICOLAS REPAC
La Ville

Nicolas Repac a fait ses classes sur scène, avec un excellent *showman*, Arthur H, dont il était le « monsieur échantillonneur ». Il en a gardé l'idée que les chemins musicaux passent par un mélange de sons synthétiques et en boucles, de guitares sauvages et de mélodies en bribes. Il en a hérité un timbre de voix, des intonations souvent trop proches d'Arthur H. La comparaison s'arrête là : Nicolas Repac a un univers bien à lui, plus dur, plus noir, bien plus urgent (*Dans le ghetto : « La télé qui braille/A tous les étages/Les voisins qui se brouillent/les portes qui claquent/ Les gamins qui chialent »*). Le lieu de son théâtre est la ville, la ville à outrance, « *vile* », avec ses solitudes immenses, sa loi (celle de l'argent, *Le Fric*, rap languissant), ses maladies (le sida, *Le Moribond*). Repac crée des climats musicaux hors norme. Eclatants parfois, ils finissent par *manger tout le reste*.

Véronique Mortaigne

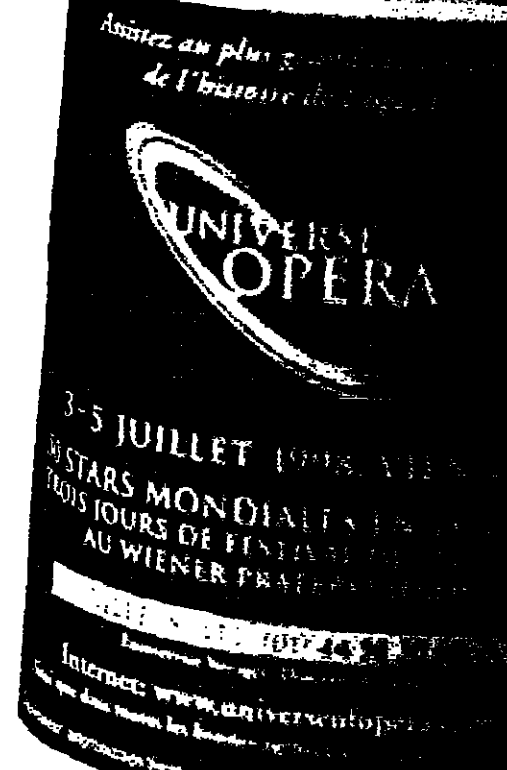
★ 1 CD Label Bleu LBLC 2544.

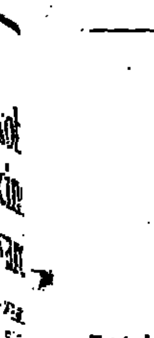
SAM MANGWANA
Galo Negro

Sam Mangwana est né à Kinshasa en 1945, de parents angolais. Il participa aux côtés des légendaires Rochereau et Franco à l'âge d'or de la rumba congo-zaïroise, une musique à danser qui contamina l'Afrique entière. A partir de 1976, Sam Mangwana se lança dans une carrière solo et fut bientôt fêté comme une star sur une bonne partie du continent. Panafricain convaincu, ouvert sur le monde, il brasse les styles, folâtre avec les langues. Dans *Galo Negro*, le chanteur commence par une *coladera* cap-verdienne avant de passer à d'autres rythmes, évoquant parfois l'Afrique du Sud ou accentuant volontairement la fibre latine de la rumba congo-zaïroise. Moins clinquant que *No me digas no* (Blue Silver), sorti en 1995, *Galo Negro* séduit par son punch acoustique, ses lignes de guitare légères, l'accordéon-papillon du Malgache Régis Gizavo, et bien sûr la voix de Sam Mangwana, au timbre légèrement voilé. On se demande simplement ce que vient faire ici Murray Head (sur le titre *Manjani*), dont la présence n'apporte pas grand-chose. Sans doute encore un « hameçon » anglo-saxon censé accrocher le marché international.

Patrick Labesse

★ 1 CD Musidisc 121892.





La Phèdre souveraine de Valérie Dréville règne sur les sables blancs du Péloponnèse

Distribution exceptionnelle, mise en scène virtuose : Racine triomphe à Lausanne

Tout, jusqu'aux costumes d'un antique délicatement contemporain, concourt à la réussite de cette *Phèdre* d'exception, donnée au théâtre Vidy de Lausanne. La dramaturgie de Luc Bondy n'est d'aucun artifice, d'aucune frivolité, mais de fidélité profonde à l'œuvre. Elle éclaire les personnages, sonde leurs retranchements obscurs. La virtuosité de Valérie Dréville éclate dans le rôle-titre, sans obscurcir la performance remarquable des autres acteurs.

PHÈDRE, de Jean Racine. Mise en scène : Luc Bondy. Avec Didier Sandre, Valérie Dréville, Sylvain Jacques, Garance Clavel, Dominique Frot, Laurent Grévill, Marie Modiano, Marie-Louise Bischofberger.
THÉÂTRE VIDY-LAUSANNE, avenue Jacques-Dalcroze, Lausanne. Tél. : 00-41-21-619-45-45. Mardi, mercredi, jeudi et samedi à 19 heures ; vendredi 20 h 30 ; dimanche 17 h 30. Durée : 2 h 30. Jusqu'au 29 mars.

LAUSANNE
de notre envoyé spécial

Trézène sans la blancheur du Péloponnèse. Des colonnes laquées noir, brisant un horizon entre bleu mer et bleu ciel, lointain, inaccessible. Un banc, au premier plan, laqué noir lui aussi, semble un catafalque, destiné aux vaincus. Soleil distant, menacé. Lumière diffuse puis crépusculaire. Longueur des ombres portées. Noirceurs à accompagner, à traverser. Autant de passages entre certitude et incertitude. Autant d'atermoiements. Autant de temps gagné pour que la tragédie s'accomplisse. Une langue de sable fin, immaculé, court jusqu'à l'avant-scène.

Un sentier venu de l'enfance, une crête où se réfugier, un défouloir à la rage, un étouffoir au désir, du temps qui s'écoule, des cendres dont on se couvre, un linceul où s'envelopper. Piqué droit dans le sable, il y aura un glaive court, dont seule la garde émerge. L'objet central de cette *Phèdre*. L'interdit rendu visible. Sens et sexe, déchirement et déchirure. Après que Phèdre, débordée dans l'aveu de sa passion à Hippolyte, couchée sous lui, a imploré et agi : *« Au défaut de ton bras, prête-moi ton épée. Donne ! »*

Ce « don » arraché, ce vol qui étaie l'accusation de viol, cette pièce à conviction, ce « fer » qui sème la mort sans jamais effleurer personne, parcourt le cercle des passions. Après avoir été arraché à l'étui d'Hippolyte par Phèdre, il passe des mains d'Œnone à celles de Thésée, puis revient à Hippolyte, avant que Théramène ne le remette au roi. De Thésée, il restera l'unique bagage, ballottant dans un linge noué, ambigu, s'éloignant dans la nuit. Vers Aricie.

Luc Bondy joue admirablement de ce stylet, sans jamais s'accorder la moindre privauté avec la pièce. Sa dramaturgie n'est d'aucun artifice, d'aucune frivolité, mais de fidélité profonde à l'œuvre. Elle éclaire les personnages, sonde leurs retranchements obscurs, les renvoie les uns vers les autres, les uns contre les autres. Il s'est attaché à faire entendre chaque mot, à leur offrir un espace propre, visible. *« Que ces vains ornements, que ces voiles me pèsent ! »* D'emblée, Phèdre (Valérie Dréville) apparaît en deuil d'elle-même. Sa crainte du soleil (son aïeul), son refus de voir le jour, s'exprime sous une sorte de tchador. Ses mains qui se tordent portent sa souffrance. Elle se débat à l'intérieur d'un cercle dont elle sait ne pas devoir sortir. Et dont chaque sortie va causer de nouvelles blessures.

LE RIRE AU FOND DE L'HORREUR

La grâce perdue par Phèdre est gagnée par Valérie Dréville. Qui croit au sommet cette immense tragédienne doit beaucoup attendre de sa découverte de la jalousie. (*« Hippolyte est sensible et ne sent rien pour moi ! »*) Sa virtuosité éclate. Pudeur et impudeur, désir et vengeance, lucidité et aveuglement jusqu'au renvoi d'Œnone (Dominique Frot) dans un crachat.

Œnone marquante elle aussi. Représentation de la possession. Lutin effroyable, démoniaque, bondissant, capable de faire surgir le rire au fond de l'horreur. Une âme noire, soudée à sa maîtresse, capable de la bourrer de coups de poing, une « politique », qui la perd de ne pas vouloir la perdre. A aucun moment ce couple effroyable n'écrase les autres personnages. Bien au contraire. Chacun, jusqu'au plus petit rôle, acquiert une autonomie clairement visible dans l'élan collectif. Thésée (Didier Sandre) doublement souverain, dans le doute comme dans la tentation, lui aussi entre morale et désir, capable de s'emparer des mains d'Aricie comme d'une captive, en représailles contre le fils.

Tout, jusqu'aux costumes (Rudy Sabounghi) d'un antique délicatement contemporain, concourt à la réussite de cette *Phèdre* d'exception. L'impossible récit de Théramène, dans la bouche de Laurent Grévill, acquiert une réalité, une humanité profondes. Ce sont les dieux mêmes que Luc Bondy rend visibles. Ils sont là, dans l'éternité du présent grec, en chacun, multiples et contradictoires, palpables par le spectateur. Ils sont là pour troubler, donner vie aux visages et passion aux gestes, purs pourvoyeurs de théâtre. Un croassement bref suffit à rappeler leur présence. Leur chant céleste balaie d'un souffle léger la scène ; la rumeur sourde de leurs conques annonce l'irréparable, devançant la parole. Et lorsque Phèdre, s'enveloppant d'elle-même, plus que jamais *« propre à exciter la compassion et la terreur »*, comme le souhaitait Racine, animale et digne, solitaire dans la mort, paraît se dissoudre dans le sable, libérant enfin un soleil vertical, assourdissant de cigales, elle porte la tragédie au zénith d'une véritable élévation.

Jean-Louis Perrier

Anne Teresa de Keersmaeker transfigure la musique de Bartok

MIKROKOSMOS, QUATUOR nº 4, LE CHÂTEAU DE BARBE-BLEUE, de Béla Bartok. Jean-Luc Fafchamps, Jean-Luc Plouvier (pianos), The Duke Quartet, Zvetelina Vassileva (Judith), Victor Braun (Barbe-Bleue), Compagnie Rosas, Orchestre de la Monnaie, Lothar Zagrosek (direction). Anne Teresa de Keersmaeker (mise en scène et chorégraphie). Gisbert Jäkel (décors). Rudy Sabounghi (costumes). Konrad Lindenberg (lumières). THÉÂTRE DE LA MONNAIE, Bruxelles, le 22 février. Jusqu'au 8 mars. Tél. : 00-32-2-229-12-11.

BRUXELLES
de notre envoyé spécial

La question est lancinante – on la reformulait à l'occasion de la version en concert du *Château de Barbe-Bleue*, de Béla Bartok, à l'Orchestre de Paris, salle Pleyel (*Le Monde* des 22 et 23 février) : qu'adjoindre à l'opéra en un acte de Béla Bartok d'à peine une heure ? Pour Anne Teresa de Keersmaeker, la réponse était peut-être plus aisée. Son travail sur Bartok est l'un des axes de sa recherche chorégraphique et les pièces réglées sur les extraits à deux pianos des *Mikrokosmos* ou sur l'extraordinaire *Quatrième Quatuor à cordes* sont presque des « classiques ». Pour autant, reprendre deux chorégraphies de « répertoire » et tenter de les associer à une mise en scène nouvelle (où la danse n'intervient quasiment pas, sinon par le truchement des images filmées par Thierry de Mey, projetées pendant le cours de l'ouvrage, ou par la présence des quatre premières femmes de Barbe-Bleue apparaissant fantomatiquement) sans que cela sente le truc ou l'accommodement des « restes », n'est pas une solution aussi facile qu'il peut y paraître au premier abord.

Communauté de décor, identité des costumes dans *Mikrokosmos* et le *Château*, prémisses des quatre revenantes du *Château* dansant le *Quatrième Quatuor*. Mais surtout : communauté de concentration, d'élégance austère et ludique qui font tout le prix du travail de la chorégraphe flamande. Et la simple décision du contraste : légèreté souvent humoristique (jusqu'à ces quatre impertinentes danseuses jouant le rôle de petites filles balthusiennes montrant leur culotte...) des figures, aussi libres et déliées que le sont celles du *Quatrième Quatuor*. Dans le *Château*, c'est l'inverse : hiératisme habité, travail sur la présence et la lucidité.

Cette nouvelle production du *Château de Barbe-Bleue* n'est pas une mise en images ou en mouvements (comme on pourrait l'attendre d'une chorégraphe) en tentant de contourner une mise en scène « traditionnelle ». Anne Teresa de Keersmaeker ne fait pas que distribuer les corps et les volumes dans l'espace, même si l'image industrielle postatomique qu'elle propose (décor brut, sorte de bâtiment désaffecté, mi-frigorifique, mi-salle d'école de danse) marque de sa présence très forte, même si l'image cinématographique innerve le spectacle (prologue parlé montrant une vieille femme se remémorant cette histoire ; danse heurtée dans des couloirs souterrains) sans pour autant paraître envahissante. Le travail de la Flamande a consisté à porter au maximum de leur potentiel deux chanteurs-acteurs magnifiques, un orchestre tendu et dense, un chef lyrique, exact, totalement investi dans le poids érotique de cette histoire d'amour et de mort ; ils sont le plus exactement en phase avec ce drame qui se passe peut-être derrière le *« rideau des cils de nos yeux »*. Lorsque Judith disparaît dans le noir et que Barbe-Bleue s'affaisse le long d'une cage d'ascenseur, dans une lumière jaune, malade et glauque, le spectateur s'extirpe difficilement de cette fantasmagorie du réel transfiguré.

Renaud Machart

La quête d'éternité de Paco Decina, danseur immobile

PACO DECINA, SOLO. Au Forum culturel du Blanc-Mesnil, 1-5 place de la Libération, 93150 Le Blanc-Mesnil. *Infini*, les 3 et 4 mars à 20 h 30. *Cinq Passages dans l'ombre ou trasparenze*, le 6 mars à 20 h 30. *Ciro Esposito Fu Vincenzo*, le 8 mars à 20 h 30. Tél. : 01-48-14-22-22. De 80 F à 70 F, 25 F pour les moins de 16 ans.

Chorégraphier l'immobilité : une gageure que Paco Decina soutient avec grâce. Peut-être la longue fréquentation d'œuvres picturales dans son enfance lui vaut-elle ce talent de l'arrêt sur image, où affleure une langueur méditerranéenne. Rien que de très naturel pour ce Napolitain de poser deux hommes figés debout côte à côte ou un garçon allongé soutenant une fille à la renverse. Ses personnages flottent, en apesanteur. Ils viennent de nulle part, n'attendent rien, se contentent d'être là. C'est une rareté dans un monde où l'immobilité semble souvent incongrue. Mais les interprètes de Paco Decina sont passés maîtres dans l'art de l'immobilité. Un comble !

Ni figurant, ni fantôme, ni plante en pot, ils ont trouvé le point d'équilibre entre présence et absence. Ils vibrent d'une intensité douce. Frémissement de l'espace, épaisseur de l'ombre. Il faut une certitude intérieure pour exister pleinement et résister aux envolées, chutes, sauts qui harcèlent le plateau. Inactifs, mais bel et bien dans l'action, ces danseurs statiques pourraient rester ainsi des heures sans que le ballet s'en incommode ; non plus que le spectateur, happé par ces particules d'éternité. Le regard s'y repose de l'ordinaire efficacité spectaculaire. Délice. Il glisse des danseurs dansants aux autres, sages comme des images. Dans ce va-et-vient, le trouble ouvre à des sensations vaporeuses, un mystère inhabituel.

Mais ces figures recueillies vont-elles bouger, comme il se doit ? Evidemment oui ! Avec les bras d'abord, et surtout avec les bras. Car Paco Decina sait merveilleusement les chorégraphier. Qu'ils ondulent lentement comme des tentacules ou moulinent l'espace avec fermeté, ils sont toujours beaux, volubiles, pleins de nuances. Entravés dans un lainage, ils vivent encore très fort. L'air leur est doux ; l'espace, accueillant. Une secrète volupté émane d'eux. Les épaules roulent avec plaisir, les omoplates jouent sans ostentation.

Exemplaire, le solo de Paco Decina intitulé *Infini* dessine de somptueux entrelacs. Musclés, sculpturaux (grâce au passé sportif du chorégraphe), mais incroyablement gracieux, ses bras déposent les gestes comme une prière. Des accents indiens émaillent sa partition : poignets cassés, mains encadrant les yeux ou s'offrant comme des fleurs. Paco Decina a la féminité au bout des doigts au point d'incarner par moments une sorte de divinité mi-homme, mi-femme. Il s'en retourne en frottant tendrement ses pouces contre ses index. Froufrou imperceptible qui résonne pour qui veut l'entendre...

Rosita Boisseau

SORTIR

PARIS

Orchestre philharmonique de Radio-France
Tiens, François-René Duchable se met à Rachmaninov ! On peut donc être certain qu'il y aura toutes les notes et que la musique de ce grand compositeur ne sera pas ramenée à une vulgaire débauche sentimentale.
Rachmaninov : *Concerto pour piano et orchestre nº 2*. Roussel : *Symphonie nº 2*. François-René Duchable (piano), Marek Janowski (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. Le 27, à 20 heures. Tél. : 01-45-61-53-00. De 70 F à 175 F.

High Llamas
A partir d'une obsession – l'album *Pet Sounds*, des Beach Boys, intouchable Graal pop –, Sean O'Hagan élabore, à la tête des High Llamas, des chansons d'humeur délicate aux arrangements sophistiqués. Une inspiration mélodique hors du commun transcende ces jolis ex-voto. Leur nouvel album, *Cold and Bouncy*, épicé d'électronique désuète, le confirme mieux que jamais.
La Boule noire (salle Valencia-La Cigale), 116, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Le 27, à 19 heures. Tél. : 01-49-25-89-99. 80 F et 90 F.

Le Cercle de craie caucasien
Ecrit en 1944-1945 par Bertolt Brecht, *Le Cercle de craie caucasien* a été créé à Berlin en 1954. Cette pièce, aujourd'hui mise en scène par Ludovic Lagarce, se divise en deux récits parallèles. Le premier concerne l'histoire d'une servante qui recueille un enfant abandonné brutalement par sa mère après un coup d'Etat en Géorgie ; le second est l'histoire du jugement, moment où la mère légitime et la mère adoptive de l'enfant se retrouvent, pour subir le test du cercle de craie, sorte de jugement de Salomon.
Avec Pierre Baux, Eric Challier, Juliette Faïlevic, Christophe Micoli, Laurent Poitrenaux, Mireille Roussel et Violaine Schwartz.
Grand Théâtre de La Ferme-du-Buisson, allée de la Ferme, 77 Noisiel. Vendredi, samedi, lundi et mardi, à 20 h 45 ; 16 heures, dimanche ; 19 h 30, jeudi. Relâche mercredi 4. Tél. : 01-64-62-77-77. De 75 F à 125 F. Jusqu'au 8 mars.

Petit Théâtre sans importance
Petit Théâtre sans importance réunit cinq des dix courtes pièces radiophoniques que Gildas Bourdet avait écrites en 1987 pour France-Inter dans le cadre de l'émission « La dramatique de minuit ». Il s'agit chaque fois d'un couple, interprété par Marianne Epin et Jacques Frantz, dans des situations extrêmement diverses et cocasses. Cette pièce, mise en scène par l'auteur, a été créée au Théâtre national de Marseille - La Criée en novembre 1996.
Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; dimanche, à 15 heures (le 28 février, à 21 heures, les 7 et 14 mars, à 17 heures). Relâche lundi et jeudi. Tél. : 01-48-34-67-67. De 50 F à 130 F. Jusqu'au 14 mars.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Amistad
de Steven Spielberg (Etats-Unis, 2 h 35).
Docteur Chance (*)
de F. J. Ossang (France-Chili, 1 h 37).
Histoires du Kronen
de Montxo Armendariz (Espagne, 1 h 35).
In & Out
de Frank Oz (Etats-Unis, 1 h 30).
Laada
de Drissa Touré (Burkina-Faso, 1 h 20).
Postman
de Kevin Costner (Etats-Unis, 2 h 58).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

Chantons sous l'Occupation
d'André Halimi.
Français, 1976 (1 h 27).
Accatone, 5e (01-46-33-86-86).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Denis Colin Trio, Didier Petit & Nohc
Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 93 Montreuil. Mº Robespierre. Le 27, à 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

Orchestre national de Barbès
Espace Jacques-Prévert, le Miroir d'eau, quai de Plessis, 77 Savigny-le-Temple. Le 27, à 21 heures. Tél. : 01-64-10-55-10. 80 F.

Le Kathakali
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. Mº Saint-Placide. Le 27, à 20 h 30. Tél. : 01-45-44-41-42. 110 F.

Josef Nadj
Le Vent dans le sac.
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mº Abbesses. Le 27, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

Woyzeck
de Georg Büchner, mise en scène de Christian Jéhanin.
Théâtre du Fil, Ferme Champagne, Rue des Palombes, 91 Savigny sur Orge. Le 27, à 21 heures. Tél. : 01-69-21-60-34. 60 F et 80 F.

Roberto Zucco
de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Nicolas Klotz.
Théâtre Jean-Vilar, 16, place Stalingrad, 92 Suresnes. Le 27, à 21 heures. Tél. : 01-46-97-98-10. 100 F et 120 F.

George Dandin, ou Le Mari confondu
de Molière, mise en scène de François Rancillac.
Théâtre de l'Est parisien, 159, avenue Gambetta, Paris 20e. Mº Pelleport. Le 27, à 20 h 30. Tél. : 01-43-64-80-80. 90 F et 140 F. Jusqu'au 29 mars.

ANNULATIONS

Ivo Pogorelich
Le récital que devait donner le pianiste Ivo Pogorelich le 27 février à la salle Gaveau est reporté au vendredi 27 mars à 20 h 30.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Tél. : 01-49-53-05-07.

Chants et danses du Hadramawt
Les concerts que devaient donner les Ensembles Al'Idda et Ghayyadhi les 27 février et 1er mars à l'Institut du monde arabe sont annulés.
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Tél. : 01-40-51-38-14.

RÉSERVATIONS

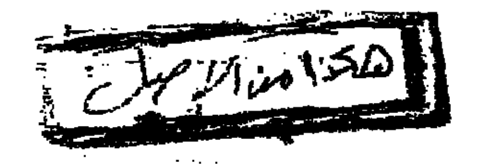
Arlequin valet de deux maîtres
de Carlo Goldoni, par le Piccolo teatro de Milan, mise en scène de Giorgio Strehler.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mº Odéon. Du 5 au 22 mars. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 170 F.

DERNIERS JOURS

28 février :
Dialogue en ré majeur
de Javier Tomeo, mise en scène d'Ariel Garcia Valdès.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mº Odéon. Les 27 et 28, à 20 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. De

1er mars :
Art
de Yasmina Reza, mise en scène de Patrice Kerbrat.
Théâtre Hébertot, 78 bis, boulevard des Batignolles, Paris 17e. Mº Rome. Le 27, à 21 heures ; le 28, à 18 heures et 21 heures. Tél. : 01-43-87-23-23. De 140 F à 290 F.

Léon Spilliaert
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Mº Invalides. Tél. : 01-45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. 25 F.



:R 19

EN VUE

■ *Le Mexicain* **Fernando Antonio Gastelum**, directeur de la police judiciaire de l'Etat de Baja California Sur, au Mexique, chargé d'enquêter sur les trafics de stupéfiants, a été arrêté, vendredi 20 février, après avoir écoulé dix tonnes de cocaïne colombienne. Autant que le Péruvien **Luis Otoya**, surnommé l'« *incorruptible* », capitaine de la police antidrogue, condamné par un tribunal de Lima, il y a un an *jour pour jour.*

■ Selon un récent sondage réalisé à la demande du gouvernement et des compagnies de téléphone canadiennes, 49 % des personnes interrogées connaîtraient quelqu'un dont la vie familiale a été perturbée pour avoir passé trop de temps à naviguer sur Internet, et 65 % des sondés seraient favorables à une réglementation du réseau, notamment pour empêcher la diffusion de matériel pornographique.

■ Les carabiniers viennent de mettre fin aux activités de quinze retraités, âgés de soixante-dix à quatre-vingts ans, qui, « *pour arrondir leur pension* », avaient ouvert, sur un trottoir, en plein centre de Gênes, un marché d'objets volés. Six garçons, de dix à quinze ans, ont été récemment arrêtés à Latina, au sud de Rome, pour une série de larcins dont plusieurs avaient été commis dans un local attenant à l'église de Cisterna, où leur chef était enfant de chœur, le dimanche, à la messe.

■ *En janvier,* **Tammy Brown**, directrice de la Nicolas Junior Hight de Fullerton, en Californie, punit deux collégiennes tombées dans les bras l'une de l'autre pour se consoler de petits malheurs familiaux. Depuis, les écoliers indignés manifestaient en s'embrassant à tout bout de champ, dans les couloirs, au gymnase, en classe... Le jour où ils ont menacé de boycotter le bal de la Saint-Valentin organisé par ses soins, Miss Brown a fini par céder.

■ La brigade indienne des pigeons-voyageurs, unité créée en 1946 par la police indienne à partir d'effectifs prélevés sur l'armée, a été mise en état d'alerte dans l'Etat d'Orissa, à l'occasion des élections législatives, pour acheminer des messages urgents dans les régions dépourvues de téléphone.

■ A Galawiya, dans la province de Sohag, en Haute-Egypte, des paysans ulcérés décident d'abattre à coups de fusil l'âne de leur voisine, qui broutait l'herbe de leur champ. Ils tirent et tuent **Fawzeya Bekhit**, qui s'était précipitée pour protéger le doux animal. Au Yémen, dans la province de Hajja, au nord-ouest de Sanaa, un enfant turbulent de huit ans crève l'œil d'une vache. Le propiétaire en colère égorge le petit éborgneur sur la place du village et le père se venge en ouvrant le feu sur la foule.

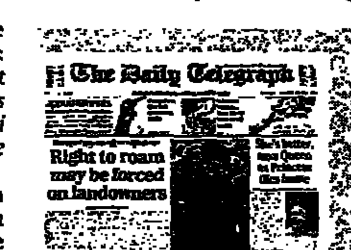
Christian Colombani

La presse anglaise compatit aux ennuis de santé de Margaret

Derrière la sympathie affichée pour la princesse, victime d'une attaque cérébrale, les tabloïds y vont de leurs petites ou grandes rosseries

SI TEIGNEUX qu'ils soient, les tabloïds britanniques témoignent toujours d'un zeste de sympathie face aux problèmes de santé des grands de ce monde, que leurs paparazzis pourchassent pourtant à longueur d'année : la couverture de l'attaque cérébrale dont a été victime la *princesse Margaret*, sœur de la Reine, lors de ses vacances à l'île de Moustique, l'atteste. Mais en filigrane, tout est dit et même prédit à propos de celle qui a été surnommée « *la princesse à scandales* », en raison de ses nombreux soupirants et de son mode de vie mouvementé. « *La fin de la grande vie pour Margaret* » : derrière cette manchette à *première vue compatissante*, l'*Evening Standard* ne peut s'empêcher d'envoyer une rosserie à la comtesse de Snowdon, divorcée de Lord Snowdon en 1978 : « *Comme l'île de Moustique, elle est petite, distante et seuls quelques-uns la connaissent vraiment. Elle a aussi la réputation d'être impolie et d'être dénuée de tout sens de l'humour.* »

Le grand quotidien londonien *du soir relève au passage l'opinion* « cruelle » – que bien sûr le journal ne partage pas – selon laquelle « *après tant de décennies de Benson & Hedges* [NDLR : sa marque préférée de cigarettes] *et l'occasionnel apéritif matinal, la princesse mérite cette congestion cérébrale... elle récolte les fruits d'une vie indulgente et oisive* ». Le tout est illustré de la photo prise récemment d'une Margaret boursouflée, le verre de gin and tonic à la main, le luxueux porte-cigarette



The Daily Telegraph

Right to roam may be forced on landowners

aux lèvres, qu'accompagne la galerie de portraits de ses amants. Peter Townsend, l'amour auquel elle avait renoncé en 1955 pour raison d'Etat, le jeune *play-boy* Roddy Llewellyn et une douzaine d'autres de moindre acabit, mais aux manières toujours exquises, à en croire le *Standard.*

Le *Sun*, qui avait découvert la liaison tumultueuse avec Roddy au début des années 80, évoque à la Une le « *courage* », le caractère « *solide et terre à terre* » de celle qui fut la tête de Turc favorite du plus gros tirage de la presse britannique. Mais, dans les pages intérieures, on apprend que cet accident est le résultat de quarante années d'excès : « *Avant d'arrêter totalement de fumer il y a deux ans, elle grillait jusqu'à 60 cigarettes par jour et refusait d'écouter ses médecins.* »

« *Heures cruciales alors que Margaret lutte* » : sous cette manchette a priori laudative, le rédacteur-en-chef du *Daily Mail*, Richard Kay, qui passait pour le confident de Diana, règle une fois de plus ses comptes avec la belle-famille de feu la princesse de Galles. « *Même en additionnant les vies aventureuses de Diana et de la duchesse d'York, on est loin des souffrances qu'elle s'est infligées* », lit-on à propos de celle que le tabloïd de droite appelle un rien familièrement, « Margo ». Comme disait l'écrivain et globe-trotter Paul Theroux, les Anglais ont la mémoire longue et impitoyable.

Avec l'Irak, l'euro et la réforme de l'Etat-providence, la presse dite sérieuse, elle, a d'autres chats à fouetter. A l'exception toutefois du *Daily Telegraph*, figure emblématique de l'*establishment*, qui, avec un brin de fierté, présente la princesse comme le prototype de l'excentrique anglaise chère à Edith Stitwell, protégée par une sorte de tendresse : « *En ces temps de marketing de la monarchie, elle est une espèce rare dans la vie publique, quelqu'un qui ne se soucie guère du qu'en-dira-t-on et qui fait exactement ce dont elle a envie, la party occasionnelle comme ses 123 apparitions officielles l'an dernier. Merveilleusement royale, avec ses grands yeux violets, elle se conduit comme une princesse... Elle nous a offert la gloire tant nécessaire au cours des années d'après-guerre et s'est retirée de la scène publique quand d'autres princesses ont pris le relais.* »

Au passage, on apprend que « Ma'm » figure aujourd'hui sur la « liste B » des personnalités royales à inviter – ce qui ne la gêne guère – et qu'elle a toujours refusé l'aide d'un conseiller en communication.

Marc Roche

DANS LA PRESSE

LE FIGARO
Franz-Olivier Giesbert

■ La France est comme la Terre. Elle se réchauffe, sous une cohabitation d'un nouveau genre, celle de Dupont et Dupond. Contrairement à ce qui se passait précédemment, le malheur de l'un ne fait plus le bonheur de l'autre. Le président et son premier ministre montent et descendent ensemble. Aujourd'hui, M. Chirac est aux anges, M. Jospin aussi. Certes, la France ronchonne toujours un peu. On ne se refait pas. Mais elle se sent mieux. Elle applaudit le président de la République, qui a su faire jouer un rôle important à la France dans l'affaire irakienne. Dans le même temps, elle salue le premier ministre, qui a montré depuis des mois une aptitude certaine à gouverner. (...) S'il veut éviter que la France ne se réveille, demain, avec une gueule de bois, M. Jospin n'a pas le choix. Il doit profiter de la manne pour assouplir le système : libéraliser le marché de l'emploi en aidant davantage, en contrepartie, les chômeurs et les exclus. « *Je veux une société de travail*, a-t-il dit, *et non une société d'assistance.* » « *Pour distribuer*, a-t-il ajouté, *il faut aussi produire.* » Bonne nouvelle. Lionel Jospin se blairise.

LIBÉRATION
Alain Duhamel

■ A l'automne dernier, Bill Clinton passait pour irrésistible, Tony Blair était l'homme à la mode, Jacques Chirac faisait triste figure. (...) Moins de six mois plus tard, la roue a déjà tourné. Le président américain, populaire dans son pays, est très controversé à l'extérieur. Le charme de Tony Blair n'est plus tout à fait ce qu'il était. (...) Jacques Chirac, en revanche, a retrouvé assurance, crédit et popularité. Le chef de l'Etat est, il est vrai, un spécialiste du genre. Ses morts et ses résurrections ne se comptent plus. (...) Vindicatif en candidat, durement secoué par les turbulences en gestionnaire, il se montre paradoxalement beaucoup plus à son aise dans les situations de crise, à l'instant des épreuves. (...) La Bosnie, l'euro, la Corse et maintenant le Golfe. (...) Dans ces occasions-là, le chef de l'Etat redevient présidentiel.

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ La France va passer d'extrême justesse et grâce à quelques astuces comptables son examen de passage à l'examen de passage à l'Union économique et monétaire. Le déficit annoncé aujourd'hui par Dominique Strauss-Kahn pourrait même excéder de quelques décimales la barre fatidique des 3 % (...). Lionel Jospin, qui a choisi, au moins sur ce terrain essentiel, de s'inscrire dans la continuité d'Alain Juppé, tient donc de fait, quelles que soient les formes mises, le même discours que son prédécesseur. La hiérarchie des priorités demeure inchangée.

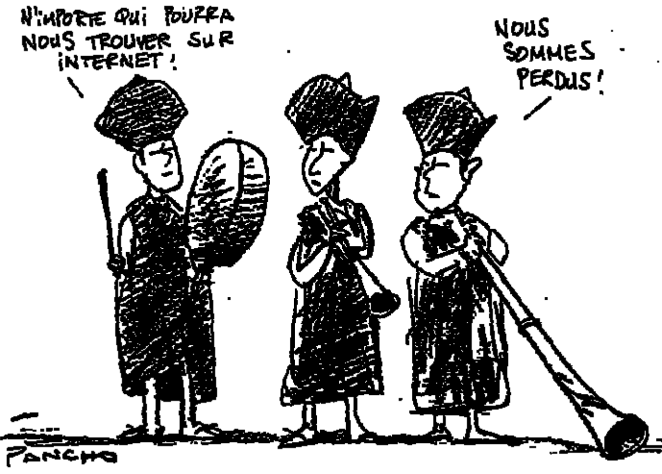
www.kuensel.com

Un hebdomadaire du Bhoutan s'installe sur Internet, via un serveur de Singapour

« *DES GARDES FORESTIERS ont saisi une corne de rhinocéros de 650 grammes, valant 900 000 ngultrum (environ 137 000 F) sur le marché international (...) Le Bhoutan compte vingt-trois espèces protégées, notamment le cerf musqué, l'éléphant, l'ours noir, le léopard des neiges, le tigre.* » Qu'il s'agisse d'environnement, d'agriculture ou de politique, le site web de l'hebdomadaire bhoutanais *Kuensel* (signifiant à la fois « claire lumière » et « nouvelles ») permet aux internautes de découvrir ce petit royaume de 600 000 habitants aux confins de l'Inde et de la Chine.

VISER L'ÉTRANGER

En s'installant sur Internet en version anglaise, *Kuensel*, ex-organe gouvernemental aujourd'hui privatisé, vise bien sûr les lecteurs étrangers : « *Des journalistes, des diplomates, des universitaires, nous écrivent de partout pour nous poser des questions*, explique son rédacteur en chef, Kinley Dorj, *le plus simple était donc de mettre le journal en ligne.* »



Le Bhoutan ne disposant pas de fournisseur d'accès Internet, *Kuensel* a dû se tourner vers un prestataire basé à Singapour, à 3 000 km de là : le prix demandé était modeste, et la qualité des lignes téléphoniques excellente. La rédaction expédie donc chaque mois ses reportages et ses photos à Singapour sous forme de fichiers informatiques, en utilisant le serveur local du PNUD (Programme des Nations unies pour le développement).

En plus des pages consacrées à l'actualité locale, le site donne accès à une sélection des archives du journal, soit plusieurs centaines d'articles, qui permettent de se faire une idée de la vie quotidienne dans l'Himalaya : il y est question de restauration des temples bouddhistes, de fluctuation de la production de riz ou de création d'emplois-jeunes dans la fonction publique...

Le site attire chaque semaine près de 50 000 visiteurs, alors que les trois éditions papier de l'hebdomadaire, en dzonkha (la langue officielle), en anglais et en népalais, ne sont tirées qu'à 10 000 exemplaires. Quelques annonceurs devraient acheter des espaces sur le site *Kuensel* dès le mois prochain. Malgré tout, Kinley Dorji est un peu déçu par les mœurs régnant sur le Net. Il aurait souhaité appeler son site bhutan. com,. org ou. net, mais toutes ces adresses ont déjà été déposées par des étrangers sans scrupules, notamment un Canadien qui lui proposa de lui revendre « *son* » adresse pour 50 000 dollars, un prix hors de portée pour *Kuensel.*

Michel Arseneault

SUR LA TOILE

ADRESSAGE : DÉSACCORD FRANCO-AMÉRICAIN

■ *Suite à la récente publication par* le gouvernement américain d'un projet de réforme du système de gestion des adresses Internet, un responsable de France Télécom a estimé qu'il convenait de « *prendre en compte le caractère international de l'Internet* » et qu'à cet égard la proposition américaine « *comporte de nombreux points préoccupants* ». France Télécom souhaite la mise en place d'un consortium offrant « *de meilleures garanties en termes d'indépendance et de représentation équilibrée des acteurs concernés* ». Les Etats-Unis préconisent la création d'un organisme représentatif des secteurs privé et public, au sein duquel ils disposeraient d'une très forte représentation. – *(AFP.)*

ÉLECTIONS RÉGIONALES

■ Le conseil régional d'Ile-de-France a ouvert sur son site Web une rubrique consacrée aux élections régionales. On peut y consulter les listes des candidats par départements, ainsi que des fiches techniques sur le mode de scrutin, la répartition des conseillers, l'assemblée sortante et les missions du conseil régional. – *(AFP.)*
www.cr-ile-de-france.fr

Dents blanches, haleine forte *par Alain Rollat*

DANS LA SÉRIE « Je te tiens, tu me tiens par la barbichette », la télévision publique a inventé une séquence ludique qui offre aux candidats aux élections la chance de pouvoir débattre en face à face dès la fin du journal de 20 heures. Mais ce privilège ne va pas sans contrainte. Les participants doivent respecter la règle qui s'impose à quiconque veut faire carrière dans cette tranche horaire où il est interdit de provoquer des troubles gastriques chez le téléspectateur pour ne pas prendre le risque de le voir zapper : la rigolade est impérative.

Qu'ils s'invectivent ou s'insultent, les candidats en présence doivent amuser la galerie. Il en résulte des scènes d'une cocasserie assassine. Les concepteurs de cette nouvelle formule ont malheureusement omis de mettre au parfum les malentendants. Ceux-ci ont d'autant plus de mal à décrypter ce qu'ils voient qu'ils ne peuvent même plus lire sur les lèvres des intéressés. Les deux protagonistes s'expriment en effet en même temps depuis que le réalisateur partage l'écran en deux pour accentuer l'effet comique. Manque le texte en surimpression. Voici donc, à titre de contribution charitable, quelques-unes des amabilités, parfois énigmatiques, échangées, jeudi, sur France 2, tous sourires déployés, par François Léotard et Jean-Marie Le Pen.

« – *Moi, monsieur Le Pen, je ne fais pas campagne dans les Alpes-Maritimes en hélicoptère...*

– *Oui, mais moi j'y vais avec mon argent. Vous, vous y allez avec l'argent de l'Etat...*

– *Votre tactique est toujours la même : c'est l'imprécation.*

– *Non, je dis que vous faites partie de l'établissement, incapable de régler les problèmes des Français.*

– *Si vous étiez capable d'être élu, ça se saurait.*

– *J'étais député bien avant vous...*

– *C'est vrai, l'établissement vous connaît depuis 1956. Vous êtes un vieux politicien.*

– *On n'a que l'âge de ses artères, et les miennes se portent mieux que les vôtres...*

– *On m'a appris à respecter les personnes âgées...*

– *Ce n'est pas à vous, l'ancien du PSU, de me dire ça.*

– *Il vaut mieux être ça qu'ancien collaborateur...*

– *Moi, je ne suis pas un ancien collaborateur.*

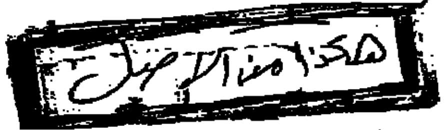
– *Tous vos petits camarades, au moment de la création du Front national, étaient mêlés à des affaires de collaboration.*

– *Mon père était résistant quand le vôtre était haut fonctionnaire de Vichy.*

– *Dans mon canton, le représentant de votre parti a été condamné pour proxénétisme.*

– *Sa femme était la protégée de votre ami le commissaire...*

– *Vous êtes un agitateur de bistrot !* » Moralité : la télé adoucit les mœurs politiques quand on ne l'entend pas.



VENDREDI 27 FÉVRIER

FILMS DE LA SOIRÉE

20.30 **Shangai Express** ■■■ De Josef von Sternberg (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil
21.00 **Kiss of Death** ■■ De Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1994, 100 min). Ciné Cinémas
21.20 **Hibernatus** ■ D'Edouard Molinaro (France, 1969, 90 min). RTBF 1
21.55 **Samson** ■ De Maurice Tourneur (France, 1936, N., 90 min). Ciné Cinéfil
23.00 ▶ **Seven** ■■■ De David Fincher (Etats-Unis, 1995, 119 min). Canal +
23.10 **Angel Heart** ■ D'Alan Parker (Etats-Unis, 1987, 110 min). TSR
23.25 **Pendez-moi haut et court !** ■■ De Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil
23.35 **Princesse Caraboo** ■ De Michael Austin (Etats-Unis, 1995, v.o., 95 min). Ciné Cinémas
23.40 **Le Dernier Chemin de Waller** ■■ De Christian Wagner (Allemagne, 1988, v.o., 95 min). Arte
0.00 **Le Dernier Milliardaire** ■■ De René Clair (France, 1934, N., 90 min). RTL 9
0.20 **The Connection** ■ O De Shirley Clarke (Etats-Unis, 1961, v.o., 95 min). France 2
1.00 **Le Serment du chevalier noir** ■ De Tay Garnett (Etats-Unis, 1954, v.o., 90 min). Canal +
1.05 **Europe 51** ■■■ De Roberto Rossellini (Italie, 1952, N., v.o., 105 min). Ciné Cinéfil
1.10 **Freddy sort de la nuit** ■ De Wes Craven (Etats-Unis, 1995, 110 min). Ciné Cinémas
1.30 **Flic Story** ■ De J. Deray (Fr., 1976, 110 min). RTL 9
2.30 **Sogni d'oro** ■■ De Nanni Moretti (Italie, 1981, v.o., 100 min). Canal +
4.30 **Les Dimanches de permission** ■ De Nicolae Caranfil (Fr.- Roum., 1993, v.o., 100 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 et 19.10 **Nulle part ailleurs.** Avec Bruno Solo, Micheline Presle, Vincent Elbaz ; Sylviane agazinski. Canal+
19.00 **Le Magazine de l'Histoire.** Invités : Michelle Perrot ; Pierre Rosanvallon ; Chantal Gorel ; Jean-Luc Mayaud. Histoire
20.00 **Temps présent.** Trente-six heures pour quoi faire ? TV 5
20.00 **20h Paris Première.** Paris Première
20.05 **C'est la vie !** Distrait, c'est pas gai. TSR
20.50 **Thalassa.** Les Rescapés de Phnom Penh. France 3
21.00 **De l'actualité à l'Histoire.** Histoire
21.55 **Faut pas rêver.** Togo : Les Nana-Benz. France : Les affouagistes de Saint-Aubin. Russie : La ville de fer. Invité : Bernard Werber. France 3
22.35 **Bouillon de culture.** La vie moderne, mode d'emploi. Invités : Umberto Eco ; Axel Kahn ; Dominique Rolin. France 2
23.10 **Sans aucun doute.** Ruinés par injustice. Invité : Charlélie Couture. TF 1
23.20 **Les Dossiers de l'Histoire.** Israël-Palestine, une terre deux fois promise [3/3]. France 3
21.00 **Le Drame de Saipan.** TV 5
21.20 **Abbott et Costello selon Jerry Seinfeld.** [1/2]. Canal Jimmy
21.25 **Hongkong : au pays des dragons.** Planète
21.30 **Les Mondes perdus.** La cité des Incas. Canal +
22.10 **Grand format.** Chassés-croisés, chronique d'une famille italienne. Arte
22.15 **Les Nouveaux Explorateurs.** New York, le cimetière des esclaves noirs. Planète
23.05 **Star biographie.** Nicolas Cage. Ciné Cinémas

DOCUMENTAIRES

20.00 **Cités et merveilles.** La Havane. Téva
20.35 **Derniers paradis sur Terre.** Patagonie aux quatre vents. Canal +

SPORTS EN DIRECT

16.00 et 19.00 **Athlétisme.** Championnats d'Europe indoor à Valence. Eurosport
17.00 **Football.** Coupe d'Afrique des Nations. Rencontre pour la 3e place : R.D. Congo - Burkina Faso. Eurosport

MUSIQUE

20.35 **Te Deum nº 2** «Pour l'Impératrice», de Haydn. Muzzik
20.45 **Georges Moustaki en concert.** France Supervision
21.00 **The Michel Camilo Quintet.** Muzzik
22.00 **La Passion selon saint Mathieu.** France Supervision
22.55 **Roy Hargrove.** Paris Première
23.35 **Europa Konzert 1994.** Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 **Le Monde de Ludovic.** De Jean-Pierre De Decker. Festival
20.30 **L'Enfant de minuit.** De Colin Bucksey. RTL 9
20.35 **Le Paradis absolument.** De Patrick Volson. TMC
20.45 **Coupable ou innocent.** De Matti Geschonnek. Arte
20.50 **Passion mortelle.** O De Michel Rome. M 6
20.50 **De père en flics.** De Ted Kotcheff. TSR

SÉRIES

20.55 **Quai nº 1.** Pour sauver Pablo. France 2
21.00 **Stargate SG-1.** L'Enfant des dieux. Série Club
21.20 **Dharma & Greg.** Shower the People (v.o.). Téva
22.20 **Dream On.** La séparation (v.o.). Canal Jimmy
22.30 **Twin Peaks.** Episode nº 21. Série Club
22.50 **Seinfeld.** Ta da ta da ! (v.o.). Canal Jimmy
23.15 **The Visitor.** Dreams (v.o.). Série Club
0.05 **Angela, 15 ans.** Un ange passe (v.o.). Canal Jimmy
0.10 **Brooklyn South.** Love Hurts (v.o.). Série Club
0.55 **Spicy City.** Have You Seen Mano Mantillo's Hand ? (v.o.). Canal Jimmy
1.25 **New York Police Blues.** Rien ne va plus (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 21.00 Série Club
Stargate SG-1
Le succès mondial du film *Stargate*, de Roland Emmerich et Dean Devlin, a incité la chaîne câblée Showtime à produire, en 1997, une suite sous forme de série télévisuelle, « Stargate SG-1 ». Un an après que la porte des Etoiles a été condamnée par l'armée américaine, elle est réactivée par des extraterrestres qui enlèvent un officier féminin. Le général Hammond rappelle le colonel Jack O'Neill et le renvoie sur la planète Abydos. Après avoir retrouvé son ancien compagnon, l'égyptologue Daniel Jackson, et sa compagne Share, O'Neill découvre l'existence d'un gigantesque réseau de portes spatio-temporelles disséminées à travers les galaxies. Pour incarner le colonel O'Neill, les producteurs se sont assuré le concours d'une vedette du petit écran, Richard Dean Anderson, alias McGiver. Les superbes effets spéciaux contribuent à la réussite de cette série, dont Série Club présente, à partir de ce vendredi, vingt-deux épisodes de cinquante-deux minutes. – *J.-J. S.*

● 21.00 Ciné Cinémas
Kiss of Death
Un ancien voleur de voitures s'est fait une vie honnête. Mais il tombe dans une mauvaise affaire en rendant un service à son cousin, est arrêté et, après la mort de sa femme, accepte de travailler avec la police. Reprise de l'argument d'un classique du film noir, *Le Carrefour de la mort*, de Henry Hathaway (1947). Barbet Schroeder en a fait (en 1994) un polar moderne, mis en scène d'une manière lyrique, avec des personnages ambivalents ou hallucinés. C'est inquiétant jusqu'au vertige. – *J. S.*
★ **À 22.40 : « Making of » de *Kiss of Death*.**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
19.00 Le Bigdil.
20.00 Journal.
20.50 Météo, Trafic infos.
20.55 Les Années tubes.
23.10 Sans aucun doute. Ruinés par injustice.
1.00 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2
19.25 C'est l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.40 A cheval, Météo, Point route.
20.55 Quai nº 1. Pour sauver Pablo.
22.35 Bouillon de culture. La vie moderne, mode d'emploi.
23.45 Journal, Météo.
0.00 Présentation du Ciné-club.
0.05 Fireworks. Court-métrage O de Kenneth Anger.
0.20 The Connection ■ Film O de Shirley Clarke (v.o.).

FRANCE 3
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport, Consomag.
20.50 Thalassa. Les Rescapés de Phnom Penh.
21.55 Faut pas rêver.
22.55 Météo, Soir 3.
23.20 Les Dossiers de l'Histoire. Israël-Palestine, une terre deux fois promise [3/3].
0.20 Libre court.

CANAL +
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : High Llamas, John Carpenter, Ben Hafleck.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Patagonie aux quatre vents.
21.30 Les Mondes perdus.
22.20 Le Retour des manchots de Magellan.
22.50 Robin. Les clodos.
22.55 Flash infos.
23.00 ▶ Seven ■■■ Film de David Fincher.
1.00 Le Serment du chevalier noir ■ Film de Tay Garnett (v.o.).

ARTE
19.00 Tracks.
19.30 7 1/2. Clonage : Dolly a un an...
20.00 Brut.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Coupable ou innocent. Téléfilm de Matti Geschonnek.
22.10 Grand format. Chassés-croisés, chronique d'une famille italienne.
23.40 Le Dernier Chemin de Waller ■■ Film de Christian Wagner.
1.15 Le Dessous des cartes.
1.30 Music Planet. Angélique Kidjo.
2.25 Court-circuit. Scènes de lit.

M 6
18.55 Lois et Clark.
19.50 Les Mots d'Eric et Ramzy.
19.54 Le Six minutes, Météo.
20.10 Mister Biz.
20.40 Décrochage info, Les Produits stars.
20.50 Passion mortelle. Téléfilm O de Michel Rome.
22.35 Burning Zone. O.
23.30 Les Brit Awards.

RADIO

FRANCE-CULTURE
20.00 ▶ Les Chemins de la musique. Les musiques de la Sérénissime II [5/5].
20.30 Agora.
21.00 Black and blue. Sonny Rollins sur et de l'autre côté du pont.
22.10 Fiction. *La Ville inoubliée*, de Christian Wasselin.
23.00 Nuits magnétiques. Les Trois Joyeuses, ou le carnaval de Dunkerque.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE
20.05 Concert franco-allemand. *Symphonie nº 5 Réformation*, de Mendelssohn, *Symphonie nº 1*, de R. Schumann.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Jazz-club.

RADIO-CLASSIQUE
20.40 Les Soirées. George Gershwin.
22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres de Gottschalk, Vieuxtemps, Hamerik, Dvorak.

SAMEDI 28 FÉVRIER

FILMS DU JOUR

13.10 **Le Garçon sauvage** ■■ De Jean Delannoy (France, 1951, N., 115 min). Ciné Cinéfil
15.05 **Sorrowful Jones** ■ De Sidney Lanfield (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
16.35 **Pendez-moi haut et court !** ■■■ De Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil
18.15 **L'Honorable Catherine** ■■ De Marcel L'Herbier (France, 1942, N., 95 min). Ciné Cinéfil
20.30 **L'âge de Monsieur est avancé** ■ De Pierre Etaix (France, 1987, 100 min). Festival
21.10 **Danger immédiat** ■ De Phillip Noyce (Etats-Unis, 1994, 140 min). TSR
23.00 **Capitaine Conan** ■■ De Bertrand Tavernier (France, 1996, 129 min). Canal +
23.00 **Week-end à Paris** ■ De Gordon Parry (Grande-Bretagne, 1952, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
23.15 **La Guerre des polices** ■ De Robin Davis (France, 1979, 105 min). Ciné Cinémas
23.30 **Le Voleur d'âme** ■ De Joe Gayton (Canada, 1995, 95 min). TSR
0.30 **Chérie, je me sens rajeunir** ■■■ De Howard Hawks (Etats-Unis, 1952, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil
1.10 **Maudite Aphrodite** ■■ De Woody Allen (Etats-Unis, 1995, v.o., 90 min). Canal +
2.10 **Samson** ■ De Maurice Tourneur (France, 1936, N., 95 min). Ciné Cinéfil
2.10 **L'Esprit d'équipe** ■ De Michael Chapman (Etats-Unis, 1983, v.o., 90 min). Ciné Cinémas
4.20 **Chacun pour toi** ■ De Jean-Michel Ribes (France - Suisse, 1993, 100 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 16.10 **Le Monde des idées.** LCI

MAGAZINES

13.45 ▶ **Savoir plus santé.** Bébés éprouvettes : vingt ans après. Invités : Le professeur René Frydman, Chantal Ramogida, de l'association « Pauline et Adrien ». France 2
14.30 **Le Magazine de l'Histoire.** Invités : Michelle Perrot, Pierre Rosanvallon, Chantal Gorel, Jean-Luc Mayaud. Histoire
18.30 **Les Dossiers de l'Histoire.** Kamikaze. Histoire
19.00 **20h Paris première.** Paris Première
19.00 **L'Invité de Cajou.** José Garcia. Canal J
19.30 **Histoire parallèle.** Semaine du 28 février 1948. Le coup de Prague. Invité : Pavel Tigrid. Arte
20.00 **Thalassa.** Un jardin sous la mer. TV 5
20.40 **Le Club.** Didier Decoin. Ciné Cinéfil
20.45 **Le Magazine de l'Histoire.** Invités : Michel Winock, Yves Lacoste et Anette Wievirokan. Histoire
21.40 **Metropolis.** Et soudain, des nuits d'éveil. Kurokawa Kisho. Arte
21.45 **Cap'tain Café.** France Supervision
22.05 **Ciné-Cinécourts.** Invité : Patrice Leconte. Ciné Cinémas
23.10 **Du fer dans les épinards.** Les jeunes ne s'intéressent à rien... France 2
23.45 **Mise en scène.** Gros plan : Pierre Arditi. France 3
0.00 **Questions d'histoire.** L'effondrement du système communiste. Histoire
19.30 **Une histoire du jazz en France.** [2/3]. 1940-1960. Histoire
19.45 **L'Homme technologique.** [4/8]. Le principe de répétition. Planète
20.30 **Un portrait au nom de Ramsès II.** France Supervision
20.35 **Jazz Collection.** [11/11]. Gil Evans. Planète
20.45 **L'Aventure humaine.** Yéti : la piste de l'homme sauvage. Arte
21.00 **Grâce à la musique.** Ravel. Muzzik
21.30 **Le Siècle Stanislavski.** [1/3]. TMC
22.00 **Captain W, astronaute.** Planète
22.25 **Rendez-vous avec le crime.** Bruay, histoire d'un crime impuni. France 3
22.55 **Tintoret et le siècle d'or.** Planète
23.30 **Music Planet.** Concert au Midem. Arte
23.40 **Sounds of the Cities.** Cuba. Paris Première
23.45 **Hongkong : au pays des dragons.** Planète
0.00 **Tati, l'empire des prix.** Téva
0.35 **Les Nouveaux Explorateurs.** New York, le cimetière des esclaves noirs. Planète

DOCUMENTAIRES

17.10 ▶ **Multi-manga.** Planète
17.10 **Paris : salsa.** Paris Première
17.30 **Missions extrêmes.** Au-delà de la Sibérie. La Cinquième
17.35 **Au pays de l'aigle.** [1/8]. La grande rencontre. Planète
18.05 **Chine, les dynasties du pouvoir.** La Cinquième
18.25 ▶ **Mathias, le procès des gangs.** Planète
19.15 **Neneh Cherry, carnet de route.** France Supervision

SPORTS EN DIRECT

14.00 **Rugby.** Championnat de France. 13e journée. Colomiers - Brive. Canal +
14.30 **Tennis.** Tournoi messieurs de Londres. 1re demi-finale. Eurosport
16.00 et 19.00 **Athlétisme.** Championnats d'Europe indoor. A Valence. Eurosport
16.50 **Football.** Coupe de France. 8e de finale. Monaco - Marseille. TF 1
17.00 **Football.** Coupe d'Afrique des Nations. Finale : Afrique du Sud - Egypte. Eurosport
20.30 **Danse sportive.** Masters de Bercy. Grand Prix de Paris. Paris Première
20.30 **Tennis.** Tournoi messieurs de Londres. 2e demi-finale. Eurosport

MUSIQUE

18.00 **Georgie Fame & The Blues Flames.** Muzzik
19.45 **Ravel et Beethoven aux Proms.** Muzzik
22.35 **Le Vaisseau fantôme.** Mise en scène d'Ilkka Bäckman. Dir. de Leif Segerstam. Muzzik

VARIÉTÉS

20.35 **La 23e des Césars 1998.** En direct du théâtre des Champs-Elysées. Canal +
20.55 **La Fureur.** Retransmis en simultané sur Europe 2. TF 1

TÉLÉFILMS

20.50 **Le Secret de Julia.** De Philomène Esposito. France 3
20.55 **Illusion fatale.** De John Korty [1 et 2/2]. Téva
22.10 **Sortie interdite.** De Daniel Moosman. Festival
23.15 **Hollywood Night.** La Cible témoin. O De Jack Ersgard. TF 1
23.40 **Le Souffle de l'enfer.** De Peter Markle. M 6
23.40 **L'homme qui ne voulait pas tuer.** D'Alain Ferrari. Festival
23.45 **Deux fois vingt ans.** De Livia Gianpalmo. RTL 9
0.30 **Le Secret d'Elissa Rhaïs.** De Jacques Ouinezguine. Arte

SÉRIES

17.30 **Ally McBeal.** Pilote (v.o.). Téva
18.00 **Hartley, cœurs à vif.** France 2
18.10 **Amicalement vôtre.** Un ami d'enfance. M 6
18.55 **Dharma et Greg.** Shower the People (v.o.). Téva
19.00 **Armstrong et Miller.** (v.o.). Arte
19.45 **Murphy Brown.** Il était un rat... Livrés à eux-mêmes. Téva
20.00 **Lois et Clark.** Coup de foudre. Série Club
20.30 **Derrick.** Les festins de monsieur Borgelt. La valse lente. RTL 9
20.55 **Le Caméléon.** L'armée des lâches. M 6
21.00 **Angela, 15 ans.** Les bonnes résolutions. Canal Jimmy
21.30 **The Visitor.** Dreams (v.o.). Série Club
21.45 **Gaston Phébus.** [1/6]. Histoire
21.50 **Dark Skies, l'impossible vérité.** Appel vers l'ailleurs. M 6
22.15 **Brooklyn South.** Love Hurts (v.o.). Série Club
22.40 **Spectromania.** Infirmière de nuit. Arte
22.45 **Profiler.** O Le repaire de Jack. M 6
22.45 **Novacek.** Un château en Bohème. TMC
23.00 **Murder One, l'affaire Rooney.** Chapitre II. Série Club
0.35 **Star Trek, la nouvelle génération.** Les péchés du père (v.o.). Canal Jimmy
0.40 **Médecins de nuit.** Panique. Série Club
1.25 **Seinfeld.** Ta da ta da ! (v.o.). Canal Jimmy
3.00 **Spicy City.** Have You Seen Mano Mantillo's Hand ? (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 22.25 France 3
« Rendez-vous avec le crime » : Bruay, histoire d'un crime impuni

Une introuvable vérité

LE 6 AVRIL 1972, le corps à moitié dénudé d'une jeune fille de quinze ans est découvert dans un terrain vague derrière la maison de ses parents, à Bruay-en-Artois (Nord). Assassinée. Elle s'appelle Brigitte Dewèvre. C'est une enfant des corons, des maisons de briques alignées toutes pareilles, propriété des Houillères. Tout ici appartient aux Houillères : les mines, les maisons et le destin des hommes. L'affaire n'aurait fait que quelques lignes dans les journaux si... Si un juge d'instruction à l'accent provençal, Henri Pascal, n'avait inculpé et fait incarcérer le notaire Pierre Leroy, membre du Rotary. Un notaire assassin d'une fille de mineur ! L'affaire devenait autrement croustillante.

Les journalistes parisiens s'élancèrent sur l'autoroute du Nord. Mais ils ne furent pas les seuls. Les militants maoïstes vont trouver dans l'« affaire de Bruay » l'illustration parfaite de la théorie de la lutte des classes. Comme le dit, dans cet excellent film de Serge Le Péron, Philippe Gavi, militant à l'époque et aujourd'hui journaliste au *Nouvel Observateur*, chaque personnage de cette histoire trouvait idéalement sa place dans le jeu de rôles qu'était le maoïsme. Même le décor semblait dressé pour.

Le notaire avait garé sa 504 blanche, à l'heure du meurtre, dans une rue de pauvres, pour pouvoir rejoindre incognito la maison de sa maîtresse, femme mariée en instance de divorce. La maison s'élevait, hautaine, séparée des corons par une simple haie. Pour rejoindre discrètement son amie, le notaire traversait nuitamment le tragique terrain vague. Alors ? Forcément coupable, ce représentant d'une bourgeoisie meurtrière par définition des ouvriers et de leurs enfants ?

L'affaire va durer quelques mois, qui passionnera comme rarement l'opinion publique. Jusqu'au dessaisissement du juge, le non-lieu prononcé en faveur du notaire, les aveux douteux d'un ami de Brigitte, finalement acquitté. Jusqu'à ce qu'ici, sur les terrils de Bruay, finissent de se briser les dernières vagues de l'utopie 68. Seul un journaliste de *Paris-Match* continue, vingt-six ans après, à chercher dans les corons une introuvable vérité.

Jacques Buob

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
13.20 Reportages. Pompiers à Venise.
13.55 MacGyver.
14.50 Scandales à l'amirauté.
15.50 Moloney.
16.50 Football. En direct. Coupe de France : Monaco - Marseille.
18.55 Sous le soleil.
20.00 Journal, L'image du sport.
20.45 Le Résultat des courses.
20.50 Météo, Trafic infos.
20.55 La Fureur.
23.15 Hollywood Night. La Cible témoin. Téléfilm O de Jack Ersgard.
0.55 TF1 nuit, Météo.
1.05 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2
13.45 ▶ Savoir plus santé. Bébés éprouvettes : vingt ans après.
14.40 L'Ile de l'ours blanc.
15.30 Samedi sport.
15.35 Tiercé. En direct.
15.55 Cyclisme.
17.10 Nash Bridges.
18.00 Hartley, cœurs à vif.
18.45 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.50 Farce attaque... à Genève.
19.50 et 20.50 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.40 A cheval, Météo.
20.55 Fiesta.
23.10 Du fer dans les épinards. Les jeunes ne s'intéressent à rien...
0.45 Journal, Météo.
1.00 Les 30 Dernières Minutes.
1.25 Bouillon de culture. La vie moderne, mode d'emploi.

FRANCE 3
14.05 Evasion. La Côte d'Ivoire, randonnée dans la Savane.
14.35 Les Pieds sur l'herbe.
15.10 Destination pêche.
15.40 Couleur pays.
18.13 Expression directe.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 et 0.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 Météo, Météo des neiges.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport. En direct.
20.50 Le Secret de Julia. Téléfilm de Philomène Esposito.
22.25 Rendez-vous avec le crime. Bruay, histoire d'un crime impuni.
23.25 Météo, Soir 3.
23.45 Mise en scène.
1.00 Musique graffiti.

CANAL +
▶ En clair jusqu'à 14.00
13.50 Le Journal de l'emploi.
13.55 Rugby. En direct. 14.00 Championnat de France : Colomiers - Brive.
16.00 Basket NBA.
16.50 Les Superstars du catch.
▶ En clair jusqu'à 18.45
17.45 Décode pas Bunny.
18.40 Flash infos.
18.45 Football. Finale de la Coupe d'Afrique des Nations : Afrique du Sud - Egypte.
20.30 La 23e Nuit des Césars 1998.
22.55 Flash infos.
23.00 Capitaine Conan ■■ Film de Bertrand Tavernier.
1.10 Maudite Aphrodite ■■ Film de Woody Allen (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE
13.20 Passe Partout.
14.00 Fête des bébés. L'origine du mouvement.
14.30 Le Journal de la santé.
15.00 Fenêtre sur court. Emission spéciale : 23e Nuit des Césars.
15.30 Thor Heyerdahl et le voyage du «Kon Tiki».
16.25 Sur les chemins du monde. 16.30 Un monde nouveau : Preneur de son. 17.00 Jangal : Bar Valley, Pakistan. 17.30 Missions extrêmes : Au-delà de la Sibérie. 18.05 Chine, les dynasties du pouvoir.
19.00 Armstrong et Miller. [1/7].
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 28 février 1948. Le coup de Prague.
20.20 Le Dessous des cartes.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 L'Aventure humaine. Yéti : la piste de l'homme sauvage.
21.40 Metropolis.
22.40 Spectromania. Infirmière de nuit.
23.30 Music Planet. Concert au Midem.
0.30 Le Secret d'Elissa Rhaïs. Téléfilm de Jacques Ouinezguine.
2.10 La Femme en gris. [7/10].

M 6
13.15 V.
14.10 Les Aventures fantastiques de Tarzan.
15.05 Les Aventures de Brisco County.
16.15 Les Têtes Brûlées.
17.10 Chapeau melon et bottes de cuir.
18.10 Amicalement vôtre.
19.15 Turbo.
19.45 Warning.
19.54 Le Six minutes, Météo.
20.10 Hot forme.
20.40 Ciné 6.
20.54 La Trilogie du samedi. 20.55 Le Caméléon. 21.50 Dark Skies, l'impossible vérité. 22.45 Profiler. O.
23.40 Le Souffle de l'enfer. Téléfilm de Peter Markle.
1.20 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE
18.35 Profession spectateur.
20.00 Fiction. *Un message pour les cœurs brisés* ; *Brien le Fainéant* de Gregory Motton.
22.35 Opus. David McNeil : Un de la Bande à Barouh.
0.05 Le Gai Savoir.

FRANCE-MUSIQUE
19.07 Prélude. Avec Michel Piquemal.
19.31 Opéra. *Samson et Dalila*, de Saint-Saëns, donné en direct du Metropolitan Opera de New York, dir. Leonard Slatkin. Denyce Graves (Dalila), Placido Domingo (Samson), Sergeï Leiferkus (Grand prêtre).
23.07 Présentez la facture.

RADIO-CLASSIQUE
19.30 Intermezzo.
20.40 ▶ Le violoniste Pierre Baillot. *Lodoïska*, ouverture, de Cherubini, *Sonate Didone abbandonata*, de Tartini, *Concerto nº 3*, de Viotti, *Capriccio nº 24*, de Rode, *Trio nº 2 en fa majeur*, de Pleyel, *Eurythante*, extrait, de von Weber, *Sonate op. 113*, de Spohr, *Quatuor à cordes nº 14*, de Beethoven.
22.45 Da Capo. Evgueni Mravinsky, chef d'orchestre.

Le Monde
SAMEDI 28 FÉVRIER 1998

Conversion

par Pierre Georges

CE QU'IL Y A d'extraordinaire, c'est que le système fonctionne au quart de tour. En courant continu, dirait Lionel Jospin. Attachés de presse. Relations publiques. Interviews exclusives quoique multiples. Photographies triées. Confession générale. En avant la musique ! Avant-hier, ce fut Johnny. Remarquez, on serait mal placé pour protester au *Monde*, le portrait était décoiffant. Hier, ce fut Bob de Niro et sa grosse colère à échos multiples. Et ce matin, qui s'annonçait ordinaire, un peu gris comme une rechute d'hiver, voici, ô bonheur, Madonna.

Madonna est ici, Madonna est là, *sur notre sol, ce soir sur TF 1*, et l'on ne le savait pas. Limite faute professionnelle. Elle est là, la divine, elle-même et plus tout à fait la même. La Madonna nouvelle est arrivée, en primeur, pour prêcher la bonne parole, la sienne.

Il n'y a dans ces remarques aucune frustration, plutôt une sorte d'amusement et de surprise heureuse : Madonna a changé de Madonna. On l'avait quittée sexy et sulfureuse. Elle nous revient repentante et angélique. Mystique presque, sa petite Lourdes sous le bras, un prénom qui vaut programme, et des idées religieuses plein la tête.

En picorant ici et là ce qu'elle dit et chante, la conversion semble manifeste, avérée, quoique un peu syncrétique. Ses mains sont paraît-il, tatouées de signes sanskrits, du poignet au bout des ongles. Sa coiffure, raconte *France-Soir*, « *apparaît comme une symbolique couronne d'épines* ». Et sa vie, son œuvre actuelles, indique-t-elle à *Libération*, sont très nettement et directement inspirées de l'étude de la Kabbale.

Sainte Madonna, chantez pour nous ! Son XXI[e] siècle sera religieux. Ou ne sera pas. Et nous voici passés d'*In Bed with Madonna*, du fameux *Sex*, de l'âge des petites culottes ou des clips provocateurs, à *Ray of Light*, à l'âge des illuminations des purifications publiques et des confessions chantantes. La nudité du corps annonçait la nudité de l'âme.

Pourquoi pas après tout ? La maternité, la quarantaine autorisent à des évolutions et il serait malvenu de mettre en doute, ou au compte d'un calcul promotionnel, la sincérité de la métamorphose. Madonna a changé de cap, elle vire mystique, mais le talent demeure et le risque reste mince de la voir en chanteuse patronnesse *ou en Sœur Sourire*.

Il n'empêche ! Qui alors nous parlera de sexe ? Un rapport de l'Ined peut-être, comme celui rendu public récemment et portant sur la sexualité des Français. De cet ouvrage fort sérieux, certes un peu plus ardu qu'un album Madonna du temps jadis, différentes conclusions ont été tirées. D'abord qu'en matière de sexualité, au cours des vingt dernières années, les femmes ont pris le pouvoir, ou toute leur part du pouvoir. Ensuite que la vie amoureuse s'est singulièrement prolongée, les plus de 50 ans ne postulant pas vraiment à la pré-retraite.

Mais il est un point mystérieux. Selon l'un des auteurs en effet, les femmes indiquent aujourd'hui avoir eu, c'est une moyenne, trois partenaires dans leur vie sexuelle. Et les hommes en revendiquent douze. Ce qui évidemment, statistiquement, ne colle pas. Natalie Bajos, l'auteur, avance, une explication. Contrairement aux hommes qui ne sont pas, sur ce plan, à une revendication près, les femmes ne compteraient vraiment que les hommes qui ont compté. Cela fait effectivement un sérieux pourcentage de pertes !

Mme Trautmann veut démocratiser la culture dans les cités défavorisées

La Carte Jeunes ouvrira de nouvelles possibilités

« *LA DÉMOCRATISATION de l'accès aux pratiques artistiques et culturelles est un objectif essentiel et prioritaire* » de la politique culturelle du gouvernement, a déclaré le 26 février la ministre de la culture et de la communication, Catherine Trautmann, en préambule d'une conférence de presse consacrée aux réformes entreprises depuis neuf mois sous son autorité. La ministre a expliqué qu'elle entend « *redonner au ministère toute sa crédibilité, sérieusement entamée par quatre années de désengagement budgétaire et d'absence de message fédérateur* ». « *La démocratisation comme objectif, la reconstruction du ministère comme moyen, le service public comme exigence permanente structurent mon action* », a ajouté Mme Trautmann.

Le droit à la culture sera inscrit dans la loi de prévention et de lutte contre les exclusions. Une nouvelle commission interministérielle éducation-culture sera mise en place « *avec ses équivalents dans chaque région* », et « *les professionnels de la culture renforceront la formation artistique des enseignants dans le cadre des Instituts universitaires de formation des maîtres* ». La musique devra se réconcilier avec l'école par « *l'introduction du premier cycle des écoles de musique dans les écoles primaires* ». Dans un premier temps, une heure d'apprentissage musical serait organisée dans chaque classe.

Pour faire entrer la culture dans les cités et les quartiers défavorisés, la ministre encouragera « *les programmes d'action durables et efficaces* » négociés avec les collectivités locales, les associations de solidarité, les structures de prévention et les établissements éducatifs et culturels. Ces nouveaux services culturels représentent déjà « *10 % des projets de création d'emplois-jeunes* ». Les pratiques amateurs seront encouragées partout, en liaison avec les structures professionnelles existantes ou par la création de « maisons des pratiques amateurs ».

UNE CHARTE DU SERVICE PUBLIC

Les possibilités offertes par la *Carte Jeunes s'étendront aux musées nationaux*. Un titulaire de cette carte pourra inviter gratuitement une autre personne de moins de vingt-six ans à visiter ces musées. Les salles de spectacles subventionnées seront encouragées à créer une soirée à tarif réduit sur le modèle du cinéma. Le coût de l'ensemble de ces mesures de démocratisation est estimé à 100 millions de francs sur deux ans.

Au chapitre de la reconstruction du ministère, la ministre a confirmé la fusion de la direction du théâtre et des spectacles et de celle de la musique et de la danse et a annoncé la création d'une délégation au développement et à l'action territoriale. Cette délégation assurera le secrétariat d'un « comité stratégique » composé des directeurs d'administration centrale et de plusieurs directeurs régionaux des affaires culturelles, qui aura pour mission de veiller à l'harmonisation des actions du ministère.

La déconcentration des décisions et des crédits sera « *amplifiée* », mais certaines décisions relèveront directement du ministre : ainsi la nomination ou l'agrément préalable à la nomination des responsables des structures artistiques ; l'approbation des contrats liant l'Etat à la majorité des structures.

Enfin, Mme Trautmann vient de publier une « charte des missions de service public ». Cette charte, « *document politique fondamental* », selon la ministre, définit « *les fondements légaux de l'intervention publique ; la répartition des responsabilités en matière de spectacle vivant ; les champs d'application de la responsabilité publique déléguée ; les principales règles relatives à la direction et à la gestion de structures publiques ; les obligations que se donne l'Etat dans ses rapports aux collectivités et aux équipes artistiques* ».

Olivier Schmitt

Le Mexique expulse un prêtre français vivant au Chiapas

MEXICO
de notre correspondant

Quarante-huit heures après avoir adressé un sévère avertissement aux ressortissants étrangers qui « *s'immiscent dans les affaires intérieures du pays* » au nom de la défense des droits des indigènes de l'Etat du Chiapas, les autorités mexicaines ont expulsé, jeudi 26 février, le prêtre français Michel Chanteau. Installé depuis trente-deux ans dans le village de Chenalho, où quarante-cinq Indiens Tzotzils ont été massacrés, le 22 décembre 1997, par un groupe armé dont les membres étaient affiliés au Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) au pouvoir, Michel Chanteau a été officiellement accusé de s'être livré à « *des activités non conformes avec son statut migratoire* ».

Le gouvernement a eu recours à la procédure expéditive qui l'autorise à « *faire abandonner le territoire national, immédiatement et sans appel, à tout étranger dont il juge la présence indésirable* ». Pour justifier son expulsion, les autorités ont invoqué les déclarations faites quelques heures plus tôt par le Père Chanteau, lors d'un interrogatoire réalisé par des représentants de l'Institut national de migration. Selon un communiqué du ministère de l'intérieur, le prêtre « *a affirmé que le massacre* [du 22 décembre] *faisait partie d'un plan mis au point par le gouvernement pour détruire la base sociale* » de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN), qui a surgi sur la scène nationale en s'emparant, le 1er janvier 1994, de plusieurs bourgades du Chiapas.

Comme une douzaine d'autres prêtres [illegible] de San Cristobal de Las Casas, Michel Chanteau [illegible] plusieurs années au refus des autorités de renouveler son visa, le gouvernement de Mexico étant convaincu qu'ils avaient contribué au soulèvement zapatiste. Trois autres prêtres – un Espagnol, un Américain et un Argentin – avaient déjà été expulsés, en juin 1995, dans des circonstances similaires.

Bien que discret, le Père Chanteau, âgé de soixante-sept ans, était une personnalité connue au Chiapas, en raison de son implication dans la défense des droits des Indiens et dans le travail social qu'il effectuait. Il avait récemment acquis une certaine notoriété à la suite des menaces de mort qu'avait proférées à son encontre, en novembre dernier, Jacinto Arias, maire PRI de Chenalho aujourd'hui emprisonné, avec quarante autres indigènes, et accusé d'être l'un des instigateurs du massacre du 22 décembre 1997.

Au moment où elles tentent, sans succès, de renouer le dialogue avec le chef de l'EZLN, le « *sous-commandant* » Marcos, les autorités mexicaines, depuis plusieurs semaines, multiplient les menaces et les mises en garde agacées à l'égard des étrangers présumés proches des milieux zapatistes. Le 17 février, le ministre de l'intérieur, Francisco Labastida Ochoa, avait publiquement rappelé que « *les étrangers ne peuvent aucunement s'immiscer dans les affaires politiques du pays* ». Au cours des quinze derniers jours, trois étrangers, outre le Père Chanteau, ont été expulsés, dont l'un des dirigeants de l'organisation protestante américaine Pasteurs pour la paix, Thomas Hansen.

Bertrand de la Grange

M. Jospin insiste sur « l'unité » de l'exécutif au sujet de l'Irak

« **ELLE ME CONVIENT** *puisque nous l'avons élaborée ensemble.* » D'une phrase, jeudi 26 février, sur France 3, le premier ministre a porté un jugement positif sur la position de la France exprimée par le président de la République, dans *Le Monde* du 27 février, à propos de l'Irak. Par la même occasion, il s'est décerné un satisfecit, ne voulant pas laisser Jacques Chirac tirer profit, seul, de la réussite de la solution diplomatique qui avait été préconisée par Paris.

Pour autant, M. Jospin a salué l'action de M. Chirac, en précisant : « *Cette politique diplomatique, à laquelle le président de la République a donné l'éclat qui convenait, par ses contacts, ses rencontres, ses coups de téléphone, elle a été conduite par le ministre des affaires étrangères, par l'ensemble de nos postes diplomatiques, c'est-à-dire par l'administration qu'anime le gouvernement.* » Au total, « *cette unité, sur cette question, a permis à la France de peser davantage* ».

A propos de l'allègement de l'embargo frappant l'Irak que préconise M. Chirac dans l'hypothèse du respect par Bagdad de ses obligations, le premier ministre a souligné que Saddam Hussein « *doit effectivement accepter le contrôle, y compris de ses sites présidentiels, et l'élimination de ses armes de destruction massive. Si cela est fait, nous devons viser à réintégrer l'Irak dans sa région et dans la communauté internationale, ce qui veut dire que nous devons envisager de mettre fin à l'embargo qui pèse essentiellement sur la population, pas sur les dirigeants* ».

Au sujet de la position britannique, étroitement liée à celle des Etats-Unis, M. Jospin a estimé que « *Tony Blair s'est certainement exprimé davantage comme un premier ministre britannique que comme un président de l'Union européenne* ».

D'autre part, les consultations ont continué, jeudi 26 février, au Conseil de sécurité de l'ONU au sujet d'un projet de résolution mettant en garde l'Irak contre « *les conséquences les plus sérieuses* » auxquelles il s'exposerait en ne respectant pas l'accord conclu sur les sites dits « *présidentiels* ». Le texte, soumis par la Grande-Bretagne, réaffirme l'intention du Conseil d'examiner la levée des sanctions internationales frappant l'Irak, dès que celui-ci aura été désarmé.

Les impôts locaux augmenteront d'environ 1 % en 1998, selon le CLF

SELON le Crédit local de France-Dexia, qui présentait sa note de conjoncture, jeudi 26 février, le produit des impôts locaux directs voté par l'ensemble des collectivités locales pour 1998 augmentera de 4,7 % contre 4,9 % en 1997. Malgré cette légère décélération, la fiscalité locale directe (taxes d'habitation, sur le foncier bâti et non bâti, taxe professionnelle) continue donc de progresser plus vite que le PIB, « *comme c'est le cas depuis le début des années 1990* », note le CLF, principal banquier des collectivités locales.

La pression fiscale elle-même est « *légèrement supérieure à 1 %* » contre 1,5 % en 1997. Le poids des prélèvements obligatoires des collectivités locales atteint donc 7 % du PIB, contre 6 % en 1987, soit une évolution de 1 % en dix ans. Le CLF souligne également la reprise de l'investissement de ces collectivités, avec une progression de 3,4 % en 1998, après 2,2 % en 1997.

■ **SANTE : les doses de radioactivité subies par les élèves, les enseignants et le personnel de l'école** de Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne), polluée au radon, ont été d'un niveau excessif de 1969 à 1996, selon un rapport de la direction générale de la santé. Les doses de radioactivité correspondent à celles encaissées par les travailleurs du nucléaire les plus exposés. Le gouvernement a demandé « *il y a trois mois* » au préfet du département la fermeture de l'établissement, a indiqué, mardi 24 février à l'Assemblée nationale, Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 27 février, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

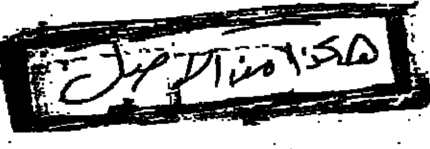
Tokyo Nikkei	16831,67	+2	+10,31
Honk Kong index	11480,69	+2,28	+7,07

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 27/02	Var. en % 26/02	Var. en % fin 97
Paris CAC 40	3406,87	+0,29	+13,60
Amsterdam CBS	1078,77	+1,04	+18,07
Bruxelles	20017	+0,75	+19,11
Francfort Dax 30	—	—	—
Irlande ISEQ	4990,53	−0,01	+23,11
Londres FT 100	5764,80	—	+17,25
Madrid Ibex 35	—	—	—
Milan MIB 30	29214	+0,86	+17,13
Zurich SMI	7156,80	+0,54	+14,23

Tirage du *Monde* daté vendredi 27 février : 547 997 exemplaires



démocratiser
tés défavorisées

Le Mexique expulse un prêtre fran
vivant au Chi

plus insiste sur « l'unité
exécutif au sujet de l'Irak

loyers locaux augmenteront
% en 1998, selon le CLF

BOURSE

Le Monde

S U P P L É M E N T

L'Irak entre guerre et paix

La naissance d'un Etat, l'arrivée au pouvoir d'un dictateur

De la monarchie constitutionnelle dirigée par le roi Fayçal à la création de l'Etat d'Israël et à la guerre de Palestine ; des tentatives baasistes pour prendre le pouvoir à l'émergence d'un seul homme, Saddam Hussein

LA géographie détermine l'Histoire : l'Irak n'échappe pas à la règle. Coincé entre l'Iran, la Turquie, la Jordanie, la Syrie, le Koweït et l'Arabie saoudite, le pays n'a quasiment pas de débouché sur la mer. Sa situation centrale sur la route des conquérants venus du Nord, du Proche-Orient ou du sud de la péninsule Arabique en fit de tout temps un lieu de passage privilégié : les Sumériens comme les gens du pays d'Akkad, les Elamites, les Amorites, les Assyriens, les Chaldéens, les Mèdes, les Perses, les Byzantins... chacun de ces peuples laissera une trace de son passage.

La conquête arabe et musulmane fut entreprise dès 633, deux ans après la mort du Prophète. Elle va s'installer durablement. Dans le même temps, la dissidence chiite va trouver en Irak les plus importants de ses lieux saints : Kufa, où l'imam Ali, cousin et gendre du Prophète, est assassiné ; Kerbala, où Hussein, le fils d'Ali, est massacré avec tous les siens ; Najaf...

Après les Omeyyades à Damas, les Abbassides s'établissent en Irak et fondent Bagdad, accentuant plus encore le caractère de passage et de carrefour du pays. L'Irak connaît alors une diversité de populations, une multiplicité d'ethnies. Sur le plan religieux, l'islam, dans ses deux composantes sunnite et chiite, est largement majoritaire ; mais de très fortes minorités chrétienne et juive coexistent, à Bagdad notamment. C'est dans la capitale irakienne que l'islam connaît son âge d'or, marqué par un développement intellectuel et scientifique.

Dès cette époque, pourtant, des mouvements religieux et séparatistes, des révoltes sociales vont affaiblir le pouvoir central, sans compter les coups de boutoir permanents venant de l'extérieur comme les Perses puis les Mongols. Même la toute-puissance des Ottomans, qui devaient rester près de quatre siècles à Bagdad, n'a jamais eu raison de ces forces centrifuges.

Au lendemain de la Grande Guerre, l'Irak hérite ses frontières internationales actuelles, en dépit d'une courte parenthèse d'indépendance pour le Kurdistan. Celui-ci finira par être dépecé, essentiellement entre l'Irak, la Turquie et l'Iran, avec une petite partie en Syrie et une autre dans l'ex-Union soviétique. C'est la Grande-Bretagne qui est chargée, par la Société des nations, de mener le nouvel Etat à l'indépendance. Pourtant, le gouvernement britannique était peu favorable à une intervention militaire dans cette région où il n'avait pas d'intérêts vitaux. L'initiative vient, dès le début de la guerre, à la fois d'un groupe d'officiers et d'administrateurs anglais des Indes, dont le but invoqué est de protéger les installations pétrolières d'Abadan, et de certains émirs locaux favorables aux Anglais, dont le plus acharné est le cheikh du Koweït.

LE TEMPS DE L'INDÉPENDANCE

Une monarchie constitutionnelle est installée sur le modèle britannique. Et c'est l'émir Fayçal, le hachémite, celui-là même que les Français ont chassé de Damas, dont le rêve de royaume arabe s'est effondré, qui est proclamé roi en 1921. Trois ans plus tard, une Constitution est adoptée, également sur le modèle anglais. Le choc est brutal pour le pays : après douze siècles de domination musulmane, l'Irak passe sous la tutelle d'un Etat occidental chrétien.

Mais pas plus Fayçal que ses maîtres anglais n'arrivent à maîtriser les tensions dans le Nord, du fait de l'agitation des Kurdes, et dans le Sud, où se trouve concentrée la population chiite arabe et arabisée en provenance d'Iran.

La composition démographique du pays, obéissant à sa situation géographique, va concentrer le pouvoir aux mains d'une minorité à la fois arabe et sunnite : au Nord, les Kurdes sunnites ne sont pas arabes ; au Sud, les Arabes ou arabisés ne sont pas sunnites mais chiites. Dès 1932, date de l'indépendance, les arabo-sunnites du centre du pays, issus de la bourgeoisie jusqu'en 1958, puis d'un milieu plus populaire, vont s'installer au pouvoir et ne jamais le quitter.

L'essor des communications, la construction de ports et de nouvelles lignes de chemin de fer, l'exploitation pétrolière et la mise en chantier de grands barrages vont marquer le temps de l'indépendance, générant des groupes d'ouvriers et de travailleurs salariés ainsi que l'apparition d'un mouvement syndical en Irak. Dès cette époque, les problèmes du nationalisme arabe, de l'unité de la région, des minorités, des rapports avec les puissances étrangères, du rôle de cette classe ouvrière alors en formation et de l'armée vont marquer l'histoire de l'Irak sans jamais cesser de se poser aux dirigeants du pays.

La mort du roi Fayçal, en 1933, laissera les mains libres à Londres, qui continuera à diriger le pays en sous-main. Le roi Ghazi, politiquement incapable, se tue en voiture en 1939. La vie politique irakienne est ponctuée par la négociation avec les compagnies pétrolières, l'affirmation du rôle de l'armée, les divisions des grandes familles bourgeoises sunnites qui détenaient le pouvoir et s'adonnaient aux intrigues de palais, mais aussi par des mouvements de révolte dans le moyen Euphrate dès 1937, des grèves nombreuses dans le milieu ouvrier et l'émergence d'un parti communiste puissant.

Le conflit mondial n'a pas de grandes répercussions en Irak. Certains groupes nationalistes anti-britanniques sont sensibles à la propagande allemande. C'est à Bagdad que se réfugie, en 1940, le grand mufti de Jérusalem, Hajj Amine el Husseini, d'où il lance ses diatribes antisémites. Les juifs de Bagdad sont de plus en plus souvent pris à partie. Les Kurdes profitent de la situation et proclament en 1945 la république kurde de Mahabad, en Iran, vite réprimée par les forces de Téhéran.

CRÉATION DE L'ÉTAT D'ISRAËL

Jusqu'en 1958, la vie politique en Irak est marquée par un homme anglophile, Noury Saïd, qui considère l'alliance avec la Grande-Bretagne et la dynastie hachémite comme les deux piliers du nationalisme irakien. Bagdad s'inquiète de la montée du péril soviétique et du rôle émergent de l'Egypte auprès du monde arabe, notamment après la révolution nassérienne. Ce dernier événement coïncide avec une augmentation sensible des revenus pétroliers due au boycottage du pétrole iranien après sa nationalisation par le premier ministre de l'époque à Téhéran, le Docteur Mossadegh. Au cours de cette période, l'appauvrissement des masses rurales va entraîner un exode vers les centres urbains du pays ; le développement de l'économie et de l'éducation contribue néanmoins à l'émergence d'une véritable classe moyenne qui forme le noyau d'une conscience politique et du mécontentement contre les autorités.

La création de l'Etat d'Israël et la participation de l'Irak à la guerre de Palestine renforcent le sentiment d'appartenance à la nation arabe, sentiment en décalage avec l'orientation pro-occidentale et notamment pro-britannique du gouvernement.

L'échec politique de l'expédition de Suez va augmenter le prestige de Nasser dans la région et les deux grandes puissances de l'époque, la Grande-Bretagne et la France, passent le relais aux Etats-Unis et à l'URSS dans le Moyen et le Proche-Orient. Le gouvernement irakien conclut le pacte de Bagdad dès 1955 avec la Turquie, l'Iran et la Grande-Bretagne, proclame la loi martiale en interdisant les partis politiques et scelle l'union avec la Jordanie en riposte à la création de la République arabe unie entre l'Egypte et la Syrie. L'opposition clandestine va réunir des formations antagonistes au sein d'un Front national : les communistes aux côtés du Parti national démocrate, libéral, du Parti de l'indépendance, nationaliste, et du parti Baas, arabe socialiste créé dans les années 40 par deux intellectuels syriens : Salaheddine Bitar, assassiné à Paris en 1980, et le chrétien Michel Aflak.

DIX ANNÉES TROUBLES

C'est pourtant de l'armée que va venir l'initiative du changement : le 14 juillet 1958, quatorze officiers s'emparent du pouvoir, renversent la monarchie dans le sang et proclament la République. Sur ces quatorze officiers, douze étaient arabes et sunnites, originaires de Bagdad, et deux autres chiites. Un homme fort va émerger de ce groupe : Abdel Karim Kassem, qui, très vite, va s'appuyer sur l'armée pour installer une dictature militaire.

Jusqu'à sa mort, en 1963, Kassem gouvernera seul ; pressé par les unionistes arabes de rejoindre la République arabe unie de Nasser, il résistera aux pressions grâce au soutien des communistes. Mais le pays va rentrer dans une période trouble qui durera dix ans : coup de force, tentatives de coup d'Etat, affrontements armés entre les milices communistes et celles des baasistes et des nassériens dans les rues de Bagdad et d'autres villes irakiennes, répressions sanglantes... Même la tentative d'annexion du Koweït ne fera pas l'unité autour du dictateur. En octobre 1959, il est sérieusement blessé par une attaque d'un commando baasiste de dix hommes. Parmi eux se trouvait un jeune homme de vingt-deux ans nommé Saddam Hussein.

Mais la seconde tentative baasiste sera la bonne : le 8 février 1963, sous la conduite d'un officier du parti, le général Ahmad Hassan Al Bakr conduit avec succès un coup d'Etat à l'issue duquel Kassem est exécuté. Mais le Baas, ne voulant pas se mettre en première ligne, confie l'autorité suprême à

Irak, les principales données politiques, économiques et militaires

AGRICULTURE - ÉLEVAGE	
▸ PRINCIPALES CULTURES :	blé (1 320 000 t), orge, tomates trèfle, dattes, pastèques...
▸ ÉLEVAGE	moutons, bovins
INDUSTRIE - RESSOURCES	
▸ INDUSTRIES EXTRACTIVES	phosphate (1 000 000 t) soufre (800 000 t)
▸ INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	produits pétroliers et chimiques (668 millions de IQD 1990)
▸ ÉNERGIE	électricité (26,3 milliards kWh, 1993) pétrole brut (212,8 millions de barils, 1994) produits pétroliers (22 millions t, 1993) gaz naturel 2 917 millions m³, 1994)

CARACTÉRISTIQUES	
▸ CHEF DE L'ÉTAT ET DU GOUVERNEMENT	Saddam Hussein
▸ NATURE DU RÉGIME	présidentiel
▸ SUPERFICIE	582 640 km²
▸ POPULATION (est. 1996)	21 422 000 hab.
▸ CAPITALE	Bagdad
▸ ESPÉRANCE DE VIE	h. : 57,3 ans, f. : 60,4 ans
▸ MORTALITÉ INFANTILE (1994)	92 ‰
▸ MONNAIE	dinar irakien (IQD) (100 IQD = 1 684,74 FRF)
▸ LANGUE	arabe
▸ RELIGION	islam
▸ ETHNIES	Arabes, Kurdes, Azerbaïdjanais...
ÉCONOMIE	
▸ PNB (1993)	24 milliards $
▸ PNB/HAB. (1993)	1 250 $
▸ DETTE PUBLIQUE (1994)	20 milliards $
▸ BALANCE COMMERCIALE (est. 1994)	– 1 450 millions $
DISPOSITIF MILITAIRE	
▸ AVIONS	216 appareils [illegible] 180 [illegible]
▸ ARTILLERIE	batteries de DCA [illegible]
▸ INFANTERIE	387 500 soldats [illegible]

Saddam Hussein, ou la violence au service de l'ego

Impitoyable, le chef suprême de l'Irak depuis 1979 a fondé son pouvoir sur la terreur, n'hésitant pas à faire tuer des milliers de ses compatriotes

IL est *« dur jusqu'à la cruauté »*, avait dit de lui, en 1990, Evgueni Primakov. L'actuel ministre russe des affaires étrangères, alors chargé par Mikhaïl Gorbatchev de ramener à la raison Saddam Hussein pour qu'il évacue le Koweït avant d'en être forcé, semblait soudain découvrir ce que les Irakiens savent depuis des années : le président irakien est un homme impitoyable. Un homme qui, pour conjurer ses propres peurs, souvent imaginaires, a fondé son pouvoir sur la terreur et qui, pour assurer la pérennité de ce pouvoir, n'a pas hésité à faire tuer des milliers de ses compatriotes. Un homme, surtout, dont le règne est une succession de bourdes monumentales, qui auront coûté cher à l'Irak et aux Irakiens.

Fils d'une famille paysanne d'un village proche de Takrit, situé à quelque 150 kilomètres au nord de Bagdad, il « entre » en politique lorsque, à dix-huit ans, il découvre, au lycée d'El Kharkh, à Bagdad, les cellules clandestines baasistes de résistance au colonisateur britannique. En 1956, il participe à un complot avorté contre le roi Fayçal II. Trois ans plus tard, il est l'un des trois jeunes baasistes qui tirent à bout portant sur le nouveau maître de l'Irak, le général Qassem. Blessé à la jambe, il se réfugie en Syrie, puis en Egypte. De retour au pays, il est arrêté en 1964, mais il s'évade, deux ans plus tard, pour préparer le coup d'Etat qui, en juillet 1968, amène le parti Baas au pouvoir.

Il devient secrétaire général adjoint du « commandement régional » du Baas et, trois ans plus tard, vice-président de la République. En 1969, il est déjà l'homme fort de l'Irak. Par la violence, il grimpe les échelons du pouvoir, n'hésitant pas à tuer de ses propres mains même ses collaborateurs les plus proches. La mise en scène, imaginée pour inaugurer son régime, après qu'il eut « convaincu », par la menace, le président Ahmad Hassan El Bakr de se démettre, illustre les méthodes d'un homme quasi-pathologiquement soupçonneux, y compris à l'égard des siens. Ce 22 juillet 1979, deux semaines après avoir pris le pouvoir suprême, Saddam Hussein, qui a alors quarante-deux ans, convoque des milliers de cadres supérieurs du parti Baas à une réunion d'urgence, dont ces derniers ne devinent pas l'objet. Le rideau se lève sur la lecture par Mohyi Hussein El Machadi, secrétaire général du Conseil du commandement de la révolution, l'organe suprême du parti Baas – au pouvoir depuis 1968 –, d'une « confession » détaillée de sa participation à un « complot » qui vise à renverser le régime, et à proclamer l'union avec la Syrie, sous la direction du président syrien, Hafez El Assad. El Machadi énumère les noms de ceux qui auraient participé à la « conjuration ». Ils sont priés un à un de quitter la salle. Une cinquantaine de personnes sont ainsi mises à l'ombre, dont 22 seront fusillées en présence de Saddam Hussein.

Parmi elles, figurait Abdel Khaleq El Samaraï, l'un des dirigeants historiques les plus respectés du Baas, qui était en résidence surveillée depuis six ans, après avoir été accusé de participation à un complot – bien réel celui-là –, ourdi par le chef de la sécurité, Nazem Kazzar. Ce dont El Samaraï était en réalité coupable, c'était d'être plus populaire que le tandem El Bakr-Hussein.

« MORTS NATURELLES »

Quant aux « conjurés » de 1979, ils payaient de leur vie le seul fait d'avoir contesté la procédure peu orthodoxe de l'accession au pouvoir du nouveau numéro un irakien. Saddam Hussein venait ainsi de donner le ton. Quiconque osera contester son autorité subira le même sort. Exécutions, disparitions, assassinats, *« morts naturelles »* en prison ou mystérieux accidents de la route ou d'hélicoptères n'ont pas cessé.

Il pratique la violence de masse, faisant transférer de force, dans le sud de l'Irak, en 1975-1976, après l'effondrement de leur mouvement autonomiste, quelque trois cent mille Kurdes. Contre ceux-ci, il n'a pas hésité à utiliser des gaz en 1988, devenant ainsi le premier homme d'Etat à recourir à l'arme chimique contre sa population. Cinq mille Irakiens périrent dans la seule localité de Halabja, et plusieurs milliers d'autres ailleurs.

Davantage peut-être que les Kurdes, il redoute les chiites, majoritaires dans le pays. En 1979, il en fait arrêter plusieurs milliers et fait assassiner en prison, l'année suivante, leur chef spirituel, l'ayatollah Bagher Sadr, et plusieurs membres de sa famille, dont des femmes. Parallèlement, il fait déporter plus de cent mille habitants d'origine persane, qui sont contraints d'abandonner tous leurs biens en l'espace de quarante-huit heures pour se réfugier chez leurs voisins iraniens.

L'Iran qui, sous le règne du chah, aspirait à devenir le gendarme du Golfe, qui n'avait pas hésité à « manipuler » les Kurdes irakiens contre le régime de Bagdad – pour qui Téhéran était *« l'agent de l'impérialisme américain »* dans la région –, l'Iran avec lequel le conflit sur la délimitation de la frontière dans le Chatt el Arab avait enfin été réglé en 1975 aux dépens de la rébellion kurde, l'Iran tombe en 1979-1980 aux mains d'un pouvoir religieux qui ne fait, alors, pas mystère de sa volonté d'exporter la révolution.

Entre 1975 et 1979, Saddam Hussein avait quelque peu oublié le « socialisme » et la « laïcité » du Baas pour se rapprocher des monarchies voisines – notamment l'Arabie saoudite et la Jordanie. Après avoir écrasé dans le sang la rébellion kurde, réussi à éliminer tous ses rivaux et concentré les pouvoirs aux mains de ses seuls hommes de confiance, il se sent suffisamment à l'aise pour cette ouverture.

Le tournant est facilité par la flambée des prix du brut après l'embargo décidé, en 1973, par les Etats producteurs arabes. Saddam Hussein va mettre à profit cette manne pour assurer le développement du pays et sa prospérité. Il renforce l'armée en effectifs et en matériels. L'Irak, lié depuis 1972 par un traité d'amitié et de coopération avec l'URSS, n'est plus aussi dépendant de l'aide soviétique. Il s'offre même le luxe de resserrer les liens économiques avec les Etats-Unis, alors même que les relations diplomatiques entre les deux pays étaient rompues depuis 1967.

La prise d'otages à l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran, en novembre 1979, glace d'effroi l'ensemble des pays arabes du Golfe et l'Occident. Saddam Hussein croit venue l'heure de démontrer qu'il peut être leur protecteur et, par ce biais, se frayer une voie dans la cour des Grands. Un attentat manqué, commis le 1er avril à Bagdad, contre le vice-premier ministre Tarek Aziz par le parti chiite El Daawa, achève de le convaincre de la nécessité d'éliminer le *« danger »* chiite iranien. Persuadé qu'il ne ferait qu'une bouchée de l'armée iranienne, affaiblie après la révolution, il prend seul la décision de déclencher, le 22 septembre 1980, la guerre contre l'Iran. Cette erreur risque de lui coûter le pouvoir lorsque, aux premières victoires irakiennes, dues à l'effet de surprise, succède l'amertume des premières défaites.

ISOLÉ DU MONDE

La guerre durera huit ans, au cours desquels l'Occident encourage le maître de l'Irak et l'aide à se doter d'armes sophistiquées. De ce conflit, le pays paie un prix exorbitant : entre 100 000 et 200 000 morts, quelque 300 000 à 400 000 blessés, et une dette de 70 milliards de dollars, dont la moitié envers les Etats du Golfe. Saddam Hussein a donc besoin d'argent pour reconstruire, relancer son économie, acheter le silence du peuple et continuer de se doter des armes les plus performantes.

Il aurait voulu que ses voisins effacent sa dette. Il voit dans la surproduction pétrolière du Koweït et de l'Etat des Emirats arabes unis, qui ont fait chuter les prix du brut, une véritable guerre économique dirigée contre son pays. Il accuse le Koweït de se livrer à l'exploitation éhontée du champ pétrolifère de Roumeilah, à la frontière entre les deux pays. Après avoir menacé sur tous les tons, il lance, le 2 août 1990, son armée à l'assaut du Koweït.

Là encore, Saddam Hussein prend, seul, la décision. Il ne met dans la confidence que quatre de ses plus proches. L'un de ces intimes est ce gendre « général », Hussein Kamel Hassan, qui fera défection en août 1995, avant de retourner à Bagdad quelques mois plus tard, où il sera assassiné. Buté au-delà de l'imaginable, Saddam Hussein est convaincu de pouvoir décourager par la menace et les rodomontades toute tentative de libération du Koweït.

Il ne sait ensuite saisir aucune des perches qui lui sont tendues, alors même que, pour lui faire face, une formidable armada se met en place. Il ne saura pas davantage faire marche arrière à temps et, lorsque sa *« mère de toutes les batailles »* échoue lamentablement, il ne saura pas non plus tirer les leçons de sa défaite. *« Nous pouvons vivre avec les sanctions pendant dix ou vingt ans »*, affirme-t-il au lendemain de la guerre. Isolé du monde et s'obstinant dans l'erreur, il croit pouvoir berner les Nations unies et tricher sur ses programmes d'armement pour s'en sortir à moindres frais. De nouveau, sept ans après l'invasion du Koweït, il défie la communauté internationale.

Mouna Naïm

un des officiers de 1958 : Abdel Salam Aref. Les luttes intestines au sein de la direction du parti, entre l'aile droite et l'aile gauche, divisées notamment sur l'opportunité d'une union avec l'Egypte, achevèrent de discréditer le parti. Huit mois plus tard, Aref fait arrêter les dirigeants du Baas et les exile à Damas, où la branche syrienne du parti s'est également emparée du pouvoir.

Aref, avec son frère Abdel Rahman, qui lui succédera en 1966 après sa mort, survenue dans un accident d'hélicoptère, instaure un régime présidentiel à parti unique, l'Union socialiste arabe, d'obédience nassérienne. Il s'appuie sur l'armée et notamment sur un groupe d'officiers modérés. Mais l'admiration que les deux frères portaient au Raïs égyptien et l'appui qu'ils reçurent du Caire ne pouvaient tenir lieu de ligne politique. Indécis, et peu formés à la politique, les dirigeants irakiens multiplièrent les revirements de politique, passant d'un socialisme à l'égyptienne à un libéralisme pro-occidental, laissant la porte ouverte à l'anarchie et à la corruption au sein d'une administration pléthorique.

LE TEMPS DU BAAS

La défaite de juin 1967 ne fit qu'accroître le mécontentement d'une population, notamment les paysans et une partie de la population urbaine frappée par une misère écrasante.

Le 17 juillet 1968, les officiers baasistes, regroupés autour du général Al Bakr, s'emparent du pouvoir sans combat. Cette fois, le parti ne fera pas les mêmes erreurs que dans le passé : instaurer un ordre politique nouveau et éliminer par la violence toute formation qui tenterait de s'y opposer. Cette violence sert, aux yeux des dirigeants du parti, à impressionner et à terroriser la population, constituer un parti important numériquement, solide et discipliné et installer ses membres à tous les postes importants de l'appareil d'Etat. Dès la fin de l'année, le parti dispesait de sa propre milice, « *Jihaz al hanin* » (« appareil de la passion ») ou « *brassards verts* ». A leur tête, Saddam Hussein, qui ne cesse de grimper, depuis le début des années 60, les échelons de la direction du parti. Il apparaîtra un an plus tard pour la première fois à un poste-clé. Il fait partie des quinze membres du Conseil de commandement de la révolution (CCR), dont il est désormais le vice-président.

La terreur s'illustre également par une série d'arrestations spectaculaires, de procès et d'exécutions publiques : les pendus de Bagdad et de Basra en 1969 déclenchent les commentaires acerbes de la presse occidentale. Le tribunal spécial chargé de juger les membres de divers réseaux d'espionnage ne chôme pas : les suspects sont accusés d'espionner au profit d'Israël, des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de l'Iran. Téhéran, sans doute poussé par les Etats-Unis, vient de dénoncer le traité de 1937 portant sur le Chatt el Arab (le Rivage des Arabes), servant de frontière entre les deux pays.

Mais plus important sur le plan intérieur : le Baas va réussir, à l'occasion d'un coup de force manqué de la part d'un groupe d'officiers contre le général Al Bakr, en janvier 1970, à écarter les militaires du pouvoir et à consacrer désormais la prédominance des civils au sein des appareils de décision. Jusqu'en 1973, le tandem Al Bakr-Saddam Hussein, qui s'affirme comme le nouvel homme fort du régime, va s'atteler à régler les problèmes pétroliers par la nationalisation et à mener à bien une réforme agraire vigoureuse en s'appuyant à la fois sur l'Union soviétique et à l'intérieur sur les formations « progressistes » à nouveau regroupées au sein d'un Front national. Les cours des fleuves sont contrôlés et les inondations sont maîtrisées. Arrestations et exécutions se poursuivent néanmoins.

Dès 1973, le problème kurde préoccupe à nouveau les dirigeants de Bagdad. Grâce à une alliance conjoncturelle avec l'Iran, l'armée irakienne parvient à liquider – provisoirement – l'aspect militaire de ce problème. Dans le même temps, les ressources en hydrocarbures permettent un décollage économique et une industrialisation du pays. Saddam succède naturellement à Al Bakr, en 1979, à la plus haute magistrature de l'Etat. Il préside aux destinées de l'Etat mais aussi à celles du gouvernement et du Conseil de commandement de la révolution, désormais composé de ses compagnons de route. Sur le plan extérieur, l'Irak se retrouve dans le camp du refus aux accords de Camp David, conclus sous la houlette de Washington entre l'Egypte et Israël.



L'INSTITUT DES BEAUX ARTS, à Bagdad (ci-dessus)

PRIÈRE À KERBALA
La prière du vendredi (ci-contre à droite), dans la cour de la mosquée de l'immam Hussein, fils d'Ali. Ce lieu saint est le plus important dans le monde pour les Chiites. Signe d'une certaine « dérente », l'Irak a autorisé récemment les pèlerins iraniens à venir se recueillir ici.





VEILLÉE MORTUAIRE
Deux chrétiens chaldéens dans le village de Tel el Kaïf, au nord de Mossoul, près du Kurdistan irakien.



LE MONASTÈRE DAR AS SAÏDA DE EL KOSH
Dans ce monastère chrétien chaldéen, vit une communauté d'une dizaine de moines seulement. Comme dans le reste du monde, la vie monastique suscite de moins en moins de vocation. Ici l'intérieur de leur musée, constitué d'objets hétéroclites apportés par des visiteurs.

PHOTOGRAPHIES YVES GELLIE
Ce reportage photographique a été effectué lors de plusieurs voyages en Irak en 1996 et 1997.

LA GUERRE AVEC L'IRAN

Cette position le rapproche du Syrien Assad, qui, baasiste comme lui, verrouille le pouvoir à Damas depuis 1970. Sans pour autant jeter les deux « frères ennemis » dans les bras l'un de l'autre. D'autant que chacun a fort à faire à ses frontières respectives. La Syrie est embourbée dans le conflit libanais et l'Irak, qui accueille tous les opposants au traité de paix israélo-égyptien, voit s'ériger à Téhéran la République islamique iranienne.

Saddam lance, dès 1980, son armée dans une guerre contre l'Iran. Elle affaiblira les deux pays, aboutira à une paix des braves, « *sans vainqueurs ni vaincus* ». Ce fut une guerre des Arabes contre les Perses, des sunnites contre les chiites et aussi une guerre stratégique pour le contrôle du Golfe.

Sur le plan interne, Saddam consolide son pouvoir personnel : théoriquement, l'organisation du pouvoir en Irak s'articule autour de deux pôles : d'un côté le parti, avec le Conseil de commandement de la révolution (CCR), le commandement régional du Baas (sorte de comité central) et la milice ; de l'autre, l'Etat, avec le gouvernement et l'armée. Il faudrait également ajouter les services de renseignement et de sécurité.

Depuis 1969, date de son arrivée au pouvoir et surtout depuis qu'il a accédé à la présidence de la République en 1979, Saddam Hussein a éliminé toute opposition civile et militaire, à l'intérieur du parti comme à l'extérieur, au sein des rouages de l'Etat comme dans l'armée. Il l'a fait avec le noyau dur composé essentiellement des membres mêmes de sa famille, de son clan, de sa ville d'origine, Tikrit, et de ses premiers compagnons de route, noyau qui constitue, au-delà de tout organigramme officiel, la structure du pouvoir la plus efficace en Irak.

Le problème kurde revient régulièrement à l'ordre du jour. Saddam Hussein le « règle » à sa manière, par une répression dure et des moyens militaires radicaux. Il n'hésite pas à utiliser les armes chimiques dont il dispose. On se souvient, à la fin des années 80, des bombardements aux gaz des villages du Kurdistan et de l'exode des populations de Halabja.

POURQUOI LA GUERRE DU GOLFE ?

Cet homme pragmatique reste pourtant une énigme, notamment son attitude au lendemain de l'invasion du Koweït par son armée, le 2 août 1990, reste incompréhensible. Mû sans doute par un nationalisme exacerbé qui fait de l'émirat la dix-neuvième province de l'Irak, Al Kadima, revendiquée par tous les dirigeants qui se sont succédé à Bagdad, il avait néanmoins une volonté réaliste : élargir le débouché du territoire irakien sur le golfe Arabo-Persique.

Pourquoi, face à la formidable coalition réunie contre lui, ne s'est-il pas retiré de l'émirat, évitant à son pays l'humiliation d'une défaite ? La question demeure, aujourd'hui encore, sans réponse pour la plupart des observateurs.

D'autant que l'invasion du Koweït, le 2 août, et la formidable coalition internationale contre l'Irak ont longtemps laissé planer le doute et l'incertitude sur l'avenir de l'entité irakienne. Du démembrement du territoire irakien au changement de régime pur et simple, toutes les hypothèses ont été envisagées. Seule l'inquiétude des pays de la région par un précédent de ce genre a pu éviter le pire. L'Irak, pays frontière entre l'Islam arabe et l'Islam non arabe, pays lisière entre le monde arabe et les pays du Moyen-Orient non arabe (*Pakistan, Afghanistan, Iran*...), ne pouvait subir un changement de frontière. Le principe sacro-saint de l'intangibilité des frontières a prévalu.

Ce qui est sûr, en revanche, c'est que la guerre du Golfe a sensiblement renforcé le pouvoir personnel de Saddam Hussein, pouvoir plus que jamais concentré dans un cercle familial, malgré la défection de ses deux gendres, Hussein Kamel et son frère Saleh Kamel, réfugiés un temps en Jordanie, puis « exécutés » à leur retour dans le pays.

Des compagnons de route, il n'en reste plus qu'une poignée : Tarek Aziz, Izzat Douri, Taha Yassine Ramadan... Le parti, les services de renseignement, à l'intérieur comme à l'extérieur, sont étroitement contrôlés par la famille. Le gouvernement n'est plus qu'une caisse de résonance aux décisions du raïs. Seule l'armée, auréolée d'une victoire psychologique certaine à l'issue de la guerre avec l'Iran, peut éventuellement prétendre se dresser à la fois contre le parti, les services de sécurité et même la présidence. Celle-ci aurait pu renverser Saddam Hussein en évitant le chaos après la guerre du Golfe. C'est sans doute pour cette raison que Saddam Hussein a cru bon de l'infiltrer et de lui adjoindre une « *armée populaire* » issue des milices du parti et commandée par un compagnon de route, Taha Yassine al Jazzraoui Ramadan.

Cette seconde crise du Golfe, en 1998, aura été une formidable opération de relations publiques pour le maître de Bagdad : la coalition de 1990 éclatée, même le Koweït et l'Arabie saoudite se sont prononcés contre les « *frappes américaines* ». Saddam focalise aujourd'hui dans tout le monde arabe et musulman la « *résistance* » à l'hégémonie américaine. Mais à quel prix ?

Antoine Sfeir

Août 1990, l'Irak défie le monde. Janvier 1991, la guerre du Golfe commence

LE 2 août 1990, les troupes irakiennes occupent, en quatre heures, le territoire du Koweït, que Saddam Hussein s'empresse d'annexer *« pour toujours »*. Dieu sait si la Charte des Nations unies a été souvent violée, et de toutes les manières : mais c'est la première fois qu'un Etat membre s'en approprie ainsi un autre. Le fait que l'émirat ait appartenu, au temps des Turcs, au *vilayet* de Mossoul, attribué après la première guerre mondiale à l'Irak, n'excuse évidemment rien. Pourquoi cette agression ? Le raïs de Bagdad est un *brigand, certes, mais pas un fou.* Poussé à agir par la gravité de la situation économique de son pays, qu'une interminable guerre avec l'Iran a laissé exsangue, il a complètement mésestimé l'ampleur de la réaction qu'allait provoquer sa décision. Il faut dire à sa décharge que les mises en garde avaient plutôt manqué : avec le processus de réunification de l'Allemagne, qui battait son plein, les chancelleries avaient d'autres chats à fouetter...

Cette autre guerre du Golfe, c'est également lui qui, en septembre 1980, en avait pris l'initia*tive, et là aussi il s'était grossière*ment trompé. Mal renseigné par des transfuges de haut rang, il avait cru se débarrasser d'une pichenette de Khomeiny, qui cherchait par tous les moyens à le déstabiliser. Il en profiterait pour récupérer l'embouchure du Tigre et de l'Euphrate, ainsi que la province arabophone du Khuzistan, objet de vieilles revendications de Bagdad. Mais l'invasion avait provoqué en Iran un Valmy et l'armée irakienne, loin de réaliser la percée attendue, n'avait pu empêcher les soldats des ayatollahs d'établir des têtes de pont sur son territoire. Saddam, du coup, avait cherché une porte de sortie. Peine perdue : le vindicatif imam, qui voulait sa peau, multiplia les offensives, n'hésitant pas à jeter dans la bataille des gamins impubères. On ne saurait dire que la communauté internationale se soit beaucoup mobilisée pour mettre fin au conflit : l'aurait-elle fait, un demi-siècle plus tôt, si Hitler et Staline en étaient venus aux mains avant que la guerre éclate à l'Ouest ? Bien des gouvernements se félicitaient *in petto* de voir ces deux trouble-fête se neutraliser réciproquement. La prolongation des hostilités faisait de surcroît l'affaire des marchands de canons et elle empêchait la chute des cours redoutée par les pétroliers. Tant et si bien qu'il avait fallu attendre huit ans et l'épuisement complet des belligérants, dont les pertes se chiffraient par centaines de milliers, pour qu'un Khomeiny vieillissant se résigne, la mort dans l'âme, à conclure un cessez-le-feu sous les auspices de l'ONU.

Mal renseigné, le raïs de Bagdad a multiplié maladresses et provocations, refusant les perches tendues par Paris et Moscou, sans voir que le monde avait changé

Les monarchies sunnites du Golfe craignaient comme la peste la victoire de l'imam chiite, qui ne *cessait de dénoncer leur alliance* avec le « Grand Satan » américain et avait tenté, en suscitant une sanglante émeute à La Mecque, de renverser la dynastie saoudienne : elles avaient donc ouvert à Bagdad d'énormes crédits pour lui permettre de faire face à ses non moins énormes besoins d'armements.

UN « AMI PERSONNEL »

La paix revenue, Saddam jugea non sans quelque logique que, ses concitoyens s'étant battus seuls pour préserver les trônes menacés, il avait droit à une compensation pour reconstruire son pays. Il réclama donc l'annulation d'une dette extérieure se montant à 30 milliards de dollars, l'octroi par le Koweït d'une aide à la reconstruction de 10 milliards – soit le dixième des avoirs de l'émirat à l'étranger – et un accord pour laisser monter le prix du pétrole, grâce à une révision des quotas d'exportation, à 25 dollars le baril. Accessoirement, l'arrêt des pompages dans une zone offshore contestée et une rectification de frontières destinée à assurer à l'Irak un accès à la mer un peu moins limité que les 15 kilomètres de côtes marécageuses dont il lui fallait se contenter.

Ces requêtes, adressées le 15 juillet à l'ensemble des gouvernements arabes, avaient été exposées en détail à la même époque à l'ambassadrice des Etats-Unis, qui ne jugea pas déraisonnable, à titre personnel, le prix de 25 dollars. Elle crut bon de déclarer que son gouvernement *n'avait pas d'opinion sur les* conflits interarabes, y compris celui dont le Koweït faisait l'objet. Déjà convaincu, comme il le lui dit en propres termes, que les Américains n'allaient pas risquer la vie de 10 000 des leurs en une seule bataille, Saddam conclut de la conversation qu'il n'avait décidément rien à craindre de ce côté-là. De toute façon, l'URSS était toujours là, qui était si souvent venue à son secours dans le passé. Même en Occident il ne manquait pas, la France en tête, d'appuis déterminés.

Jacques Chirac n'avait pas hésité jadis à saluer en lui un *« ami personnel »* et à lui mettre le pied à l'étrier nucléaire. Ce soutien avait survécu à l'arrivée au pouvoir des socialistes, qui voyaient en lui, face à l'intégrisme de Téhéran, un champion de la laïcité et avaient mis à sa disposition plusieurs exemplaires du fleuron des missiles dont Paris disposait : les fameux Exocet. Il s'y ajoutait que François Mitterrand avait très mal pris la destruction par un raid israélien du réacteur atomique fourni par la France à Bagdad. La seule vraie résistance que le raïs rencontrait venait donc de l'émir Jaber du Koweït, que l'immensité de sa fortune n'empêchait pas d'être fort économe de ses largesses.

Il croit pouvoir le faire céder en massant des troupes. L'Arabie saoudite, alarmée, met 1 milliard de dollars sur la table. Sans doute finirait-on par s'entendre si l'émir, convaincu que Bagdad bluffe, ne refusait pas toute discussion sur le tracé des frontières. C'est dans ces conditions que Saddam, furieux, donne à ses troupes l'ordre d'attaquer. Le hasard veut que Maggie Thatcher soit à ce moment-là dans le Colorado en compagnie du président Bush. *« Vous devez le savoir, George,* lui dit-elle, *il ne s'arrêtera pas. »* *C'est ce que l'on craint aussi* à Riyad, au Caire, à Jérusalem et à Damas, où l'on fait aussitôt le siège de la Maison Blanche, laquelle est d'autant plus portée à agir que l'annexion du Koweït a pour effet de doubler les déjà considérables réserves d'hydrocarbures de l'Irak, mettant à sa disposition le cinquième de celles de la planète.

OPÉRATION « DAGUET »

Mais comment va réagir Moscou ? Le hasard, qui fait décidément bien les choses, veut aussi que le secrétaire d'Etat James Baker et son homologue soviétique Chevardnadze soient en train de pêcher ensemble sur le lac Baïkal. La promesse d'une aide de 3 milliards de dollars de l'Arabie saoudite en échange de sa reconnaissance par le Kremlin aide Gorbatchev à dénoncer, le 17 août, la *« perfidie »* du raïs irakien. De même fera-t-il approuver par son représentant aux Na*tions unies la totalité des douze* résolutions que va adopter dans les mois suivants le Conseil de sécurité pour répliquer à l'invasion. Elles s'échelonnent de sanctions économiques jusqu'à l'utilisation de *« tous les moyens nécessaires »* pour obtenir le retrait sans conditions, avant le 15 janvier 1991, de la totalité des forces irakiennes. La Chine, de son côté, se garde de recourir à son droit de veto.

Il faut dire qu'entre-temps Saddam a multiplié maladresses et provocations, écartant avec une rare obstination les perches qui lui étaient tendues, notamment par Moscou et par Paris. Bien que mécréant notoire, se posant à l'occasion en disciple d'Atatürk, il *a lancé, dès le 10 août, un appel* à la guerre sainte qui, à sa grande surprise, n'a guère soulevé d'écho dans le monde musulman. Il a interdit aux ressortissants étrangers de quitter l'Irak ou le Koweït et en a placé un certain nombre en otages sur des objectifs militaires, avant de les retirer, sous la pression de l'opinion internationale, sans la moindre contrepartie. Il a massé des troupes à la frontière saoudienne. L'ambassade de France à Koweït a été occupée à la mi-septembre, ce qui a fourni un bon argument à Mitterrand. convaincu dès le début qu'on est entré dans une *« logique de guerre »* pour justifier l'opération « Daguet », autrement dit l'envoi d'un corps expéditionnaire en Arabie saoudite.

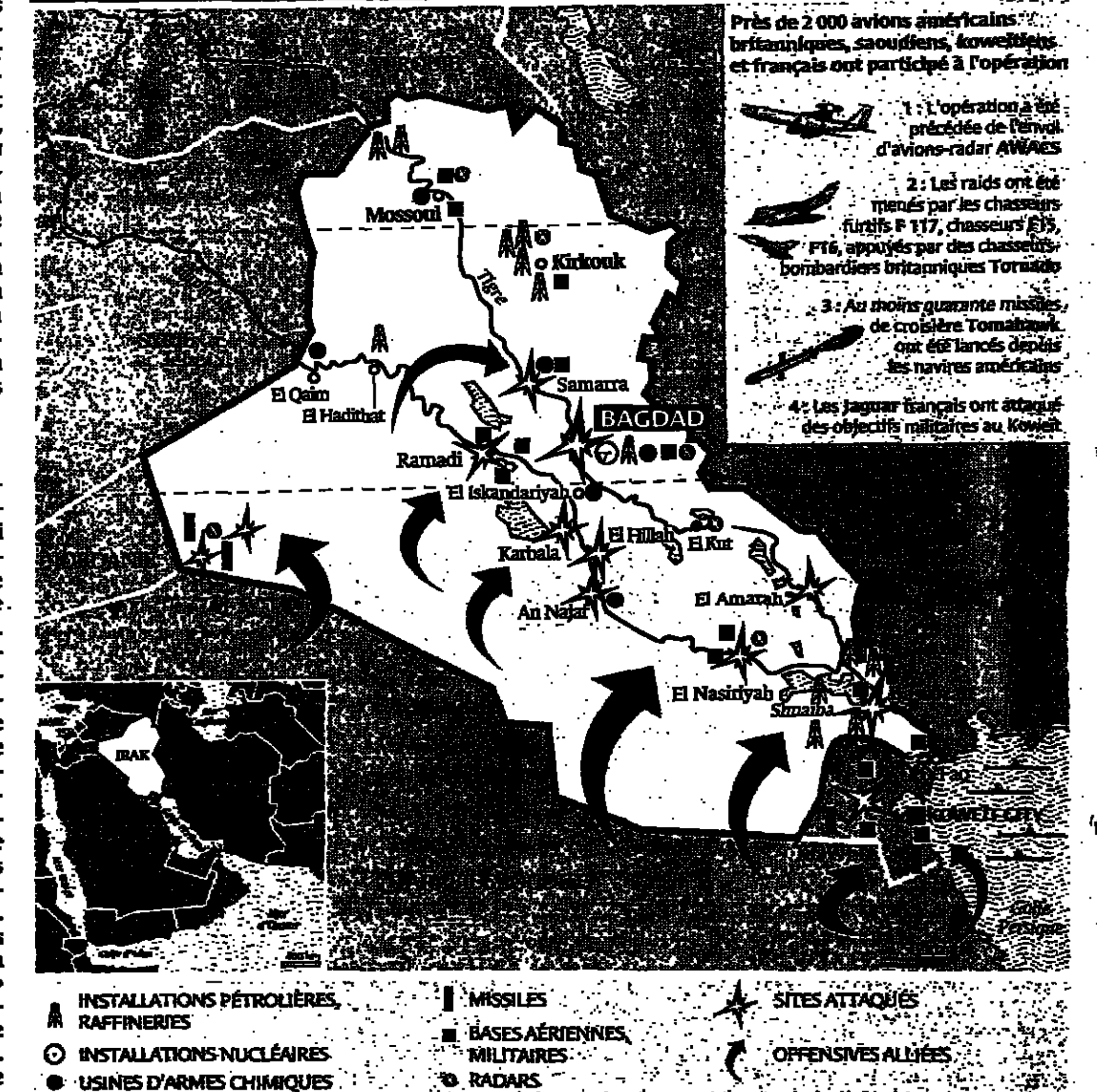
Le président de la République française et Roland Dumas n'en multiplient pas moins, jusqu'à la dernière minute, les initiatives destinées à ouvrir une porte de sortie au dictateur. Gorbatchev, avec lequel ils travaillent en étroite collaboration, aussi, qui charge un vieux routier du KGB, l'actuel ministre des affaires *étrangères de* Boris Eltsine, Evgueni Primakov, de faire le tour des capitales intéressées pour tenter de rapprocher les points de vue. Loin de se laisser ébranler, Saddam, lui, explique que retirer ses troupes du Koweït *sans* contrepartie, comme le Conseil de sécurité lui en a intimé l'ordre, serait pour lui un *« suicide »*. Il va jusqu'à sommer publiquement le Kremlin d'honorer l'obligation *« juridique, politique et morale »* qu'il a, selon lui, d'aider l'Irak et *« d'agir avec résolution* [...] *pour empêcher les Etats-Unis d'utiliser les Nations unies au service de leurs objectifs impérialistes »*.

LE « RANG » FRANÇAIS

Il n'a manifestement pas encore compris que le monde a changé, et que l'URSS a trop besoin de l'argent de l'Occident, comme de sa compréhension vis-à-vis des remous qui, notamment dans les pays baltes, secouent l'empire, pour pouvoir sérieusement songer à s'opposer à l'intervention alliée dans le Golfe. Pas question cependant pour elle d'y participer. Les Américains, qui l'avaient souhaité un moment, ont d'ailleurs conclu qu'amener l'armée rouge dans la région présenterait plus d'inconvénients que d'avantages.

Pourquoi Mitterrand a-t-il choisi, lui, d'engager des troupes françaises ? Apparemment, il a jugé que c'était le seul moyen de maintenir ce que, comme de Gaulle, il appelait le *« rang »* de notre pays, et d'assurer sa présence dans les négociations qui, le conflit terminé, viseraient à fonder au Proche-Orient le *« nouvel ordre international »* dont George Bush allait se faire pendant quelques mois, et sans trop se soucier d'ajuster ses actes à ses mots, le tenace prédicateur. Moyennant quoi, la France sera absente de la conférence qui tentera, à partir du 29 octobre 1991, à *Madrid*, de lancer un *« processus de paix »* entre Israël et ses voi-

« Tempête du désert » : l'offensive du 17 janvier 1991



Chronologie

1990

JUILLET

16 : message de Saddam Hussein à la Ligue arabe, accusant le Koweït de *« voler »* *depuis 1980 du pétrole irakien en pompant* dans la nappe pétrolifère de Roumaïla (sud de l'Irak).
19 : le Koweït rejette les accusations irakiennes et accuse Bagdad d'avoir forer à plusieurs reprises en territoire koweïtien.
31 : échec d'une tentative de conciliation sur le différend pétrolier et frontalier opposant l'Irak au Koweït.

AOÛT

2 : l'Irak envahit le Koweït dans la nuit du 1er au 2. Fuite en Arabie saoudite de l'émir Jaber Al Sabah. L'ONU adopte la résolution 660 (retrait *« immédiat et inconditionnel »* du Koweït). Gel des avoirs irakiens dans la plupart des pays *occidentaux et annonce par Washington du* boycottage économique total de l'Irak.
4 : la France annonce sa participation à la riposte internationale.
6 : l'ONU adopte la résolution 661, boycottage commercial – incluant les importations de pétrole –, financier et militaire de l'Irak.
7 : lancement par les Etats-Unis de l'opération « Bouclier du désert ».
8 : Bagdad annexe le Koweït.
9 : l'ONU adopte la résolution 662, l'annexion du Koweït est *« nulle et non avenue »*.
10 : le sommet arabe du Caire condamne *« l'agression »* et décide l'envoi de forces en Arabie saoudite, au prix de l'éclatement de la Ligue arabe.
15 : Bagdad accepte toutes les conditions mises par Téhéran à un accord de paix (accord d'Alger de 1975 partageant le Chatt el Arab entre les deux pays).
18 : regroupement dans des zones stratégiques des *« ressortissants des nations agressives »* ; des Occidentaux et des *Japonais sont utilisés comme* boucliers humains contre d'éventuels bombardements. L'ONU adopte la résolution 664, exigence du départ *« immédiat »* des étrangers du Koweït et d'Irak.
24 : des troupes irakiennes encerclent les ambassades à Koweït City.
25 : l'ONU adopte la résolution 665, application stricte du blocus maritime.
28 : Bagdad décide que le Koweït devient une province irakienne.

SEPTEMBRE

9 : se rencontrant à Helsinki, MM. Bush et Gorbatchev *s'affirment « unis »* et déterminés *« à montrer que l'agression ne peut pas payer et ne paiera pas »*.
14 : l'ONU adopte la résolution 666, réglementation de l'aide alimentaire et médicale à l'Irak et au Koweït.
15 : la France lance l'opération « Daguet ».
16 : l'ONU adopte la résolution 667, condamnation de l'attaque des ambassades à Koweït.
24 : l'ONU adopte la résolution 669, assistance aux pays victimes de leur respect de l'embargo.
25 : l'ONU adopte la résolution 670, blocus aérien.

OCTOBRE

23 : le Parlement irakien approuve la *proposition de Saddam Hussein de libérer* tous les ressortissants français retenus au Koweït et en Irak.
29 : l'ONU adopte la résolution 674, condamnation des exactions irakiennes au Koweït.

NOVEMBRE

28 : l'ONU adopte la résolution 677, l'ONU *se voit confier la garde de l'état civil* koweïtien.
29 : l'ONU adopte la résolution 678, ultimatum à l'Irak d'appliquer d'ici au 15 janvier les résolutions de l'ONU, sinon tous les *« moyens nécessaires »* seront *utilisés pour* les faire respecter.

DÉCEMBRE

6 : Saddam Hussein annonce la libération, avant le 15 janvier, de tous les otages étrangers, évacués par un pont aérien les 9 et 10.
23 : Saddam Hussein annonce qu'Israël sera la première cible en cas de conflit armé.

1991

JANVIER

9 : échec de la rencontre de Genève entre Tarek Aziz et James Baker, secrétaire d'Etat américain.
13 : échec de la mission du secrétaire général de l'ONU, Javier Perez de Cuellar, à Bagdad.
13 : le Congrès américain donne son accord à George Bush pour entrer en guerre.
17 : début de l'opération « Tempête du désert ». A 0 h 40 (heure de Paris, 2 h 40 heure locale), les forces aériennes alliées attaquent leurs objectifs au Koweït et en Irak. Les Jaguar français limitent leur participation au territoire koweïtien.
18 : *premiers tirs de missiles irakiens* Scud sur Tel-Aviv (12 blessés).
20 : installation en Israël de missiles américains Patriote.
20-21 : premiers tirs de missiles Scud sur Dhahran, en Arabie saoudite.
22 : un missile Scud atteint Tel-Aviv (3 morts).
24 : premiers raids des Jaguar français en territoire irakien contre des unités mécanisées.
25 : l'ouverture des vannes des installations de pompage du port El Ahmadi (Koweït) par les Irakiens provoque une « marée noire ». Nouveaux tirs de Scud sur Tel-Aviv *(1 mort) et sur* Riyad (1 mort).
27 : Bagdad brandit la menace de l'arme chimique.
29 : déclaration commune soviéto-américaine. Jean-Pierre Chevènement, ministre français de la défense, démissionne.
29-30 : offensive irakienne contre la ville saoudienne de Khafji, qui est reprise, le 31, par les alliés.
30 : nouvelle « marée noire » avec l'ouverture des vannes *du terminal* irakien de Mina el Bakhr. La nappe menace les usines de dessalement d'eau de mer du port saoudien de Jubail.

FÉVRIER

4 : début du bombardement intensif des ponts irakiens. Le cuirassé *Missouri* pilonne des installations fortifiées irakiennes dans le sud du Koweït.
6 : Bagdad rompt ses relations *diplomatiques* avec Washington, Londres, Paris, Rome, Le Caire et Riyad.
7 : entrée en action des canons du cuirassé américain *Wisconsin*.
12 : Saddam Hussein se dit prêt à coopérer avec l'URSS et d'autres *pays pour* parvenir à une solution pacifique.
13 : bombardement par l'aviation américaine d'un bunker-abri de Bagdad suspecté d'abriter un PC militaire (environ 300 *morts*, des femmes, des enfants et des vieillards). Bombardement d'un marché de la ville irakienne de Falloujah par l'aviation britannique (130 *morts*).
15 : Bagdad accepte d'évacuer le Koweït sous certaines conditions. Refus des alliés.
22 : George Bush donne vingt-quatre heures à l'Irak pour commencer à évacuer le Koweït, où Bagdad pratique la « politique de la terre brûlée » en mettant le feu aux puits de pétrole.
24 : à l'expiration de l'ultimatum américain, les forces alliées lancent une opération terrestre contre les forces irakiennes, à 3 heures GMT (4 heures, heure de Paris).
25 : tir meurtrier d'un Scud irakien sur un casernement américain à Dhahran (28 morts).
25-26 : l'Irak, s'engageant à appliquer la résolution 660, *« sollicite »* un cessez-le-feu. *Demande* rejetée par les membres du Conseil de sécurité.
26 : A 9 h 30, Saddam Hussein annonce le début du retrait des troupes irakiennes. Les forces coalisées terminent leur mouvement tournant au *nord* du Koweït; *tandis que les* forces saoudiennes et arabes libèrent Koweït City, abandonnée par les Irakiens. Les soldats koweïtiens entrent dans la capitale à 4 heures du matin (heure de Paris). Plus de 50 000 soldats irakiens sont faits prisonniers. Dans la *soirée*, l'Irak accepte sans conditions les douze résolutions de l'ONU.
28 : suspension des opérations offensives à 5 heures GMT (6 heures, heure de Paris). A *9 heures*, Radio-Bagdad annonce que les

...rre du Golfe commen...

sins, alors que l'URSS en assurera avec les Etats-Unis la coprésidence.

La Grande-Bretagne ne sera pas mieux traitée, dont le contingent – 36 000 hommes – est le double de celui de la France, à qui, pendant plus d'un quart de siècle, elle avait disputé la domination de cette partie du monde. Au total, des soldats de 29 pays, dont un demi-million d'Américains, 67 000 Saoudiens, 36 000 Egyptiens, 20 000 Syriens et 10 000 Pakistanais, participeront de près ou de loin aux opérations contre l'Irak. L'Allemagne et le Japon compenseront l'absence de leurs hommes par l'ouverture de larges crédits : 9 milliards de dollars pour l'une, 13 pour l'autre. Plus 16 milliards mis par l'Arabie saoudite et autant par l'émir du Koweït, qui a pris la fuite à temps. On comprend que des parlementaires américains aient accusé Bush de faire jouer aux *boys* le *rôle de mercenaires*...

La foudre se déclenche le 17 janvier 1991, soit vingt-quatre heures après l'expiration de l'ultimatum du Conseil de sécurité. Treize cents avions, qui effectuent quelque 100 000 sorties, écrasent installations militaires et industrielles et neutralisent le système de communications de l'adversaire, dont les unités, coupées les unes des autres, seront une proie facile, malgré leurs 4 000 chars, pour l'offensive terrestre alliée. Lancée le *24 février*, celle-ci contraint une armée souvent présentée comme « la quatrième du monde » à évacuer en trois jours le Koweït et Saddam à accepter la totalité des résolutions du Conseil de sécurité. Bilan des pertes : 389 tués pour les Etats-Unis, 77 pour leurs associés, 100 000 selon Washington, 30 000 selon Londres pour les Irakiens.

LA « NO-DEAD-WAR »

C'est le triomphe, permis par la formidable supériorité technologique des Américains, de la « *No-Dead-War* », de la guerre sans *morts. Du moins sans morts amis. Mais* qui se soucie des autres ? Bagdad n'a pas recouru aux armes chimiques ou bactériennes, dont la menace avait été si souvent agitée. Quelques dizaines de fusées Scud, dont la majorité *ont été neutralisées, ont été tirées* en revanche contre l'Arabie saoudite et contre Israël. Le gouvernement Shamir s'étant sagement laissé persuader de ne pas répliquer, ce sont des soldats américains qui, avec leurs Patriot amenés à la hâte, se sont chargés de l'interception.

Bush avait déclaré publiquement, le 15 février, qu'il appartenait aux Irakiens, tant civils que *militaires*, de « *prendre les choses en main* » et d'obliger le dictateur à « *céder la place* ». Réunis à Damas le 3 mars, les chefs de l'opposition irakienne reprenaient ce mot d'ordre à leur compte. Ce qui allait provoquer *rapidement* la révolte des chiites du Sud et un peu plus tard celle des Kurdes du Nord. Non seulement, pourtant, les Etats-Unis n'allaient rien faire pour venir en aide aux uns ou aux autres, mais, quinze jours après avoir déclaré qu'ils considéraient comme une violation du cessez-le-feu l'utilisation d'hélicoptères contre les rebelles, ils annoncèrent qu'ils n'entendaient pas s'y opposer. Et il faudra que se mobilise l'opinion mondiale, bouleversée par les reportages télévisés sur la tragédie kurde, pour qu'ils participent, à l'initiative de la France et de la Grande-Bretagne, à une opération de sauvetage des *réfugiés et* à la *création* d'une *zone interdite* aux *forces de* Saddam.

PAS DE PAIX POUR AUTANT

Que s'était-il passé ? Pourquoi le « *travail* », selon la formule consacrée, n'a-t-il pas été accompli jusqu'au bout ? Plusieurs facteurs se sont conjugués : la *crainte des monarchies du Golfe*, devant le soulèvement des chiites, de voir l'Irak passer sous un protectorat de fait de leur ennemi numéro un, l'Iran ; les nettes réserves du patron de l'armée américaine, le général Colin Powell, à l'égard d'opérations terrestres où beaucoup de ses hommes *risquaient d'être tués* ; les non moins nettes réserves des partenaires européens, France et URSS en tête, redoutant la décomposition d'un Etat irakien profondément hétérogène et qui, depuis la chute, en 1958, du protectorat britannique, n'avait connu que des dictatures plus violentes les unes que les autres.

Comme la méfiance à l'égard du raïs de Bagdad n'a pas pour autant décru, comme l'Irak est *resté* aux *yeux* des *Etats-Unis* le prototype du « Rogue State », de l'Etat criminel, on s'est finalement contenté de lui imposer toutes sortes de contrôles dont il était évident, dès la première minute, qu'ils lui étaient insupportables et qu'il ferait donc tout pour les contourner. Autant dire que, si la guerre avait été gagnée, on était toujours aussi loin de la paix.

Finalement, c'est sur deux *secteurs éloignés du Golfe que le* conflit pourrait bien avoir eu la plus durable influence :

a) En soutenant imprudemment l'annexion du Koweït, Arafat s'était coupé de ses bailleurs *de fonds du Golfe. Egalement privé du soutien d'une URSS* désormais aux abonnés absents, il n'avait plus d'autre choix que d'essayer de faire la paix avec Israël. D'où le processus de paix *tragiquement interrompu* par l'assassinat de Rabin.

b) Frère ennemi, depuis toujours, de Saddam Hussein, le dictateur syrien Hafez El Assad n'a vu qu'avantages à engager ses troupes, *qui sont d'ailleurs restées l'arme au pied, du côté américain*. Il en a vite touché la contrepartie, en ce sens que Washington s'est désintéressé du Liban, qui n'a eu d'autre ressource *que de se placer sous le protectorat de fait de Damas*

André Fontaine

De lourdes conséquences économiques

La guerre du Golfe a frappé brutalement une économie mondiale déjà au bord de la récession

LA réponse de la communauté internationale ne s'est pas fait attendre : l'invasion du Koweït, le 2 août, provoque instantanément le gel des avoirs financiers des deux pays dans la plupart des nations occidentales, *dont* la France. Washington annonce le boycottage économique total de l'Irak. Quelques jours plus tard, la communauté européenne impose un embargo sur le pétrole irakien et koweïtien. Dans la foulée, l'ONU adopte la résolution 661 instaurant un embargo commercial, financier et militaire de l'Irak. Les voies d'acheminement du pétrole irakien par la Turquie et par l'Arabie saoudite sont fermées. En moins d'une semaine, le Moyen-Orient, qui détient 65 % des réserves mondiales de pétrole et fournit un peu plus d'un tiers de la production d'or noir, est transformé en poudrière. Le cours du brut s'envole. Les *Bourses s'effondrent. Fin août*, l'indice CAC 40 des valeurs françaises a perdu 22,3 % de sa valeur, une baisse supérieure à celle du krach boursier de 1987. Le dollar frôle les 5 francs. Début novembre, il tombera à 4,98 francs, son niveau le plus bas depuis 1981. Le raid irakien, *qui « cueille » la communauté internationale en plein été, vient lui* rappeler brutalement que l'économie mondiale est toujours, au travers du pétrole, aussi sensible aux aléas politiques du Moyen-Orient et le Moyen-Orient aussi instable. *Dix-sept ans après la première crise* du pétrole, l'Occident prend de plein fouet ce troisième choc.

Le blocus qui a frappé les exportations irakiennes et koweïtiennes a d'un *coup retiré* du marché 8 % environ des *approvisionnements* mondiaux. En *quelques semaines*, les prix du pétrole, qui s'étaient lentement effrités pendant le premier semestre pour tomber à la mi-juillet aux alentours de 15 dollars le baril, doublent pour dépasser *40 dollars au plus fort de la tension* politique, retrouvant ainsi les niveaux records atteints dix ans auparavant, lors du déclenchement de la guerre Iran-Irak.

Les spécialistes s'interrogent : la *crise peut-elle trouver un dénouement* rapide ? Dans le cas d'un conflit militaire, peut-on éviter l'extension du conflit à l'ensemble du Moyen-Orient, l'engagement de *moyens non conventionnels* ? Les installations pétrolières seront-elles détruites, dans une région qui regroupe les deux tiers des réserves mondiales ? « *Les enchaînement politiques, militaires, économiques, sociaux et écologiques du conflit peuvent être lourds de conséquences et restent incertains* », note le groupe *anticrise constitué dès* le 17 août 1990 à la *demande du* premier ministre, Michel Rocard, pour évaluer les conséquences économiques et sociales des événements du Golfe.

Les cinq mois qui vont séparer la *résolution 665* de l'ONU (*25 août 1990*), *autorisant implicitement* le recours à la force et la fin de l'ultimatum, du 15 janvier 1991 vont donc plonger les économies occidentales dans une incertitude qui freine toute l'activité.

L'événement fait *surtout* apparaître en plein jour le ralentissement de l'économie mondiale qui s'est amorcé depuis la fin des années 80. Tirée par l'Amérique du Nord, le Japon et l'Europe de l'*Ouest* – avec la réunification de l'Allemagne en *novembre 1989* –, l'économie mondiale avait achevé la décennie 80 dans l'optimisme.

RÉCESSION MONDIALE

Les Etats-Unis s'apprêtaient, en 1990, à *entrer* dans une *huitième* année de forte croissance sans inflation, la plus longue période d'expansion depuis la guerre. Dès la seconde moitié de 1989, de nombreux signes laissaient pourtant *prévoir* un *retournement* de tendance. En 1990, les *Américains* entrent en récession, et la maladie se transmet au reste du monde.

L'essoufflement affecte d'abord l'activité industrielle aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, avant de se faire sentir sur les rives de l'Europe méridionale en Espagne et en Italie, puis de se généraliser à l'ensemble des pays industrialisés. *Moins affectés, l'Allemagne, qui* reconstruit sa partie *orientale*, et le Japon, qui travaille de plus en plus avec ses alliés orientaux, ressentent néanmoins les effets du ralentissement américain. A des taux de croissance qui avaient en moyenne atteint 4,5 % en 1988 et encore 3,4 % en 1989 dans l'ensemble des pays industrialisés succède une *phase d'activité plus faible qui* se solde en 1990 par une progression de seulement 2,8 %.

La crise du Golfe et la flambée des prix pétroliers qu'elle a provoquée ont accentué ce ralentissement de l'activité mondiale et les tensions inflationnistes latentes, *précipité* la *crise* bancaire aux *Etats-Unis, et poussé les gouvernements* à durcir des politiques monétaires déjà sévères, sauf aux Etats-Unis. En France, la crise marque nettement le retournement du marché immobilier, dont le boom avait atteint son point *culminant au printemps* 1990.

FIN DE CYCLE

Les signes avant-coureurs de la fin 1989 avaient en fait été sous-estimés jusqu'à l'été, notamment ceux qui concernaient les Etats-*Unis, dont l'économie était plus ralentie qu'il n'y paraissait* : 2,5 % de croissance en 1989 après 4,5 % l'année précédente. Le cycle de la croissance mondiale semblait toucher à sa fin. Les importants investissements qui avaient partout tiré l'*expansion se ralentissaient*. Mais, jusqu'à l'été 1990, les chefs d'entreprise restaient confiants, la plupart estimant que les immenses besoins nés de la réunification allemande ainsi que ceux suscités par le grand *marché européen étaient* largement suffisants pour gommer le creux conjoncturel de la fin d'un cycle.

Erreur. La crise du Golfe et ses effets multiplicateurs viennent contrecarrer ces espoirs. La chute des marchés *automobiles nord-américains*, commencée en *1989*, atteint l'Europe, où les ventes reculent de 2 % (– 10 % en Espagne, – 12 % en Grande-Bretagne). Frappée par la hausse du coût de l'énergie *et des matières premières et par* la chute du dollar, l'industrie chimique connaît une croissance insignifiante, inférieure à 1 %, contre 7 % en 1989. Le transport aérien est durement touché. Le doublement *du prix du kérosène* met *pratiquement dans* le rouge la plupart des transporteurs mondiaux, le poste carburant représentant de 15 % à 20 % des coûts d'exploitation de la profession. Quelque dix mille licenciements sont annoncés aux *Etats-Unis dans ce secteur*, ainsi que la fermeture de certaines lignes et le report de commandes d'avions neufs. Le déclenchement de la guerre du Golfe, le 15 janvier 1991, va, dans une certaine mesure, soulager les marchés, qui détestent rien de plus que l'incertitude. *Le premier jour de la guerre*, le CAC 40 *progresse de* 6,13 %.

La fièvre sur les marchés pétroliers s'était apaisée dès décembre, les onze producteurs pétroliers de l'OPEP – Arabie saoudite en tête – ayant augmenté leur production de manière à produire autant qu'à treize. S'il oscillait toujours autour de 30 dollars depuis le début de la *crise, le baril a retrouvé dès le début des hostilités son niveau* d'avant la crise, à 21 dollars, avant d'osciller entre 18 et 19 dollars après la fin du conflit.

On avait craint un choc pétrolier, il fut psychologique. Et dura une grande partie de l'année. Pour leurs vacances, tant les Américains que les Asiatiques *et* les Européens *restèrent chacun chez eux, affectant* les transporteurs aériens. *Les* voyages d'affaires se raréfièrent, les employeurs redoutant des actes de terrorisme. En janvier et en février 1991, les vols internationaux perdirent ainsi entre 30 % et 40 % de leur clientèle.

Les bénéfices des groupes publicitaires s'effondrèrent. A l'automne 1989, la récession avait déjà incité les annonceurs américains à revoir leur budget publicitaire à la baisse. Au premier semestre 1991, Wyre *Plastics and Products*, le premier *groupe publicitaire mondial*, avait vu son bénéfice s'écrouler de 65 % par rapport à l'année précédente. Les médias en accusèrent le contrecoup : la chute des offres d'emplois atteignit de 20 % à 35 %, et le recul *de la publicité commerciale* (– 10 % en moyenne) priva les journaux de recettes vitales.

Signe des temps difficiles, les prestigieux marchands d'art Sotheby's et Christie's annoncèrent des *licenciements*, les amateurs boudant les ventes. *Pour les quarante-deux* pays les plus pauvres, la facture fut lourde. A des degrés divers, ils furent privés soit des revenus de leurs travailleurs émigrés dans la zone du conflit, soit de flux touristiques souvent vitaux, *soit encore* de débouchés précieux pour leurs matières premières.

Au total, l'année 1991, qui vit le début et la fin de la guerre du Golfe mais également le putsch manqué à *Moscou* et la *désintégration* de l'*Union soviétique, s'est soldée par* le constat que le monde était bien entré en récession.

A cause de la guerre du Golfe, l'atterrissage en douceur de l'économie mondiale après sept *ans d'expansion ne s'est pas* produit. *La crise* a durci l'évolution en cours et provoqué un brusque retournement dont les effets se sont fait sentir jusqu'en 1994.

Babette Stern

Chômage en hausse

Déjà perceptible à partir du troisième trimestre 1990, la progression du chômage s'est généralisée en 1991 dans la plupart des grands pays industrialisés. Pour l'ensemble des pays de l'OCDE, le nombre des sans-emploi est passé de 24,6 millions en 1990 à 28 millions en 1991. Seuls le Japon et l'Allemagne semblent, à cette époque, épargnés par cette hausse.

La *crise du Golfe* a *entretenu* un *climat d'attentisme* et *de morosité*, fait chuter les investissements des entreprises et gelé les embauches. Le ralentissement de l'économie a entraîné le retour des faillites, des fermetures d'usine et des licenciements massifs. Aux Etats-Unis, chez General Motors, il est prévu de se séparer en quatre ans d'un *salarié sur* cinq. Dans l'électronique également, chez IBM, 20 000 personnes *sont concernées*. En France, la barre des 2,8 millions de chômeurs a été franchie.

forces armées irakiennes ont reçu l'ordre de *cessez-le-feu*.

MARS
2 : des soulèvements éclatent dans le sud de l'Irak, où les insurgés chiites prennent le *contrôle* de plusieurs villes. Les forces *gouvernementales écrasent* la révolte. L'ONU adopte la résolution 686 fixant les conditions de la fin définitive des hostilités entre les forces coalisées et l'Irak.
3 : cessez-le-feu temporaire entre les commandants alliés et irakien. Début de *libération de prisonniers de guerre*, le 4.
5 : début le *la rébellion kurde dans le nord* du pays.
13 : la presse irakienne reconnaît l'existence d'une rébellion dans le pays.

AVRIL
3 : l'ONU adopte la résolution 687 fixant les conditions d'un cessez-le-feu et contraignant l'Irak à détruire toutes ses armes non conventionnelles et ses fusées à moyenne et longue portée.
5 : l'ONU adopte la résolution 688 exigeant la fin de la répression contre les Kurdes et demandant à Bagdad de faciliter l'*acheminement de l'aide humanitaire*.
6 : *révocation du ministre de la défense*, le général Saadi To'ma Abbas, *remplacé par* le gendre de Saddam Hussein, le général Hussein Kamel Hassan.
7 : les alliés occidentaux lancent l'opération « Provide Comfort », d'aide à la population kurde, *et mettent en place une zone d'exclusion aérienne au nord du* 36e parallèle.
18 : création de l'Unscom, la commission des Nations unies chargée du désarmement de l'Irak.
21 : des soldats américains se déploient à Zakho. Ils sont rejoints, le 22, par des *militaires français* et britanniques.

JUILLET
9 : l'opposition chiite affirme que Saddam Hussein a échappé à un attentat, à Kerbala.
12-15 : les troupes alliées quittent le Kurdistan irakien.

1992
29 JUIN : l'opposition en exil fait état d'une tentative de putsch contre le régime.

JUILLET
26 : *l'ONU et l'Irak s'accordent sur l'entrée* des experts nucléaires.
30 : Tarek Aziz devenant vice-premier ministre, il est remplacé aux affaires étrangères par Mohamad Saïd Sahaf.

27 AOÛT : les Occidentaux mettent en place *une zone d'exclusion aérienne*, au sud du 32e parallèle, *pour protéger la population* chiite.

27 DÉCEMBRE : un F-16 américain abat un chasseur MIG irakien au sud du 32e parallèle.

1993
JANVIER
13 : après une série d'incursions irakiennes en territoire koweïtien, les aviations américaine et alliées lancent un raid contre 8 objectifs militaires dans le sud de l'Irak. Du 15 au 17, un bataillon de 1 100 soldats *américains* se déploie au Koweït.
17 : *les Américains bombardent*, à partir de navires ancrés dans le golfe Persique et en mer Rouge, le complexe industriel « Al Zaafaniya », au sud de Bagdad, soupçonné d'être un site nucléaire. Un missile touche l'hôtel Rachid à Bagdad (2 morts).
19 : *pour saluer l'entrée en fonction de Bill* Clinton, Saddam Hussein décrète un cessez-le-feu unilatéral à partir du 20.

14 AVRIL : l'opposition irakienne annonce que les *autorités* ont maté une tentative de *putsch*.

26 JUIN : les Etats-Unis tirent des missiles contre le siège des services de renseignement irakiens, accusés d'un attentat manqué contre George Bush, en visite au Koweït en avril (6 *morts*).

6 SEPTEMBRE : *l'opposition irakienne* indique qu'une tentative de coup d'Etat, menée par des proches de Saddam Hussein, a été mise en échec fin juillet.

1994
10 NOVEMBRE : l'*Irak reconnaît* l'*indépendance du Koweït*.

1995
14 AVRIL : l'ONU adopte la résolution 986, dite « pétrole contre nourriture », autorisant Bagdad, *pour des raisons humanitaires*, à *procéder à des ventes limitées de pétrole*.

MAI
17 : de violentes émeutes contre le régime font des dizaines de victimes à Ramadi, à l'ouest du pays.
25 : l'opposition affirme que des arrestations massives ont été faites après une tentative d'assassinat de Saddam Hussein, à Samara.

14 JUIN : une mutinerie de la garnison d'Abou Gharib est réprimée dans le sang.

8 AOÛT : *le général Hussein Kamal Hassan*, gendre de Saddam Hussein et ancien ministre de la défense, se réfugie en Jordanie avec son frère et leurs épouses.

15 OCTOBRE : Saddam Hussein est plébiscité *à 99,96 % des suffrages* pour un nouveau mandat de sept ans, lors du premier référendum réalisé en Irak.

1996
23 FÉVRIER : *revenus en Irak*, le 20, Hussein *Kamal* Hassan et son frère sont *assassinés*.

3 SEPTEMBRE : après l'entrée, le 31 août, de l'armée irakienne dans le Kurdistan sous contrôle international depuis avril 1991, les Etats-Unis déclenchent *des frappes aériennes contre* des objectifs militaires en Irak et décident, unilatéralement, d'étendre la zone d'exclusion aérienne du 32e au 33e parallèle.

25 NOVEMBRE : Bagdad accepte la résolution 986 permettant la mise en œuvre de la formule « pétrole contre nourriture ».

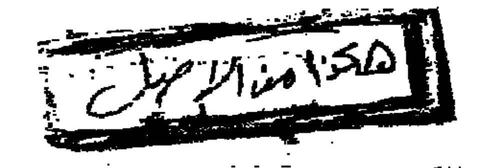
12 DÉCEMBRE : le *fils aîné du président*, Oudaï Saddam Hussein, *est grièvement* blessé dans un attentat, revendiqué le14 par un mouvement d'opposition.

1997
23 OCTOBRE : l'ONU adopte la *résolution* 1134 *prévoyant* de nouvelles sanctions pour contraindre Bagdad à coopérer avec l'ONU en matière de désarmement (abstention de la France).

NOVEMBRE
12 : *l'ONU adopte la résolution 1137*. Les responsables militaires qui entravent les travaux de l'Unscom ne pourront plus quitter le territoire irakien.
13 : expulsion de 6 Américains membres de *l'Unscom*. Les Etats-Unis répliquent en *envoyant le porte-avions USS George-Washington*.
20 : grâce à la médiation russe, Bagdad accepte le retour des inspecteurs américains de l'Unscom.

1998
JANVIER
13 : Bagdad interdit l'accès de ses sites stratégiques à une équipe d'experts de l'Unscom, emmenée par un Américain.
27 : Le président américain Bill Clinton affiche sa détermination *à choisir l'option militaire* contre l'Irak.

FÉVRIER
5 : les efforts diplomatiques restant sans résultats, les Etats-Unis dépêchent dans le Golfe de nouvelles troupes et bâtiments de guerre pour renforcer leur dispositif.
13 : Kofi Annan, *secrétaire général de* l'ONU, *dépêche une mission* à Bagdad chargée de faire le relevé des sites dits « *présidentiels* ».
17 : Kofi Annan obtient le feu vert du Conseil de sécurité pour se rendre en Irak dans une ultime tentative pour régler pacifiquement la crise.

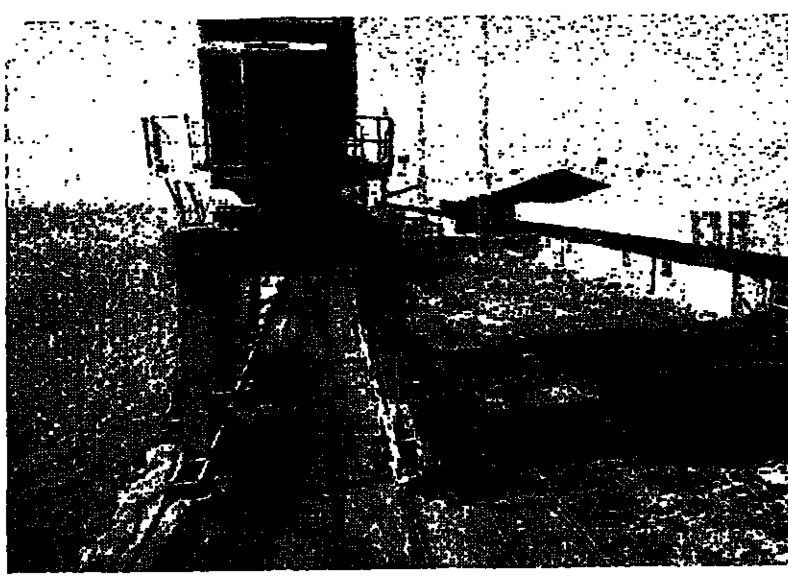






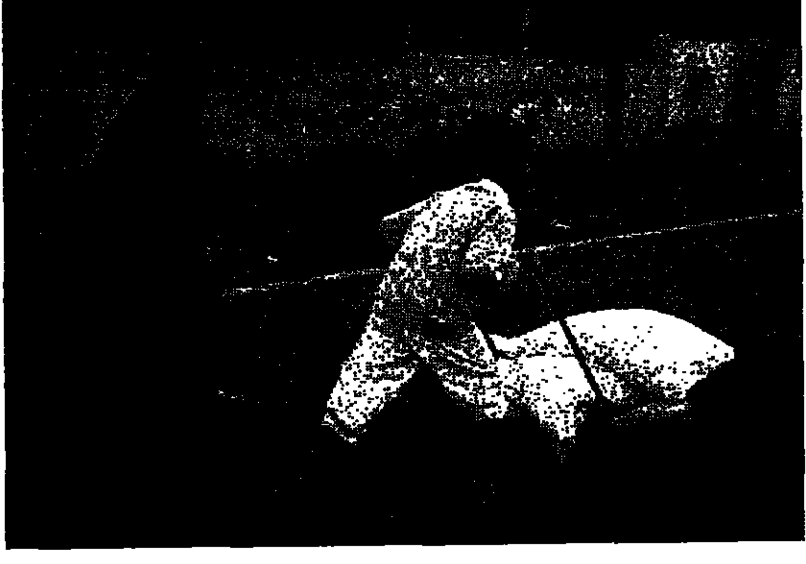


NAJAF
Dans la ville sainte où est enterré Ali,le quatrième calife fondateur de la religion chiite, le marché aux puces a pris une ampleur exceptionnelle depuis le début de l'embargo. Chacun vient ici pour tenter de vendre tout et n'importe quoi, le peu qui lui reste, pour manger.



UM QUASR
Le port irakien sous embargo a retrouvé un minimum d'activité depuis la signature de l'accord « pétrole contre nourriture ». Ici accostent les navires remplis de biens de première nécessité.

AL KADIMIA
Le marché au travail, dans le quartier d'Al Kadimia : les habitants se proposent, outil de travail à la main, à tout entrepreneur susceptible de les faire travailler une journée, une semaine.



LA DISTRIBUTION DE NOURRITURE
En échange de coupons sont remis à chaque habitant, dans la cadre de la résolution 986, de la farine, du sucre, de la matière grasse et des pois. Ici, le quartier de Saddam City.



1996
Dans un hélicoptère de l'Unscom, les pilotes sont alors allemands. Aujourd'hui, ce sont des Chiliens. Tout vol de l'ONU est accompagné par un hélicoptère irakien.



URGENCE
« Saddam Central Hospital for Children », service des urgences. Les enfants souffrent essentiellement de pathologies bénignes aggravées par le manque de soins. Les Irakiens se rendent de moins en moins à l'hôpital, sachant pertinemment qu'il n'y a plus de médicaments.

Depuis sept ans, une seule logique française

La position actuelle de la France, sans arrière-pensée, est plutôt bien acceptée par les Etats-Unis, alors que les relations entre les deux pays avaient pâti des ambiguïtés de la participation *française à la coalition* anti-irakienne en 1991

DÈS le début de la crise de 1990, François Mitterrand avait décidé que la France participerait, avec les Etats-Unis, à une intervention militaire contre l'Irak *si elle devait avoir lieu.* Dès le début de celle de 1997, dans des circonstances il est vrai différentes, Jacques Chirac a décidé que la France ne prêterait pas son concours militaire aux Américains, si l'on devait en venir là.

Pourtant, la relation avec Washington a moins pâti cette fois qu'elle n'avait souffert il y a sept ans des ambiguïtés de la participation à la coalition anti-irakienne. Le ton de la presse anglo-saxonne en est un indice parmi d'autres : au cours des dernières semaines, la France n'y a jamais été critiquée comme elle le fut sous Mitterrand, quand on voyait en elle le maillon faible de la coalition et qu'on l'accusait de mener un double jeu.

Contrairement à d'autres responsables français, François Mitterrand n'avait pour Saddam Hussein ni complaisance ni indulgence. Dès l'invasion du Koweït, il eut la conviction que le dictateur de Bagdad n'était pas homme à obtempérer à l'ordre de retrait inconditionnel que lui intimait l'ONU et qu'une « logique de guerre » était engagée. La légitimité du recours à la force contre un homme qui, au-delà du Koweït, menaçait toute la région ne faisait pas de doute aux yeux du président. Laisser les Américains régler le problème seuls, avec leurs plus proches alliés, eût été, selon lui, une fuite devant les responsabilités collectives, qui aurait privé durablement la France de toute voix au chapitre dans les affaires du Proche-Orient et au-delà. Dès le début du mois d'août 1990, la cause était entendue pour le président : il fallait participer à l'opération.

Au cours des six mois qui suivirent, François Mitterrand n'allait cependant plus cesser de se démarquer des Etats-Unis et d'essayer de convaincre les opinions française et arabe en particulier qu'il n'avait pas opté pour un « alignement » pur et simple. A première vue, la démarche était analogue à celle qu'a menée Paris ces derniers mois : tout mettre en œuvre pour éviter qu'on en vienne à la guerre. La différence, c'est que dans ses efforts pour essayer de faire prévaloir un règlement pacifique, François Mitterrand parut plus d'une fois oublier le principe qui unissait le Conseil de sécurité de l'ONU et la coalition anti-irakienne : le retrait inconditionnel du Koweït, sans délai et sans contrepartie.

Le 24 septembre 1990, s'exprimant devant l'Assemblée générale de l'ONU, le président français sème la consternation en présentant un « plan » totalement inacceptable pour Washington : il laisse entendre qu'en proclamant dans un premier temps son *« intention »* de se retirer du Koweït, Saddam Hussein pourrait stopper l'inéluctable logique de guerre ; il met en cause à demi-mot le régime koweïtien ; enfin, il évoque, sans utiliser directement le terme, l'idée qui lui est chère d'une conférence internationale qui, une fois réglé le problème koweïtien, aborderait toutes les questions pendantes dans la région, parmi lesquelles le conflit israélo-palestinien. Au département d'Etat et dans la presse américaine, on éructe : la France, dit-on en substance, fait le jeu de Saddam Hussein, qui ne cesse d'invoquer la question palestinienne ; ce que propose Mitterrand, c'est une prime à l'invasion du Koweït. La Maison Blanche fait savoir à Paris que le moment est mal choisi pour afficher des divergences au sein de la coalition.

Les Américains auront encore bien des motifs d'irritation : l'envoi d'émissaires français auprès des Irakiens, qui heurte leur prétention à gérer seuls la crise ; le projet d'une ultime mission de bons offices à Bagdad, alors qu'il n'est plus temps (jusqu'à l'aube du 15 janvier 1991, jour où expire l'ultimatum de l'ONU) ; ou encore l'hostilité à l'intervention militaire, constamment affichée par le ministre français de la défense, Jean-Pierre Chevènement, qui, le 17 janvier, alors que cette intervention est lancée, souligne publiquement les *« limites »* que la France a mises à son engagement, grâce à lui notamment.

L'ambiguïté française n'était plus tenable. Deux jours plus tard, le ministre de la défense démissionnait. François Mitterrand nomma pour le remplacer Pierre Joxe qui, dès la première heure, bien que plus discrètement que Jean-Pierre Chevènement, avait pris comme lui position contre le recours aux armes.

UN BILAN MITIGÉ

François Mitterrand avait à ramener dans son sillage une partie de l'opinion et des milieux politiques opposés à l'intervention pour des raisons diverses, allant du pacifisme à l'anti-américanisme en passant par l'hostilité à l'idée que la France pût faire la guerre à un pays arabe ou par la vision idéalisée d'un Saddam Hussein à la fois porteur de la rébellion contre les injustices de l'Occident et rempart contre l'islamisme. Le président de la République fit droit à certains arguments de ces oppositions. Il s'acquit un large soutien de l'opinion française, mais le bilan, au plan international, aura été plus que mitigé : ceux qui avaient été favorables à l'intervention jugeaient que la France avait chichement mesuré sa participation, la méfiance envers Paris s'était accrue à Washington et en Israël, le rôle de faiseur de paix qu'avait voulu se donner la France ne lui valut aucune reconnaissance particulière, dans les pays arabes notamment, puisqu'elle avait échoué et pris part à l'opération militaire.

Dans cette période de cacophonie et de méandres de la politique française, Jacques Chirac et Lionel Jospin, aujourd'hui aux commandes, furent parmi ceux qui parlaient clair et défendaient sans ambiguïté l'option de l'intervention. Le premier, à l'époque dans l'opposition, joua mieux que d'autres au RPR le jeu du consensus national à l'heure d'engager l'armée française. Le second fut l'un des rares, au Parti socialiste, à tenir un discours net sur la nécessité de cet engagement et à récuser tout lien entre la question de l'évacuation du Koweït et le problème palestinien.

La politique qui a été menée ces derniers mois est dans la continuité de leur attitude de l'époque. La France n'a jamais remis en cause le principe selon lequel Saddam Hussein devait respecter les résolutions de l'ONU sans condition. C'est la raison pour laquelle elle n'aurait pas condamné formellement une intervention américaine si celle-ci avait eu lieu : la responsabilité, estimait-on à Paris, aurait incombé en premier lieu au régime irakien.

DES FRAPPES ET APRÈS ?

Si on prit assez tôt la décision de ne pas participer à une telle opération, c'est parce qu'on contestait radicalement qu'elle fût la solution adaptée et pût avoir une quelconque efficacité. Des frappes et après ? n'ont cessé de demander les responsables français à leurs homologues américains, sans obtenir de réponse convaincante.

Cette analyse sans arrière-pensée a été bien admise par les Américains, et d'autant mieux sans doute que les efforts acharnés de la diplomatie française pour dégager la base d'un règlement, déjà fructueux lors de l'épisode de tension du mois de novembre, ont à nouveau porté leurs fruits et largement facilité la tâche au secrétaire général de l'ONU lors de sa mission à Bagdad. Parce qu'elle était sans équivoque et parce qu'elle s'est faite dans un souci constant de concertation avec eux, la politique française de recherche d'un règlement pacifique a eu le soutien des Etats-Unis. La démarche française fut en outre menée dans une parfaite unité entre le président de la République et le ministre des affaires étrangères, ce qui n'aura pas nui à sa crédibilité.

Cela étant, les divergences de vues de Paris avec les Américains ne resteront probablement pas sans suite. C'est Jacques Chirac qui les a exprimées publiquement avec le plus d'ardeur, outrepassant parfois les limites qu'il s'était fixées dans la mise en cause de la politique américaine, tandis qu'Hubert Védrine restait dans un langage plus froid, rigoureux, et soucieux d'insister toujours sur la concertation avec Washington. En visite à Vienne à la mi-février, le président de la République s'emporta ainsi devant la presse contre une solution qui consiste à *« envoyer des bombes et tuer des femmes et des enfants »*.

Cette approche *« humanitaire »*, qui tranche avec l'intransigeance musclée, et parfois aveugle, avec laquelle les *Etats-Unis entendent* faire respecter les résolutions de l'ONU par Bagdad, pourrait donner lieu à de nouveaux débats, notamment sur l'embargo et la nécessité d'en définir le terme. S'ils ont lieu, la France n'aura pas gâché ses chances d'y faire entendre sa voix.

Claire Tréan



LA CRISE EN IRAK

Un héritage ingérable pour les Etats-Unis

Face à la résistance du président irakien depuis sept ans, l'image des Américains se ternit dans le monde arabe et leur crédibilité s'émousse

A l'évidence, l'après-guerre du Golfe, ce printemps 1991 qui vit la communauté internationale établir le régime de souveraineté limitée imposé à l'Irak, a laissé un héritage impossible à gérer. Leader de la coalition alliée puis architecte en chef du carcan dessiné pour l'Irak, les Etats-Unis ne cessent, depuis sept ans, de se cogner à un problème récurrent appelé Saddam Hussein. Face à la résistance du président irakien, ils ont menacé et eu recours à la force. Ils l'ont fait – ou le font ? – dans des circonstances pour le moins douteuses.

Qu'on en juge. Le monde arabe, après tout éminemment concerné, est contre le recours à la force, ou dit être contre. En Israël, nombreux sont ceux qui pensent que l'image des Etats-Unis dans la région pourrait être durablement entamée et, donc, leur capacité à jouer les médiateurs dans le conflit avec les Palestiniens sérieusement érodée. Les pays de l'OTAN sont divisés : la Russie et la Chine sont contre. Même les milieux les mieux disposés à son égard observent que l'administration Clinton s'est placée dans la moins bonne des postures militaro-diplomatiques possible : avoir à mener une intervention à l'extérieur sans solide soutien diplomatique et, surtout, sans objectif bien défini. Pis : sans être capable de dire ce qu'elle fera « après » (une opération armée) si Saddam Hussein tenait toujours tête à la communauté internationale.

Comment en est-on arrivé là ?

Une partie de l'explication tient à la gestion par les Etats-Unis du système de sanctions appliqué à l'Irak au lendemain de la guerre qui, en 1991, vit les troupes de Saddam Hussein chassées du Koweït.

UN « MARCHÉ » TRUQUÉ

A l'unanimité, la communauté internationale juge alors qu'il faut empêcher le régime de Bagdad de se doter d'armes de destruction massive. A cette fin, l'ONU met en place une commission de surveillance et de contrôle, l'Unscom, et, parallèlement, un mécanisme de sanctions économiques. Le « marché » est le suivant : l'embargo sera levé dès lors que l'Unscom déclarera qu'il n'y a plus trace d'un tel arsenal en Irak ni l'intention d'en reconstituer un.

Premier problème, qui se révélera dramatique : si l'Unscom met le parti Baas sous surveillance, les sanctions, elles, soumettent la population aux épreuves les plus dures. Deuxième accroc de départ : l'administration Bush puis l'administration Clinton laissent publiquement entendre que le régime de souveraineté limitée auquel l'Irak est assujetti a pour objectif véritable non pas de lui interdire de reconstituer son arsenal, mais le départ de Saddam Hussein. C'était sortir du « marché » originel et emprisonner le président irakien dans une dynamique de conflit « au finish ». L'erreur est d'autant plus sérieuse que l'Unscom, pour fonctionner, a besoin de Saddam Hussein.

De fait, pour poser leurs caméras, effectuer leurs relevés, pour se rendre dans telle ou telle usine, les inspecteurs du désarmement ont besoin de l'accord tacite de Bagdad. Dès l'instant que Saddam Hussein peut penser – comme Washington l'y incite – qu'il n'y a pas pour lui de porte de sortie, autre que son départ ou sa chute, il n'a aucun intérêt à collaborer avec l'ONU. Même s'il n'avait rien à cacher – ce qui, à l'évidence, n'est pas le cas –, pourquoi rendrait-il la tâche facile à l'Unscom si, en contrepartie, il n'a pas la garantie de voir levé l'embargo ?

Dès lors, Saddam Hussein n'aura de cesse de vouloir tester la détermination des Occidentaux, et d'abord des Etats-Unis. Il va multiplier les provocations : il empêche l'Unscom d'enquêter, il menace la vie des inspecteurs, il transforme chaque accroc en épreuve de force. Il ruse, triche à volonté avec le système des sanctions. Il veut briser le carcan qui lui est imposé, et c'est lui qui choisit le moment de l'affrontement et décide – en faisant ou non marche arrière – de l'ampleur qu'il veut lui donner.

SOLITAIRE SUPERPUISSANCE

Face à cette guérilla, les Etats-Unis auraient pu juger capital de maintenir l'alliance arabo-européenne qu'ils avaient constituée avant la guerre de 1991. L'administration Clinton aurait pu avoir à cœur d'entretenir ce qui avait, dans le monde arabe, légitimé la politique irakienne de l'administration Bush : le processus de paix israélo-palestinien. Au lieu de quoi, les Etats-Unis voudront faire cavalier seul au Proche-Orient. Ils traiteront les partenaires européens comme des intrus dans la région. En laissant le gouvernement de Benyamin Nétanyahou abandonner la paix de Madrid et d'Oslo, ils dilapideront auprès de leurs amis arabes le capital de confiance accumulé en 1990-1991.

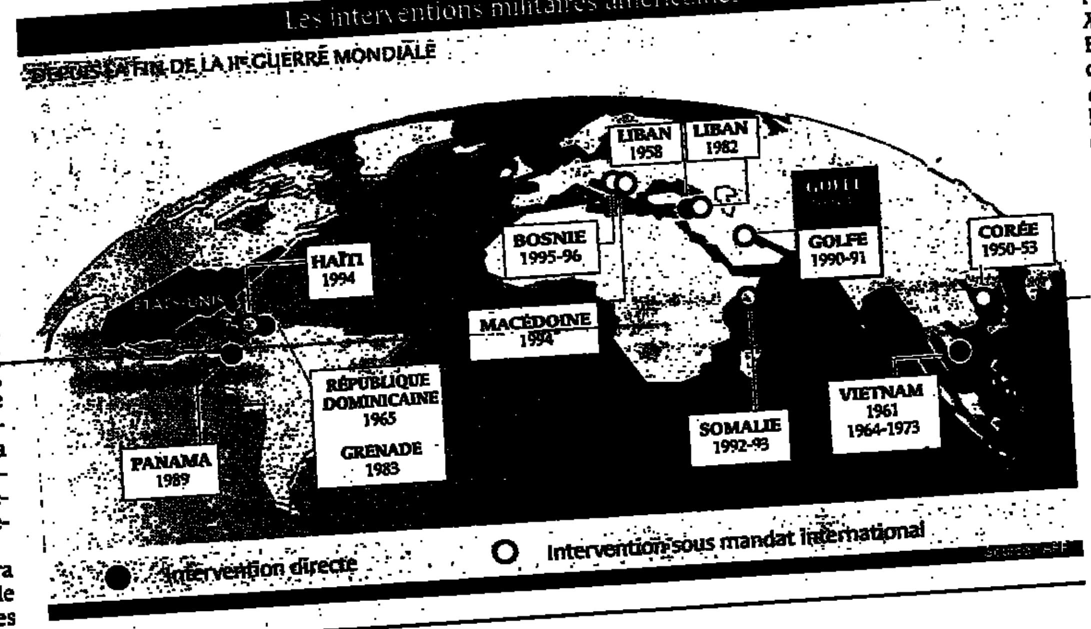
A chaque « provocation » de Saddam Hussein, l'administration Clinton va, au contraire, abandonner le terrain politico-diplomatique pour n'avoir qu'une réponse : la menace de l'emploi de la force (qui fut parfois décidé, à petite dose). Peu importe que l'histoire du conflit avec l'Irak, et particulièrement la guerre de 1991, ait prouvé que Saddam Hussein n'était aucunement réceptif à la dissuasion : l'Irakien a des nerfs et des talents éprouvés. A de nombreuses reprises, l'administration va menacer le Baas irakien des foudres de l'US Airforce et de la Navy. D'autant plus fermement, semble-t-il, que Bill Clinton, dans ce domaine, a un problème d'image.

Question : combien de fois la solitaire superpuissance de l'après-guerre froide peut-elle menacer d'avoir recours à la force sans finir par perdre en crédibilité si elle ne passe pas aux actes ? Un discours « machiste » s'est imposé à Washington quant à la manière de faire face à Saddam Hussein. Le président Clinton va se retrouver dans une situation où la propre rhétorique des Etats-Unis a transformé l'équation irakienne – après tout pas forcément un enjeu stratégique déterminant – en une situation où il y va de la parole et du crédit des Etats-Unis. Quand on ne l'a pas vraiment voulu, c'est une mauvaise situation.

Alain Frachon

Les interventions militaires américaines

DEPUIS LA FIN DE LA IIe GUERRE MONDIALE



L'embargo le plus sévère de l'Histoire

La résolution 661 d'août 1990 a été assouplie, depuis, par l'accord « pétrole contre nourriture »

● Le 6 août 1990, le Conseil de sécurité de l'ONU votait à l'encontre de l'Irak la résolution 661, une des plus sévères jamais adoptées depuis 1945. Le Conseil de sécurité :

– Décide que tous les Etats empêcheront :

a) L'importation sur leur territoire de tous produits de base et de toutes marchandises en provenance d'Irak ou du Koweït qui seraient exportés de ces pays ;

b) Toutes activités menées par leurs nationaux ou sur leur territoire qui auraient pour effet de favoriser (...) l'exportation ou le transbordement de tous produits de base ou de toutes marchandises en provenance d'Irak ou du Koweït et exportés de ces pays après la date de la présente résolution, y compris, en particulier, tout transfert de fonds à destination de l'Irak ou du Koweït aux fins de telles activités ou transactions ;

c) La vente ou la fourniture (...) de tous produits de base ou de toutes marchandises, y compris des armes ou tout autre matériel militaire, que ceux-ci proviennent ou non de leur territoire, mais non compris les fournitures à usage strictement médical et, dans les cas où des considérations humanitaires le justifient, les denrées alimentaires, à toute personne se trouvant en Irak ou au Koweït aux fins de toute activité commerciale menée sur ou depuis le territoire de l'Irak ou du Koweït ainsi que toutes activités menées par leurs nationaux ou sur le territoire qui auraient pour effet de favoriser la vente ou la fourniture dans les conditions sus-indiquées de tels produits de base ou de telles marchandises ;

– Décide que tous les Etats s'abstiendront de mettre à la disposition du gouvernement irakien ou de toute entreprise commerciale, industrielle ou de services publics sise en Irak ou au Koweït des fonds ou toutes autres ressources (...) et empêcheront leurs nationaux et toutes personnes présentes sur leur territoire de transférer de leur territoire ou de mettre à la disposition du gouvernement irakien ou des entreprises susvisées de tels fonds ou ressources et de verser tous autres fonds à des personnes se trouvant en Irak ou au Koweït, à l'exception des paiements destinés exclusivement à des fins strictement médicales ou humanitaires et, dans les cas où des considérations humanitaires le justifient, des denrées alimentaires ;

– Demande à tous les Etats, y compris aux Etats non membres de l'ONU, d'agir de façon strictement conforme aux dispositions de la présente résolution nonobstant tout contrat passé ou toute licence accordée avant la date de la présente résolution ;

– Décide de créer (...) un comité du Conseil de sécurité composé de tous les membres du Conseil, qui sera chargé des tâches énumérées ci-après et de présenter au Conseil un rapport sur ses travaux :

a) Examiner les rapports qui seront présentés par le Secrétaire général sur les progrès de l'application de la présente résolution ;

b) Solliciter de tous les Etats des informations supplémentaires concernant les mesures qu'ils auront prises pour assurer l'application effective des dispositions de la présente résolution ;

– Demande à tous les Etats de coopérer pleinement avec le Comité dans l'accomplissement des tâches dont il est chargé (...) ;

– Prie le secrétaire général de fournir toute l'assistance nécessaire au Comité (...) ;

– Décide que, nonobstant les paragraphes 4 à 8 ci-dessus, aucune des dispositions de la présente résolution n'interdira de prêter assistance au gouvernement légitime du Koweït, et demande à tous les Etats :

a) De prendre des mesures appropriées pour protéger les avoirs du Gouvernement légitime du Koweït et ses institutions ;

b) De ne reconnaître aucun régime mis en place par la puissance occupante ;

– Prie le secrétaire général de rendre compte au Conseil de sécurité des progrès réalisés dans l'application de la présente résolution, un premier rapport devant lui être présenté dans les trente jours ;

– Décide de maintenir la question à son ordre du jour et de poursuivre ses efforts en vue de mettre rapidement un terme à l'invasion irakienne.

(Adoptée par 13 voix contre 0, avec 2 abstentions (Cuba, Yémen).

● Les sanctions sont alourdies fin septembre 1990 avec une nouvelle résolution qui impose à l'Irak l'embargo aérien, renforce l'embargo naval et envisage pour la première fois des sanctions contre les pays qui violeraient ces sanctions. C'est un fait sans précédent « en temps de paix ».

● Le 5 février 1992, les quinze membres du Conseil de sécurité maintiennent les mesures contre l'Irak. Ils notent les *« grands progrès »* de Bagdad, qui, certes, a dû évacuer le Koweït, mais relèvent que l'Irak n'a pas respecté ses obligations concernant la destruction de ses armes et le rapatriement des citoyens et des biens koweïtiens.

Bagdad refuse une résolution, la 712, d'août 1991, qui exige la vente de pétrole irakien afin de permettre l'achat de vivres pour le peuple irakien. Bagdad estime que cette autorisation très contrôlée d'une reprise de ses ventes de pétrole est en fait une atteinte à sa souveraineté.

● Même reproche pour la résolution 986 – pétrole contre nourriture – adoptée le 14 avril 1993. Pour des raisons humanitaires, le Conseil de sécurité assouplit les conditions de vente limitées de pétrole. Chaque trimestre, Bagdad est autorisé à exporter du pétrole pour 200 millions de dollars de plus que les sommes prévues. Le milliard ainsi acquis irait sur un compte sous séquestre, contrôlé par le secrétaire général de l'ONU, pour *« répondre aux besoins humanitaires de la population irakienne »*.

● Finalement, après d'interminables négociations, l'Irak et l'ONU se mettent d'accord en mai 1996 sur les modalités d'application de cette résolution 986. Après une bataille qui a longtemps opposé les autorités irakiennes aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne sur ce sujet, il s'agit de soulager quelque peu les souffrances d'une population particulièrement touchée par le système des sanctions.

● A l'issue d'une énième épreuve de force entre l'Irak et les Nations unies sur l'inspection par la Commission du désarmement de certains sites litigieux, le Conseil de sécurité vote le 20 février 1998, à l'unanimité, une résolution autorisant l'Irak à porter son quota semestriel d'exportation de pétrole de 4 à 5,2 milliards de dollars.

Ce « diable » dont l'Amérique a besoin

L'Amérique entretient volontairement la psychose contre Saddam Hussein, mais redoute les troubles au Moyen-Orient que provoquerait sa disparition

WASHINGTON
de notre correspondant

SADDAM HUSSEIN est une sorte de réincarnation de cet *« empire du mal »* dont Ronald Reagan désignait naguère Moscou comme la capitale. Le président irakien a tous les défauts nécessaires pour s'emboîter parfaitement dans cette vision manichéenne du monde entre « bons » et « méchants », qui sert souvent de prisme à la politique étrangère de Washington, et qui est comme orpheline depuis la fin de la guerre froide. Le florilège des qualificatifs employés par les responsables de l'administration Clinton pour désigner le président irakien est unique : *« menteur »*, *« dictateur »*, *« tyran »*, *« meurtrier »*...

Ni feu l'ayatollah Khomeiny, ni le colonel Kadhafi, ni Fidel Castro n'ont atteint un tel statut négatif. Responsable des souffrances de son peuple, puisqu'il préfère construire de luxueux palais plutôt que de soulager la malnutrition des enfants irakiens, il a commis l'impardonnable en employant contre ses ennemis intérieurs (kurdes) et extérieurs (iraniens) des armes chimiques. Ses ambitions paranoïaques, assurent les Américains, menacent la stabilité de la région, la paix du monde et les *« intérêts vitaux »* de Washington, lesquels, au Proche-Orient, sont surtout pétroliers.

L'« homme fort » de Bagdad est l'archétype des *« prédateurs du XXIe siècle »*, soulignait récemment Bill Clinton, et la responsabilité des Etats-Unis – cette *« nation indispensable »* exaltée par Madeleine Albright – est de l'empêcher de nuire avant qu'il ne se dote d'un arsenal d'armes de destruction massive. Pour le secrétaire d'Etat, Saddam Hussein, c'est Hitler, et aucun compromis n'est possible : en mars dernier, Mme Albright assurait que le régime de sanctions imposé à l'Irak ne pourrait jamais être levé tant que le chef du parti Baas serait au pouvoir, et Bill Clinton reconnaissait qu'il vaudrait mieux être débarrassé pour *« toujours »* de Saddam Hussein.

Or cette extrême polarisation sur la personne du président irakien est à l'origine de la dynamique de confrontation qui marque l'évolution de la politique irakienne des Etats-Unis depuis 1991. Un diplomate américain le reconnaît : *« L'explication est partiellement d'ordre psychologique. L'Amérique est un pays d'extrêmes et le tempérament national reflète cette réalité. C'est ce qui explique notre tendance à "diaboliser". Saddam est indéniablement dangereux, mais nous avons probablement exagéré la menace qu'il représente. »*

Les Européens en sont convaincus. Selon un spécialiste français de la région, l'Unscom a de forts soupçons s'agissant des efforts de Bagdad pour se doter d'armes chimiques et biologiques, mais il ne s'agit que *« d'une "menace de prolifération", qui ne justifie pas des "frappes militaires" »*.

DRAMATISER L'ENJEU

Pour les Etats-Unis, si. Pendant des semaines, les principaux responsables de la politique irakienne ont dramatisé l'enjeu, afin de préparer l'opinion américaine à l'éventualité d'une action militaire, quitte à employer des recettes de marketing politique rudimentaires : invité à un *talk-show* dominical, William Cohen, secrétaire à la défense, a brandi un paquet de sucre en demandant aux téléspectateurs d'imaginer quelles seraient les conséquences si, au lieu du sucre, il s'agissait de la même quantité de virus d'anthrax : la moitié d'une ville de la taille de Washington serait décimée, a-t-il souligné.

Il s'agit moins pour les Etats-Unis d'*« endiguer »* les ambitions expansionnistes de Bagdad que de faire disparaître une *« menace terroriste »*. Le danger n'étant pas que l'Irak possède des armes chimiques et biologiques (une dizaine de pays sont dans ce cas), mais bien que son président ait la volonté politique de s'en servir. Ce registre a été peu ou prou repris par les principaux *networks* télévisés et par les journaux proches du Pentagone, créant les conditions d'une véritable psychose.

Assassiner Saddam Hussein ? L'hypothèse est explicitement avancée par le Grand Old Party. L'administration a rappelé que l'assassinat est interdit par la loi américaine et que le mandat des Nations unies ne prévoit nullement le renversement du régime de Bagdad. Défense vertueuse, mais moyennement convaincante : lorsque, les 14 et 15 avril 1986, des avions américains ont lâché un tapis de bombes sur Tripoli et Benghazi, ils visaient des *« cibles liées au terrorisme en Libye »*, dont la caserne El Aziziya, résidence du colonel Kadhafi : la fille adoptive du chef de l'Etat libyen a été tuée lors de ce raid.

La doctrine américaine précise qu'un « acte de guerre » ne peut être considéré comme un assassinat : ce subtil distinguo permet d'inclure dans les cibles des missiles Tomahawk les postes de commandement et l'infrastructure de sécurité qui protège le pouvoir du président irakien, au cas où... Par quels autres moyens provoquer une alternance du pouvoir en Irak et celle-ci est-elle souhaitable ? Le seul moyen efficace serait d'employer la manière forte à Bagdad même, ce qui suppose le déploiement d'un nombre considérable de troupes au sol, une option que ni l'état de l'opinion américaine, ni celle du Congrès, encore moins la fragilité de la position diplomatique des Etats-Unis au Proche-Orient, ne permettent d'envisager.

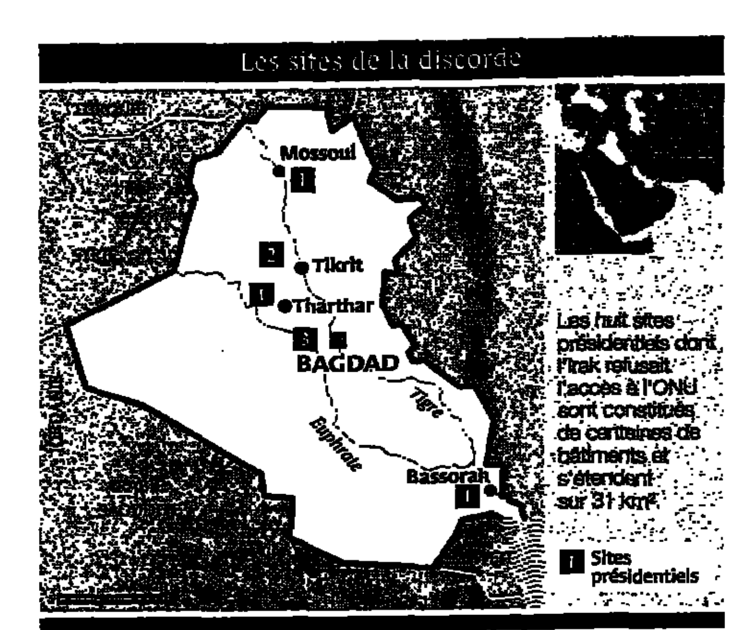
LA MENACE IRANIENNE

Quoi d'autre ? Depuis 1991, la CIA a soutenu de nombreux groupes dissidents (surtout kurdes), sans jamais réussir à favoriser l'émergence d'une opposition crédible. C'est ce qui explique le manque d'enthousiasme de l'administration s'agissant d'une stratégie politique à long terme, réclamée par les responsables républicains. Les Etats-Unis restent, d'autre part, préoccupés par les incertitudes d'un « après-Saddam ». Outre que le président irakien puisse être remplacé par un dictateur encore plus imprévisible, les vieux schémas géostratégiques perdurent : une vacance du pouvoir à Bagdad créerait une période dangereuse pour le fragile équilibre régional.

« Nous croyons que l'unité de l'Irak et son intégrité territoriale sont vitales, nous expliquait il y a quelque temps un responsable du département d'Etat. *Notre position est de soutenir l'unité des nations, et l'Irak n'échappe pas à cette règle. Je crois qu'il existe un "concept national" en Irak, qui explique que les Irakiens aient pu mener une guerre de plus de sept ans contre l'Iran. »* C'est aussi pour cette raison que les forces alliées, à la fin de la guerre du Golfe, n'ont pas jugé utile de détruire les chars et les hélicoptères de la garde républicaine irakienne : *« La communauté internationale n'a pas décidé de laisser l'Irak sans défense*, ajoute ce diplomate, *elle souhaite le priver de ses armes de destruction massive. »*

Parmi les nombreux scénarios étudiés par les Américains, l'un d'eux est particulièrement préoccupant : si d'aventure une déstabilisation du pouvoir politique à Bagdad devait être suivie par un processus de désintégration de l'intégrité du pays, il est probable que l'Iran et la Turquie seraient tentés d'annexer une partie du Kurdistan irakien. Or, pour Washington, l'Iran représente une menace potentiellement plus grave que l'Irak. En dépit des menaces dont il est porteur, il n'est donc pas exclu que, paradoxalement, Saddam Hussein soit aussi le garant d'un certain statu quo régional.

Laurent Zecchini



L'Irak n'a pas ratifié la convention de 1993

Le texte interdit de concevoir, de produire, de stocker, d'exporter et d'user des armes chimiques, et il en organise la destruction

L'IRAK mais aussi d'autres pays jugés « proliférants » comme la Libye, la Corée du Nord ou la Syrie, sans oublier le Soudan ou le Liban, n'ont pas signé et, à plus forte raison, n'ont pas ratifié la convention internationale du 13 janvier 1993 qui interdit de concevoir, de produire, de stocker, *d'exporter et d'user des armes* chimiques, et qui en organise la destruction. Parmi les cent soixante-quatre Etats signataires, quatre-vingt-dix-neuf ont, à ce jour, officiellement ratifié cette convention.

Aboutissement d'un processus diplomatique qui a commencé au début de ce siècle et qui a été relancé, en 1925, par la rédaction d'un protocole se bornant à prohiber l'emploi en premier de gaz de combat sans prévoir de sanctions contre un contrevenant, ni de vérifications sur le terrain, la convention du 13 janvier 1993 vise à mettre un terme à une hypocrisie : les Etats pouvaient continuer – en toute impunité – à produire des armes chimiques, à les stocker et, le cas échéant, à les utiliser en riposte à des attaques au gaz de combat qui viendraient d'un agresseur extérieur.

Cette convention, qui a commencé d'être négociée en 1980 à Genève, dans le cadre de la conférence sur le désarmement, sur une initiative commune américano-soviétique, comprend vingt-quatre articles et trois annexes.

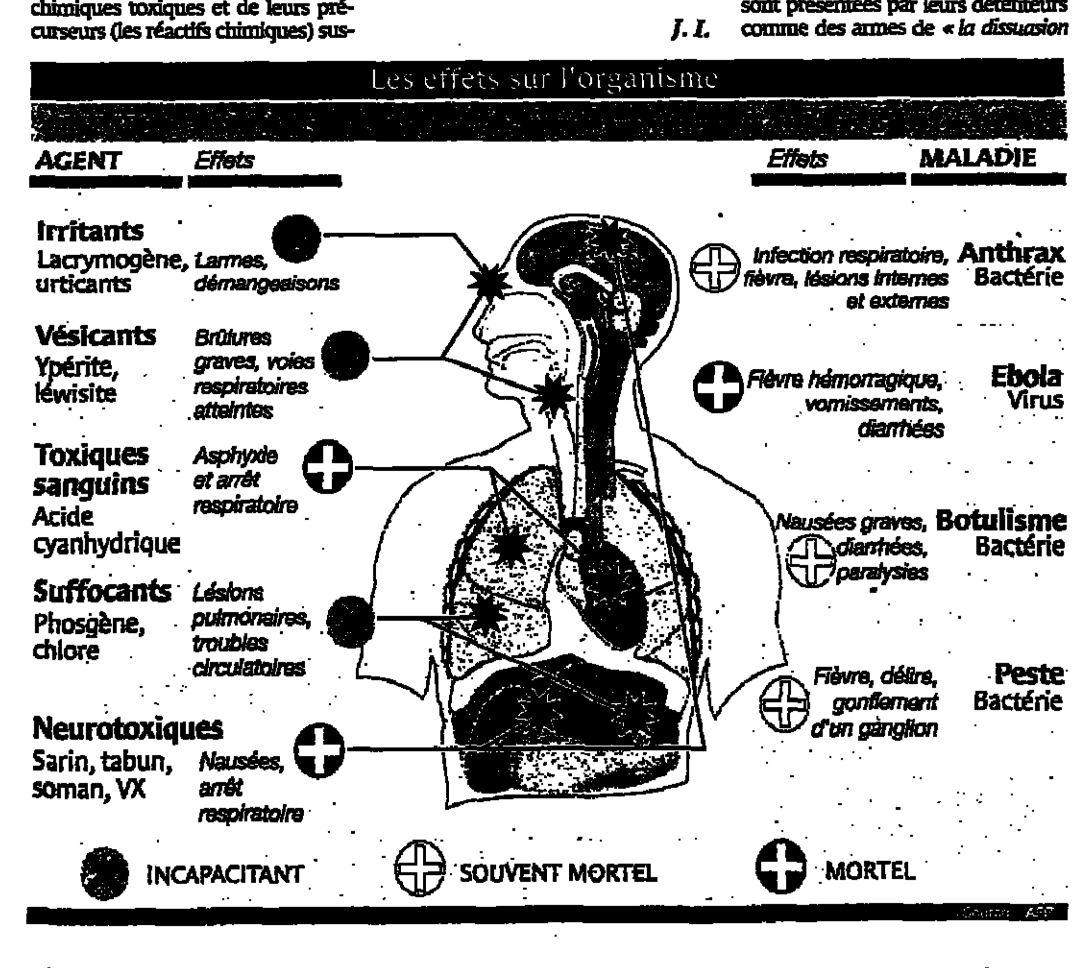
A partir d'une classification en trois tableaux des produits chimiques toxiques et de leurs précurseurs (les réactifs chimiques) susceptibles d'entrer dans la composition d'un armement, la convention établit une distinction entre les armes chimiques proprement *dites*, qui sont frappées d'une interdiction absolue, et les recherches des industries chimiques qui, tout en ayant recours à des produits toxiques, restent autorisées dans les secteurs de la médecine ou de l'agroalimentaire en particulier, voire pour la mise au point des combinaisons et des masques à gaz. Quel que soit le domaine concerné, les Etats doivent obligatoirement déclarer leurs stocks, y compris ceux des agents de lutte anti-émeutes qui restent légaux. Il est prévu des inspections de vérification sur place, qui sont pratiquées par l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) à La Haye. A ce titre, un corps de quatre-vingt-quinze experts, de seize pays différents, a été constitué sous la direction d'un Français. Les Etats sont tenus d'apporter leur concours aux équipes d'inspection.

MANQUE DE CRÉDIBILITÉ

La destruction des stocks devra être achevée avant avril 2007 au plus tard. Plusieurs procédés techniques, pour ouvrir la munition et détruire le produit toxique en *toute sécurité*, ont été imaginés. Mais les spécialistes s'accordent à reconnaître la complexité du problème. La destruction de ces armements est à la charge financière de chaque Etat.

Le fait que de nombreux pays dits « proliférants »; notamment des Etats arabes face à la menace des armes nucléaires israéliennes, tiennent à conserver un arsenal chimique de dissuasion prive la convention d'une part de sa crédibilité. Le coût élevé des processus de destruction, dans les délais prescrits et sous condition de respecter l'environnement, est aussi, pour chaque pays, un facteur qui joue contre l'application de la convention. Enfin, il existe des limites à l'efficacité des contrôles dès lors que nul n'ignore qu'un site de production à vocation militaire peut être converti en usine à des fins civiles en moins de douze heures.

J. I.



AL AMERIA SHELTER
A l'intérieur de l'abri détruit par deux missiles américains, en février 1991, une femme, Um Ghaïda. Ses sept enfants étaient parmi les 11 000 victimes. Depuis le drame, elle vit dans l'abri, le fait visiter et n'en sort jamais.

SCÈNES DE RUE
Les rues de Saddam City sont un des endroits où la misère de la population est la plus visible. *Dans* ce quartier populaire de Bagdad totalement à l'abandon les gens vivent au milieu des tas d'ordures.

Les armes chimiques et biologiques sont présentées comme « la dissuasion du pauvre »

SOUVENT SOUVENT qualifiées, à juste titre, d'armes de terreur vis-à-vis des populations pas ou mal protégées sur lesquelles elles s'abattent, les armes chimiques et biologiques sont présentées par leurs détenteurs comme des armes de *« la dissuasion du pauvre »*, c'est-à-dire le moyen, pour des pays qui ne posséderaient pas d'armes nucléaires, de rétablir un semblant d'équilibre avec les puissances nucléaires, admises comme telles ou non.

Il est difficile de fixer une frontière nette et définitive entre armes chimiques et biologiques. On s'accorde, en règle générale, pour estimer que les produits chimiques sont fabriqués artificiellement et que les toxines biologiques sont sécrétées par reproduction naturelle d'agents vivants, comme il est souligné dans un récent rapport de la commission sénatoriale des affaires étrangères et de la défense, qui évoque les grandes lignes de la convention du 13 janvier 1993 sur l'interdiction des armes chimiques.

● Les gaz de combat. Ce sont les agents de la guerre chimique qui se différencient selon leurs effets sur l'organisme. Certains sont dits « vésicants », tel l'ypérite, ou gaz moutarde : *ils atteignent les voies respiratoires* ou ils détruisent les cellules de la peau. D'autres sont dits « suffocants », tels le chlore ou le phosgène : ils provoquent l'asphyxie ou un œdème pulmonaire par inhalation. Certains autres sont dits « hémotoxiques », tel l'acide cyanhydrique dans les chambres à gaz nazies de la seconde guerre mondiale : ils tuent par empoisonnement. D'autres, enfin, sont dits « neurotoxiques », comme le sarin, le VX abondamment cité dans le cas de l'Irak, le tabun ou encore le soman : ils provoquent la mort par paralysie des muscles, notamment respiratoires. Nombre de ces agents

L'arme chimique est fabriquée artificiellement, à partir de produits en quasi-vente libre, l'arme biologique est sécrétée par reproduction naturelle d'agents vivants

chimiques se trouvent dans le commerce, quasiment libres à la vente. En particulier, ils entrent assez couramment dans la composition des insecticides, des engrais, voire de certains colorants.

● Les toxines de guerre. C'est *l'arsenal biologique. Il est constitué* principalement par le bacille de charbon (ou anthrax), les entérotoxines du staphylocoque B, la ricine ou les toxines botuliques. Ces armes s'en prennent aux poumons, aux voies digestives, à la peau ou elles peuvent causer la mort par septicémie ou par toxémie (empoisonnement du sang).

Selon toute vraisemblance, c'est un agent toxique de cette catégorie – probablement le bacille de charbon – qui, en 1979, a tué des personnels de l'usine de Sverdlovsk (l'actuelle Ekaterinbourg), en ex-URSS, à la suite d'une erreur de manipulation dans un laboratoire de recherches. Sans remonter à l'Antiquité, quand les Macédoniens créent des nuages asphyxiants contre les villes qu'ils assiégaient pendant la guerre du Péloponnèse, ni à Byzance, lorsque fut mis au point le « feu grégeois », les gaz ont fait leur apparition pendant le conflit de 1914-1918.

Le 22 avril 1915, l'émission de vagues de chlore, à partir des lignes allemandes dans le saillant d'Ypres (Belgique), surprit les soldats français et mit hors de combat 15 000 d'entre eux. Le 31 mai 1915, le phosgène causa la disparition de 6 000 hommes sur le front russe. Le 12 juillet 1917, nouvelle attaque allemande.

Par la suite, notamment dans les années 20 et 30, les gaz de combat furent utilisés par l'Espagne au Maroc, par l'Italie en Ethiopie, par le Japon en Mandchourie, par le Royaume-Uni en Afghanistan.

Le rapport sénatorial français relève des recours aux armes chimiques après 1945 par l'Egypte au Yémen, par le Vietnam au Laos et au Cambodge, par l'Afrique du Sud contre les maquis du Swapo, par l'ex-URSS en Afghanistan, par l'Ethiopie en Erythrée, par la Libye au Tchad, et par Cuba en Angola.

La guerre entre l'Irak et l'Iran a fourni l'occasion à Bagdad d'user du gaz moutarde et du tabun à dix reprises, entre août 1983 et mars 1988, contre des populations kurdes et iraniennes.

On a compté plusieurs dizaines de milliers de morts.

Jacques Isnard